CIRCULATION
MOYENNE PAR JOUR
SEMAINE FINISSANT LE 29 OCTOBRE
84,025

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
548,182

VINGTIEME ANNEE No 305 — MONTREAL, LUNDI 31 OCTOBRE 1904 — SEIZE PAGES—UN CENTIN.

UN MORT ET UN BLESSE

Un accident de tramway a fait hier soir deux nouvelles victimes.

UN TEMOIN OCULAIRE

Il rapporte les circonstances dans lesquelles s'est produit le malheur.

L'ENQUETE EST COMMENCEE

Un mort et un blessé; tel est le résultat d'un accident de tramway, survenu rue Notre-Dame, à environ quarante pieds de la petite rue Saint-Raymond, à 6 h. 10 minutes, hier soir.

William Parks est le nom de la malheureuse victime. Il était âgé de 38 ans et avait sa pension chez M. Donald Lamont, au No 501 rue DeMontigny. Parks était américain de naissance et n'était au pays que depuis un an.

Sa famille demeure actuellement à Stubenville, Ohio.

Le blessé est Donald Lamont, chez qui le défunt était en pension.

Le seul témoin de l'accident est M. Jean Baptiste Patoine, domicilié ruelle Saint-Jean, No 18, près de la rue Fullum.

Au reporter de "La Presse", M. Patoine a raconté comme suit l'accident:

WILLIAM PARKS, tué dans l'accident de tramway

"Vers six heures, hier soir, je revenais chez moi, lorsqu'en passant rue Notre-Dame près de la rue Saint-Raymond, je remarquai un cab arrêté près du trottoir à l'ouest de la rue. Un vieillard tenait les rênes tandis que trois personnes, apparemment les occupants de la voiture, traversaient la rue pour revenir prendre place dans leur voiture. Au moment, où arrêtés à mi-chemin, ils discutaient entre eux, un tramway portant le No 458 arrivait de l'ouest à une

VITESSE IMMODEREE

Comment il se fait que les trois individus n'aient pas eu le temps de quitter la voie, c'est ce que je ne pourrai jamais me l'expliquer. Toujours est-il qu'une de ces personnes roula sous le char tandis qu'une autre était projetée

JULIUS ZIMMERMAN, 38 ans, se trouvait aux côtés de Parks, lorsque ce dernier fut tué. C'était l'ami d'enfance du défunt.

à une forte distance de la voie. Je crois que le garde-moteur n'a pu rien apercevoir, car cet endroit de la rue Notre-Dame est à peine éclairé. Il y fait un noir d'encre.

L'accident m'arracha un

CRI DE TERREUR.

Le mécanicien renversa immédiatement le pouvoir et tous les passagers saisis d'effroi, descendirent du tramway. Un inspecteur de la compagnie se trouvait là qui m'aida à relever le blessé, David Lamont.

"Oh! m'écriai-je, tout à coup, vite regardez au-dessous du char, je suis sûr qu'un d'entre eux a été écrasé. Le spectacle qui nous apparut quelques instants après, je ne peux que très faiblement le décrire. A l'extrémité du char, gisait,

LA TETE FRACASSEE

et les deux jambes horriblement broyées le malheureux compagnon de Lamont. C'est en faisant reculer le char que nous pûmes retirer les restes ensanglantés de l'infortuné William Parks, qui était déjà mort car son pouls ne battait plus. Nous appelâmes le fossoyeur de la morgue ainsi qu'une voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame. Pendant que Lemont était transporté à l'hôpital, le cadavre de Parks était transféré à la morgue."

Tel est le récit de Jean-Baptiste Patoine. La police fut appelée aussitôt

M. J. BTE. PATOINE, de la ruelle Saint-Jean, No 18, qui a été le seul témoin de l'accident, hier.

L'ESCADRE DU PACIFIQUE

200 marins anglais en route pour Esquimau—Ils voyagent avec précipitation.

PAS D'ARRET

D'ici un mois, d'autres détachements de marins suivront la même route.

CA SENT LA POUDRE

De bonne heure, ce matin, deux wagons spéciaux contenant 200 marins de la milice britannique sont passés à Montréal en route pour Esquimau où ils vont rejoindre l'escadre des côtes du Pacifique. Ils ont ordre de voyager rapidement, car il ne leur a pas été permis de séjourner une heure à Montréal. L'un des officiers, qui se refuse absolument à dévoiler son nom, a avoué à un représentant de "La Presse" que lui et ses collègues ne s'attendaient guère à voyager aussi rapidement lorsqu'ils ont quitté Portsmouth. En arrivant à Halifax, un ordre expédié par dépêche leur enjoignit de voyager avec toute la rapidité possible. A leur départ d'Angleterre, l'incident anglo-russe ne s'était pas encore produit et ils ne pouvaient s'expliquer cet ordre impératif de voyage à toute vitesse. L'officier ajoute que d'ici un mois d'autres détachements de marins anglais seront expédiés par la même route pour compléter et mettre sur un pied de guerre l'escadre du Pacifique. L'officier ne croit pas, cependant, à des complications immédiates mais l'avenir lui semble sombre et à bref délai.

sur les lieux de l'accident. Le capitaine Alfred Baignet, du poste No 11, accompagné du caporal Michel Lion et du constable Napoléon Geoffrion, arrivèrent et conduisirent la voiture au poste, avec le vieillard, Georges Zimmerman, âgé de 65 ans. Ce dernier était quelque peu sous l'influence des spiritueux et fut logé au poste pour lui permettre de reprendre ses sens. Son fils, Julius Zimmerman qui accompagnait son père, lors de l'accident retourna chez lui.

Au reporter de "La Presse", l'inspecteur François-Xavier Richer a déclaré ce qui suit :

"Je me trouvais à l'avant du char, en compagnie du mécanicien, lorsque l'accident arriva. Nous allions à une vitesse d'environ sept ou huit milles à l'heure. L'endroit où est survenu l'accident, était très sombre, nous pouvions à peine voir à dix pieds en avant de nous.

Le défunt et ses compagnons étaient

COUCHES SUR LA VOIE,

lorsque nous les aperçûmes. Malheureusement, nous étions alors trop près, en sorte que le mécanicien ne put arrêter son char à temps. Le tramway 458 avait pour mécanicien, M. Lafrance, et pour conducteur l'employé Barry.

En compagnie de M. Gabourry, surintendant de la Montreal Street Railway, le reporter de "La Presse", a visité le théâtre de l'accident. La rue Notre-Dame, vis-à-vis la rue St Raymond est certainement l'un des coins les plus sombres de la ville. Borné d'un côté par une cour à bois et de l'autre par une manufacture, cette partie de la rue n'est éclairée que par une mauvaise lanterne. Sur la voie on peut encore voir une

UNE MARE DE SANG

Une entrevue avec Mme Julius Zimmerman, nous a fait savoir les faits suivants :

Hier midi, M. Zimmerman, père, son fils Julius, William Park et Donald Lamont, dînaient ensemble chez le premier. Après le dîner, M. Julius Zimmerman disait à sa femme : "Tu sais, je vais causer une grande surprise à papa. Comme il n'a pas été bien depuis quelque temps, nous allons, cette après-midi, lui faire faire une bonne promenade en voiture par la ville."

Mme Zimmerman trouva louable, l'idée de son mari. Après avoir mangé copieusement et égayé leur repas de saillies et d'histoires plaisantes, les quatre amis partirent ensemble.

Au sujet du défunt William Parks, Mme Donald Lamont nous faisait les plus beaux éloges du défunt, Parks était

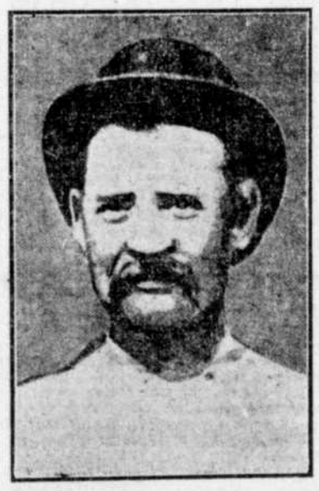

DONALD LAMONT, qui a été blessé lors de l'accident de tramway rue Notre-Dame, hier soir.

non seulement un garçon rangé, mais il était encore un homme très sobre et d'une conduite exemplaire. Comme tous ses compagnons, Parks était souffleur de verre. Il était en pension chez un des gérants de la compagnie qui l'emploit, M. Lamont.

Sur le cadavre, à la morgue, on a trouvé une somme de $30, une bague enrichie d'une pierre précieuse, et une montre en or.

Son père et sa mère, qui demeurent actuellement dans l'Etat de l'Ohio, vont être informés sans délai du triste accident survenu à leur enfant. William était l'unique enfant de la famille Park. On conçoit quelle terrible épreuve attend les vieillards.

Vers dix heures, hier soir, Donald Lamont a été transporté chez lui. Son médecin a été appelé immédiatement et a déclaré que son patient souffrait de graves lésions internes ; il porte aussi au visage de graves contusions. David Lamont est marié et père de plusieurs enfants.

L'ENQUETE

A deux heures cette après-midi, à la morgue, le coroner McMahon a commencé son enquête au sujet de la mort tragique de William Parks. Le témoin J. Bte. Patoine est soumis à un examen rigoureux.

A part de l'inspecteur F. X. Richer, Patoine est le seul témoins de l'accident.

TRIOMPHE DE DIPLOMATE

Le règlement de l'incident anglo-russe serait une victoire de M. Delcassé.

L'INTERVENTION

C'est ce ministre français qui a suggéré de soumettre le différend à un tribunal international.

LA FRANCE EN LICE

St Pétersbourg, 31 — Le monde sera sans aucun doute particulièrement reconnaissant envers l'empereur Nicolas,

M. DELCASSE, ministre des Affaires étrangères, en France, à qui est dû le règlement pacifique de l'incident anglo-russe.

à l'initiative duquel la convention de La Haye doit son existence ; c'est grâce à cette réunion des puissances, en 1899, que nous n'assisterons pas à un sanglant conflit entre la Grande-Bretagne et la Russie, conflit résultant de l'incident de la mer du Nord.

Cependant, la presse associée apprend d'excellentes sources que ce triomphe diplomatique appartient à M. Delcassé, le ministre français des affaires étrangères.

On lira sans nul doute avec intérêt le récit officiel de cet incident quand paraîtront le livre jaune en France, et le livre bleu, en Angleterre.

Le gouvernement français s'était parfaitement rendu compte de la gravité de la situation ; il savait que l'Angleterre était rendue à une période d'agitation où elle pourrait résister bien difficilement à l'excitation intense que le peuple manifestait. La situation en France était à peu près la même qu'en Russie et en Grande-Bretagne, ses intérêts étaient les mêmes ; la paix de la république était en jeu. En effet, une déclaration de guerre de l'Angleterre à la Russie aurait inévitablement servi la cause du Japon. Or, dans cette éventualité, la Russie n'aurait pas manqué de demander à la France de remplir envers elle ses obligations de nation amie et alliée.

C'est alors que, comprenant la gravité de la situation, M. Delcassé se mit à l'oeuvre; ses démarches habiles, ses représentations diplomatiques, auprès des deux puissances, amies de la France, eurent le plus grand succès. Une excellente occasion se présenta, quand Rojestvensky présenta son rapport. M. Delcassé proposa aussitôt une enquête, suivant les principes émis par la convention de La Haye. L'offre fut faite simultanément aux deux gouvernements, par l'entremise des ambassadeurs français à St Pétersbourg et à Londres. Cette offre fut tout de suite acceptée.

HOMICIDE EXCUSABLE

Tel est le résultat de l'enquête au sujet de la mort de Mme Bourgeois—La municipalité du Miel-End est appelée à agir.

"Nous soussignés jurés du coroner, après avoir entendu la preuve, déclarons que Marie Pilon est morte à Montréal, le 28 octobre 1904, après avoir été frappée par un convoi du Pacifique, sous la conduite du mécanicien William Gibb que nous excusons.

"Nous recommandons cependant à la municipalité du Mile-End, d'exiger des autorités du Pacifique qu'une barrière soit érigée à la traverse de l'avenue Pacifique."

Tel est le verdict rendu cet avant-midi, par le jury du coroner, au sujet de la mort tragique d'une vieille personne de 86 ans, survenue vendredi soir.

Les témoins Joseph Bourgeois, W. Singleton, Pierre Paquette, David Lafleur, William Gibb, et Philéas Ouellette, sous-chef de police au Mile-End, furent entendus à l'enquête ce matin, c'est le train No 61, de Saint-Eustache, dû au Mile-End, à 4.33 heures, vendredi soir, qui a tué Mme Bourgeois.

MONUMENT NATIONAL

Cours publics du soir—Mines et Métallurgie.

La troisième conférence du cours de mines sera donnée ce soir à 8 hrs, salle No 11, et comprendra le programme suivant :

Géologie pratique. — Formations sédimentaires. — Stratification. — Mode de formation des terrains sédimentaires. — Principe de superposition. — Principe de continuité. — Concordance et discordance de stratification.—Dérangement des masses stratifiées. — Failles et renversements.—Direction et plongement.

MORT DU NOTAIRE G. BOMBARDIER

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Marieville, 31 — M. Grégoire Bombardier, notaire, secrétaire de la municipalité de Marieville et de la paroisse, ainsi que du conseil de comté, est décédé samedi.

Depuis assez longtemps ses médecins désespéraient de le sauver.

La fin prématurée de cet homme intègre cause de vifs regrets chez ses nombreux amis. Il était célibataire.

CARABINS EN LIESSE

Près de 150 étudiants en médecine s'embarquent ce matin pour Québec.

LA ST LUC

Un mot d'histoire sur la vie et les oeuvres du patron des disciples d'Esculape.

JOYEUX DEPART

Les étudiants en médecine se sont réveillés joyeux, ce matin, et pas un n'était en retard au départ du convoi spécial de la gare Viger, convoi qui va les transporter à Québec.

Nos carabins, au nombre de 150, entendent fêter de joyeuse façon leur patron saint Luc; ils passeront la journée dans la vieille cité de Champlain, visiteront leurs amis de Laval de Québec, et nous reviendront demain matin à 6 heures.

Il est nécessaire, en cette occasion, de dire quelques mots sur le grand saint que les étudiants en médecine fêtent aujourd'hui.

Antioche fut la patrie de saint Luc. L'histoire nous apprend peu de chose des premières années de cet évangéliste qui fut le disciple de saint Paul. Qu'était-il avant sa conversion? Suivait-il les superstitions de l'idolâtrie ou les observances de la loi mosaïque ? Quelques Pères Grecs croient qu'il était Israélite. D'autres le disent grec.

Doué d'une intelligence élevée, il se livra d'abord avec ardeur à l'étude des arts libéraux. Après avoir fait de la peinture et de la médecine, il suivit avec succès des leçons de rhétorique et de philosophie.

C'était alors le temps où Jésus-Christ, le Sauveur du monde, quittant sa paisible retraite de Nazareth, accomplissait les oeuvres de son Père. Le bruit se répandit qu'un homme extraordinaire avait paru dans la Judée, parcourant les villes et les bourgades, prêchant une doctrine nouvelle, annon-

L'évangéliste saint Luc, d'après la fresque peinte au Vatican, par Nicolas Consoni, sous le régime de Pie IX.

çant un royaume nouveau, et confirmant la véracité de ses paroles par des miracles.

Luc fut frappé des récits merveilleux qu'il entendait, il voulut voir cet homme qui se disait le Fils de Dieu, descendu du ciel sur la terre pour racheter le genre humain. Il le vit, et il crut en lui. L'ayant un jour entendu dire : "Que celui qui veut être mon disciple quitte tout et me suive," Luc quitta tout, sa patrie, sa famille, les arts qu'il aimait, l'avenir brillant qui s'ouvrait devant lui, et suivit Jésus.

Luc se mit à la suite de Jésus, devint un de ses plus zélés disciples, et le suivit pas à pas dans ses courses apostoliques.

Après l'Ascension du Sauveur, le saint évangéliste revint au Cénacle où il reçut les dons de l'Esprit-Saint. Ce fut alors qu'embrasé du feu divin, il partit pour Antioche sa patrie, où il convertit un grand nombre d'idolâtres à la foi chrétienne. A quelque temps de là, eut lieu la conversion de saint Paul sur le chemin de Damas. Luc le choisit pour son maître, et se joignit à lui pour l'aider dans ses grands travaux. Il ne quitta plus désormais le grand apôtre. Il l'accompagna dans tous les voyages qu'il entreprit, supporta patiemment les fatigues, les souffrances, les persécutions.

Ce fut alors que Luc vit la nécessité qu'il y avait d'écrire son Evangile. Au milieu des histoires fabuleuses des faux prophètes sur la personne et les actes de Jésus-Christ, il était nécessaire de faire resplendir la vérité. C'est ce que firent saint Mathieu, saint Marc et saint Luc.

L'évangile de saint Luc est remarquable par la profondeur des pensées et des mystères qui y sont contenus. La simplicité, la netteté, l'élégance du langage, dénotent chez le saint évangéliste un esprit cultivé et une âme vertueuse. Selon la croyance la plus répandue, saint Luc aurait écrit son Evangile en l'an 53, pendant que saint Paul prêchait en Achaïe.

Lorsque saint Paul fut conduit du fond de l'Asie au tribunal de Néron, saint Luc le suivit, vint l'aider et partager ses fers.

Ce fut là que saint Luc écrivit les Actes des Apôtres, où il résuma en quelques paroles les merveilles dont le Seigneur entoura son église naissante, et les actes de ses premiers pasteurs. Outre les Actes des Apôtres, saint Luc traduisit en grec l'Epître de saint Paul aux Hébreux.

Bon peintre, il fit plusieurs portraits de la Vierge Marie. L'un de ces portraits est vénéré encore de nos jours dans l'église de Sainte-Marie Majeur à Rome.

Après le martyr de saint Paul, saint Luc continua de prêcher l'Evangile en Italie, dans les Gaules, la Dalmatie, la Macédoine qu'il parcourait en convertissant et baptisant les idolâtres.

L'histoire passe sous silence les dernières années de sa vie. L'Evangéliste saint Luc a toujours été invoqué comme patron des peintres et des médecins.

Telle fut la vie de Luc, le grand évangéliste que nos étudiants fêtent aujourd'hui avec des cris de joie.

La température est superbe, les coeurs excités par la fraîcheur de cette dernière et nous souhaitons aux médecins de l'avenir bon voyage et grand plaisir.

Un curieux accident s'est produit sur la rue Notre-Dame, vers 8 heures 30 minutes ce matin. Un tramway allant de l'ouest à l'est, quitta subitement la voie et alla s'enfoncer dans l'atelier de M. M. Germain et Cie, 330 rue Notre-Dame, en causant à la propriété, des dégâts assez considérables. Les voyageurs en ont été quittes pour une légère panique ; personne, heureusement, n'a été blessé.

MEURTRE ET SUICIDE

Un Russe, nouvellement arrivé en Amérique, fuyant la loi militaire de son pays.

TUE SA FEMME

Et se loge une balle dans la tempe —Une scène poignante se produit entre les deux moribonds.

IMPENETRABLE MYSTERE

Par dépêche spéciale à LA PRESSE

New-York, 31 — La police cherche vainement à expliquer les raisons d'un double crime qui vient d'être commis dans le parc Stuyvesant. Un homme a tué une femme et s'est ensuite brûlé la cervelle avant qu'il ait été possible de prévenir la réalisation de son funeste dessein. On ignore encore la cause du drame, car l'assassin, qui est à l'agonie, a refusé de dire pourquoi il avait tué sa jeune femme.

Hier après-midi, une foule nombreuse faisait un bout de promenade au parc Stuyvesant. En passant dans une allée, du côté nord, les promeneurs avaient remarqué une jeune couple qui causait tranquillement sur un banc, et dont l'apparence accusait une grande joie. En effet, leurs sourires et leurs tendres regards manifestaient ouvertement le bonheur intime qu'ils ressentaient.

Ces deux heureux étaient un fileur russe et sa femme. Maurice Sacks, arrivé il y a quelques mois en Amérique, n'avait pas tardé à trouver un emploi dans les usines de la Nouvelle-Angleterre, et, lorsqu'il avait eu assez d'argent, avait fait venir sa femme ici pour partager sa joie de vivre en liberté, sur la terre d'Amérique, loin du danger constant de la conscription. Sa femme était arrivée jeudi dernier seulement, et, avant de retourner à la filature, Sacks avait voulu lui faire un peu visiter la métropole américaine.

La promenade au parc Stuyvesant, l'une des premières étapes de l'intéressante visite, devait aussi en marquer la fin sanglante.

Les passants se faisaient de plus en plus rares dans le parc, et donnaient encore, avant de quitter ses floraisons odorantes, un dernier regard au jeune couple qui continuait sa gracieuse conversation. On crut remarquer cependant que l'homme paraissait affecté. Un voile de tristesse remplaça soudain le rayonnement de sa figure, et il passa sa main sur son front comme pour en chasser une pensée obsédante qui lui faisait mal. Il se redressa tout à coup, brandissant un revolver de gros calibre et prenant sa femme par le cou, il l'attira à lui et déchargea successivement trois chambres de l'arme fatale. La victime de cet attentat inexplicable s'affaissa sur le sable de l'allée, dans une mare de sang, la tête fracassée. Sacks contempla un moment le corps inanimé de la malheureuse et, comme affolé par toute l'horreur du crime qu'il venait de commettre, il dirigea le canon de son revolver sur sa tempe et lâcha la détente. Une quatrième détonation déchira le silence. Le Russe chancela, fit quelques pas et alla tomber à douze pieds de sa femme.

Une scène inoubliable se produisit alors. L'assassinée, que l'on avait cru morte, se releva sur ses mains et se traîna jusque sur le corps de son mari, s'y laissant tomber en entourant la tête du suicidé de ses bras sanglants. Comme s'il eut encore senti battre le coeur de sa victime près du sien, Sacks referma lentement et péniblement ses bras sur sa femme, tenant toujours dans sa main droite l'arme homicide qui fumait encore.

La scène terrible qui venait de se dérouler avait été de courte durée. Un attroupement s'était déjà formé autour des deux blessés. Les policiers arrivèrent et voulurent dégager les deux malheureux, mais Sacks eut encore la force de presser ses lèvres sur le front de sa femme.

Les deux blessés furent transportés à l'hôpital Bellevue, sans connaissance. Sacks se réveilla de son long évanouissement sitôt que les chirurgiens eurent sondé la blessure terrible qu'il avait à la tête, et il demanda du poison pour terminer sa douloureuse agonie.

Le chef McCluskey, de la sûreté, croit qu'il y a sous ce drame, tout un roman de jalousie que peut-être un mot imprudent de la jeune femme aurait fait revivre. A la dernière minute, la victime de l'assassinat et le suicidé sont dans un état comateux et l'on désespère de les sauver.

Sacks avait quitté la Russie pour ne pas être obligé de suivre les régiments du Tsar en Mandchourie.

UNE MAIN CRIMINELLE

A la suite d'un incendie qui détruit les propriétés d'un cultivateur de St Barnabé, un personnage de cette paroisse va être emprisonné.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

St Hyacinthe, Qué., 31 — Un incendie qui a presque ruiné un de nos braves cultivateurs de la paroisse de Saint-Barnabé, a éclaté dans la nuit de vendredi à samedi. Cet incendie a été allumé par une main criminelle. On soupçonne un certain individu, qui sera tout probablement arrêté ces jours-ci.

Le feu a consumé tous les bâtiments de M. Gaudet, sa récolte entière, ses machines agricoles et tout son troupeau de bestiaux. On estime les dommages à plusieurs milliers de dollars.

STATISTIQUES INTERESSANTES

Le 31ième rapport annuel de l'officier de santé sur l'état sanitaire de Montréal pour l'année 1903.

Le Dr Louis Laberge, l'officier de santé de la ville de Montréal, vient de livrer à la publicité le 31ième rapport annuel sur l'état sanitaire de Montréal pour l'année se terminant au 31 décembre 1903.

Ce rapport constate que le taux de la mortalité a été de 20,21 par 1,000 personnes, tandis que la natalité est de 32,10 par 1,000 personnes.

La proportion des mariages a été de 19,6 pour 1,000 personnes, soit une moyenne de 2,01 pour 1,000 sur 1901.

La semaine prochaine, aux dates suivantes: 7, 8, 9, 10, des banquets de charité seront l'événement en vogue dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste. Ces fêtes de charité auxquelles tous les citoyens sont invités auront lieu dans la salle du collège. Les recettes seront consacrées à l'embellissement de l'église et au soutien de l'Hospice.

L'ENTREE SERA LIBRE

Tout le monde aura l'occasion d'assister à la magnifique soirée du Parc Sohmer,

JEUDI SOIR PROCHAIN

Un Programme Alléchant

En réponse à de nombreuses demandes d'informations nous devons annoncer que l'entrée sera absolument libre (gratuite) jeudi soir au Parc Sohmer, afin de permettre à tous le monde indistinctement de venir recevoir les rapports complets des élections fédérales. Les autorités du Parc Sohmer ont décidé de faire chauffer la salle afin que tout le public, dames comme messieurs, soit parfaitement à l'aise.

Ce sera certainement une soirée inoubliable. LA PRESSE a pris toutes ses mesures pour donner les rapports électoraux avant toute autre organisation. Les deux compagnies de télégraphe, celle du Pacifique et celle du Great North Western, sans parler du télégraphe sans fil, ont été retenues pour satisfaire le plus promptement possible et le plus efficacement la légitime curiosité du public montréalais et des environs. Ces rapports seront projetés par une puissante lanterne magique sur un magnifique écran lumineux de 900 pieds carrés. Cet écran reproduira une des plus magnifiques galeries de photographies de nos hommes publics ainsi que de tous les personnages qui ont été mêlés à la politique durant ces dernières années. En plus, défileront devant les yeux de l'auditoire tous les plus charmants paysages de notre beau Canada. Pour varier, sans l'interrompre, la réception des dépêches télégraphiques, une fanfare magnifique, celle de la cité, composée de 35 musiciens, ainsi qu'un choeur de chant puissant, celui de l'Immaculée Conception, composé de 40 membres, sous la direction de M. l'échevin Hébert, exécutera un programme varié d'airs et de chants nationaux. entre autres: "O Carillon," "O Canada, Terre de nos Aieux," "O Canada, mon pays mes amours," "En roulant ma boule," "Vive la Canadienne," "A la Claire Fontaine," "A Saint-Malo," "Nous sommes enfants de la France," "Chanson Duvernay," etc.

M. Mendoza Langlois, le baryton favori de tout Montréal, entonnera deux strophes de "O Carillon."

Nous prenons occasion pour avertir le choeur de chant ainsi que le corps de musique, qu'il y aura répétition générale à la salle Beaudry, après les vêpres, demain soir, jour de la Toussaint.

Prière à tous les membres du choeur de chant de l'Immaculée Conception et du choeur de musique de la cité, de se rendre sans faute à la salle Beaudry, 26a Bréboeuf.

Comme nous l'avons dit, la spacieuse galerie du Parc Sohmer sera réservée aux annonceurs de LA PRESSE ainsi qu'à leurs familles, qui se seront pourvus d'avance de billets d'entrée.

Nous le répétons, l'entrée sera absolument libre; il n'en coûtera rien pour assister à cette magnifique soirée.

Ce sera avant tout une soirée patriotique et nationale.

LES DEUX CONSTABLES

AUX PRISES DEMAIN SOIR A L'ORPHEUM THEATRE.

LE CANADIEN

L'IRLANDAIS

SCENE DISGRACIEUSE

Le carré Viger n'a jamais été connu, depuis longue date du moins, pour un endroit "select" et notre patriote Chenier, sur son piédestal, immobile, a dû quelquefois frémir de dégoût à la vue des scènes plus ou moins repoussantes qui se déroulaient sous ses yeux.

Ce matin, vers 10¼ heures, un ivrogne débraillé, à la tête de brute, titubait, roulait et tanguait de la belle façon dans le jardin Viger. Le pauvre diable était désemparé et il allait perdre l'équilibre, lorsque il eut une idée géniale, il mit le cap sur la barrière qui entoure le bassin et après avoir lutté contre une forte houle, il finit par atterrir à la fameuse barrière sur laquelle il jeta ses deux ancres d'un air satisfait.

Malheureusement, le pauvre disciple de Bacchus n'était pas au bout de ses peines. Quant un navire entre au port, il n'a rien de plus pressé que de décharger sa cargaison ; notre pochard dut en faire autant, et, avec des hoquets formidables, des contorsions à n'en plus finir, le brave homem se mit à vider ses cales pleines de whisky. Un grand nombre de personnes ont assisté, avec un intérêt surprenant, au déchargement du malheureux désemparé qui semblait avoir les plus grandes difficultés à rendre sa cargaison générale.

Voilà une scène disgracieuse au plus haut point, qui amuse les badauds et les pauvres d'esprits, mais qui ne devrait jamais se dérouler dans un lieu comme le jardin Viger.

NOYE INCONNU

Samedi après-midi, en se promenant le long de la berge du lac de la Fourche, messieurs Ernest Latour, chef de train à l'emploi du C. P. R., et Gustave Foley, mécanicien de la même compagnie, aperçurent un cadavre qui flottait sur l'eau.

Ils coururent chercher un grappin et tirèrent sur la rive les restes d'un homme rendu méconnaissable par la décomposition des chairs. Cependant on a pu observer qu'il portait une chemise et un pantalon de couleur grise ; ses pieds étaient chaussés de fines bottines.

D'après l'état du corps, MM. Latour et Foley ont préjugé que cet inconnu a dû se noyer il y a deux mois au moins.

Le coroner du district a été notifié de la découverte, et du point exact où elle a été faite ; entre la montagne de Sauvage et Sainte-Agathe.

Il y aura enquête aujourd'hui.

SUR LES BORDS DE LA SHAKHE

Des combats sanglants ont eu lieu depuis trois jours au sud de Moukden.

LA GRANDE BATAILLE

Un engagement général va décider incessamment qui restera maitre en Mandchourie --- A Port Arthur.

Moukden, 30 — L'attaque de la montagne du Temple Boudhiste, par les Japonais, a été suivie d'un violent combat. L'artillerie japonaise ouvrit, de bonne heure le matin du 27, un feu nourri sur les positions russes ; bientôt les tranchées devinrent intenables; obus et shrapnels balayaient tout, démolissaient tous les abris. Le bataillon qui, avec deux canons à tir rapide, défendait la montagne, fut écrasé sous le nombre, mais les survivants parvinrent à sauver leur artillerie.

L'attaque de l'infanterie, sous la protection de l'artillerie, fut faite vigoureusement et en rangs serrés.

A L'ARME BLANCHE

Il y eut, dans les tranchées, un combat à l'arme blanche des plus désespérés ; les Russes firent une autre attaque fort brillante à la baïonnette. Finalement, les Japonais atteignirent les hauteurs, mais il ne purent s'y maintenir, sous le feu bien dirigé des artilleurs russes.

Il y a eu toute une série d'escarmouches sur tout le front des armées ; mais les armées belligérantes, constamment en contact, restent à peu près dans les mêmes positions ; on peut s'attendre à un engagement général d'un moment à l'autre. Les tranchées ne sont éloignées les unes des autres que de 400 verges. Un petit cours d'eau sépare les combattants. De consentement mutuel, les Russes et les Japonais n'inquiètent pas les porteurs d'eau, qui vont puiser leurs approvisionnements dans le ruisseau.

SUCCES PARTAGES

Plusieurs positions ont été prises et perdues plusieurs fois.

On rapporte que dans un village qui avait été pris et perdu à maintes reprises, par les Russes et les Japonais, le capitaine Polkanoff, étant forcé d'abandonner ses positions, laissa une note dans la hutte où il avait passé la nuit, et dans laquelle il disait qu'il aimerait beaucoup connaître le nom de l'officier japonais qui avait l'habitude d'habiter la hutte, en son absence. Quelques heures après, Polkanoff reprit le village, chassant les Japonais. Il se rendit dans sa hutte et trouva, écrit en langue russe irréprochable, le billet suivant : "Je suis le capitaine Yamata. Je serais très heureux de faire la connaissance du capitaine Polkanoff".

LES ECLAIREURS

Les Russes ne laissent aucun répit aux Japonais, qu'ils harcèlent principalement pendant la nuit. La nuit dernière, les éclaireurs lancèrent des grenades dans les tranchées japonaises, semant la confusion et l'épouvante dans les rangs ennemis. Les éclaireurs russes ont découvert que les Japonais montent de nombreuses batteries sur le front ; les canons ainsi installés avaient été jusqu'à présent parfaitement masqués.

RAPPORT DE KOUROPATKINE

Saint-Pétersbourg, 31 — Le général Kouropatkine télégraphie ce qui suit, le 29 octobre :

"Je n'ai reçu aujourd'hui aucune dépêche annonçant des rencontres avec l'ennemi.

"Pendant une reconnaissance faite par la cavalerie hier, nous avons, après un combat d'infanterie appuyée par l'artillerie, occupé le village de Chiantsanhenan. L'ennemi s'est retiré de Sindia.

"Le 28 octobre, nos chasseurs ont conservé un village situé à un kilomètre à l'ouest de Chandian, malgré un violent bombardement des Japonais. Nos pertes ont été insignifiantes".

Le général Kouropatkine relate aussi d'autres combats d'avant-postes, y compris la réoccupation par les Russes du village de Tynsin, à une courte distance au sud de Tuidziatung, d'où ils avaient été délogés antérieurement par les Japonais qui ont incendié le village.

LA TROISIEME ATTAQUE

Tché-Fou, 31 — On apprend de source digne de foi que la troisième attaque générale sur Port-Arthur a commencé le 24 octobre.

Le 26 octobre, les obus japonais ont mis le feu au seul magasin de poudre sans fumée à Port-Arthur. Le feu a éclaté à différents endroits dans la ville.

Le même jour, les Japonais ont capturé des tranchées sur le versant de la montagne Richlung, ainsi qu'une position fortifiée protégeant la forteresse. Les Japonais sont très satisfaits des progrès du siège.

Un régiment d'infanterie russe, musique en tête, repousse l'attaque des Japonais pendant la bataille de Liao Yang, le 25 août dernier.

Ce dernier, tracé sur le vif, dénote un des nombreux épisodes de cette canglante journée. Il montre que des musiciens militaires ne servent pas seulement aux parades et aux récréations des troupes, mais qu'ils ont aussi la mission d'entraîner les combattants en jouant des airs allègres. Tous les grands généraux ont employé les musiciens dans leurs grands élans, dans leurs suprêmes efforts. Et il ne faut pas croire que ces hommes ne font pas preuve d'un grand courage en participant ainsi, désarmés, à une bataille dont le succès peut dépendre de la martialité qu'ils communiquent aux soldats.

Le petit tambour Bara, qui n'avait pas quinze ans, s'est immortalisé en battant la charge en Vendée et en trouvant la mort dans l'accomplissement de son héroïque devoir.

Le Rhumatisme

est une maladie organique. Elle se manifeste par des douleurs et affections locales—l'inflammation des articulations et la raideur des muscles, — mais elle ne saurait être guérie par des applications locales. Elle demande un traitement organique agissant sur le sang, et le meilleur à suivre est celui du célèbre remède,

Hood's Sarsaparilla

qui a radicalement guéri des milliers de cas.

Pour témoignages de guérisons remarquables, demandez le livre No 7 Traitant de Rhumatisme,

315) wB **C. I. Hood Co, Lowell, Mass**

DECOUVERTE D'UN GRAND TRESOR A QUEBEC

Dont la Société Bienfaisante et Mutuelle des Femmes est la seule propriétaire, où le sexe féminin peut aller sans crainte puiser la santé à pleines mains et être assuré du succès dans les démarches qu'il pourrait faire dans ce but, quelles que soient, la gravité et la durée de ses cas. Donc, que celles qui souffrent de leucorrhée, descente d'organes, tumeur utérine, ou ovarienne, cancer, périodes douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes, ou suppression, lacération, chaleurs, maux de tête, douleurs de côtés, amaigrissement, sensation de pesanteur intolérable, prostration nerveuse, étourdissements, froid aux mains et aux pieds, perte d'appétit, difficulté à uriner, constipation, mal dans le dos et dans les hanches, hémorroïdes, faiblesse générale sans cause apparente, découragement, mélancolie, taches sur la figure, yeux cernés, etc., etc., soient convaincus de la guérison d'une manière radicale et permanente de tous ces troubles et symptômes annonçant un déplacement ou inflammation certains d'organes génitaux, ou s'adressant à Mme Gaspard Dion, gérante générale de la Société Bienfaisante et Mutuelle des Femmes, 694, 696 Saint-Valier, Saint-Sauveur, Québec., Can., ou P. O. Boite 1, Saint-Sauveur, Qué., Can. 287-n

—Dr J. J. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell Main, 2818. 35—n

LE "MOIS DES MORTS"

Cérémonies religieuses dans nos églises le jour de la Toussaint—Le glas funèbre.

Novembre commence demain. C'est le "mois des morts" pour les catholiques. Le ciel, durant ce mois, semble se draper d'un manteau de deuil. Ses jours sont sombres, pluvieux, tristes.

Novembre, dans nos campagnes, est le mois des défrichements, des charrois, des drainages et des réparations aux chemins. Il est urgent, durant ce mois, d'exercer une surveillance spéciale sur les silos et les caves, où l'on a déposé des racines le mois précédent ; il faut s'assurer si l'opération a été bien conduite.

L'Eglise catholique commence le mois de novembre en célébrant la fête de la Toussaint.

Demain, dans toutes les églises catholiques, de grandes cérémonies religieuses seront célébrées. L'établissement de cette fête dans l'Eglise romaine a son origine dans la dédicace que fit, en 607, le pape Boniface IV, de l'église du Panthéon, à Rome. L'ancien temple païen fut dédié à la Vierge et à tous les martyrs et prit le nom de Notre-Dame des martyrs. Vers l'an 731, le pape Grégoire III érigea une chapelle en l'honneur de tous les saints, dans l'église de Saint-Pierre de Rome ; depuis ce temps, la Toussaint ou fête de tous les saints a toujours été célébrée à Rome. En France, cette fête s'introduisit en 837, sous le règne de Louis le Débonnaire, à l'occasion du voyage de Grégoire IV dans ce pays. Elle fut bientôt adoptée par toutes les provinces et ensuite par le monde catholique.

L'Eglise grecque célébrait cette fête dès le IVe siècle.

Pour donner une plus grande solennité à la fête, le Pape Pie V a refait presque entièrement l'office du jour qui contient quelques morceaux remarquables, tels que l'oraison, "Oratio de spiritu sancto" et l'hymne : "Palcare Christe servulis".

Demain, toutes les cloches des églises se mettront en branle à toutes les heures de l'après-midi et de la soirée pour sonner le glas des morts, dont, le 2 novembre, a lieu la commémoration. Dans nos campagnes, on conserve encore la pieuse légende qui veut que le soir de la Toussaint, les morts quittent leurs tombeaux pour venir parmi les vivants, s'asseoir aux foyers de parents et d'amis dont la mort les a séparés.

Dans le silence des heures de la soirée, le glas funèbre des cloches produit une certaine impression. On évoque le souvenir des disparus. Tout est lugubre durant cette soirée, et instinctivement les vers du poète Crémazie surgissent à l'esprit :

"Tristes, pleurantes ombres,
Oui dans les forêts sombres,
Montrez vos blancs manteaux
Et jetez cette plainte
Qu'on écoute avec crainte
Gémir dans les roseaux".

Entre la Toussaint et Noël, il ne peut trop pleuvoir ni venter. Ce proverbe veut dire que les pluies et les vents de cette saison sont utiles aux récoltes futures.

Dans nos villes, le soir de la Toussaint amène chez nos compatriotes de croyance étrangère, des mascarades. On se promène, le visage couvert d'un masque et souvent les plus hardis usant de divers trucs se glissent en tapinois autour des domiciles pour y effrayer les habitants.

La commémoration des morts, plus connue sous le nom de Jour des Morts, placée à une époque de l'année où la nature se dépouille de ses derniers ornements et semble prendre le deuil, a inspiré à plus d'un écrivain des pages pleines d'une mélancolie poétique. Que de fois ne s'est-on pas plu à décrire la célébration de cette fête dans nos campagnes, surtout cette procession du pasteur et des fidèles au cimetière. Ce qui fera vivre longtemps cette pratique de l'Eglise, c'est le sentiment à la fois naturel et généreux du souvenir des morts.

Mercredi, un service solennel sera chanté dans toutes les églises catholiques, chapelles ou communautés religieuses. Ce jour n'étant pas un jour férié, les ateliers et bureaux sont ouverts. Le pèlerinage au cimetière ne peut avoir lieu, et on l'a remis à dimanche le 6. Les fidèles avec le clergé iront prier, dimanche, à trois heures de l'après-midi sur les tombes.

Mgr Raciot, V.G., présidera la cérémonie, pendant laquelle M. l'abbé Anatole Martin, vicaire à la Cathédrale, prononcera l'allocution en français, et M. l'abbé P. J. Brady, curé de Notre-Dame du Bon Conseil, le sermon anglais.

Un choeur exécutera le chant du "Libera," et la grande démonstration religieuse se terminera par le chemin de la croix.

POURQUOI SOUFFRIR D'APPENDICITE?

Pourquoi l'appendicite est-elle si commune de nos jours ?

Parce que nous avons contracté l'habitude de manger trop vite.

Le Dr Curtis, un spécialiste pour cette maladie, dit : "L'appendicite suit souvent un repas pris trop à la hâte, ou surtout un repas trop copieux et indigeste".

Après avoir suivi négligemment une habitude insensée, vous pouvez vous prémunir contre tous les dangers qui peuvent en résulter, en prenant les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie.

C'est un fait scientifique admis de tous que si vous tenez votre appareil digestif en bon état vous ne contracterez jamais cette maladie dangereuse, qui nécessite au moins une opération affaiblissante, sans compter les longues semaines que vous passez au lit et les notes élevées du médecin et du chirurgien.

Tenez votre appendice en bon état en faisant usage des Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, toutes les fois que vous mangez à l'excès, et au moindre signe de maux d'estomac et d'intestins, car autrement, cette maladie grave pourrait vous attaquer à l'heure où vous y attendrez le moins.

Le pouvoir curatif de cet excellent remède ne tarde pas à produire un effet doux et calmant sur la partie enflammée du canal digestif.

Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie tonifient toutes ces parties jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement saines et qu'elles fonctionnent convenablement.

Elles enlèvent aussi toutes les causes de l'irritation, de l'inflammation ou de l'indigestion, en aidant à dissoudre, à digérer et à assimiler, ou en utilisant toute la nourriture placée dans les coins qui entourent votre appareil digestif, où elle fermente, pourrit et fige, tout comme des déchets dans un évier malpropre.

Par ces moyens naturels et parfaitement simples, les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie guérissent tous ceux atteints de dyspepsie d'une gravité quelconque.

Elles sont efficaces et recommandables. Elles ne manquent jamais de soulager et de guérir promptement et radicalement.

Prenez-les, et vous n'aurez rien à craindre au sujet de votre appendice vermiforme. wl

Pas besoin de TIRE-BOUCHONS

Apollinaris

"LA REINE DES EAUX DE TABLE"

avec "CROWN CAPS" peut être ouverte sans effort et sans renverser le contenu.

Ouvreurs dans chaque caisse.

SANTAL CAPSULES MIDY

INOFFENSIF, d'une Pureté Absolue Guérit en 48 Heures les Maladies qui exigeaient autrefois des remaines le traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats, etc.

PRIX $1.00

Agents 159—1n k LYMAN, SONS & CO., Montréal.

Des milliers de

FEMMES

se servent de

Zutoo

Avant de prendre Zutoo beaucoup doutent de notre assertion qu'il guérira tous les maux de tête, bilieux, nerveux ou autres, en 20 minutes, qu'il guérira un rhume dans une nuit et qu'il arrêtera les douleurs périodiques des femmes. Il y en a encore plus qui doutent de notre affirmation qu'il ne laisse pas de mauvais effets après lui, comme les autres drogues. Elles ne doutent plus de ces deux choses maintenant. Au contraire, elles ne jurent que par Zutoo. Une dose les a converties, une dose vous convertira. Une femme qui en prend une fois, en fait usage ensuite d'une manière permanente.

25c chez les marchands ou franco par la poste.

B. N. ROBINSON & CO., Coaticook, Qué. k

LES JUIFS A MONTREAL

Le rapport annuel de l'Institut du Baron de Hirsch, constate que la population juive se chiffre maintenant à 20,000.

D'après le rapport annuel de la Baron de Hirsch Institute and Hebrew Benevolent Society, la population Juive de Montréal, est d'environ 20,000, à l'heure actuelle.

Il y a 15 ans, quand le baron de Hirsch fit son premier don destiné à assister les immigrants Juifs, à leur arrivée au Canada, il n'y avait que 2,000 Juifs à Montréal.

La 41ème assemblée de l'Institut du baron de Hirsch a eu lieu hier, sous la présidence de M. P. A. Ansell. Etaient aussi présents : le vice-président A. Goldstein, le trésorier J. Rubenstein ; les syndics L. Holstein, S. Fischel, Louis Margolese et H. Kellert ; S. L. Herman, secrétaire ; Max Goldstein, C. R., le principal W. H. Baker, Dr Lightstone, MM. M. Markus, L. Cohen, H. Rutenburg, M. Hirsch, J. Hirsch, J. Sherman, etc.

Le président a présenté le 41ième rapport annuel, et dans le cours de ses remarques, il a fait allusion au grand nombre de femmes et d'enfants, qui sont abandonnés à la charité de la société, par suite de la désertion des maris.

Il a condamné énergiquement le système de l'octroi de divorces illégaux, par des personnes irresponsables, qui ne font que passer par la ville.

Les remarques du président ont été endossées par le vice-président et les autres officiers, qui ont tour à tour pris la parole.

M. Taplitzsky a vertement condamné la conduite de certains rabbins, qui marient les gens, sans faire d'enquête afin de découvrir s'ils ne sont pas déjà mariés.

M. S. Roman, a offert un terrain d'une superficie de 16,000 pieds, pour servir de cimetière ou pour toutes autres fins.

Le rabbin Kornfield, du temple Emmanuel, et le rabbin Hirsch Cohen, le chapelain Juif de la prison de Montréal, ont été élus membres honoraires.

Durant l'année écoulée, 3,967 immigrants se sont adressés à la société pour obtenir des secours. De ce nombre, on estime que 2,606 se sont établis à Montréal, 818 sont allés s'établir dans d'autres centres canadiens, 533 aux Etats-Unis et 10 sont retournés en Europe.

La société a dépensé $8,846, en secours de toutes sortes.

On a fait remarquer que l'appel des réserves sous les armes, en Russie, aura pour effet de faire augmenter l'immigration en Canada.

Le rapport du trésorier constate que les recettes ont été de $13,597.44 et la balance en mains est de $984.11.

TROUVE NOYE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 31 — Le coroner Jolicoeur est allé tenir une enquête aujourd'hui à la rivière Chaudière, sur le cadavre de M. Odilon Filion, trouvé noyé.

L'homme dont l'intellect est bien réglé réussit dans la vie. Pour bien régler vos actions, il vous faut une de nos montres bien réglées. Nous en avons de toutes sortes, des meilleures, et les garantissons toutes. Cochenthaler, bijoutier en diamants, 149 rue Saint-Jacques. r

UNE TERRIBLE EXPLOSION

Elle survient dans une mine du Colorado—On ne connait ni le nombre ni les noms des morts.

Trinidad, Col., 30. — Le nombre des mineurs, tués par l'explosion de Tercio, hier, n'est pas encore connu. Les autorités de la "Rocky Mountain Coal and Iron Co." déclarent qu'en autant qu'ils en connaissent, il n'y avait que 21 hommes dans la mine au moment de l'explosion. Des mineurs employés dans le même camp disent qu'il y en avait entre 20 et 60 dans la mine. Le nombre des morts n'est pas connu et ne le sera qu'après une minutieuse exploration de la mine. Les hommes employés étaient tous des étrangers arrivés depuis peu et dont les noms sont inconnus.

On a sorti trois corps hier soir, mais ils étaient en bouillie et on n'a pu les reconnaître.

UN ELEVATEUR S'EFFONDRE

Edifice et grain roulent dans l'eau.

Buffalo, N. Y., 31. — Pour des causes mal définies, l'élévateur "Ontario" s'est effondré, hier après-midi, et est tombé dans l'eau, à la coulée Evans. L'élévateur contenait environ 370,000 minots d'orge, dont une grande partie est au fond de l'eau. Les pertes sur le grain et l'édifice sont évaluées à $350,000.

Charles Bartholomay, 62 ans, surintendant de l'élévateur, a été grièvement blessé.

L'"Ontario" a été construit il y a quinze ans, et a fonctionné pendant toute cette saison-ci. On a donné différentes raisons pour expliquer l'effondrement, mais la plus plausible est celle-ci : les fondations du côté du bord de l'eau étaient trop faibles. C'est un fait connu que le terrain sur lequel était construit l'élévateur, contenait beaucoup de sable, et l'on croit que l'eau a miné le terrain en s'infiltrant à travers ce sable.

SEMINAIRE DE STE THERESE

La célébration de la fête patronale, la Saint-Charles-Borromée, est fixée au 15 novembre prochain. Elle sera présidée par Son Excellence le délégué apostolique. Le personnel du séminaire invite cordialement tous les anciens élèves, prêtres et laïques. Le banquet aura lieu à midi précis, la séance à 2 heures.

L. A. JASMIN,
31,10 Ptre, Sup.

REGLEMENTS des HOMESTEADS DANS LE NORD-OUEST CANADIEN

TOUTES sections, nombre pair, des Terres du Dominion, du Manitoba ou des Territoires du Nord-Ouest, excepté 8 et 26 qui n'ont pas été concédées ou réservées pour servir de réserves forestières aux colons ou autre fin, peuvent être concédées à toute personne étant le seul chef d'une famille, ou à tout homme ayant plus de 18 ans, jusqu'à l'étendue de ¼ de section—contenant usuellement 160 acres.

ENREGISTREMENT

L'enregistrement peut être fait personnellement au bureau local des terres pour le district où le lot à prendre est situé, ou si le concessionnaire le désire, il peut, sur application au ministre de l'Intérieur, Ottawa, ou au commissaire d'immigration, Winnipeg, ou à l'agent local pour le district où le terrain est situé, il peut recevoir autorité pour quelqu'un de faire l'enregistrement pour lui. Des honoraires de $10 sont chargés pour l'enregistrement des concessions.

DEVOIRS DES HOMESTEADS

Un colon qui a été gratifié d'un enregistrement pour un lot, est requis par les dispositions de l'Acte des Terres du Dominion et ses amendements, de remplir les conditions annexées, sous l'un des plans suivants :

1. Au moins 6 mois de résidence et de culture de la terre, chaque année, durant le terme de trois ans.

2. Si le père — ou la mère, si le père est mort,—de toute personne qui est éligible pour faire un enregistrement d'homestead, d'après les prévisions de cet Acte, réside sur une ferme depuis le voisinage de la terre enregistrée pour telle personne, comme homestead, les conditions de cet Acte quant à la résidence préalable pour obtenir une patente peuvent être satisfaites par une personne résidant avec le père ou la mère.

3. Si un colon a obtenu une patente pour son homestead, ou un certificat pour l'émission de telle patente, contresignée dans la manière prescrite par cet acte et a obtenu un enregistrement pour un second homestead, les conditions de cet Acte quant à la résidence préalable pour obtenir une patente, peuvent être satisfaites par la résidence sur le premier homestead, si le second homestead est dans le voisinage du premier.

4. Si le colon a sa résidence permanente sur une terre à ferme, qu'il possède dans le voisinage de son homestead, les conditions de cet Acte quant à la résidence peuvent être satisfaites par la résidence sur ladite ferme.

Le terme "voisinage" employé ci-dessus est employé pour indiquer le même canton ou le canton adjoint ou faisant coin.

Un colon qui profite des prévisions des causes — 2 — 3 — ou — 4 — doit cultiver 30 acres de son homestead ou substituer 20 têtes de bétail, avec des bâtiments pour leur accommodation, et avoir en outre 80 acres solidement clôturés.

Le privilège d'un second enregistrement est restreint par la loi aux seuls colons qui ont complètement rempli leurs devoirs sur leur premier homestead, le ou avant le 2 juin 1889.

Tout possesseur de homestead, qui manque de remplir les conditions de la loi des homesteads, est sujet à avoir son enregistrement cancellé et la terre peut être ouverte de nouveau à l'enregistrement.

APPLICATION POUR PATENTE

doit être faite à la fin des trois ans, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur d'homestead. Avant de faire application pour patente, le colon doit donner six mois d'avis en écrivant au commissaire des terres de la Couronne, à Ottawa, de son intention de le faire.

INFORMATION

Les immigrants nouvellement arrivés recevront au bureau d'immigration, à Winnipeg, ou à tout bureau des terres du Dominion, au Manitoba, ou dans les Territoires du Nord-Ouest, des informations sur les terres qui sont ouvertes à l'enregistrement, et de la part des officiers en charge, sans frais, les avis ou l'assistance pour leur procurer les terres qui leur conviendront. Complète information quant aux lois sur les terres, le bois, le charbon, les minéraux, aussi bien que des informations sur les terres du Dominion, sur la ceinture du chemin de fer, dans la Colombie Anglaise, peut être obtenue sur demande, auprès du secrétaire du Département de l'Intérieur, à Ottawa, ou du commissaire d'immigration, Winnipeg, Manitoba, ou auprès de tout agent des Terres du Dominion, au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest. En addition à l'octroi gratuit des terres, auquel les règlements ci-dessus établis se rapportent, des milliers d'acres des plus belles terres sont profitables pour loyer ou achat, de chemins de fer et autres corporations et compagnies dans l'ouest du Canada.

SYNOPSIS DES REGLEMENTS POUR LA DISPOSITION DES MINERAUX DES TERRES DE LA PUISSANCE, AU MANITOBA ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

CHARBON — Les terres à charbon peuvent être achetées à $10 l'acre pour le charbon mou et $20 pour l'anthracite. Pas plus de 320 acres peuvent être acquis par un individu ou une compagnie. Royauté au taux de 10 cents par tonne de 2,000 livres sur la production brute.

QUARTZ — Les personnes de 18 ans et au-dessus et les compagnies à fonds social détenant des certificats de mineurs libres, peuvent obtenir un enregistrement pour une location de mine.

Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement d'avance de $7.50 par an pour un individu, et de $50 à $100 par an pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant sur place des minéraux découverts peut établir un claim de 1,500 x 1,500 pieds.

Les honoraires d'enregistrement pour une mine par l'agent des Terres de la Puissance sont de $5.

Au moins $100 doivent être dépensées chaque année, sur la mine ou payées au receveur d'enregistrement du lieu. Quand $500 ont été dépensées ou payées, le propriétaire peut, après avoir fait faire un arpentage et rempli d'autres conditions, acheter la terre au prix de $1 par acre.

La patente pourvoit au paiement de la royauté des ventes n'excédant pas cinq pour cent.

Les placiers ont généralement 100 pieds carrés ; honoraire d'enregistrement, $5, renouvelable chaque année.

Un mineur libre peut obtenir deux baux pour draguer l'or de cinq milles, chacun pour un terme de 20 ans, renouvelables à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Le locataire aura une drague en opération dans les limites d'une saison, à partir de la date du bail, pour chaque 5 milles. Loyer, $10 par an pour chaque mille de la rivière louée. Royauté de deux et demi pour cent, collectée sur le rendement après qu'elle excède $10,000.

PETROLE — Toutes les terres non concédées de la Puissance au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest, sont ouvertes à la recherche du pétrole et le Ministre peut réserver pour un individu ou une compagnie, ayant des machines sur les terres à exploiter, une superficie de 640 acres. L'exploiteur vient-il à découvrir de l'huile en quantités payantes et à asseoir de façon satisfaisante cette découverte, une superficie ne dépassant pas 640 acres, comprenant le puits à pétrole et telle autre terre pouvant être déterminée, peut être vendue au découvreur au taux de $1 l'acre, sujet à une royauté à tel taux qu'il sera spécifié par un ordre en Conseil.

JAMES A. SMART,
156—n Député-Ministre de l'Intérieur.

Feuilleton de LA PRESSE

Au Fond du Gouffre

QUATRIEME PARTIE

61 Suite

Je suis donc à vos ordres pour procéder à la triste cérémonie!.... Mais je crains bien, et je ne puis vous le cacher, qu'elle n'aboutisse pas selon nos voeux... Il y a des mois que s'est produite la catastrophe où le condamné Langernac a trouvé la mort. Et il se pourrait que ses restes — excusez ces lugubres détails — fussent dans un état de décomposition assez avancé pour rendre la reconnaissance très difficile!

—On doit cependant connaître l'endroit exact de la sépulture! observa M. Leponcet.

—Sans doute... sans doute! fit M. Sidobran d'un air peu convaincu... Mais, il faut bien le dire, on n'y regarde pas de trop près pour les inhumations de forçats!...

Et, depuis le mois de mai, l'épidémie de fièvre a fait tant de victimes! Enfin, on fera l'impossible... Vous pouvez compter sur moi.

—Au plus tôt, n'est-ce pas, monsieur! dit, avec un geste suppliant, Mme Forgères.

—Oui, madame, dès demain, à la première heure.... Mais je ne suppose pas que vous veuillez être témoin...

—Je ne le permettrais pas ! déclara vivement M. Leponcet.

—Pourtant, mon ami...

—N'insistez pas, ma chère Cécile !... Je ne vous céderai pas sur ce point... J'ai le devoir de vous épargner l'horreur d'un tel spectacle, très inutile, du reste... Mais je comprends votre impatience de savoir, d'être informée. Pour que vous le soyez plus vite, nous ne rentrerons pas à bord du "Caméléon"... Il doit bien y avoir à Saint-Laurent quelque hôtel convenable ?

—D'hôtel proprement dit, il n'y en a pas, répondit M. Sidobran. Mais nous avons des auberges assez présentables. Une entre autres, dont le propriétaire est précisément un des anciens gardes de l'infortuné Langernac. Cet homme a pris tout récemment sa retraite. Vous trouverez chez lui des chambres très décentes, et vous y serez d'autant mieux que, si vous le voulez bien, je vous présenterai moi-même à mon ancien subordonné.

L'auberge dont parlait M. Sidobran n'était autre, on l'a deviné, que la guinguette, la "Belle-Vue", tenue aujourd'hui par Marius Cabantous, l'ancien garde-chiourme, l'heureux époux de Baptistine Trémoulin, la plantureuse veuve.

Le ciel avait voulu que, peu de temps après l'évasion de Langernac, Marius héritât d'un parent éloigné.

Il en avait profité pour faire valoir ses droits à la retraite et pour acquérir le fonds de Van Kout, qui, n'ayant plus rien à faire à Saint-Laurent, repartit, avec Van Praat, pour la Guyane hollandaise.

Quant à master Wilkinson et au fidèle Barckler, ils n'avaient voulu quitter à leur tour la colonie, dont la flore n'avait plus de secrets pour l'éminent botaniste, qu'après avoir assisté, comme témoins, au mariage de leur ami Cabantous avec Baptistine Trémoulin.

La "Belle-Vue" ne faisait pas de brillantes affaires.

On sait que la clientèle se composait en grande partie du personnel du pénitencier.

La fortune subite de Marius avait excité la jalousie de ses anciens collègues, et ils avaient émigré presque tous chez son concurrent Carbasse, le cabaretier du coin.

Mais le Marseillais prenait philosophiquement la chose.

Il avait eu la guinguette dans des conditions exceptionnelles, et "à cheval donné, dit le proberve, on ne regarde pas les dents".

D'ailleurs, il était en possession, comme son ex-rival Martinenc, d'un joli bas de laine.

Et cela lui permettait d'attendre sur le velours qu'un retour de chance rendît à la "Belle-Vue" son ancienne prospérité.

Il donnait à manger à ses poules, lorsque arrivèrent Cécile, M. Leponcet et M. Sidobran.

A la vue du chef, il prit une attitude obséquieuse.

—Cabantous, lui dit le commandant du pénitencier, je vous amène deux clients. Monsieur et madame dîneront ici ce soir, et ils y passeront la nuit... Je vous les recommande !

—On fera de son mieux ! répondit Marius.

Puis, allant vers la cuisine, il appela :

—Baptistine! Hé ! Baptistine !

Mise au courant, l'ex-veuve Trémoulin se confondit en salamalecs... Avec son emphase et sa prolixité coutumières, elle déclara que monsieur et madame seraient comme chez eux à la "Belle-Vue"...

Ce n'était pas riche, mais c'était propre ! Quant à la cuisine, elle ne craignait personne, et elle se mettrait en quatre pour satisfaire des hôtes recommandés par M. Sidobran !

—Je n'en doute pas, madame Baptistine, fit le commandant du pénitencier avec condescendance... A propos, Cabantous, j'aurai besoin de vous demain matin. Il faut que vous vous trouviez, à sept heures sonnant, au cimetière.

—Au cimetière ! moi ! s'écria Marius, abasourdi.

—Oui... pour l'exhumation d'un condamné dont madame et monsieur ont obtenu l'autorisation de transporter le corps en France... un nommé Langernac, le malheureux qui fut écrasé par la chute d'un mur ! Vous vous rappelez bien ?

—En effet, je me rappelle, balbutia Cabantous, pris d'une vague inquiétude.

—Vous avez beaucoup vu ce Langernac. Il faisait partie de votre escouade. Il n'y a pas de témoignage plus sûr que le vôtre pour la constatation d'identité. C'est dit, n'est-ce pas ? Vous accompagnerez monsieur qui représente la famille.

—C'est dit !... toujours à vos ordres, quoiqu'on soit bourgeois à présent ! A demain sept heures.

Là-dessus, M. Sidobran prit congé de Mme Forgères et de M. Leponcet que Baptistine conduisit dans les chambres précédemment occupées par master Wilkinson et le fidèle Barckler.

Après les y avoir installés, elle vint rejoindre son mari, dont les réflexions n'étaient pas précisément couleur de rose.

Jusqu'alors le Marseillais avait vécu libre de toute crainte en ce qui concernait sa participation à la délivrance de Langernac.

En apprenant tout à coup qu'on allait le mettre en présence du cadavre substitué, il eut une sueur froide.

Le soupçonnait-on ? l'avait-on dénoncé ?

Mais il se dit que l'attitude de M. Sidobran n'avait rien de comminatoire. Et, d'ailleurs, il y avait gros à parier que, la décomposition ayant déjà fait son oeuvre, il serait impossible de constater la substitution, à laquelle on s'était laissé prendre huit mois avant.

Et Marius, enchanté de sa logique, était en train de recouvrer son sang-froid, lorsqu'il entendit Baptiste lui dire:

—Tu l'as connu, ce Langernac ?

—Cette bêtise ! répondit l'ex-garde-chiourme, puisqu'il était de mon escouade !

—Tu l'as connu... beaucoup ?

—Beaucoup?... Beaucoup?... Comme les autres, parbleu !

—Eh bien ! fit-elle en clignant de l'oeil d'un air entendu, il faudra faire comme si tu l'avais connu... plus que les autres !

—Parce que ?

—Té ! pardi !... ça c'est pas malin !... Parce que le monsieur et la dame ont de l'amitié pour ce Langernac, parce que, sachant que tu l'as connu, ils ne manqueront pas de te parler de lui ! C'est des parents peut-être. Ils ont l'air d'avoir des moyens. Ils seront généreux, si l'on sait s'y prendre.

Marius avait la tête dure. Il ne comprit pas tout d'abord. D'ailleurs il se disait à part lui que moins ils se livrerait, moins il se laisserait aller aux confidences au sujet de Langernac, et moins il aurait à craindre pour sa sécurité.

Et, sans répondre aux insinuations de sa tendre moitié, il sortit en haussant les épaules.

Mais Baptistine avait son idée. Elle la mûrit en ayant l'oeil à ses fourneaux, car elle estimait que, pour se faire bien venir de ses hôtes, il fallait leur donner une flatteuse opinion de ses talents culinaires.

Baptistine était, sans s'en douter, de l'école de M. de Talleyrand !

VIII

UN MENAGE MODELE

Le couvert était mis dans une petite salle particulière de la "Belle-Vue," dont les murs, blanchis à la chaux étaient décorés de cadres à baguettes noires où rutilaient des vues violemment coloriées de Naples et de Venise, bien faites pour inspirer l'invincible horreur de ces lieux chers aux touristes classiques.

Cécile et M. Leponcet ne faisaient pas grand honneur à la cuisine de Mme Cabantous.

L'autorisation de ramener en France les restes de Langernac, ils ne l'avaient obtenue que sous une réserve, formulée par M. Sidobran : celle de la reconnaissance du corps, qui ne laissait pas d'être fort incertaine.

Et ils étaient envahis par une immense tristesse à la pensée qu'ils ne pourraient peut-être même pas procurer à l'innocent cette suprême réparation.

Baptistine, très empressée, allait et venait autour de la table, avec des airs de compassion discrète.

De temps à autre, en voyant les deux convives manger du bout des lèvres, elle poussait de petits soupirs, prenait des attitudes élégiaques, et elle finit par exprimer la crainte que sa cuisine ne fût pas de leur goût.

—Tout est excellent, au contraire, dit obligeamment M. Leponcet. Mais vous savez pourquoi nous sommes ici... ce que vous venons y faire... et vous comprendrez facilement que nous ayons l'estomac serré... comme le coeur !

—Bonne Vierge! si je le comprends ! répondit Baptistine, la larme à l'oeil. Et je ne suis pas seule !... Cabantous aussi le comprend !... et encore mieux que moi... parce que, lui, il a connu le... le... enfin la personne !

—C'est juste ! observa Cécile... ce malheureux jeune homme était sous la surveillance de votre mari...

—Oui, madame... Et ça a été bien heureux pour lui ! car mon mari — la crème des hommes... et un oeil avec ça ! — avait deviné dès le premier jour que ce... monsieur n'était pas un rien-du-tout... comme tous les autres! Il m'en parlait souvent, il me disait : "Vois-tu, Baptistine..." c'est-à-dire : "Voyez-vous, Baptistine" parce que nous n'étions pas mariés... "celui-là, ça n'est pas au bagne qu'il devrait être, mais dans la meilleure société des gens les plus comme il faut ! On ne m'ôtera pas de la caboche que les juges qui l'ont condamné se sont mis le doigt dans l'oeil jusqu'au coude !"

A suivre

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

LE COUVENT D'HOCHELAGA

Cette fameuse institution d'enseignement a l'une des meilleures facilités du continent pour enseigner la musique. On vient d'y acheter un autre piano de la vieille maison "Heintzman et Cie", de C. W. Lindsay, Limitée. Le conservatoire du McGill vient justement d'en acheter 18 de la même maison. Le maire Laporte en a aussi acheté un. C'est le piano distingué. 305—3

MONTREAL ECRASE PAR LE COLLEGE D'OTTAWA

Le résultat cause une grosse surprise — Le National est admis dans la ligue Canadienne—Assemblée annuelle de l'Association des clubs de quilles — Ce soir, le combat Britt-Gans.

CULTURE PHYSIQUE

LES HUITRES

Depuis quelques semaines les gourmets se délectent : ils engouffrent les huitres par douzaines et se gorgent l'estomac de ce bivalve gélatineux. En les avalant, ils ne cessent de faire des éloges : "Comme elles sont belles, comme elles sont grasses, comme elles sont nutritives !" Heureusement que l'huitre est muette, car elle crierait à celui qui l'ouvrirait : "Mon ami, tu aurais mal au coeur de manger un ver de terre, et tu aurais raison, car le ver est le vidangeur du sol. Il détruit les débris organiques des terrains, et mange tout, jusqu'aux cadavres.

"Moi, je suis le vidangeur des mers. Je dévore les débris au fond de l'océan. Je me gorge de diatômes, de microbes aquatiques, que tu avales en m'avalant, car mon intestin en est toujours rempli.

"Vois mon foie et mon rognon qui ne font qu'un morceau brunâtre chez moi ; ils sont remplis de bile et d'urine. Pense à mon intestin rempli de matières excrémentielles que tu avales en te faisant claquer la langue et les lèvres."

Si l'huitre pouvait parler et raconter son triste sort, attachée sur un rocher au fond des eaux salées par les marées : obligée de dévorer tous les matières qui fermentent au milieu des algues et des plantes marines en putréfaction, l'huitre aurait le sort de tous les vidangeurs, et cesserait d'être un met raffiné...

Mais l'huitre ne peut parler !...

LA LUTTE MAUPAS-KRAMER

Emile Maupas n'a pas cessé un seul instant de s'entraîner en vue des nombreux adversaires qui surgissent autour de lui. De fait, Maupas a besoin d'être prêt constamment : il doit tout le temps être en forme, car son titre de champion d'Amérique semble exciter l'envie de tous les lutteurs du continent.

Les lutteurs européens à leur tour ont entendu parler de la popularité de la lutte parmi nous, et des bonnes bourses qui s'y gagent. Nos journaux, qui pénètrent bien plus loin qu'on ne le pense, excitent ces lutteurs à pousser une pointe en Amérique, et courir leur chance contre Maupas.

Plusieurs fameux lutteurs d'Europe sont donc en route pour New-York et Montréal. Vont-ils avoir la chance de gagner, ou seront-ils obligés de retourner en Europe avec leur petit bonheur ?

Voilà le problème pour ces lutteurs en tournée de conquête. Le Club St Louis engagera toujours le meilleur homme qui voudra lutter sous ses auspices ; tant pis pour le perdant, et le vainqueur prend sa place.

Nous avons ici deux champions et les adversaires leur seront fournis tant qu'ils n'auront pas battu tous ceux qui se présentent ou qu'ils ne seront pas battus eux-mêmes. S'ils sont battus, ils devront céder leur place à leur vainqueur.

Parmi les lutteurs étrangers que nous aurons l'occasion de voir à l'oeuvre, Andreas Kramer est certainement l'un des plus intéressants. Kramer est l'un des champions de son pays, et il est reconnu comme le lutteur, non pas le plus gros, mais le plus scientifique du Centre de l'Europe.

Lorsque Paul Pons fit sa fameuse tournée en Alemagne, l'an dernier, il choisit comme compagnon et entraîneur, Andreas Kramer. Leur tournée eut un succès fou ; les salles étaient toujours combles pour voir ces deux beaux lutteurs à l'oeuvre.

Kramer connait parfaitement ce que vaut Maupas ; il sait ce qu'a fait le Français en Europe, et s'il vient à Montréal, ce doit être parce qu'il a bonne confiance en lui-même. Il a dû calculer ses chances de succès, en comparant les hommes renversés par Maupas en Europe, et ceux qu'il a renversés lui-même.

Vendredi soir, nous apprendrons s'il a bien calculé.

Dr J. P. GADBOIS.

HOCKEY

LE NATIONAL ADMIS DANS LA LIGUE CANADIENNE

M. H. TRIHEY ABANDONNE LA CHARGE DE PRESIDENT

Le club de hockey National a été admis samedi, à l'unanimité, dans la Ligue Canadienne, et il jouera la saison prochaine en compagnie des Montréal, des Victoria, des Shamrocks, de Westmount, de Québec, et peut-être aussi du Grand-Tronc.

Ce dernier avait demandé à entrer dans la ligue, mais sa requête ne sera considérée qu'à la prochaine assemblée, qui aura lieu sous peu.

La sensation de l'assemblée, a été la résignation de M. Harry Trihey comme président. Il annonça qu'il se retirait du sport. Dans ses remarques, il dit que la ligue avait traversé des temps difficiles ; à ces heures là, il était resté à son poste, mais maintenant que tout va pour le mieux que la ligue vient de s'adjoindre le National et Westmount, il croit qu'il peut se retirer. Après que M. Trihey eut donné sa résignation, M. Stocking, du club Québec, présida l'assemblée, mais celle-ci ne choisit pas le successeur de M. Trihey, qui sera nommé plus tard. Il a été vaguement question de diviser les clubs en deux sections, mais rien n'a été fait. On a chuchoté aussi qu'il était possible que les Wanderers et le club Ottawa fassent partie de la C. A. H. L., avant l'ouverture de la saison.

Un sous-comité a été nommé pour avoir une entrevue avec les directeurs de l'Arena.

Les délégués étaient :

Québec — F. S. Stocking et H. E. Scott.
Shamrocks — W. J. McGee et H. J. Trihey.
Westmount — H. H. M. Andrews et R. A. Willis.
National — R. Prieur.
Victoria — F. M. McRobie et J. Lockerby.
Montréal — Dr Cameron et T. S. Potter.

LES QUILLES

ASSEMBLEE DE LA LIGUE DE QUILLES

L'assemblée annuelle de la Ligue de quilles Canadienne, ou plus exactement de la Canadian Amateur Bowling Association, a eu lieu samedi. La seule chose importante accomplie dans la soirée, a été l'admission d'un nouveau club, celui des Gardes à Pied du gouverneur général. Il a été décidé en outre de diviser la ligue en deux sections de quatre clubs chacune. Les vainqueurs se rencontreront ensuite dans une série de deux parties, pour le titre de champion.

Le rapport du trésorier a démontré que la ligue est prospère.

R. Gamble, d'Ottawa, fut élu président, et A. M. Ross, secrétaire-trésorier. Les directeurs sont : Dr Jack, F. O'Connor, W. Mills, J. E. Townsend et le capitaine Gorman.

Chaque section dressera l'échelle de ses parties.

LA FORTUNA

Le Roi des Cigares à 10c

Renvoyez les bandes pour primes de valeur.

N.B.—Chaque Cigare est estampé.

GOULET FRERES, Montréal

10,20,31. C

FOOTBALL

POSITION DES CLUBS DE FOOTBALL

UNION DE QUEBEC

	Gag.	Perd.	A jouer
Montréal	4	1	1
Collège d'Ottawa	4	1	1
Rough Riders	2	3	1
Westmount	0	5	1

SERIE INTERMEDIAIRE

	Gag.	Perd.	A jouer
Shamrock	1	0	1
Montréal	0	1	1

UNION D'ONTARIO

District No 1.

	Gag.	Perd.
Peterboro	2	1
Toronto	2	2
Argonauts	1	2

District No 2

	Gag.	Perd.
Hamilton	3	0
London	2	1
Victoria	0	4

UNION DES COLLEGES

	Gag.	Perd.	A jouer
McGill	2	1	1
Queens	2	1	1
Toronto	0	2	2

MONTREAL EST BATTU SAMEDI

LE COLLEGE D'OTTAWA PREND UNE BELLE REVANCHE DE SA DEFAITE D'IL Y A DEUX SEMAINES

LE SCORE EST DE 11 A 0

Le Collège d'Ottawa a pris samedi une belle revanche de la défaite qu'il avait subie il y a quinze jours aux mains du club Montréal. Il l'a battu d'une façon décisive par un score de 11 à 0, en présence de près de 4,000 personnes.

Les deux clubs sont maintenant égaux, ayant gagné chacun quatre parties et en ayant perdu une.

Le résultat de la joute d'avant-hier a non seulement surpris le public, mais il a amèrement désappointé tous les amateurs de rugby de cette ville, qui s'attendaient à voir le club Montréal remporter la victoire et s'assurer le championnat.

Reconnaissons cependant que le Collège méritait le succès qu'il a obtenu. Il s'est montré supérieur à ses adversaires et a joué avec plus de jugement.

Cet aveu pourra être pénible à faire pour les partisans des Montréal, mais la chose a été constatée, et nous enregistrons ces faits. A qui ou à quoi imputer la défaite du club Montréal ? Tout le monde est d'accord là-dessus. La division d'arrière du club local peut se frapper la poitrine en disant : par ma faute. Non seulement elle ne joua pas sa partie habituelle, mais elle commit des erreurs coûteuses — l'essai du Collège est dû à une erreur de Molson. Craig ne fit aucune de ses courses à sensation, et Molson qui excelle à frapper le ballon, ne fit rien qui vaille. Une fois seulement, à la fin de la joute, il l'envoya près de la ligne du Collège, mais sans résultat. C'est la faiblesse de la divison d'arrière, une division composée d'étoiles, qui désappointa le plus le public, et qui est en grande partie responsable de la défaite.

Le club local ne fit pas trop mal dans le premier mi-temps, mais commit l'erreur de rendre le jeu trop ouvert, alors qu'il luttait contre le vent. Le Collège compta huit points dans la première moitié de la joute. Ce n'était pas là de quoi décourager personne. Les visiteurs paralysèrent toutefois les efforts des visiteurs à la reprise. Le scrimmage de Montréal, au lieu de repousser ses adversaires, fut lui-même enfoncé, réduit à l'impuissance, et les ailes ne surent pas protéger les demis.

Les visiteurs se montrèrent très habiles à frapper le ballon contre le vent, et ils obtinrent ainsi des avantages considérables.

Il ne se fit rien de sensationnel de l'après-midi.

Les points du Collège furent faits sur un essai converti, trois rouges et un "safety touch" ; Filion fut le seul homme mis hors du jeu.

Les équipes se composaient comme suit :

Collège d'Ottawa		Montréal
O'Brien	Arrière	Macdonald
Shea	Demis	Craig
J. Gleeson	Demis	P. Molson
J. Murphy	Demis	Christmas
Dr Kearns	Quart	Dr Jack
McCreadie	Scrimmage	Lessor
McDonald	Scrimmage	Byrne
Brennan	Scrimmage	Hazlett
Walters	Ailes	W. Molson
James	Ailes	D. Rayside
Filion	Ailes	Murphy
Filiatrault	Ailes	O'Brien
Nagle	Ailes	Vittie
Boucher	Ailes	S. Rayside

Referee — M. Charles Wilkinson, Brockville.

Chronométeurs — MM. W. Hager et W. O'Neill.

Juges — MM. W. C. MacLaren, Dr G. F. Weatherhead, Ogilvie et Fallon.

Coups francs — Montréal, 3 ; Collège, 1.

Le club Montréal ira samedi rencontrer les Rough Riders à Ottawa, et Westmount recevra la visite du Collège.

LES ROUPGH RIDERS TRIOMPHENT DE WESTMOUNT PAR 31 CONTRE 6

Ottawa, 31 — Les Rough Riders ont remporté avant-hier une victoire facile sur Westmount, le battant par un score de 31 contre 6.

Le poids supérieur des joueurs locaux et leur adresse à se passer le ballon les aidèrent grandement à triompher. Sous les autres rapports, les visiteurs pouvaient soutenir la comparaison avec les Rough Riders. Ils excellaient surtout à frapper le ballon, et à saisir et arrêter un adversaire à la course. Comme spectacle, la joute fut fort intéressante, et de plus elle ne fut pas brutale, pas un seul joueur étant envoyé à la clôture. Westmount eut le vent de son côté dans le premier mi-temps, et la joute n'était commencée que depuis quelques minutes que les visiteurs firent un "touch town" qui, converti un moment après, leur donna six points.

Les Rough Riders prirent alors l'offensive, et forcèrent leurs adversaires à faire rouge une couple de fois et à leur tour firent un "touch down" qui ne fut pas converti.

A la fin de la première moitié de la joute, le score était de 6 à 6.

Le deuxième mi-temps fut à l'avantage des Rough Riders qui comptèrent presque comme ils voulurent.

Les équipes se composaient comme suit :

Westmount	Positions	Riders
D. Turner	Arrière	McLaren
Ross	Demis	Roberts
Smaill	Demis	J. Rankin
Swift	Demis	E. Murphy
Baillie	Quart	Smith
F. Kelly	Scrimmage	Kennedy
Showan	Scrimmage	Phillips
W. Snowden	Scrimmage	Poapst
M. Snowden	Ailes	M. Walters
G. Kelly	Ailes	H. Pulford
Locke	Ailes	V. Austin
D. Ross	Ailes	F. Ferguson
Edwards	Ailes	Moore
Shearer	Ailes	Lafleur

Referee, Ed. Gleeson. Umpire, R. Devlin.

LES SHAMROCKS VICTORIEUX

Les Shamrocks qui sont en train de se faire un très beau record, ont remporté samedi une victoire bien méritée sur la deuxième équipe des Montréal. Ils l'ont battu par un score de 10 à 0, dans une partie jouée au Montreal Baseball Park. Il ne se fit aucun point dans la première moitié de la joute. Le terrain était en très mauvais état.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

Shamrock 10.		Montréal II 0.
J. Marshall	Arrière	Browne
Donohue	Demis	Suckling
McLean	Demis	Savage
McBrearty	Demis	Madill
A. N. Other	Quart	Gilmour
Hall	Scrimmage	Hannafort
Oulon	Scrimmage	Mackeddie
Roberts	Scrimmage	Davidson
Manning	Ailes	Magor
Kenehan	Ailes	D'Oliequy
O'Loughlin	Ailes	Steward
Hagerty	Ailes	Roberts
Dillon	Ailes	Christmas
Martin	Ailes	Johnston

Referee — Wattie Burland.
Umpire — R. Summers.

QUEEN'S L'EMPORTE SUR TORONTO

Toronto, 31 — Près de 3,000 personnes ont vu samedi Queen's battre Toronto par un score de 21 à 10 dans la meilleure partie jouée cette saison à Toronto.

Les équipes se composaient comme suit : Queens, 21 — Arrière, MacDonnell ; demis, Walsh, Williams, Richardson ; quart, Carson ; scrimmage, Donovan, Thompson, Gillies ; ailes, Cameron, Dobbs, Kennedy, Bailie, Britton, Patterson.

Toronto, 10 — Arrière, Laing ; demis, Kennedy, Southern, McPherson ; quart, Nichols ; scrimmage, Johnston, Hewitson, Burwell ; ailes, Davidson, Bailey, Ross, Bonnell, Reynolds, Jermyn. Referee, D. Hamilton, McGill.

UNION D'ONTARIO

Peterboro a triomphé samedi de Toronto par un score de 29 à 17.

14 à 9. Tel a été le score de la partie d'avant-hier entre le Victoria, de Toronto, et le London, partie gagnée par ce dernier.

HARVARD BATTU PAR L'UNIVERSITE DE PENNSYLVANIE

Cambridge, Mass., 31 — La troisième surprise de la saison dans le monde du football s'est produite samedi, à Soldiers Field, où Harvard a été écrasé par l'université de Pennsylvanie. Le score a été de 11 à 0.

Yale a remporté une victoire décisive sur Columbia. Score : 34 à 0.

Princeton a battu Cornell par 18 à 6.

Le St Andrew's College de Toronto, a battu, samedi, le Ridley College, de Sainte-Catherine, par 16 à 11, dans une partie très rude.

Dans une partie jouée avant-hier à Toronto, McMaster a défait Trinity par un score de 10 à 1.

L'équipe intermédiaire de Kingston a triomphé samedi de celle de McGill, par 23 à 15.

Le Bishops College School est allé à Québec samedi, et s'est mesuré avec le Quebec High School. Il l'a défait par le score écrasant de 42 à 0.

Brockville a triomphé avant-hier de la seconde équipe de Kingston, qui a remporté l'an dernier le championnat junior d'Ontario. Le score a été de 34 à 1.

LA BOXE

LA RENCONTRE DE CE SOIR ENTRE BRITT ET GANS

San Francisco, 31 — Les amateurs de pugilat se demandent aujourd'hui si Gans

JIMMY BRITT, qui doit se battre avec Gans, ce soir, à San Francisco

pourra réduire son poids à 133 livres pour sa rencontre de ce soir avec Jimmy Britt. Ces jours derniers, le nègre pesait 136 livres

JOE GANS, l'adversaire de Britt, dans le combat de ce soir

et certaines personnes disaient qu'il aurait beaucoup de difficulté à se réduire au poids convenu, tandis que d'autres prétendaient que cette rumeur n'était qu'une ruse de Gans pour amener les gens à parier sur Britt.

Ce dernier dit que si Gans pèse une once seulement de plus que 133 livres, il exigera la garantie de $1,500 et ne se battra pas. Le referee Graney a annoncé que si Gans pèse plus que le poids et que l'on décide Britt à se battre, il annulera tous les paris.

Il se fait peu de paris et la cote est de 10 à 8 en faveur de Gans.

ANDREAS KRAMER, le prochain adversaire de Maupas

La Puissance de l'Argent

est clairement démontrée si l'on jette un simple coup d'oeil sur notre stock de "Mercerie pour Hommes." Le fait de payer rubis sur l'ongle tout ce que nous achetons veut dire que nous avons le meilleur choix à des prix réduits. Si nous avons nous-mêmes des bas prix, cela veut dire que nous sommes en position de vous vendre à meilleur marché, ou bien de vous donner de meilleures valeurs que la plupart des autres magasins. Nous sommes déterminés à vous donner les meilleures valeurs possibles et un traitement honnête en tout temps. Notre expérience nous enseigne que "cela nous paie si vous êtes satisfait de ce que vous payez," parce que vous reviendrez nous voir quand vous aurez besoin de quelque chose.

"TOUT EN FAIT D'ARTICLES POUR HOMMES."

R. J. TOOKE

177 RUE SAINT-JACQUES.
2387 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST.
1553 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

Le PORT De MONTREAL et NOUVELLES MARITIMES

LE "TUNISIAN" EST ARRIVE A LIVERPOOL A 10 HRS, HIER MATIN—LE COMMERCE DES GRANDS LACS; UNE ETUDE COMPAREE — NAVIRES SIGNALES — DANS LE PORT — MOUVEMENTS DES VAISSEAUX DANS LE ST LAURENT ET DANS LES PORTS DES DEUX CONTINENTS.

Un câblogramme reçu à la compagnie Allan annonce que le "Tunisian" est arrivé à Moville samedi, à 8 heures p.m., et à Liverpool dimanche, à 10 heures a.m., après avoir été retardé de 24 heures par le brouillard dans le détroit de Belle-Isle.

Le temps que ce navire met à faire la route entre Rimouski et Moville, est de 6 jours et 6 heures.

SUR LES LACS — COMMERCE DU MINERAI

La "Revue Maritime" dit : En 1856, la plus importante cargaison de minerai transportée sur les grands lacs, était de 400 tonnes ; en 1861, cinq ans après, 460 tonnes ; en 1866, 697 tonnes ; en 1871, 1,148 tonnes ; en 1876, 1,360 tonnes ; en 1881, 1,484 tonnes ; en 1886, 2,450 tonnes ; en 1891, 2,954 tonnes ; en 1896, 5,119 tonnes ; en 1901, 7,232 tonnes ; en 1902, 7,425 ; en 1903, 7,800 ; et en 1904, elle se monte au chiffre respectable de 10,300 tonnes.

DANS LE PORT

ARRIVE

"Bavarian", de Liverpool, avec passagers et cargaison générale, H. et A. Allan.

PARTIS

"Manchester City", pour Manchester, cargaison générale, Furness, Withy et Cie.

"Sif", pour Sydney, sans cargaison, Dominion Coal Co.

"Bonavista", pour Saint-Jean et Sydney, cargaison générale, Dominion Coal Co.

A L'ANCRE

"Mexican", J. Torrance, aux élévateurs du C. P. R.

"Bellona", R. Reford Co., Ltd., au quai Roi Edouard.

"Premona", R. Reford Co., Ltd., au quai Roi Edouard.

"Corinthian", H. et A. Allan, au quai Alexandra.

"Gaspésien", A. Lemieux, au quai Victoria.

"Parthenia", R. Reford Co., Ltd., au quai Jacques-Cartier.

"Bavarian", H. et A. Allan, au quai Alexandra.

MOUVEMENTS GENERAUX

New-York, 30 — Arrivés : "United States", de Copenhague et Christiana, et "Southampton", de New-York.

Liverpool, 29 — Arrivés : "Pretorian" et "Tunisian", de Montréal.

Queenstown, 29 — Arrivé : "Arabic", de New-York.

New-York, 29 — Arrivé : "Philadelphia", de Southampton.

Boston, 29 — Arrivé : "Georgian", d'Anvers.

Liverpool, 29 — Arrivés : "Devonian", de Boston ; "Victorian", de New-York, et "Lucania", de New-York.

Rotterdam, 29 — Arrivé : "Ryndam", de New-York.

Plymouth, 29 — Arrivé : "New-York", de New-York.

Cherbourg, 29 — Arrivé : "Bleucher", de New-York.

Copenhague, 29 — Arrivé : "Arkansas", de New-York.

Southampton, 29 — Arrivé : "New-York", de Plymouth et Cherbourg.

Yokohama, 29 — L'"Empress of China" est parti le 28 pour Vancouver.

LUTTE

LA LUTTE

La rencontre entre Maupas et le fameux Andréas Kramer a été fixée à vendredi, le lendemain des élections.

Elle aura lieu au parc Sohmer, sous les auspices du club Saint-Louis.

Les directeurs du club se félicitent d'avoir pu faire un contrat avec Kramer qui est un des lutteurs les plus scientifiques d'Europe.

Les lutteurs se rencontreront pour une bourse de 300 dollars, en plus des 200 dollars, montant du pari fait entre eux.

JUGEMENTS EN REVISION

Un nouveau procès aura lieu dans l'affaire Bélanger-Larocque.

La Cour de Revision a siégé samedi midi pour rendre des jugements. Les honorables juges Tait, Taschereau, Pagnuelo, Doherty, Lavergne et Saint-Pierre étaient sur le banc.

Les jugements de la Cour Supérieure ont été confirmés dans les causes suivantes : McCormick et al vs Mooney ; Mooney vs Nash ; Lamer vs Faubert ; Merlock vs Webster ; Thibaudeau vs Laurier ; Hurtubise et Birks et Grier et al ; Lord vs Lortie.

Dans la cause de C. T. Timossi et vir vs Palangio, l'exception déclinatoire accordée par le tribunal de première instance a été renvoyée et le jugement a été renversé.

Dans la cause de L. C. Bélanger, C. R., de Sherbrooke, vs Larocque, il s'agissait d'une action en dommages pour fausse arrestation. La cause s'est instruite devant un jury, qui a renvoyé l'action. La Cour de Revision a décidé que le juge qui a présidé au procès par jury s'est trompé en disant aux jurés qu'en loi, l'arrestation de Bélanger a été faite de bonne foi et avec cause probable. Le verdict a été cassé, et la Cour de Revision a ordonné un nouveau procès.

Les jugements de la Cour Supérieure ont été renversés dans les causes suivantes : Gagnon vs Bastien ; Cantwell et Wilkes et al ; Gauthier vs Reinhardt.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

est bien reconnu le meilleur pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée.

159-l-m-M-j-n

LES FUNERAILLES DE LEON MAHEU

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Arthabaska, 31 — Les funérailles de M. Léon Maheu, industriel de Victoriaville, ont eu lieu samedi au milieu d'un très grand nombre de parents et d'amis.

Le cortège funèbre laissa la maison de la famille à huit heures et demie. M. Paul Tourigny, M.P.P., précédait portant la croix ; MM. A. Marchand, Elzéar Poitras, Paul Lavigne, George Létourneau, Cyrias Thibault et Gédéon Fréchette étaient porteurs et suivaient le corbillard, puis venaient une longue suite de parents et d'amis.

La levée du corps a été faite par le Rév. M. Tessier, curé, qui aussi chanta le service, accompagné des RR. MM. Pitt et Bernier, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Durant l'office le choeur de chant rendit la messe des morts harmonisée, et à l'offertoire, M. L. Laurendeau chanta un très beau cantique approprié à la circonstance.

Conduisaient le deuil : MM. Pierre et Ulric Maheu, hôteliers, Trefflé, Joseph et Adélard Maheu, marchands, ses frères, Ernest Beaudet et Joseph Turcot, ses beaux-frères, tous de la ville d'Arthabaska ; M. Auguste Marion, de Montréal. On remarquait aussi dans l'église Mlle Berthe Léveillé, de Montréal, nièce du défunt, et un grand nombre d'autres parents plus éloignés. Parmi les personnes présentes à la cérémonie, nous avons pu remarquer entre autres: MM. J. E. Méthot, avocat, Louis Lavergne, N. P., J. A. Poisson, régistrateur, J. E. Perrault, Gustave Perrault, de la ville d'Arthabaska; G. P. Nadeau, Duchesneau, de Stanfold; G. Perrault, Auguste Bourbeau, Ludger Perreault, Dr Peltier, Dr Rouleau, Dr Laurendeau, etc., de Victoriaville.

RESPECT A LA LOI

Ottawa, 31 — La loi défend de porter, le jour d'une élection ou dans les huit jours précédant toute élection, des boutons, rubans, couleurs ou insignes ayant une signification politique quelconque. Celui qui enfreint cette loi est passible d'une amende n'excédant pas $100 ou de la prison pour trois mois au maximum, ou des deux à la fois. Cette loi s'appliquera, dit-on, à ceux qui, demain, s'ingénieront de porter les couleurs de Dundonald, pour observer la fête improvisée montée par le "Citizen."

CIGARETTES

SWEET CAPORAL

fumées universellement

TABAC POLO POUR CIGARETTES

5¢ 5¢

EXTRA DOUX

ROCK CITY TOBACCO CO. Ltd QUEBEC.

337—lj n

234-l,j-n

UN AUTRE PRIX POUR "DEWAR"

A la grande Exposition de St Louis, "DEWAR" a remporté une victoire éclatante. Le GRAND PRIX—la plus haute récompense que les juges puissent donner, fut décerné au

WHISKY ECOSSAIS DE DEWAR

Ceci dit tout ce qu'il y a à dire sur la qualité de "DEWAR".

J. M. DOUGLAS & CO., Agents Montréal. xx

AVIS

Pour l'Automne et l'Hiver

Les Poudres RESTAURATIVES du Prof. VINK

Les meilleures pour chevaux et animaux domestiques. A vendre partout.

LA CIE CHIMIQUE DE JOLIETTE, - [2] - JOLIETTE, P. Q.

Rock City Cigar Co., Levis, P.Q.

237—l,M,v,n—k

Les Brandies de Jas. Hennessy & Cie commandent le débit le plus fort du monde entier.

BRANDY HENNESSY

UN BRANDY PUR

305- ln

ENGLOUTI DANS LA RIVIERE OTTAWA

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Lachute, 31 — Georges Sénécal, agent de fret du bateau "Ida", s'est noyé accidentellement vendredi dernier.

Il était parti en canot pour faire une excursion de chasse aux canards.

Il était au milieu de la rivière Ottawa, vis-à-vis l'embouchure de la rivière St André, lorsque tirant debout sur une volée de canards, il fut renversé par le mouvement de recul de son fusil et précipité dans les flots.

Son ami, Georges Labelle, de la drague de M. Cohen, se trouvait à un demi-mille du lieu de l'accident et il ne put arriver assez tôt pour secourir l'infortuné Sénécal.

Ce dernier demeurait autrefois à Montréal. Il était marié depuis 9 mois à Mlle Parisien, de la Pointe Fortune. Il était âgé de 25 ans.

FUMEZ LE WHITE STONE 10¢

252—lj—n C

DEMANDEZ PARTOUT ROBUR

Faiblesse, Dyspepsie, Pauvreté du sang, Plaies, etc. Il faut toujours en revenir au Robur, 50c et $1.00. [illegible] et tous commerces. 13-lmMvm

LE CANADA AUX ETATS-UNIS

L'INSTRUCTION DANS L'OUEST

Le Collège St Viateur, de Bourbonnais, célèbre avec éclat, sa fête patronale.

ALLIANCES INTERNATIONALES

On signale beaucoup de mariages entre catholiques des nationalités canadienne, polonaise et italienne.

A LA RECHERCHE DU PETROLE

Bourbonnais, 31 — La fête patronale du collège St Viateur a été grandement célébrée.

C'est à juste titre que cet établissement jouit, dans cette partie de l'ouest américain, d'une excellente réputation, comme maison d'instruction classique.

Aussi, pour cette fête de collège, un nombreux clergé et un grand nombre de visiteurs distingués sont venus de Chicago, et autres villes.

Mgr Legris a célébré la messe pontificale. Il était assisté des RR. PP. Dugas et Kelley, agissant le premier comme diacre, le second, comme sous-diacre.

Le R. P. Thomas Kelley a prononcé un éloquent sermon de circonstance.

La musique a été très belle. Un choeur de 100 voix a exécuté le programme suivant : Kyrie, de Battman ; Gloria, de Farmer ; Veni Creator, La Hache ; Credo, Battman ; Offertoire, Gratias Agismus tibi, Rossini ; Sanctus, Beethoven ; Agnus Dei, Gounod.

Après la cérémonie religieuse, il y eut exercices militaires dans le gymnase, auxquels le bataillon entier du collège prit part, les zouaves et les Columbian Guards.

Les gardes sont sous la direction du Rév. Frère St Aubin, qui, depuis l'ouverture des classes, a réorganisé cette compagnie.

Les exercices furent très bien exécutés et les jeunes militaires ont reçu de vifs applaudissements.

A 2 heures p. m., il y a eu magnifique représentation théâtrale. On a représenté le drame "La Malédiction".

Tous les acteurs ont rempli leur rôle avec talent. Leur succès a été incontestable. Ils avaient été exercés par le R. P. Marsile, qui est lui-même un auteur dramatique bien connu.

La pièce avait été traduite en anglais par le prof. J. Lyons, et deux de nos jeunes compatriotes, MM. Joseph Legis et Anatole Drolet se sont très distingués par leur jeu et leur diction.

Bref, la célébration a été digne en tous points de l'occasion et les témoins de la fête en conserveront le meilleur souvenir.

FUSION DE RACES

Canadiens, Polonais, Italiens, etc.

Webster, Mass., 31. — On signale depuis quelque temps, dans plusieurs centres de la Nouvelle-Angleterre plusieurs mariages de Canadiens avec des personnes de nationalités européennes. Ainsi à Webster l'autre jour, M. François Sarazin épousait Mlle Albina Kloss, à l'église Saint-Joseph. A la même église, un autre jour, M. Pierre Dupré, épousait Mlle Amélia Gorska. Les épouses sont des Polonaises, et les colonies canadiennes et polonaises de Webster étaient en liesse à cette occasion.

DANS LE COLORADO

Les puits de pétrole et l'entreprise canadienne.

Lawrence, Mass., 31. — M. William H. Moisan, le secrétaire de la North Eastern Oil Co., est parti pour South Park, Colorado dans l'intérêt de sa compagnie.

Cette compagnie est à creuser des puits d'huile dans ce territoire. M. D. J. Freeman est sur les lieux et dirige les travaux depuis deux mois et aux dernières nouvelles les indications du terrain étaient excellentes. Si la North Eastern réussit à trouver un bassin de pétrole ce sera un honneur pour elle et ses officiers dont la plupart sont Canadiens. La North Eastern compte des centaines d'actionnaires dans la Nouvelle-Angleterre et la Province de Québec.

D'une Action Parfaite
SUR LES ORGANES DIGESTIFS ET EXCRETEURS.
Les Pilules du Dr. Chase pour le Foie et les Reins
FONT UN BIEN DURABLE. ELLES ENLEVENT LA CAUSE DU MAL.

Les symptômes de la dyspepsie, de la biliosité, de la maladie de foie, du mal de reins et du rhumatisme révèlent la présence de matières délétères dans l'organisme.

La première chose que font les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins est de nettoyer parfaitement l'organisme de cette matière délétère, en permettant aux reins, au foie et aux intestins de fonctionner librement.

Le résultat n'est pas amené d'une façon brusque et irritante, mais l'amélioration s'accomplit naturellement et parfaitement.

La bile secrétée par le foie aide la digestion et permet aux intestins de fonctionner régulièrement. L'action libre des reins enlève l'acide urique qui, autrement, cause le rhumatisme ou la pierre dans la vessie.

La digestion, l'assimilation et l'enlèvement de la matière délétère s'accomplissent sans douleur ou désagrément et il n'y a pas de terrain propice aux maladies contagieuses ou autres.

Il n'y a aucune autre préparation possédant cette action unique et combinée et aucune qui peut atteindre des maladies aussi compliquées, comme le font les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins M. Narcisse Sauvageau.

M. Narcisse Sauvageau, Grondines, Co. Portneuf, Qué., écrit : — "C'est avec plaisir que je suis capable de vous dire que j'ai été guéri d'une maladie de reins grâce à l'emploi des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins. Pendant cinq ans je souffris d'un mal de dos et des autres symptômes désagréables de la maladie des reins. Après avoir pris les Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins pendant un an, je me sens complètement guéri. Chaque jour j'encourage mes amis à se servir de ces excellentes pilules".

Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, une pilule par dose, 25 cents la boîte, chez tous les marchands de remèdes, ou d'Edmanson, Bates and Company, Toronto. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, l'auteur du fameux livre de recettes, se trouvent sur chaque boîte. (8)

LEWISTON, ME.

Le théâtre.

Lewiston, 31. — On nous assure qu'en dépit du tarif élevé de la location du théâtre Empire, le club Musical-Littéraire a décidé d'y donner une grande soirée dramatique dans les premiers jours de décembre. Le choix du directeur dramatique est tombé sur "Les viveurs de Paris", drame en huit tableaux et l'un des plus grands succès du théâtre français. Acteurs et actrices seront choisis parmi nos meilleurs amateurs et tous se mettront à l'étude aussitôt que les livrets seront arrivés.

Jeu d'argent.

Sept jeunes gens Canadiens ont été surpris à jouer à l'argent, ces jours derniers, et ont été mis en état d'arrestation. Cinq des réfractaires à la loi ont été condamnés à une amende de dix dollars et les frais, tandis que les deux autres confrères ont été remis à plus tard pour leur procès.

Au bloc Dominicain.

Des ouvriers sont à réparer les dégâts causés au toit du bloc Dominicain la semaine dernière. Les travaux ont été confiés à la maison Guilmet & Cie et coûteront au moins cinq cents dollars.

AUBURN, ME.

Les "Woodmen".

Auburn, 31. — A leur dernière réunion les "Modern Woodmen" ont décidé d'avoir une grande partie de whist dans l'après-midi du "Thanksgiving Day". Un comité spécial a été chargé de voir aux préparatifs nécessaires et les salles de l'Institut Jacques-Cartier à Lewiston ont été retenues pour la circonstance.

Petites Notes.

Quelqu'un a remis à M. le curé Gauthier le portemonnaie perdu par M. Pierre Lamontagne ces jours derniers. L'objet a été remis à son propriétaire avec son contenu, une trentaine de dollars.

— La grande partie de whist organisée par la Société St-Jean-Baptiste a eu lieu jeudi, 27 du courant, et a été couronnée d'un plein succès. La soirée a eu lieu dans les belles salles des Forestiers Catholiques, Cour St-Paul.

LAWRENCE, MASS.

L'assistance publique.

Lawrence, 31. — Les syndics de l'Assistance publique ont reçu à leur dernière assemblée, les rapports mensuels du greffier, M. Daniel F. Kiley, ainsi que du surintendant de la ferme municipale, M. Stanley. Il en résulte les chiffres suivants: Déboursés en faveur des pauvres du quartier un, $112; du quartier deux, $169.50; du quartier trois, $422.50; du quartier quatre, $253; du quartier cinq, $183; du quartier six, $147.50; total, $1,287.50. Cette somme est de $34.40 plus élevée que celle du mois d'octobre 1903.

A l'asile des pauvres se trouvent 105 indigents et 56 malades. Le département des aliénés n'existe plus depuis que l'Etat a transféré les internés à Danvers.

Le pharmacien de la ville, M. Edward L. Barrett, rapporte qu'il a rempli le mois passé 319 ordonnances de médecins; le coût des drogues a été de $99.92 et on a fourni en sus pour $87.73 de remèdes à l'hôpital de la ville. Le salaire de M. Barrett étant de $75 par mois, les dépenses s'élèvent à $262.65.

L'emprunt municipal.

Les banquiers R. L. Day, de Boston, ont obtenu l'achat des $200,000 d'obligations émises par le trésorier de la ville d'après un arrêté du Conseil de ville, le 12 septembre 1904. Cet emprunt est fait à 4 p.c. et représente les dettes incidentes de notre gouvernement. La maison Day avait offert la meilleure prime, c'est-à-dire $102,557.

L'ouverture de la nouvelle église.

Les préparatifs pour l'ouverture de la nouvelle église Ste-Anne, le 24 novembre, jour du Thanksgiving, font prévoir déjà que cette fête aura un succès magnifique. Tout le monde sera curieux, non seulement parmi les Canadiens mais aussi parmi les autres nationalités, de voir les décorations de l'intérieur du temple magnifique que l'on achève de construire. On s'attend donc à servir entre trois et quatre milles diners depuis 11 heures du matin à 9 heures du soir.

Un grand concert augmentera encore l'agrément du festival. Les galeries seront finies à temps et des centaines de personnes pourront y trouver des sièges.

On a terminé l'installation des appareils de chauffage et d'éclairage.

BURLINGTON, VT.

Deux déserteurs.

Burlington, 31. — Le chef de police Timothy Dillon et le constable George Myotte de Vergennes, étaient ici l'autre jour, avec deux soldats déserteurs qu'ils ont arrêtés à Vergennes. Ces officiers conduisirent les deux hommes au Fort Ethen-Allen. Ils sont les premiers officiers qui aient reçu la récompense de $50.00 offerte pour ramener des déserteurs. Le système de récompense pour la reprise des déserteurs a été récemment adopté par le gouvernement.

L'Académie St Mary.

L'ouvrage à l'addition que l'on fait à l'Académie Ste-Mary, sur l'avenue Mansfield, avance rapidement. On veut finir l'extérieur et commencer, vers Noël l'intérieur. L'édifice sera terminé pour l'ouverture des classes l'automne prochain.

En courant.

John Lambert, jeune homme de 15 ans, a été victime d'un accident l'autre jour. En sortant de la classe pour la récréation, tout en courant, il glissa et, dans sa chute, il se fractura le bras gauche. On le conduisit chez ses parents qui demeurent sur la rue Champlain. On manda aussitôt le Dr G. O. Coutu, qui réduisit à l'instant la fracture. L'enfant a pu continuer ses classes.

Petites nouvelles.

Sur la rue Shelburne, le tramway a frappé et tué une vache, mais non sans subir lui-même des avaries. Le train a déraillé, le devant de la plateforme a été brisé ; le conducteur et le mécanicien ont reçu un violent choc, qui a failli les terrasser.

—Le feu s'est déclaré, l'autre soir, dans les étables de l'hôtel Van Ness ; sept chevaux y ont péri. La perte sur le bâtiment et les chevaux est couverte par les assurances. Les voitures n'ont aucun dommage.

Personnel.

Mme A. P. Gosselin et sa fille, Mlle Anna, sont de retour d'un voyage de trois semaines à Montréal, en visite chez leurs parents.

—M. et Mme Georges Carpentier, sont de retour de Waits field, en visite chez leurs parents, M. et Mme Joseph Lefebvre, avant leur départ définitif pour Los Angelos, Californie.

—M. Thomas Leclair, de la rue Spring, est retenu chez lui pour cause de maladie.

—M. et Mme T. I. Robillard, et M. et Mme E. I. Beaupré, sont de retour d'une visite à Rutland, chez leur soeur, Papineault.

SOMERSWORTH, N. H.

En cueillant des pommes.

Somersworth, 31 — Un pénible accident est arrivé à un jeune homme de 17 ans, M. Auguste Jean.

Il était monté au haut d'un pommier pour cueillir des pommes, lorsque la branche sur laquelle il s'appuyait céda. Il tomba d'une vingtaine de pieds de haut. Dans sa chute, il se cassa un bras, et depuis il est sous les soins du médecin.

NASHUA, N. H.

Accident de chemin de fer.

Nashua, 31 — Le nommé Jacques Hamel, un serre-frein, de cette ville, a été victime d'un accident l'autre jour, dans le tamponnement qui est survenu à Greenfield, entre deux convois de marchandise. Hamel a été ramassé sur la voie presque privé de sentiment, et les médecins ont constaté qu'il avait la jambe gauche fracturée.

Les Montagnards.

Les Montagnards de cette ville ont donné l'autre soir leur huitième concert annuel, suivi d'un grand bal. L'affaire a eu lieu dans la salle O'Donnell, et a été couronnée du plus beau succès. Le concert a eu lieu de huit heures à neuf. La grande marche s'est ensuite formée conduite par M. Horace Cantara, qui donnait le bras à Mlle Annette Cantara. Cent cinquante couples prenaient part à cette grande marche.

Le comité qui avait charge de cette soirée se composait de MM. Horace Cantara, Frank Côté, Samuel Poirier, Frank Boilard, David Pinette, Wilfrid Côté, Alphonse Boisvert, Alfred Langlois, Wilfrid Saint-Onge, Georges Richard, J. B. Cardin et J. A. Coutu.

Le comité de réception se composait de MM. Oscar J. Roy, le Dr C. S. Valcour, A. Collette, le Dr J. A. Lagassé, T. Sharron, H. T. Ledoux, H. H. Lefebvre, J. Labine et J. B. Dion.

Victime d'un vol.

William R. Dupré, de cette ville, est allé l'autre jour à Lowell, et là en compagnie du nommé Augustus Moulton, il a fait la rencontre de trois femmes, avec lesquelles il a voulu quelque peu faire la noce. Tout à coup il s'est aperçu que son porte-monnaie avait été soulagé de la somme de $25. La femme Nellie Hubert a été arrêtée, mais elle a assuré qu'elle avait en sa possession, lorsqu'elle a rencontré Dupré, la somme de $13. On a tout de même trouvé dans son porte-monnaie la somme de $18. Elle a été renvoyée devant les assises, et son cautionnement a été fixé à $400. Quant à Dupré, il est revenu à Nashua, plus sage qu'il était.

DANS LE RHODE-ISLAND

Sous un tramway.

Centralville, R.-I., 31 — Le petit Paul Côté, un enfant de huit ans, dont le père, Frank Côté, demeure en cette localité, a été frappé par un tramway de Crompton, l'autre jour, et l'on ne saurait dire encore s'il n'est pas gravement blessé. L'enfant était à jouer avec des camarades dans le voisinage de la rue. Sans s'apercevoir de l'approche du tramway, il partit pour traverser la rue, et fut frappé par la voiture avant que le mécanicien n'eut eu le temps de stopper. Le médecin mandé en toute hâte n'a constaté encore que quelques contusions, mais l'enfant, le soir, vomissait le sang, et l'on croit qu'il a des lésions internes. Le médecin ne pouvait à l'heure actuelle déterminer la gravité de ces blessures.

Conférence.

Manville, R. I., 31 — Le R. P. François d'Assises, cistercien, de la Trappe de Lonsdale, était à Manville, l'autre soir, et a fait une conférence aux Chevaliers du Sacré-Coeur, de cette paroisse. Il a complimenté les chevaliers des voeux qu'ils ont faits, et les a commentés de la plus intéressante manière.

Dix nouveaux membres ont été admis ensuite dans l'organisation, puis on a fait l'élection du nouveau bureau avec le résultat suivant : Président, M. Fre X. Delisle ; vice-présidents, MM. Pierre Bessette et J. B. Lambert ; secrétaire, M. N. Lavergne ; trésorier, M. Henri Gauvin.

Soirée dramatique.

Arctic, R. I., 31 — Le club dramatique d'Arctic Centre a donné, l'autre soir, une magnifique soirée dramatique et musicale. On y a joué "Le Gendre de M. Poirier," et les rôles, distribués avec conscience, ont été remplis à la satisfaction de tous. Rien ne faisait défaut, et la soirée a été un succès complet. Voici les noms des acteurs auxquels on avait confié l'interprétation des rôles :

Poirier, Toussaint Parenteau ; Baston, marquis de Presles, David Thibault ; Hector, duc de Montmeyran, Alphonse Lanois ; Verdeit, M. G. Lafleur ; Antoinette, Ada Paquin ; Créancier Salomon, Victor Talbot ; Chavassus, Pierre Bernard ; Cosne, Charles Saivas ; Vatel, Joseph Cloutier ; Portier, Wilbrod Lafleur ; Un domestique, Edouard Parenteau ; une servante, Delia Provost.

COMTE DE WORCESTER

Accident de chasse.

Southbridge, Mass., 31 — Trois petits garçons de ce village partaient, l'autre jour, pour aller faire le coup de feu contre les écureuils, qui abondent dans ces parages. Ils étaient respectivement âgés de 12, 13 et 15 ans. Dès les premiers coups de feu qu'ils ont tirés, deux d'entre eux ont été blessés, et l'on a dû revenir à la maison. Les blessés sont Albert Dansereau et Georges Robinson. Ils ont reçu une charge de plomb dans les jambes. Leur état n'est pas grave.

Commencement d'incendie.

Webster, Mass., 31 — Le feu éclatait, l'autre jour, on ne sait pour quelle cause, dans les fabriques de l'American Woolen Company. Les extincteurs automatiques se sont mis à fonctionner, cependant, et avaient complètement éteint les flammes à l'arrivée des pompiers. Les dommages ne sont pas considérables, mais sans les extincteurs automatiques, on ne saurait dire ce qui serait advenu.

Dans une machine.

Southbridge, Mass., 31 — Mlle Emma Richard, de ce village, a été, l'autre jour, victime d'un accident pénible. Elle était employée à la manufacture Hamilton, et s'est fait prendre la main dans les engrenages de la machine qu'elle servait. On a réussi à arrêter le mécanisme, mais Mlle Richard sera peut-être obligée de se faire amputer l'index de la main blessée.

Magnifique cadeau.

Leominster, Mass., 31 — M. Fred Tremblay, commis à l'hôtel de Leominster, a reçu l'autre jour par les messageries un colis pour lequel il a dû payer la somme de 65 cents. S'imaginant que c'était un cadeau que ses amis lui envoyaient, il a payé sans se faire tirer l'oreille. Puis il a ouvert le paquet, et constaté qu'on lui avait envoyé une pomme de terre. C'était une belle pomme de terre, à la vérité, mais au prix qu'elle lui revenait, il en aurait payé le minot $78.

Singulière idée.

Clinton, Mass., 31 — Le petit Georges Archambault, un enfant de 13 ans, dont les parents demeurent en cette ville, dans la rue Washington, 30, a eu l'autre jour la malheureuse idée de se fourrer la tête entre les raies d'une roue de tombereau. La voiture s'est mise en marche, et le gamin a reçu plusieurs blessures qui ont nécessité les services d'un médecin.

Accusé de tentative de meurtre.

Southbridge, Mass., 31 — William Bouchard, de ce village, a été arrêté l'autre jour à la demande de Mme Lucinda Cody, sous inculpation de tentative de meurtre. Il paraît que la cause de tout cela c'est une vache qui paissait dans un parc appartenant à Mme Cody. Cette dernière s'est querellée avec Bouchard, qui aurait tiré plusieurs coups de revolver, dit-on. Bouchard a été placé sous un cautionnement de $400, que son patron a fourni pour lui.

Un déficit.

Southbridge, Mass., 31 — Les actionnaires de la société d'agriculture se sont réunis l'autre jour en ce village, pour entendre la lecture du rapport du secrétaire. On y a constaté qu'il y aura, une fois toutes les dettes payées, un déficit de $381.51. Les recettes totales ont été de $6,103, mais les dépenses et les prix ont dépassé cette somme.

Fillettes blessées.

Webster, Mass., 31 — Dans la bourrasque de vent qui a soufflé l'autre jour sur ces parages, l'enseigne du magasin de M. Eldège Paradis, a été emportée, et est tombée sur la tête de deux fillettes, enfant sde William Batten, âgée de 13 et de 14 ans respectivement. L'une a été blessée au-dessus de l'oeil et l'autre sur le sommet de la tête. On a fait venir un médecin pour les panser.

Recrutement.

Warren, Mass., 31 — Le Cercle Dramatique de cette localité fait des progrès. Ces jours derniers, lors d'une réunion, on a admis comme membres, Mlles Ozina Barbeau, Antoinette Massé, Eva Peltier, et MM. Adrient Fredette, Jules Couture, Edmond Chandelaine, Henri Boisvert. Cette réunion avait lieu chez M. Joseph O. Phaneuf, le directeur dramatique.

Soirée dramatique.

Southbridge, Mass., 31 — Une superbe soirée dramatique et musicale avait lieu l'autre soir à la salle Dresser, de ce village, et plus de 800 personnes y assistaient, représentant l'élite de la société canadienne de Southbridge, de Spencer, de Webster et de Fiskdale. La soirée était donnée par les demoiselles de la paroisse, sous les auspices du club Canadien. On y a joué deux pièces admirables, un mélodrame, "La Chaumière Bretonne," et une comédie, "Le laquais de Madame."

Les rôles ont été interprétés avec talent, et les acclamations ont plus d'une fois couvert les répliques des actrices. Voici comment était faite la distribution de ces pièces :

"La chaumière bretonne" : Alix Kérouf, veuve d'un pêcheur, Mme Alfred Martel ; Yvonne, sa fille, Mlle Alice Vallière ; Madge et Berthe, voisines de la mère Kérouf, Mlles Eva Ferron et Emma Martel ; Anne, amie d'Yvonne, Mlle Cordélia Vallière ; Madame de Saint-Aignan, rentière, Mlle Marguerite Pagé ; Constance, fille de Madge, Mlle Zéphirine Plante; Sophie, femme de chambre de Madame de St Aignan, Mlle Eugénie Lortie ; Mme Félicien, Mlle Adélina Cabana ; la baronne d'Estève, Mlle Anna Bachand ; la marquise de Samray, Mlle Emma Proulx.

Personnages de la comédie en trois actes "Le laquais de madame" : Mme Jourdain, Mlle Marguerite Pagé; Angélique et Marianne, ses nièces, Mlles Anna Bachand et Cordélia Vallière ; Ovrine, servante de Madame Jourdain, Mlle Emma Martel ; Mlle Desanneaux, bel esprit, Mlle Emma Proulx; Mme Organte, revendeuse de toilette, Mlle Eva Terron ; Mme Orgon, amie de Mme Jourdain, Mlle Eugénie Lortie ; Nana, sa fille, âgée de six ans, Mlle Maria Pagé ; Suzane, Mlle Zéphirine Plante.

ATTLEBORO, MASS.

Trois accidents.

Attleboro, 31 — Trois accidents ont eu lieu depuis quelques jours seulement sur la ligne du chemin de fer New-York, New Haven et Hartford. Le premier qui a été victime de ces accidents a été le nommé Patrick Welch, de Lowell, employé dans les filatures Hebronville. Le second est le jeune Jean Lareau, qui a été frappé par l'express de Boston à Providence, l'autre matin, près de la gare de Hebronville. Le jeune homme a été tué sur le coup.

Le dernier de ces accidents est plus grave encore. Le nommé Aurelio Houle, père de famille, âgé de 42 ans, demeurant dans la rue Pearl, 42, a été frappé par un convoi, près du pont de Dodgeville, et est mort deux heures après l'accident. Houle se rendait à son ouvrage, quand il a été frappé. On lui a donné tout de suite tous les soins que requérait son état, mais il a expiré sans avoir repris connaissance. Il laisse une femme et six enfants.

Mgr Stang.

Sa Grandeur Mgr Stang, évêque du diocèse de Fall River, était l'autre jour en visite à Attleboro, chez M. le curé Villandré, de la nouvelle paroisse du Sacré-Coeur. Mgr Stang a eu une longue conférence avec M. le curé, et s'est montré enchanté des progrès de la nouvelle congrégation. Avant son départ, Mgr Stang a présenté un riche ostensoir au nouveau curé, et a promis un cadeau personnel pour le bazar qui doit bientôt s'ouvrir.

Visite de paroisse.

M. le curé Villandré a terminé l'autre jour sa visite de paroisse, et a publié le rapport de cette visite. Tant que Attleboro a fait partie du diocèse de Providence, plusieurs requêtes ont été présentées à Mgr Harkins pour lui demander l'érection d'une paroisse canadienne dans la localité. Ces requêtes ont été rejetées, parce que l'on affirmait qu'il n'y avait guère que 100 familles canadiennes dans la place. Une semblable requête présentée à Washington, a eu le même sort.

M. le curé Villandré a constaté un nouvel ordre de chose, et voici le résumé du rapport qu'il a lu à ses paroissiens :

170 familles canadiennes-françaises.
6 familles dont la mère est canadienne.
541 communiants.
263 non-communiants.
46 qui se préparent pour la confirmation.
27 pour la première communion.

La collecte de la visite de paroisse a donné $223.50.

Sociétés paroissiales.

La nouvelle paroisse du Sacré-Coeur de North Attleboro possède déjà deux importantes sociétés religieuses qui sont en passe de faire beaucoup de bien à la congrégation. Ce sont les Dames de Sainte-Anne, et les demoiselles Enfants de Marie. Les dignitaires de la société des Dames de Sainte-Anne sont les suivantes :

Présidente, Mme Félix Dion ; 1ère vice-présidente, Mme Romuald Sylvestre ; 2e vice-présidente, Mme Victor Bergeron ; secrétaire, Mme Alfred Marcil ; trésorière, Mme Théodore Desjardins ; 1ère assistante, Mme Xavier Beaulieu ; 2e assistante, Mme Pierre Hérard ; chapelain, Rév. D. D. Villandré, curé.

Le bureau de direction des demoiselles Enfants de Marie se compose comme suit : Présidente, Mlle Philomène Samson ; 1ère vice-présidente, Mlle Sarah Chabotte ; 2e vice-présidente, Mlle Albertine Précourt ; secrétaire, Mlle Herminie Cartier ; trésorière, Mlle Leda Beaulieu ; 1ère assistante, Mlle Malvina Marcil ; 2e assistante, Mlle Arthémise Héon ; directrice de musique, Mlle Coronne Hérard ; chapelain, Rév. D. D. Villandré, curé.

FITCHBURG, MASS.

Echappé belle.

Fitchburg, 31 — M. J. Frégeau, de cette ville, qui tient une stalle de boucher, à South Fitchburg, l'a échappé belle, l'autre jour. Un enfant est entré dans son établissement, et tirant un revolver de sa poche, a dit à M. Frégeau : "Je vous tue!" Au même instant, un jeune homme qui se trouvait là a saisi le revolver, qui était complètement chargé, et qui aurait pu parfaitement mettre fin aux jours de quelque personne. L'enfant a ensuite avoué qu'il s'était introduit dans une maison voisine, et qu'en fouillant des tiroirs, il avait trouvé le revolver. On a remis l'arme à son propriétaire, et l'enfant à ses parents.

Action de $2000.

Mme Marie Robichaud, de cette ville, a donné à son avocat, M. Jean Robichaud, instruction d'intenter une action en dommages intérêts au policeman Godley, pour mauvais traitements. Elle allègue que l'agent de la paix, dans une descente qu'il a faite à sa demeure, l'a renversée brutalement sur le plancher, et lui a causé des blessures. Godley a été appelé par le chef, et dit que Mme Robichaud lui a enlevé des mains une bouteille qu'il avait confisquée. Comme la bouteille ne se cassait pas, Mme Robichaud a sauté dessus, mais a glissé et est tombée sur le plancher. L'affaire se déroulera devant les tribunaux, dans un avenir prochain.

Famille inquiète.

M. Antoine Cormier, qui demeure dans la rue Canton, 37, en cette ville, est parti l'autre jour pour Boston, où il allait revoir un de ses fils. Il avait promis de revenir de bonne heure le même soir. Le soir cependant il n'avait pas fait acte de présence, et l'épouse du voyageur est allée immédiatement au poste de police, pour demander de retrouver son homme auquel elle croyait qu'il était arrivé malheur. Le lendemain matin, comme la police se disposait à agir, M. Cormier est arrivé chez lui. Il était arrêté à Waltham, chez des amis, au lieu de retourner chez lui tout de suite.

Un quiproquo.

Le nommé Charles Rose, commis-voyageur, est arrivé l'autre jour en ville, et immédiatement après avoir mis son nom sur le registre de l'hôtel, il a reçu avis du poste de police d'avoir à raconter ce qu'il savait du suicide de Dennis Sweeney, qui a sauté en bas d'un navire entre New London et New-York, il y a quelque temps. Rose est allé dire qu'il n'était pas le Charles Rose qui avait été témoin du crime de Sweeney, et après avoir satisfait les autorités sur ce point, il a été remis en liberté.

Sa place l'attend.

Joseph Guilmette, de Woonsocket, qui a été arrêté l'autre jour, comme impliqué dans le meurtre du nommé Joe Mongeon, de Mentor, Minn., est bien connu ici, où il a travaillé jusqu'à l'époque de la grève de 1902. Il était tisseur dans les filatures de l'American Woolen Company. En revenant de l'ouest, Guilmette était arrêté ici, et avait obtenu de l'emploi. Il partit pour aller chercher sa femme à Woonsocket, et c'est là qu'il a été arrêté.

Forte punition.

"La Presse" racontait l'autre jour que la police de cette ville avait fait une descente dans la pharmacie de MM. Duquette et Mulroy, rue Water, et y avait confisqué de la boisson. Le Dr Duquette et son associé ont été cités en cour, et le docteur a été condamné, troisième offense, à $100 d'amende et à 30 jours de prison. Mulroy a été condamné à $50 d'amende. Tous les deux en ont appelé de la décision du juge, et subiront leur procès en cour supérieure.

Une victime des tramways.

Narcisse Bernier, cornettiste de la musique militaire de Fitchburg, était l'autre jour dans un des tramways de la ligne de Webster qui a été tamponné par un tramway de cantonniers. Il a été blessé aux jambes et aux mains. En outre, son meilleur cornet, qu'il avait avec lui a été écrasé par le choc. Les pertes de M. Bernier dans cette affaire, sont considérables, et seront encore augmentées par ce qu'il devra débourser pour se faire donner les soins nécessaires.

Pas de calomel, pas de cascara, pas de douleur lancinante dans
Abbey's Effervescent Salt
C'est tout juste le jus de fruits cristallisés. Agréable à prendre. Un tonique laxatif de la Nature. Un verre le matin met l'estomac, le foie et les intestins en bon état pour toute la journée.
CHEZ TOUS LES DROGUISTES, 25c et 60c la bouteille.

CASTORIA.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

LE MINISTRE JAPONAIS MALADE

M. Takahira subit une operation pour l'appendicite, à New-York.

New-York, 31 — Le ministre japonais Takahira a subi une opération pour l'appendicite, hier après-midi.

Le cas est considéré comme très grave et les attachés de la légation japonaise à Washington ont été mandés auprès du chevet du ministre.

M. Takahira est arrivé de Washington vendredi soir, et immédiatement après s'être retiré dans une chambre d'hôtel il s'est senti malade. Un médecin fut appelé. Il trouva le ministre très souffrant, mais put cependant lui procurer assez de soulagement pour lui permettre de reposer paisiblement toute la nuit.

Samedi, on diagnostiqua les symptômes de l'appendicite, et il fut reconnu préférable de faire une opération tout de suite.

Entre 3 et 4 heures de l'après-midi, le Dr W. T. Bull opéra le ministre et à 7 heures 45 publiait le bulletin suivant :

Le patient est tombé malade d'appendicite samedi. Des symptômes de péritonite suivirent de près et une opération fut déclarée nécessaire par les docteurs Bull, Delafield et Shreedy. Cette opération fut faite de bonne heure dans l'après-midi, et depuis son état a été satisfaisant, bien qu'on ne puisse pas le déclarer hors de danger avant deux ou trois jours. A l'heure actuelle, les perspectives sont favorables.

SUNLIGHT SAVON
réduit l'esclavage du jour de lavage et augmente vos heures de loisir. Il est un savon qui lave facilement et promptement—rend votre linge pur et blanc sans le moindre dommage. Dans de l'eau douce ou dure et vous n'êtes pas obligé de faire bouillir votre linge.
ACHETEZ SUNLIGHT.
Votre épicier est autorisé à vous rembourser votre argent si vous n'êtes pas satisfait. 1108F
Lever Brothers Limited Toronto

EAU DES CARMES
BOYER

Quelques gouttes sur un morceau de sucre ou une petite cuillerée pure après le repas, facilite la Digestion et évite les Indigestions. Dans les cas d'Evanouissements, Syncopes, Arrêt de la Circulation du sang, en faire prendre pure ou sur du sucre.

DYSSENTERIE, INFLUENZA, d'un effet absolu en grogs ou en infusion chaude bien sucrée.

Dans les Indispositions périodiques chez la femme, une ou deux petites cuillerées, sous forme de grog chaud, régularise la circulation du sang et supprime les spasmes et douleurs.

AGENTS : ROUGIER Frères, MONTRÉAL

LA MODE DU JOUR

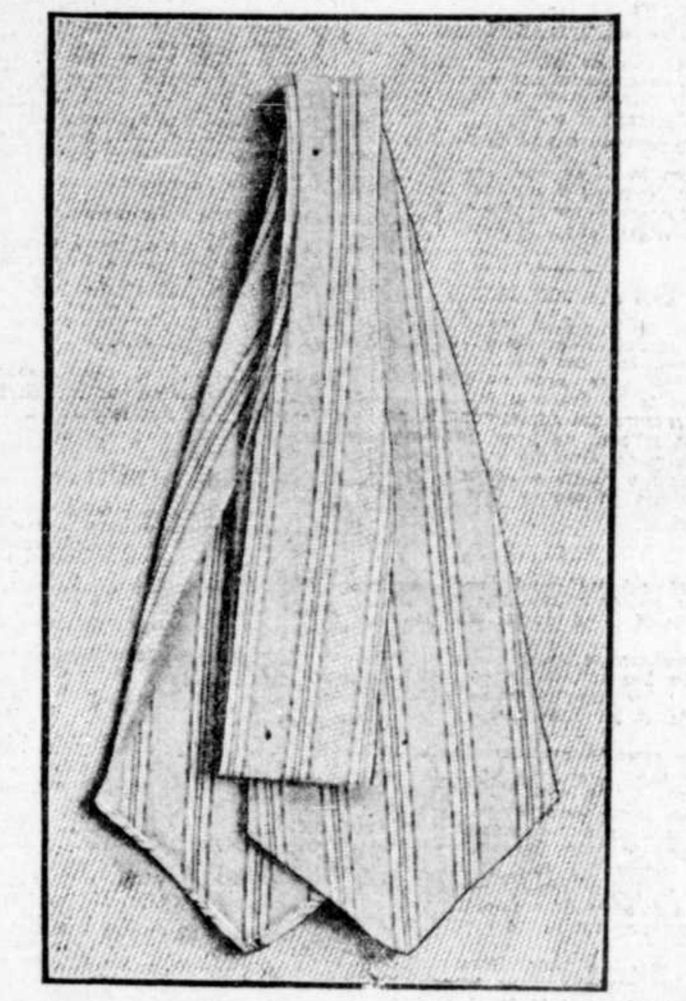

Large cravate en soie, très nouvelle et donnant a une simple blouse de flanelle un cachet particulier. Cette cravate ne se noue pas mais les deux pans en sont retenus par une barrette de bijouterie ou un anneau d'or.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

A la demande des compagnies du Grand Tronc, du Pacifique Canadien, du Canadian Northern, du Père Marquette Ry, la commission des chemins de fer vient de publier un règlement approuvant leur mode de connaissements et autres formules conformément à la clause 275 et subdivision 1 et 2 de l'acte des chemins de fer.

Les compagnies ci-haut nommées sont les seules à se conformer aux obligations de la section 275.

A ce sujet, il serait bon de faire remarquer qu'il y a beaucoup de différence entre les formules des diverses compagnies. Cette question est d'une très grande importance, dit ce règlement, et l'examen des contrats et des formules que la chambre doit approuver demandera une étude approfondie, une grande circonspection devra être aussi exercée, au sujet de la limite des responsabilités des compagnies. A cause de l'importance de la chose et aussi parce qu'elles n'ont pas encore toutes fourni leurs formules à l'approbation de la commission, on a résolu de ne passer encore aucun règlement définitif, cependant, il est convenu qu'un règlement intérimaire sera passé pour permettre aux compagnies qui ont soumis leurs formules de s'en servir jusqu'à nouvel ordre.

Donc, il est ordonné que les compagnies mentionnées ici auront la permission particulière d'utiliser les formules soumises, et sont autorisées légalement à s'en servir jusqu'à ce qu'il soit ordonné autrement.

En plus, la commission ordonne qu'un comité formé des officiers légaux administratifs des compagnies applicantes et de celles qui feront application soit envoyé à Ottawa pour conférer avec la commission et discuter ces formules et ces modes de contrats, cela à une date qui n'est pas encore fixée.

Les empêchements mis à l'achat du "New-York, Ontario et Western Ry" par le New-York, New-Haven et Hartford," ont été levés ou dédaignés, d'après le "New-York Herald" ; et l' "Ontario" est maintenant une branche du "New-Haven."

Un des principaux points de discussion dans la négociation fut au sujet de la minorité des actionnaires de l' "Ontario."

Quelques personnes intéressées dans la transaction voulaient que tous les actionnaires fussent traités également et que si la propriété se vendait, le "voting trust" ne fût pas dissous au préjudice de la minorité.

D'un autre côté, le "New-Haven" prétendait qu'il n'avait besoin que du contrôle de l' "Ontario" et que s'il en achetait toutes les actions il serait obligé de débourser près de $12,000,000, de sorte que les profits seraient au-dessous des déboursés. Kuhn, Loeb et Co, comme banquiers et gérants d'un syndicat, possédaient une forte majorité des actions, et ne pouvaient agir comme conseils de la minorité.

On dit que la majorité a été achetée à $45 la part ; il fut statué que les vendeurs et la minorité auraient droit au 3 pour cent de dividende, qui sera déclaré le 9 novembre.

En contrôlant "l'Ontario," le "New Haven" veut d'abord se fortifier par rapport au charbon. Durant la grève de 1902 aucun chemin de fer n'a autant souffert que le "New-Haven."

Cet achat donne au "New-Haven" une ligne indépendante pour l'ouest et rend l'achat du "New England Ry" accompli il y a quelque temps, d'une plus grande valeur.

Cette ligne, courant de la Pensylvanie à la Nouvelle Angleterre, par la route de Poughkeepsie, fournit un raccordement.

M. J. T. CARDINAL EST BIEN VIVANT

Quelqu'un a colporté une farce macabre dans la division Saint-Jacques, samedi et hier, en annonçant partout que M. J. T. Cardnal, le candidat conservateur dans la division, était mort. Nous sommes heureux d'annoncer que non seulement M. Cardinal n'est pas mort, mais encore qu'il a pris un mieux sensible et qu'il pourra sortir d'ici à quelques jours.

L'ALBUM UNIVERSEL

L'Album Universel, cette belle publication illustrée, artistique, littéraire et musicale, commencera la semaine prochaine la publication d'un nouveau roman intitulée "L'Inconnue". C'est une oeuvre émouvante de tout premier ordre, due à la plume talentueuse et souple du bon romancier E. Le Mouel. Tous les nôtres voudront lire ces pages émues et patriotiques, qui peignent la société française au début du règne de l'infortuné Louis XVI, c'est-à-dire à peine quelques années après l'abandon du Canada.

A lire aussi dans le prochain numéro, la revue de la mode, les jeux d'esprit, bons mots, recettes et chroniques abondantes et variées.

Ce numéro que l'on trouvera, à partir de mardi contiendra quatre pages de musique et des concours et primes du plus grand attrait. 304—2

—Si vous avez l'intention d'assurer votre vie, ne perdez pas de vue le système de prime à dotation de The National Life of Canada. Au moyen d'un léger paiement annuel, pendant une période de vingt ans, vous protégez votre famille et faites ample provision de secours pour votre vieillesse. Bureau principal, Edifice Temple, Toronto, Ont. (7)

Dans Le Monde Politique

AU TOMBEAU DE MERCIER

Le Club National a cru devoir ne pas faire, cette année, le pèlerinage au tombeau de Mercier, vu que nous nous trouvons en pleine lutte électorale.

DANS CHARLEVOIX

M. Dominique Monet est allé prêter main-forte à M. Angers, dans le comté de Charlevoix.

DANS BONAVENTURE

L'hon. sénateur Casgrain est parti pour le comté de Bonaventure, où il parlera en faveur de M. Chs Marcil, le candidat libéral.

L'HON. SENATEUR CLORAN

L'honorable sénateur H. J. Cloran est de retour d'Ontario, où il a parlé à Toronto Sud, en faveur du candidat libéral.

A SAINT-HENRI

Ce soir ,assemblée libérale pour la paroisse de Sainte-Elisabeth, à 8 heures, à la salle Poirier, coin Delinelle et Notre-Dame, et à neuf heures en face d l'hôtel Barsalou, rue Saint-Jacques, M. L. A. Rivet et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

A DEUX-MONTAGNES

Les assemblées se succèdent régulièrement, dans le comté des Deux-Montagnes. Chacun des candidats est à l'oeuvre pour assurer son triomphe.

DEUX ADHESIONS

M. Omer Lockwell, principal de l'école anglaise de Saint-Roch, dont la famille demeure à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, un conservateur, écrit qu'il se rallie à Sir Wilfrid Laurier et à sa politique. Il en est de même de M. Jules P. Taché, banquier, de Québec, et petit-fils de feu Sir Etienne Pascal Taché.

L'HON. M. PREFONTAINE

L'honorable M. Préfontaine est allé samedi parler à Sorel, en faveur de M. A. A. Bruneau, candidat libéral. Il y eut feu d'artifice pour le recevoir, illumination et procession aux flambeaux.

Dans son discours, M. Préfontaine déclara que le port de Sorel était le chantier naturel du pays. Les ouvriers, sous le régime libéral, ont vu augmenter leurs salaires et comme il y a de nouvelles construction à faire, il assure les électeurs que leurs salaires augmenteront encore proportionnellement.

Ont aussi adressé la parole : MM. le sénateur Cloran, A. A. Bruneau et A. Lanctôt.

Hier, à Saint-Robert, il y eut une assemblée en faveur de M. Bruneau. Y ont adressé la parole : MM. J. A. Proulx, maire Paradis, A. Lanctôt et M. Lafrenière.

DANS SAINT-ANTOINE

A l'assemblée en faveur de M. Peter Lyall, samedi, au comité central, ont adressé la parole : MM. A. Ewing, sénateur Casgrain et autres.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'honorable M. Tweedie, premier ministre du Nouveau-Brunswick, prétend que les conservateurs ne prendront pas plus de 3 sièges dans le Nouveau-Brunswick.

DANS MAISONNEUVE

Ce soir, lundi, à 8 heures précises, à la salle de l'hôtel de ville du quartier DeLorimier, coin des rues Mont-Royal et Chaussé, aura lieu une assemblée en faveur de M. Préfontaine.

Les orateurs qui adresseront la parole sont : l'hon. Raymond Préfontaine, ministre de la marine et des pêcheries ; Achille Latreille, Jérémie Décarie, Frédéric Villeneuve, Jos. Béland, et autres.

DANS HOCHELAGA

Une grande assemblée aura lieu ce soir à la maison d'école, rue Vinet, en faveur de M. L. A. Rivet, candidat libéral.

Les orateurs seront M. L. A. Rivet, l'hon. Dr Lanctôt, M. Marc Sauvalle, M. Arthr Geoffrion, M. S. Letourneau, M. Bazin et M. Rhéaume.

Une assemblée régulière de la Société de Fraternité Italienne, a eu lieu hier après-midi à la salle Landry, coin des rues Mont-Royal et St Laurent, sous la présidence de J. Broggi. Le vice-président, Dominico Colucci, et D. H. Lanno, secrétaire, étaient présents. L'hon. R. Préfontaine,qui était à faire la visite de ses différents comités dans cette division, fut invité à prendre la parole.

Il annonça que conformément au désir de l'archevêque, il ne voulait pas tenir une assemblée politique le dimanche. Il se contenta de remercier les électeurs italiens de Maisonneuve de leur aimable réception. Il rappela que les salaires des journaliers avaient doublé depuis 1896, que le pays avait besoin de bras et qu'il acceptait avec plaisir les étrangers qui voulaient venir travailler en paix sous la protection du drapeau canadien.

Dans cette occasion de brèves allocutions ont été prononcées par MM. Joseph Belando, A. Berardo, D. H. Lanno, F. Jouchy, Colucci et Broggi.

DANS LAVAL

L'honorable M. Préfontaine et autres orateurs sont allés adresser la parole au Sault au Récollet, samedi.

L'honorable M. Leblanc a parlé à St Vincent de Paul, hier.

CLUB CHENIER

Assemblée régulière du Club Chenier, hier, No 373 rue Cainte-Catherine. Plusieurs orateurs ont adressé la parole, entre autres : M. Godfroy Langlois qui a dit que l'administration libérale a été honnête, honorable et n'a aucun scandale. La question du Grand Tronc Pacifique a été traitée par l'orateur qui a fait ressortir les avantages du projet du gouvernement.

Les autres orateurs furent MM. Frédéric Villeneuve, W. Paquette, Charles Saint-Père, M. Bessette.

Avant l'assemblée, M. J. Primeau a chanté plusieurs couplets politiques.

DANS NICOLET

L'hon. Rod. Lemieux a adressé la parole à Saint-Pierre les Becquets, samedi, ainsi que M. Bigué, avocat.

DANS JACQUES-CARTIER

Samedi soir, avait lieu une assemblée contradictoire à la Ville Saint-Paul. M. Monk était accompagné de M. Louis Coderre, et M. Boyer de MM. W. McMaster, Arthur Geoffrion et Jérémie Décarie.

Hier soir, assemblée à la Pointe-Claire. MM. Monk et Hon. L. Beaubien d'un côté ; et MM. Boyer, Chaurest et Lalonde, de l'autre. Il y eut du bruit dans l'assemblée.

CHAMBLY-VERCHERES

Samedi après-midi, assemblée contradictoire à Verchères. Ont adressé la parole : MM. Archambault et Geoffrion.

DANS VAUDREUIL

M. F. de S. Bastien, candidat conservateur, a adressé la parole à Sainte-Marthe, samedi après-midi, avec MM. J. G. H. Bergeron et le Dr Montpetit, M. Gustave Boyer, candidat libéral, était accompagné de MM. Arthur Geoffrion et Dr A. Séguin.

Le soir, autre assemblée à Très Saint-Rédempteur, entre MM. Bastien et Montpetit, d'un côté, et M. Boyer, seul, de l'autre.

A LA PETITE COTE

MM. N. H. Dandurand, Marc Sauvalle, M. Greenshields, échevin Hébert et Michel Campeau, ont adressé la parole en faveur de M. Préfontaine, aux électeurs de la Petite Côte, comté de Maisonneuve, samedi soir.

POUR M. PREFONTAINE

Ce soir, assemblée en faveur de M. Préfontaine, au No 181 rue Carrières.

Les orateurs suivants adresseront la parole : l'hon. Raymond Préfontaine, ministre de la marine et des pêcheries ; Paul G. Martineau, C.R., Eugène Lafontaine, C.R., Frédéric Villeneuve et quelques autres.

A LA VILLE ST LOUIS

Samedi soir, M. S. D. Vallières, candidat conservateur dans Maisonneuve tenait une assemblée dans la salle Municipale de la Ville St-Louis, ont aussi adressé la parole: M. J. A. Labelle, M. Laverdure, M. Boutin, M. Dupuis, M. Roberge, et M. E. St-Amour. Ces quatre derniers sont des libéraux ralliés à la candidature de M. Vallières. L'hon. M. Leblanc, M. Chs P. Beaubien et M. Alfred Durouleau ont aussi adressé la parole.

Deux autres assemblées sont convoquées pour ce soir en faveur de M. Vallières, l'une à la salle du Collège d'Hochelaga, rue Ste-Catherine et l'autre dans la salle Municipale de Maisonneuve.

DANS PORTNEUF

Le Dr Joseph Elzéar Voisard est toujours le candidat conservateur dans Portneuf. M. C. N. Arcand est candidat indépendant et M. S. Delisle, candidat libéral.

AU MARCHE BONSECOURS

C'est ce soir, à 8 heures, au marché Bonsecours, qu'aura lieu la grande assemblée publique convoquée par M. Cardinal, candidat de l'opposition. M. Cardinal, dont la santé s'est sensiblement amélioré, sera présent à la réunion.

D'autres orateurs adresseront aussi la parole.

DANS HOCHELAGA

M. le maire a convoqué une grande assemblée des libéraux dissidents, à l'hôtel de ville de Saint-Henri, pour ce soir, en faveur du Dr Bernard, candidat conservateur, et il y exposera au public les raisons de l'attitude qu'il a jugé devoir prendre au cours de la présente élection. Le bureau des assesseurs de cette assemblée sera composé de cinq des chefs libéraux de la ville de Saint-Henri.

A BEAUHARNOIS

Hier après la messe, M. Bergeron a adressé la parole à Beauharnois, tandis que M. Arthur Plante parlait en faveur de M. Bergeron à St-Timothée.

A VARENNES

Samedi après-midi M. J.-B. Archambault candidat conservateur dans Chambly-Verchères a adressé la parole à Varennes.

M. L. T. MARECHAL

M. L. T. Maréchal, le candidat conservateur dans Ste-Marie tiendra deux assemblées se soir: l'une dans la paroisse de St-Eusèbe, au coin des rues Fullum et Ontario; l'autre dans la paroisse du Sacré-Cœur, entre les rues Panet et Ontario.

DANS SAINTE-ANNE

Il y aura une assemblée en faveur de la candidature de M. J. Morrisson, candidat conservateur, dans le carré situé en face du No 132, rue St-Maurice, demain soir, (Mardi), à 8.30 heures. M. Morrisson sera accompagné de plusieurs orateurs.

RICHMOND ET WOLFE

MM. Tobin et O'Brady ont adressé la parole à Danville, Vendredi après-midi, avec leurs amis respectifs. Le soir les mêmes orateurs adressaient la parole à Richmond.

DANS SAINTE-MARIE

Samedi soir M. Camille Piché, accompagné du Dr Lacombe, M.P.P., et de MM. Blouin, Honoré Mercier, Arthur Ecrément, E. Brassard, F. Lord Charpentier, ex-président des débardeurs, Harbour et quelques autres orateurs ouvriers, adressait la parole à ses divers comités. Les orateurs ouvriers ont appuyé la candidature de M. Piché.

Il y aura de nouvelles réunions ce soir dans divers comités de M. Camille Piché. Une grande assemblée aura lieu à la salle Meilleur, rue Fullum. M. Camille Piché y prononcera un discours. Il sera accompagné de l'hon. sénateur Cloran, de MM. J. L. Décarie, A. L. Gareau et autres orateurs ouvriers.

Sir WILFRID A TROIS-RIVIERES

(De notre correspondant particulier.)

Trois-Rivières, 31 — Comme "La Presse" l'avait annoncé, Sir Wilfrid et Lady Laurier sont arrivés à Trois-Rivières, par le rapide de 4h. 50, du C. P. R., samedi après-midi.

Une foule compacte de plusieurs milliers de personnes des deux sexes et de tous les âges, de la ville et des campagns environnantes, se pressait sur les quais de la gare et aux alentours. Beaucoup de gens stationnaient là depuis une couple d'heures, afin de se procurer une bonne place et de la conserver pour voir descendre du train le Premier Ministre et son épouse.

En débarquant, Sir Wilfird et Lady Laurier, accompagnés de M. Jacques Bureau, le candidat libéral de Trois-Rivières et Saint-Maurice, et de madame Bureau, prirent place dans un magifique carrosse de gala traîné par quatre chevaux, et précédés de la fanfare de l'"Union Musicale" et d'une escorte de citoyens, à cheval, se rendirent à l'Hôtel Dufresne, pour y prendre le dîner, avant la grande assemblée du Patinoir Laviolette.

Les rues sur le parcours étaient ornées et pavoisées, et nombre de résidences privées étaient décorées de drapeaux. Partout sur le chemin, depuis la gare jusqu'à l'Hôtel Dufresne, les trottoirs étaient garnis de spectateurs qui saluaient, au passage, les visiteurs distingués de la vieille cité de Laviolette.

AU PATINOIR

Dès sept heures, samedi soir, on voyait une foule de citoyens de tous les âges se diriger par toutes les rues de la ville vers le patinoir Laviolette, pour voir de nouveau Sir Wilfrid Laurier et pour l'entendre. Un peu avant huit heures, le Premier Ministre, accompagné de M. Jacques Bureau, le candidat libéral pour Trois-Rivières et Saint-Maurice, quittait l'Hôtel Dufresne dans un magnifique carrosse, pour se rendre au lieu de l'assemblée. Comme l'après-midi, une foule immense faisait escorte au chef du Gouvernement fédéral. La fanfare de l'"Union Musicale," durant la parade par plusieurs des principales rues de la ville, exécuta de très jolies marches. Un grand nombre de personnes portaient des flambeaux formant des lignes lumineuses qui dessinaient les rangs de cette longue procession. La fanfare d'Arthabaska, qui était arrivée avec une excursion nombreuse de cette localité, entre 6 et 7 heures du soir, s'était aussi jointe à la démonstration. D'autres excursions étaient aussi venues des Chutes Shawinigan, de Grand'-Mère, de Champlain, de Maskinongé, de Nicolet, de Saint-Maurice, d'Yamachiche et d'autres endroits.

A son arrivée au patinoir Laviolette, Sir Wilfrid Laurier fut acclamé avec un enthousiasme délirant.

La vaste bâtisse était décorée de drapeaux et d'inscriptions ; elle était brillamment éclairée à l'électricité.

M. l'avocat J. A. Tessier, de Trois-Rivières, fût appelé à présider la séance. Il souhaita la bienvenue à Sir Wilfrid Laurier au nom des électeurs de Trois-Rivières et le remercia pour l'honneur qu'il leur faisait par sa présente visite.

M. Jacques Bureau prit ensuite la parole et après avoir fait l'éloge de celui qui, dit-il, depuis les huit dernières années a présidé à la Chambre fédérale et a travaillé avec ardeur pour le progrès général du Canada. Il fit de nouveau l'exposé de son programme et réfuta les accusations portées par ses adversaires contre lui-même et contre le gouvernement Laurier. Il parla environ une heure et fut écouté avec attention.

Son discours fut souvent interrompu cependant par les applaudissements de la foule.

Puis M. J. A. Tessier présenta une adresse au Premier Ministre au nom de ses amis politiques, électeurs de Trois-Rivières.

M. J. B. M. Barthe lut ensuite une adresse de la part des jeunes libéraux de la vieille cité trifluvienne.

Sir Wilfrid repassa minutieusement et l'un après l'autre les principaux actes du gouvernement libéral depuis huit ans, réclamant pour chacun d'eux la considération consciencieuse et les sages décisions des membres du parlement fédéral dans l'intérêt et pour le plus grand bien du pays. Il dit que par une sage administration, son gouvernement a réussi, non seulement à solder toutes les dépenses, mais à eu de forts surplus et notamment la dernière année, qui accuse un surplus de $15,000,000, à son crédit.

Passant à la question qui passionne les esprits en ce moment, celle de la construction d'un chemin de fer, transcontinental reliant les deux océans, il proclama l'utilité de la mise à exécution de ce gigantesque projet dont les hommes d'affaires reconnaissent la nécessité, mais non de manière à ne favoriser qu'une certaine partie du pays au détriment de l'autre comme quelque gens dont il a eu à combattre les plans, le désirent.

Sir Wilfrid termine en remerciant de nouveau les citoyens de Trois-Rivières pour la grandiose et cordiale réception qu'ils lui ont faite, "une des plus belles, dit-il, dont j'aie été l'objet." Il remercie aussi les électeurs des paroisses et des comtés voisins d'avoir bien voulu venir se joindre aux trifluviens en cette circonstance, dont il conservera le meilleur souvenir.

L'honorable sénateur Choquette et le docteur Fiset, de St Boniface de Shawinigan adressent ensuite la parole à l'assemblée ; ils firent appel aux électeurs en faveur des candidats qui ont les sympathies de sir Wilfrid Laurier.

Puis la procession se forma de nouveau pour reconduire le premier ministre à la gare du Pacifique Canadien où il prit passage avec lady Laurier, dans son char spécial, pour Québec. Il était accompagné aussi de l'honorable sénateur Choquette et de son secrétaire, Monsieur Rodolphe Boudreault.

A SHAWINIGAN

On me prie de dire que M. Jacques Bureau, comme il l'a dit dans son discours samedi soir, a choisi St Boniface de Shawinigan qui se trouve situé au centre du district électoral de Trois-Rivières et St Maurice, pour rencontrer aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi, son adversaire dans la présente lutte, M. N. L. Duplessis.

M. Bureau sera donc à St Boniface de Shawinigan, à 2 heures p. m. aujourd'hui et non à Yamachiche, comme l'avait proposé M. Duplessis.

A TROIS-RIVIERES

Trois-Rivières, 31 — Une grande assemblée en faveur de la candidature de M. L. N. Duplessis, candidat conservateur dans Trois-Rivières et Saint-Maurice, a eu lieu à l'hôtel de ville, ici, vendredi soir.

L'assemblée a été présidée par M. L. N. Denoncourt.

Sur l'estrade se trouvaient Dr Panneton, A. G. Baptist, Dr Therrien, F. X. Bellefeuille, J. T. Tebbutt, Charles Gélinas, R. P. Blair, W. Blair, P. Vanasse, Jos. Bellefeuille, F. Héroux, Jos. Bernard, W. D. Fisher, etc.

L'hon. Thomas Chapais a été le premier orateur. Il a traité la question de protection, expliquant ce que le parti conservateur entend par : "Protection adéquate". Cette politique serait la sauvegarde du Canada, dont les Etats-Unis sont en frais de ruiner les industries. M. Chapais parle ensuite des promesses libérales violées. Les libéraux sont horrifiés si quelqu'un ose attaquer la politique de sir Wilfrid Laurier ; mais il fait remarquer qu'il n'est qu'un homme comme tous les autres, et il doit compte de son administration au peuple. L'orateur termine par un brillant éloge du candidat conservateur, et il reprend son siège au milieu des applaudissements.

M. Paul Lacoste, avocat de Montréal, reproche au gouvernement libéral de ne pas avoir réglé la question des écoles du Manitoba, puis il traite la question du Grand Tronc Pacifique, appuyant surtout sur la démission de M. Blair. Il montre la différence de politique des deux partis sur cette question.

En terminant, il reproche plusieurs scandales à l'administration libérale, entre autres : la concession Treadgold, le contrat de Mann et McKenzie, et le recensement.

M. L. N. Duplessis a prononcé un magistral discours. Il a commencé par parler des magnifiques perspectives de succès qui règnent par tout le comté. Il n'a pas été lent à répondre à M. Bureau, qui demande une assemblée contradictoire, qu'il l'invite à une assemblée à Yamachiche, lundi à 2 heures. Il espère que son adversaire trouvera la date et le lieu convenables. Les adversaires demandent pourquoi voter pour Duplessis ? Ils prétendent qu'en m'élisant, le comté sera dans l'opposition.

Il s'inscrit en faux contre cela ; car les apparences sont que le parti conservateur sera au pouvoir, après le 3 novembre.

Il se défend du reproche que lui font ses adversaires de n'avoir rien fait pour Saint-Maurice, pendant les 14 années qu'il l'a représenté à la Législature. Il démontre que le commerce à Trois-Rivières, a grandement souffert, en ces dernières années, à cause du manque de quais.

Il fait une critique raisonnée du projet du Grand Tronc Pacifique, et il reprend son siège salué par les applaudissements de la foule.

A suivre sur la page 14

SAPTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

ELECTIONS GENERALES

DIVISION MAISONNEUVE

Grande Assemblée Publique

EN FAVEUR DE

L'HON. RAYMOND PREFONTAINE

CE SOIR, Lundi, à la Salle de l'Hôtel de Ville du Quartier DeLorimier, coin des rues Mont-Royal et Chaussé.

Les orateurs suivants adresseront la parole : L'HON. RAYMOND PREFONTAINE, Ministre de la Marine et des Pêcheries ; ACHILLE LATREILLE, JEREMIE DECARIE, FREDERIC VILLENEUVE, JOS. BELAND, et quelques autres.

L'ASSEMBLEE COMMENCERA A 8 HEURES PRECISES

DIVISION MAISONNEUVE

Grande assemblée publique en faveur de

l'Hon. Raymond Préfontaine

Ce soir, lundi, à 8 heures précises, à la salle du comité du

QUARTIER SAINT-DENIS

181 rue des Carrières

Les orateurs qui adresseront la parole, sont : l'hon. Raymond Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries, Paul J. Martineau, C. R., Eugène Lafontaine, C. R., Frédéric Villeneuve et quelques autres.

LES SALLES DE COMITE DE

M. PETER LYALL

Candidat Libéral dans le Quartier Saint-Antoine,

Ont été ouvertes aux endroits suivants, et les amis et partisans de M. Peter Lyall sont cordialement invités à se joindre au président respectif et à rendre tous les services possibles.

SALLES DE COMITE :

COMITE
No 1, P. G. Leduc, 418 St Jacques, Tél. Main 2548.
No 2, C. Vallée, 553 St Jacques, Tél. Main, 2601.
No 3, N. Simoneau, 2153 Notre-Dame, Tél. Main 1275.
No 4, J. B. Foisy, 282 Richmond, Tél. Main 2340.
No 5, D. L. Lockerby, 2653 Notre-Dame, Tél. Main 2618.
No 6, Ed. Leduc et W. E. Dickson, 1025 St Jacques, Tél. Up 3030.
No 7, T. J. O'Neill, 1107 St-Jacques, Tél. Up 1203.
No 8, Wm Patterson, coin St Antoine et Mont Ste Marie, Tél. Up 1707.

COMITE
No 9, F. W. Hibbard, 2698 Ste Catherine, Tél. Up 2503.
No 10, F. G. Reid, 2698 Ste Catherine, Tél. Up 2503.
No 11, J. McD. Hains, Ste Catherine et Crescent, Tél. Up 2083.
No 12, C. Cushing, 906 Laganchetière, Tél. Main 2464.
No 13, F. C. A. McIndoe, 30 Université, Tél. Up 1123.
No 14, A. W. Stevenson, 30 Université, Tél. Main 1123.
No 15, Fitz Jas Browne, 2169 Ste Catherine, Tél. Up 2841.
No 16, N. Simoneau, 2087 Notre-Dame, Tél. Main 3025.
Central, 30 Université, Tél. Up 1123.

297—mjs—n

DIVISION MAISONNEUVE

Grande Assemblée Publique

—EN FAVEUR DE—

L'Honorable RAYMOND PREFONTAINE

Ministre de la Marine et des Pêcheries

Une grande Assemblée sera tenue ce soir à huit heures dans la salle du Comité, 181 Carrière, en faveur de l'Honorable Raymond Préfontaine, Ministre de la Marine et des Pêcheries.

L'Honorable Raymond Préfontaine, l'échevin E. N. Hébert, MM. M. Sauvalle, P. G. Martineau, C. R. Eugène Lafontaine, C. R. Ferd. Villeneuve, Achille Latreille Président de l'Union des Tailleurs de Pierre de Montréal, A. T. Lépine, et autres orateurs distingués adresseront la parole.

DIVISION MAISONNEUVE

LES COMITES DE

L'Honorable R. Préfontaine

Ministre de la Marine et des Pêcheries

Ont été ouverts aux endroits suivants :

SAINT-JEAN-BAPTISTE	
272a Rachel	Comité d'informations
1136 Saint-Laurent	Tel Bell Est 2333
949 St Laurent	Comité Anglais
SAINT-LOUIS	
677 Mont-Royal	Tel Bell Est 1491
1690 Saint-Laurent	Vis-à-vis McGuire
PARC MILE END	
2203 Saint-Laurent	Tel Marchand 1824
DUVERNAY	
26a Brébeuf	Tel Bell Est 3359
SAINT-DENIS	
361 Mont-Royal	Tel Bell Est 3367
894 Beaubien	Tel Bell Est 3164
211 Mont-Royal	
181 Carrières	Tel Bell Est 3358
DE LORIMIER	
Coin DeLorimier et Vimont	Téléphone Bell Est 1013
FERME FORSYTH	
Coin Iberville et Lafontaine	Téléphone Bell Est 3366
HOCHELAGA	
373 rue Sainte-Catherine	Téléphone Bell Est 3368
MAISONNEUVE	
Coin Pie IX et Notre-Dame	Téléphone Bell Est 3360
COTE VISITATION	
Chez M. Léon Lafond	Téléphone Bell Est 3422
MONTREAL ANNEXE	
14 rue Young	Comité Anglais

COMITÉ D'INFORMATIONS : 50½ St Jacques. Tél. Bell Main 497

Tous ces comités sont ouverts et les électeurs sont cordialement invités à s'y rendre pour demander les renseignements qui leur seront utiles afin d'assurer la victoire du candidat du gouvernement libéral.

303—4

Division St Jacques

COMITES DU CANDIDAT LIBERAL :

M. HONORÉ GERVAIS

COMITE CENTRAL : SALLE POIRE,
Coin Montcalm et Ste Catherine. Tél. Est 3335.
COMITE DE LA RUE NOTRE-DAME, 1521
Tél. Main 4083
COMITE DE LA RUE CRAIG 211
Tél. Est 3332.
COMITE DE LA RUE ONTARIO,
Coin Beaudry. Tél. Est 3337.
COMITE DE LA SALLE BRAULT
565 rue Berri. Tél. Est 3336.

Tous ces comités sont ouverts et les électeurs sont cordialement invités à s'y rendre pour demander les renseignements qui leur seront utiles afin d'assurer la victoire du Candidat du Gouvernement libéral.

297-n

Quartier St Jacques

Comités de J. T. CARDINAL, C.R.

CANDIDAT PROTECTIONNISTE

Comité Central :	1464 Ste Catherine,	Tél. Bell	Est 3369
" "	1356 Ontario, -	" "	Est 3363
" "	1224 Ontario, -	" "	Est 3364
" "	243 Craig, - -	" "	Est 3365
" "	coin Roy et St André,	" "	Est 1995
" "	1514 Notre-Dame,	" "	Main 4486

Les électeurs votent sur la même liste que celle de la dernière élection partielle.

Prière aux électeurs qui ont changé de domicile de bien vouloir indiquer leur nouvelle adresse aux comités ci-dessus.

Les amis qui ont des voitures à mettre à la disposition de M. J. T. CARDINAL, voudront bien en informer le comité central.

301-6

Quartier St Jacques

GRANDE ASSEMBLEE

Lundi Soir, 31 Octobre,

A 8 HEURES P. M., au

MARCHE BONSECOURS

EN FAVEUR DE

J. T. CARDINAL, C. R.,

CANDIDAT PROTECTIONNISTE

Les principaux orateurs du parti adresseront la parole.

VENEZ EN FOULE

CE SOIR

A 8 HEURES

Grandes Assemblées Politiques

EN FAVEUR DE

M. S. D. Vallières

Quartier Hochelaga :
Dans la Salle du Collège près de la rue Sainte-Catherine.

Ville de Maisonneuve :
Salle Municipale, (Salle des Spectacles.)

Division SAINT-ANTOINE

Les partisans de M. PETER LYALL, candidat libéral, désireux de se dévouer à son élection, ou de mettre des voitures à sa disposition, JEUDI le 3 NOVEMBRE PROCHAIN, sont priés de communiquer avec le comité Central, 30 rue Université. Tél. Up 1123

304-3

TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est AU COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 390 Craig, entre les rues Gosford et Bonsecours. Mains-d'oeuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Un homme possédant bonnes références, se chargerait de collections générales, comptes et loyers. S'adresser à S., 502, 525 rue Saint-Laurent. 304—2

EMPLOI DEMANDE — On trouvera un homme sobre et stable à l'ouvrage pour conduire voiture, soit pour buanderie, épicerie, parlant un peu l'anglais. S'adresser 372 Chambord, quartier Saint-Denis. 305—2

EMPLOI DEMANDE — Une dame demande emploi comme servante générale ou cuisinière, parle les deux langues. S'adresser 50½ rue Sanguinet. 305—1

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une bonne femme de journée, au No 438 avenue Hôtel de Ville. 305—1

EMPLOI DEMANDE — Une dame d'un certain âge demande une place comme gouvernante ou ménagère dans une maison privée. Références échangées. S'adresser personnellement ou par lettre à V. G., 65 rue Bréboeuf, cité. 305—2

EMPLOI DEMANDE — Une dame d'expérience dans le blanchissage de famille, demande de l'ouvrage chez elle. 401 Chambord. 303—3

EMPLOI DEMANDE — Pharmacien chimiste demande situation dans une bonne pharmacie. Bonnes références. Ecrire à C., 528 "La Presse." 304—3

EMPLOI DEMANDE — On trouvera deux servantes au No 17 Lasalle, quartier Duvernay. Une pour ouvrage général et l'autre pour enfants; préférence dans la même maison. 305—1

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme de vingt ans demande place comme apprenti dans une pharmacie de la ville. S'adresser à G. Martin, boîte 102, Drummondville, Qué. 305—1

EMPLOI DEMANDE — Un couple de serviteurs bretons désire s'engager dans une bonne famille canadienne. S'adresser au Bureau de Colonisation, No 1600 rue Notre-Dame. 305—4

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne femme de journée, lavage et ménage. S'adresser rue Saint-André, avenue Desjardins, No 23. 305—1

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne femme de journée, sachant bien faire la cuisine. S'adresser No 419A rue Visitation, près de la rue Sherbrooke. 305—2

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme, 18 ans, diplômé, cours commercial, parlant bien l'anglais, demande place dans un bureau ou position quelconque. S'adresser à A. G., 1613 Sainte-Catherine. 304—3

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme sérieux, ayant sept ans d'expérience comme chef de bureau pour grosse compagnie anglaise, ex-gérant de magasin, très bon financier, désire situation avec chances de devenir associé. Références exceptionnelles. Ecrire à N. N., 871 "La Presse." 304—2

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une fille pour aider au ménage, au No 1245 Clarke, Mile-End. 304—2

ELEVES DEMANDEES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 125 à 150 mots à la minute en un mois. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Diplômes accordés, positions assurées. Meilleur marché qu'ailleurs, 169 avenue de l'Hôtel de Ville. 27,29,31

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Bas prix, 169 avenue de l'Hôtel de Ville. 27,29,31

ELEVES DEMANDES — M. Hardy, bien connu comme instrumentiste, donnera des leçons solfège et de tout instrument à vent, au moyen d'une méthode très rapide, succès assuré. 452 Dorchester. 29,31

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

APPRENTI BOULANGER — On demande un apprenti boulanger, 1048 Chaussé. 305—1

APPRENTI BOULANGER — On demande un apprenti boulanger avec un peu d'expérience, pâte faite à la machine, bonne place pour apprendre. S'adresser Jos. Martin, 119 Brewster, Saint-Henri. 305—1

BARBIER — On demande un jeune barbier de deux ou trois ans d'expérience, au No 331 rue Saint-Laurent. 305—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, bon salaire, au No 1489 Ontario, près Saint-Denis. 305—1

BOUCHER — On demande un boucher et un homme de confiance, pour conduire une voiture. Templeman et Hill, 481 Saint-Laurent. 305—1

COMMIS — On demande une demoiselle comme commis dans un magasin de corsets, devra avoir de l'expérience. S'adresser C. J. Grenier, 1613 rue Sainte-Catherine. 305—3

CIGARIERS — On demande des cigariers et des rouleurs, à la Reliance Cigar Factory, Limited, 5 et 7 rue De Bresoles. 305—1

COUTURIERS — On demande des couturiers de première classe. 383 Saint-Laurent. 305—1

CHARRETIER — On demande un charretier, références exigées. S'adresser à Alf. Gauthier, 1511 Saint-Urbain, Annexe de Montréal. 305—1

CLAVIGRAPHISTE — Pour écrire les polices dans une compagnie d'assurance contre le feu et connaissant les deux langues. S'adresser par lettre, bureau de poste, boîte 2369. 305—1

COMMIS — On demande un commis de bar à l'Hôtel Péloquin, Ahuntsic. 305—1

CHARPENTIERS — On demande 5 ou 6 bons charpentiers, accoutumés à faire cadres. Travail tout l'hiver, si satisfaisant. S'adresser à 147 rue Bishop, ou 883 avenue du Parc, ville Saint-Louis. 305—1

HOMMES ET GARCONS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHARRETIERS — On demande des charretiers avec tombereaux. S'adresser à la carrière Lionais. 305—1

COUPEURS — On demande des coupeurs de vêtements. Bons gages et position stable. S'adresser immédiatement à H. Kellert et Sons, drapiers en gros, 1542 rue Notre-Dame. 305—1

FINISSEURS — On demande de bons finisseurs dans la fourrure et aussi des opérateurs pour machine à fourrure. S'adresser à Arthur J. Beaulieu, 2450 rue Notre-Dame. 305—3

FORGERON — On demande un bon forgeron voiturier. S'adresser 1714 rue Ontario. 305—1

GARCONS ET FILLES — On demande garçons et filles compétents et courtois, parlant anglais, pour comptoirs des paquets, W. H. Scroggie, Ltd., rues Sainte-Catherine et Université. 305—1

GARCON — On demande un garçon fort pour chauffer les fournaises et faire l'ouvrage général. S'adresser à M. Marchand, 1871 Notre-Dame. 305-1

GARCON — On demande un garçon pour se rendre utile dans un magasin de marchandises sèches. S'adresser à M. Marchand, 1871 rue Notre-Dame. 305—1

HOMMES ET FEMMES — On demande hommes et femmes pour travailler pour nous à domicile, à temps perdu. Travail agréable. Prix raisonnable. Pas de sollicitation. Ecrire boîte 560, London, Ontario. 292—15

HOMME — GARCON — On demande un homme pour la cave, aussi un jeune garçon pour le lavage des bouteilles. S'adresser à M. Hubert Raymond, chez F. X. Saint-Charles et Cie, 257 Saint-Laurent. 305—1

HOMME — On demande un homme pour aider dans un moulin, place permanente. S'adresser 8 Dorchester. 305—1

HOMMES — On demande des hommes recommandables — $60 par mois et les dépenses, $2.50 par jour, des hommes recommandables dans chaque localité, pour introduire nos marchandises, poser des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue ; emploi permanent à de bons hommes capables. Ecrivez immédiatement pour renseignements. The Empire Medicine Co., London, Ont. 305—6

HOMME — On demande un homme strictement tempérant, comme gardien de nuit, Club Jacques-Cartier, 45 rue Saint-Vincent. 305—1

HOMME — On demande un homme de cour et une servante générale. S'adresser 70 Saint-Denis. 305—1

HOMMES — On demande des hommes pour travailler pour nous, à salaire ou à commission ; on paie à la semaine. Bon équipement gratuit. Bonne demande pour nos marchandises de ce temps-ci. Nous avons 800 acres d'arbres fruitiers et d'ornementation de choix, Stone et Wellington, Toronto, Ont. 183—n

HOMMES — On demande des hommes ayant 25 à 60 ans, pour prendre positions permanentes et payantes, à salaire fixe et commission. Cent ouvertures prêtes. Ouvrage honnête demandé. Pour détails s'adresser Luke Brothers Company, Montréal. 298-mMjs-n

HOMME — On demande un homme pour travailler sur un "sticker." S'adresser à Joseph Paquette, 59 rue Lacroix. 304—2

HOMMES — On demande des hommes actifs et énergiques pour vendre "Glacier", le merveilleux substitut des vitres peintres. On donne un territoire exclusif. S'adresser The Martel-Stewart Co., 681-683-685 rue Craig. 18,21,25,28,1,4,8,11,15

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme instruit, pour ouvrage général. S'adresser J. Christin et Cie, 149 Sanguinet. 305—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour se rendre généralement utile dans un magasin de marchand tailleur; un qui sait chauffer une fournaise serait préféré. S'adresser 2254 rue Sainte-Catherine. 305—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme parlant et écrivant l'anglais et le français. Un connaissant la sténographie et la clavigraphie sera préféré. Boîte postale 664, Montréal. 245—n

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme avec un peu d'expérience dans l'épicerie et connaissant bien le soin des chevaux. Z. Trudeau, 3571 Notre-Dame. 305—1

MENUISIERS — On demande des menuisiers, au No 785 Saint-Denis, et au coin des rues Laurier et Casgrain. 305—1

MENUISIER — On demande deux menuisiers pour faire des réparations, immédiatement. S'adresser au No 5 rue Sainte-Elisabeth. 305—1

MENUISIERS — On demande 15 menuisiers charpentiers, 123 Saint-Hubert. 305—1

MENUISIERS — On demande des menuisiers, bons gages, immédiatement. G. L. Hénaud, 34 rue Napoléon, Sainte-Cunégonde. 305—2

PEINTRES — On demande de bons peintres. S'adresser 474 Saint-Hubert. 305—1

PRESSIER — On demande un pressier. Le meilleur salaire. Morton Phillips et Co., 1755 rue Notre-Dame. 303—3

REMBOURREUR — On demande un rembourreur pour une victoria. S'adresser au No 70 Saint-Denis. 305—1

TYPOGRAPHES — On demande aux typographes de Montréal et de l'étranger de consulter les autorités de l'Union Typographique Jacques-Cartier No 145, au sujet de la nouvelle échelle des salaires, avant de conclure aucun engagement à Montréal. 297—n

VENDEURS — On demande de bons vendeurs partout, au-delà de 250,000 pommiers à faire vendre cet hiver, pommiers élevés dans la province de Québec, les meilleurs, bonne commission allouée. S'adresser La Pépinière C. L., Laurenceville, Québec. 288—m.j.e—n

VENDEURS DEMANDES — Aucune position annoncée n'égale celle-ci ; elle est stable, à salaire libéral ou à commission, offre des facilités pour vendre rapidement. Ouverture limitée, boîte 296, Ottawa. 272—mj—n

VOITURIER — On demande un voiturier, pour bois, au No 66 rue des Jurés. 305—2

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

APPRENTIES COUTURIERES — On demande des apprenties couturières et aussi une modiste d'expérience, au No 335 rue Mont-Royal. 305—1

ASSEMBLEUSE DE CORSETS — On demande une bonne assembleuse dans les corsets. S'adresser C. J. Grenier, 1613 rue Sainte-Catherine. 305—3

BONNE — On demande une bonne pour ouvrage général, famille privée, sans enfant. Au No 31 Mance. 304—2

COUTURIERES — On demande 25 filles d'expérience pour faire des chemises. Bons gages. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. S'adresser 10 Saint-Pierre. 304—6

COUTURIERES — On demande des couturières capables de faire les boutonnières aux costumes-tailleur, bon salaire à des ouvrières compétentes. Aussi des apprenties. S'adresser immédiatement à 778 rue Craig, dernier étage. 305—1

CUISINIERE — On demande une cuisinière, au No 114 Champ de Mars. Références exigées. 305—1

CHEMISIERES — On demande des opératrices pour chemises, des personnes, faiseuses de manches, aussi poseuses de manches. S'adresser à The G. H. Harrower Co, 8 Côte du Beaver Hall. 298—12

DEMOISELLE — On demande une demoiselle pour le commerce des nouveautés. On exige des références. S'adresser chez Dufort Frères, 235 et 237 rue Saint-Laurent. 305—1

FEMME — On demande une femme forte pour ouvrage général de cuisine, Grand Vatel Rest., 50 Saint-Jacques. 305—1

FILLES — On demande des filles pour coudre dans la lingerie, blouses et jupons, bons gages et ouvrage permanent à de bonnes mains. The Progress Mfg. Co., 10 Saint-Pierre. 296—10

FILLE DE CUISINE — On demande une fille de cuisine, doit parler anglais. S'adresser tout de suite, à 840 rue Dorchester. 305—1

FILLES DE TABLE — On demande 5 jeunes filles pour la salle à manger et le café. Position stable. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 305—1

FEMMES ET FILLES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

FEMME — On demande une femme comme assistante cuisinière. Club Jacques-Cartier, 45 rue Saint-Vincent. 305—1

FILLES — On demande des filles pour laver des bouteilles. Bons gages. S'adresser à Montréal Canning and Preserving, 418 rue Visitation. 305-1

FILLE — On demande une fille générale pour une maison de pension. S'adresser 173 Saint-Laurent, Mme Meloche. 305—1

INSTITUTRICE — On demande pour la paroisse de Saint-Anicet, une institutrice, diplôme élémentaire français, salaire $15 par mois. S'adresser à I. I. Crevier, sec.-trés. 303—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour prendre soin des enfants. S'adresser au No 181 Saint-Hubert. 305—3

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, pas d'enfants, pourra coucher chez elle. S'adresser 226 Sainte-Elisabeth. 305—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, 199 Panet. 305—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour servante générale, au No 257 Saint-Hubert. Références exigées. 305—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de 16 à 17 ans, pour prendre soin d'un bébé et aider aux soins légers du ménage, famille de deux personnes. S'adresser 84A Visitation. 305—2

LAVEUSE — On demande une bonne laveuse, pour buanderie privée, au No 517 rue Dorchester. 305—1

OPERATRICES — On demande opératrices sur blouses, pour faire des manches, poser des manches, les fermer, les plisser. Position stable. S'adresser : The G. H. Harrower Co, 8 Côte du Beaver Hall. 298—12

OPERATRICES — On demande des opératrices et finisseuses de pantalons de première classe et un presseur. Se présenter immédiatement 1100 Saint-Jacques. 305—1

OPERATRICES — On demande des opératrices expérimentées sur nouvelles machines Wheeler et Wilson, très rapides. Position permanente, bons gages. John P. Black and Co., 183 rue Vitré. 250—n

PERSONNES — On demande immédiatement des personnes pour laver le linge, une sachant repasser. S'adresser 58-60 Place Jacques-Cartier. 305—1

SAUCEUSES — On demande des sauceuses pour chocolat. S'adresser 1251A Demontigny. 305—1

VENDEUSE — On demande une vendeuse active, doit parler anglais et se rendre utile dans la confection des vêtements de dames. S'adresser immédiatement à The Royal Ladies Tailoring, 1806 Sainte-Catherine. 305—1

SERVANTES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SERVANTE — On demande une servante générale, bons gages pour une personne capable. S'adresser 466 Saint-Laurent, Joseph Blumenfild. 305—1

SERVANTES — On demande quatre servantes générales. S'adresser 22 rue Bonsecours. 305—1

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille, pas de cuisine, pas d'enfant. S'adresser au No 800 rue Saint-Denis. 305—1

SERVANTE — On demande une jeune servante pour petite famille. 546 Parc Lafontaine. 305—1

SERVANTE — On demande une servante pour une famille privée, bons gages, références exigées. S'adresser 245 Saint-Urbain, en haut de la rue Sainte-Catherine. 305—1

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine. Références exigées. Pas de lavage ni repassage. S'adresser No 374 Saint-Hubert. 305—1

SERVANTE — On demande une servante générale de première classe, les plus hauts gages. Pas de lavage. 230 rue Saint-Antoine. 305—1

SERVANTE — On demande une servante pour petite famille. Bons gages. S'adresser à 321 rue Mentana. 305—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille, 4 personnes. Doit savoir faire la cuisine; lavage en dehors ; bons gages. S'adresser à 189 Berri. 305—2

SERVANTE — On demande une servante générale pour deux personnes, logement de plain-pied, pas de lavage. 14 rue Albina. 305—1

SERVANTE — On demande une servante générale bien recommandée et propre, pour une petite famille. 1210 Berri. 305—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, bons gages. S'adresser au No 45 avenue Esplanade, entre les rues Duluth et Rachel, en face de l'ascenseur de la Montagne. 305—6

SERVANTE — On demande une bonne servante pour une petite famille. Bons gages. S'adresser 213 Sainte-Elisabeth. 305—1

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille sans enfants, pas de lavage. 638 Saint-Denis. 305—1

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante, 265 Saint-Hubert, petite famille, ni lavage, ni repassage, ni cuisine, ni fournaise. 305—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, petite famille, bons gages, aussi jeune fille pour soin du bébé, devra parler l'anglais. S'adresser 85 Sainte-Famille. 305—1

SERVANTE — On demande une servante générale ou une jeune fille pour aider au ménage, références exigées. S'adresser 405 Saint-Denis. 305—1

SERVANTE — On demande une servante, références exigées, pour petite famille. S'adresser 1126B Saint-Antoine, coin Sainte-Marguerite, Saint-Henri. 305—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille, pas de lavage, ni repassage, bons gages. S'adresser 718 Saint-André. 305—1

SERVANTE — On demande une servante pour famille deux personnes et bébé 15 mois. Logement de plain-pied, pas de lavage. Références exigées, 2a rue Prince Arthur. 303—3

SERVANTE — On demande une servante générale, certificats requis, famille de quatre. Bon salaire. S'adresser à 108 rue Sainte-Famille. 303—3

SERVANTE — On demande une servante générale pour ouvrage léger dans une famille de deux personnes, devra parler anglais. 371 Saint-Antoine. 305—1

SERVANTE — On demande une servante pour petite famille, ni lavage, ni repassage. 24 Drolet. 305—1

SERVANTE — On demande une servante générale. Pas de lavage. Se présenter au No 113 rue Sainte-Famille. 304—2

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AGENTS — On demande des dames ou demoiselles comme agents, parlant anglais. S'adresser 394A avenue Hôtel de Ville, entre 8 et 10 heures a. m., le soir de 6 à 10. 305—1

AGENTS — On demande des agents payés partie par salaire, partie par commission. Nos hommes prennent commandes, emploient sous-agents et nomment d'autres agents. Des hommes recommandables peuvent obtenir un stock de marchandises pour commencer, si désiré. S'adresser à Cooper, tiroir 531, London, Ont. 296—n

AGENTS — On demande de bons agents actifs pour vendre de maison en maison, des allumoirs à gaz automatiques faciles à vendre. Forte commission. S'adresser à G. Benson, chambre 18, 112 rue Saint-Jacques, après quatre heures. 305-1

AGENTS — On demande des agents et vendeurs locaux dans tous les districts de la province de Québec, pour la vente des arbres fruitiers et des arbres d'ornementation résistants. Tous sont garantis. Nous avons aujourd'hui le stock de pommiers le plus considérable du Canada. Conditions libérales. Adressez-vous maintenant, Pelham Nursery Company, Toronto, Ont. 288—1Ms—n

Epargnez-vous — troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 35

LIBRAIRIE MILLOY

2117 rue Sainte-Catherine.

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE

AGENTS DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — Agents demandés partout à la campagne. Ouvrage facile, attrayant, payant jusqu'à $150 par mois. Commandes prises sur échantillons superbes fournis gratuitement. Expérience pas nécessaire. Succès assuré. La compagnie Dery et Fils, Montréal. 189—mjs—n

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE — Agents demandés pour vendre des portraits en couleur de Sainte-Anne de Beaupré, Qué. Grandeur 28 x 21 pouces. Echantillon par la poste à une adresse quelconque, pour $1.00. La première commande donne droit à la vente exclusive. Adressez : La Compagnie de Portraits Nationale, boîte 519, Sherbrooke, P. Q. 287—22

ASSOCIES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ASSOCIE DEMANDE — Un associé actuellement dans le commerce du ginger ale, vendrait sa part pour cause de maladie. Avenir brillant. Ecrire I., 581 "La Presse." 305—3

CHAMBRES A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra.

A LOUER, trois grandes chambres dans une famille privée. S'adresser 500 Saint-Denis. 304—2

CHAMBRE — A louer, chambre sur le devant, usage du téléphone, lumière Auer. S'adresser au No 35 rue Emery. 302—4

CHAMBRES — A louer, 4 chambres meublées ou non. S'adresser 80 Wolfe. 305—2

CHAMBRE — A louer, chambre pour messieurs seulement, visible de 5 à 8 heures après-midi, 345 avenue de l'Hôtel de Ville. 303—3

CHAMBRE — A louer, chambre dans une famille privée, pour une ou deux personnes, âgées préférées. S'adresser à 109 Mont-Royal-Est, près de la rue Delorimier. 303—3

CHAMBRE — A louer, belle chambre garnie ou non, sur le devant, eau chaude, lumière Auer, coin est Saint-Hubert et Dubord. Téléphone Est 3433. S'adresser 39B Dubord. Références requises. 303—3

CHAMBRE A LOUER — Un monsieur désirant être confortable, tranquille, peut avoir une chambre à 27 avenue Laval, près Sherbrooke, famille de deux personnes. 304—3

CHAMBRE — Chambre garnie à louer, au No 382 rue St Laurent. 304—2

CHAMBRE — Grande chambre très chaude, meublée ou non, étage du bain, garde-robe, lumière Auer. 426 rue Dorchester. 305—2

CHAMBRES — A louer, chambres doubles et simples, bien meublées, lit-meuble, grande garde-robe, étage du bain, améliorations modernes. 376 Lagauchetière, seconde porte à l'est Saint-Denis. 304—2

CHAMBRE — A louer, jolie chambre garnie ou non, au No 69a rue Dubord, en face du carré Viger. Gaz, eau chaude. 303—3

CHAMBRES — A louer, 5 grandes chambres, magnifiquement tapissées et peintures, convenables pour deux messieurs. S'adresser 37 rue Metcalfe. 305-1

CHAMBRE — A louer, chambre, à un monsieur seulement, avec usage du salon, boudoir, lumière électrique et chambre de bain. S'adresser au No 471 avenue Mont-Royal. 305—3

CHAMBRES — Deux grandes chambres richement meublées à louer, sur l'étage du bain, confortable pour monsieur ou jeune couple. S'adresser 27 Dubord. 305—4

CHAMBRE A LOUER — Vous trouverez une belle chambre bien garnie, au No 664 rue Sanguinet. Prix modéré. 305—1

CHAMBRE — Beau salon à louer, non meublé 220a Sainte-Elisabeth, maison privée, prix modéré, personne qui travaille en dehors préférée. 305—1

CHAMBRE — Un monsieur trouvera une jolie chambre meublée, sur le devant, dans une famille privée sans enfants. 1085 Demontigny, coin Amherst. 305—1

CHAMBRES A LOUER — A louer, une ou deux chambres à l'étage du bain, chauffées à l'eau chaude, dans une famille pas d'enfants. S'adresser 568 Saint-André. 305—2

CHAMBRES — Deux chambres meublées, une pouvant servir de cuisine avec poêle à gaz, pas d'enfant. Références exigées, 532 Hôtel de Ville. 305—1

CHAMBRE A LOUER — Deux grandes chambres doubles, en avant, pour messieurs, maison réparée à neuf, tout le confort désirable, 63 Dubord. 305—1

CHAMBRES A LOUER — A louer, chambres garnies, bien meublées, chauffées à l'eau, lumière Auer, maison moderne. Pension de 1ère classe, maison recommandée par sa propreté. M. Toin, coin Berri et Rachel, No 925B. 304—3

CHAMBRE — A louer, chambre double garnie, sur l'étage du bain, gaz, garde-robe. 1676 Sainte-Catherine, près Saint-Denis. 305—1

CHAMBRE — A louer, grande chambre sur le devant, dans une famille privée, avec pension si désiré. S'adresser 218 Saint-Hubert. 305—1

CHAMBRE — Belle grande chambre double, pour couple, ou messieurs, eau chaude, références exigées, 2068 Sainte-Catherine. 305—1

CHAMBRE — A louer, chambre en avant, famille sans enfants, usage de cuisine, 388 avenue Hôtel de Ville. 305—1

CHAMBRE — Chambre chaude à louer, $6 par mois, tout confort, un chez-soi, prête maintenant. S'adresser 103 rue Saint-Hubert. 304—2

CHAMBRES — A louer, deux chambres meublées sur l'étage du bain, en avant. S'adresser 294 Saint-Denis. 305—1

CHAMBRES — Belles chambres à louer, bien meublées; en avant, lumière Auer, garde-robes, eau chaude, près gare Viger. 126 Berri. 305—1

CHAMBRE A LOUER — Bien chauffée, bain, lumière Auer, famille propre, sans enfants, pension de table bon marché. 210 Saint-Christophe. 305—1

CHAMBRE — A louer, chambre simple, garnie, pour jeune fille ou dame respectable, dans famille de deux personnes, près Saint-Denis et Sainte-Catherine. Ecrire I., 587 "La Presse." 305—1

CHAMBRE — A louer, chambre double, chauffée à l'eau chaude, lumière Auer, pour un couple, avec très bonne pension. Maison tranquille. 142 Berri. 290—n

CHAMBRES ET PENSIONS

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique chambre en avant, garde-robe, eau chaude, gaz, aussi bonne pension avec usage du téléphone. 276B Craig. 305—1

CHAMBRE ET PENSION — A louer, chambre avec pension, au No 101 rue Saint-Laurent. 305—1

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre en avant, installation moderne, aussi pensionnaires de table. Tél. Est 3414. 694 Saint-Denis. 302—5

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera chambre simple, chauffée à l'eau chaude, et pension de première classe, au No 74 Saint-Denis. 304—2

CHAMBRE ET PENSION — Deux beaux grands salons, pension de première classe, chauffés à l'eau chaude, gaz. S'adresser à Mme Beaudry, 970 Saint-Denis. 304—2

EMPRUNTS

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra.

EMPRUNT — On demande à emprunter $600 à $700, sur 1ère hypothèque. S'adresser 224 Bourbonnière, Maisonneuve. 305—1

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHAMBRES DEMANDEES — Monsieur et dame demande deux chambres meublées, au centre de la ville, dans famille privée, tout de suite, prix modéré. Ecrire Y., 735 "La Presse." 305—1

MAISONS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

LOGEMENTS — A louer, 4 logements, 7 pièces chacun, gaz, bain, rue Clarke, près de la rue Mont-Royal. S'adresser 750 Mont-Royal. 305—1

LOGEMENT — Beau logement à louer, 6 pièces, bain, w.c., gaz, possession immédiate, $13.00. S'adresser entre 7 et 9 heures p.m., 1123 Saint-Denis. 305—1

LOGEMENT à louer, dans dix jours, contenant neuf pièces, des plus modernes, bain, gaz, lumière électrique, à un prix réduit vu la saison avancée. S'adresser sur les lieux, 459 rue Boulevard Saint-Joseph, près de la rue Saint-Denis. 305—1

LOGEMENT A LOUER, 1138 rue Chaussé, beau logement de 6 pièces, bain, w.c., possession immédiate. S'adresser au No 1212 rue Delorimier. 303—3

MAISON — Logement première classe, de 8 pièces, dépense, gaz, électricité, b.w., eau chaude, appareil de chauffage, 1454 Saint-Laurent, Annexe de Montréal. S'adresser 56 Clark. 305—1

MAISON A LOUER — Villa Fleur de Lys. Tout le confort moderne. Meublée ou non, avec deux arpents de jardin. Tramway en face. S'adresser bureau 73 rue Saint-Jacques, 112. 303—3

MAISON MEUBLEE A LOUER — A louer un logement de plain-pied de 8 pièces, très bien meublé. Possession immédiate. S'adresser à N. G. Valiquette, 1547 rue Sainte-Catherine. 282-n

A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOULANGERIE — A louer, boulangerie avec logement, bon marché, cause de santé, vente du pain comptant, belle localité, bel avenir pour un homme d'affaires. Ecrire Y., 737 "La Presse". 305—1

BUREAU — A louer, bureau double, chauffé et fils connectés, rez-de-chaussée gai et éclairé, au No 61 rue Saint-Gabriel. Clefs sur les lieux ou Tél. Main 1720. Conditions spéciales jusqu'au 1er mai. 302—5

HOTEL A LOUER — Pour le 1er mai prochain, le Café Sainte-Marie, carré Papineau, Nos 10, 12 et 14, et rue Craig, Nos 72 et 74, muni de toutes les améliorations modernes. S'adresser à E. Lalliberté, notaire, 35 rue Saint-Jacques. 304—3

SOUBASSEMENT — A louer, soubassement meublé ou non meublé. No 439 St André. 305—1

MAGASINS A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

MAGASIN A LOUER — Magasin neuf, de 16 x 60, avec cave cimentée et appareil de chauffage. Bâtisse 1ère classe. 1464 Saint-Laurent. S'adresser 56 Clark. Commerce de thé, café, vaisselle ou marchandise sèche, désirables pour la localité. 305—1

PENSION

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

PENSION — On trouvera maison de pension pour bébés et enfants au-dessous de 3 ans. Mlle Aubin, 1268 avenue Hôtel de Ville. 302—15

PENSION — Vous trouverez une bonne maison pension, au No 1246 rue Notre-Dame. 305—2

Chambres et Pensions Demandées

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES, pour dame et enfant de trois ans, avec couple âgé préféré. Les conditions doivent être raisonnables. Ecrire à M., 629 "La Presse." 31,2,5

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Jeune homme désirant apprendre le français, demande chambre et pension dans le centre de la ville — déjeuner et souper seulement — dans une famille essentiellement canadienne-française. Paiera un bon prix. Ecrire E., 549 "La Presse." 304—2

LAVAGES DEMANDES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

LAVAGES — On demande des lavages à faire à la maison, au No 91 Champ de Mars. 305—1

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHEVAL — On demande à acheter un cheval de travail, pesanteur de 1200 à 1300. Alf. Gauthier, 1511 Saint-Urbain, Annexe de Montréal, de midi à 1½ heure. 305—1

POLICES SUR LA VIE — On demande à acheter polices d'assurances sur vie. Polices émises par compagnies américaines seulement. Paiera plus que compagnies paient comme prix d'achat. M. J. Doherty 426 rue Saint-Paul. 287—25

PROPRIETE — Je désire acheter immédiatement pour argent comptant, une propriété de $4,000.00 ou moins, pouvant m'être offerte à environ 80 pour cent de l'évaluation municipale. Ecrire T., 680 "La Presse". 304—7

TERRE — On demande à acheter une ou deux terres, sur l'île de Montréal. S'adresser personnellement ou par lettre à Geo. Marcil, 185 rue Saint-Jacques. 31,3,5

ON DEMANDE A LOUER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

SOUBASSEMENT — On demande à louer un soubassement de 2 ou 3 pièces. Ecrire E., 543 "La Presse". 305—1

ARGENTS A PRETER

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

ARGENT A PRETER — Argent à prêter, à 5 pour cent, ville ou campagne, corporations, fabriques, fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw Chaput et Cie, édifice "La Presse." 281—25

LES GENS A SALAIRES peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur ni garantie, paiement pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, chambre 104, Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

AMEUBLEMENT — A vendre, ameublement complet pour deux bureaux, deux machines à écrire — Smith Premier, — en bloc ou en détail. S'adresser S. Meunier et Fils, coin Sainte-Catherine et Pie IX, Maisonneuve. 303—4

A VENDRE, tables, billard, pool, neuves et d'occasion, coussins Monarch, qualité supérieure. Comptant ou crédit. Catalogue par poste. Brunswick Balke Collander Co., 146 rue Saint-Laurent. 301—6

A VENDRE — Grand choix de cadres pour portraits, ainsi que le plus beau choix de moulures à cadres, dans les derniers goûts. Toutes nos marchandises sont importées des meilleurs fabricants d'Amérique. 32 Saint-Laurent. 298—n

BREVET — A vendre, brevet canadien, accordé au mois de mai dernier, pour un outil de poche utile combiné. Un demi-million vendus aux Etats-Unis l'année dernière pour fins d'annonces et en usage dans le commerce. Coût de fabrication très minime, profits considérables. S'adresser au brevetaire, G. P. Coates, Norwich, Conn. 27,29,31,3,5,8

BAGUES — A vendre, bagues avec diamant, depuis $6.00 ; bonnes montres, depuis $2.00. Reveille-matin nickelés, 85 cents, et autres bijouteries à bas prix, pour couvrir des avances. S'adresser 601 rue Craig. 123—1Ms—n

BOIS — A vendre, bois de construction de toutes sortes, de seconde main, au Queen's Park, Verdun. S'adresser à J. A. A. Leclair, de 7 à 9 a. m., et de 1 à 2 p. m., tous les jours. 305—5

CHEVRE — A vendre, une chèvre avec attelage de voiture, tout au complet, à très bon marché. S'adresser 2103 Saint-Jacques, Saint-Henri. 305—1

CHEVAUX, ETC — Tous ceux qui désirent vendre ou acheter chevaux, voitures neuves ou de seconde main, harnais, robes, couvertes, diamants, etc., etc., trouveront toujours un marché avantageux en s'adressant 1644 rue Notre-Dame, ou à Germain Demoule, Parc Delorimier. 141—n

A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

CHEVAL — A vendre, un cheval pesant 1100 livres, 7 ans, poil rouge, bon pour voiture légère ou ouvrage, bien sain. S'adresser 200 rue Saint-André. 305—1

CHEVAL — A vendre, un bon cheval âgé de six ans et bien sain. Prix $100. S'adresser E. Sansregret, 1282 Sainte-Catherine. 305—1

EXPRESS — A vendre, un express sleigh avec "bobs," deux sleighs couverts pour confiseur ou autre commerce. Aussi deux sleighs "crachoirs" de seconde main, 1404½B Saint-Urbain. 305—1

FOURNAISES — A vendre, à bon marché, une petite fournaise "Beaupré" à eau chaude ; une ancienne fournaise "Gurney" à eau chaude ; une fournaise "Watson" à eau chaude; tour de 25 pieds en fer forgé, 654 Craig. 305—1

FOURNAISE — A vendre, fournaise, comme neuve, très jolie — Art Leader Clendenning—pour logement de 8 pièces. Le tiers du prix. S'adresser ; 427 Saint-André. 305—1

HUITRES — De nouvelles consignations d'huîtres Malpecques et Caraquettes en écaille, en barils, arrivent tous les jours. Toutes les qualités. Prix raisonnable. Aussi huîtres fraîches au gallon. Léonard Frères, 26 Place d'Youville, près de la douane. 302—4

PARDESSUS — A vendre, bon marché, très beau pardessus en chat sauvage, aussi manteau en mouton de Perse et manteau doublé en fourrure, avec collet en loutre, pour dames. S'adresser 39 Saint-Hubert. 304—2

PIANO — A vendre, un bon piano carré — Decker — prix $60.00. 366 avenue Green, Westmount. 305—1

PIANO A VENDRE — $169 comptant pour piano droit de $300, presque neuf, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, toutes les améliorations modernes. Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 304-2

POELE — A vendre, un magnifique poêle de passage avec fourneau, parfaitement neuf, valeur $40, pour $20. S'adresser 217C Saint-Martin. 304—2

PIANO A VENDRE — $169 comptant pour piano droit de $300, presque neuf, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, toutes les améliorations modernes. Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 305—1

PIANOS — A vendre, pianos Morris droits neufs, payables $7 par mois, caisses en noyer, en acajou et en chêne, au choix. Chaque instrument garanti. Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. 305—1

PIANO — A vendre, un piano droit Dominion, caisse en bois de rose, grandeur pour boudoir, 7 1-3 octaves, touches d'ivoire, porte-musique central mobile. Coût $350. Notre prix est de $175 seulement, payable $10 argent comptant et $6 par mois. Venez ou écrivez pour plus amples détails. Layton Bros, 144 rue Peel. 305-1

PIANO — $350.00, payables $25.00 comptant et $10.00 par mois, pour un piano Nordheimer neuf, dessin Colonial, garanti le piano ayant le son le plus doux, le plus artistique et le plus durable jamais offert en Canada pour l'argent. Pas d'argents employés. Une visite d'inspection est demandée aux personnes qui se proposent d'acheter un piano. Pratte, Nordheimer et Glendon, 2461 rue Sainte-Catherine. 27,29,31

SALLE A MANGER — A vendre, une salle à manger depuis longtemps établie, située sur meilleure rue, chance rare, aussi tout autre genre de commerce, maisons à louer. L. Harris, 25 rue Saint-Laurent. 304—2

VOITURE — A vendre, voiture Gladstone, allant double et simple, faite par Ledoux. Aussi harnais double pour boghei, n'ayant servi qu'une fois. 3571 Notre-Dame. 305—1

VOTRE CREDIT est bon chez F. Lapointe, marchand de meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 76—n

PROPRIETES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

MAISONS—A vendre, 4297 avenue Western, une des plus belles maisons de Westmount, vient d'être finie, coût $12,000, mais pour la vendre promptement, $10,000. Clefs à nos bureaux. John James Brown et Son, 207 rue Saint-Jacques. 304—6

PROPRIETE — A vendre, rue Arcade, No 33. Bonne maison, à deux logements. Terrain : 26 x 80 pieds. Prix, $1,800.00. Quiconque désire une maison de ce prix, dans un excellent quartier, devrait s'informer sans délai. A. Roberge, 41 St Jacques. 305—1

PROPRIETES A VENDRE — Propriétés dans toutes les parties de la ville, payant 10 à 12 pour cent. Listes et prix à demande. L. A. Cadieux, 71a rue Saint-Jacques, Tél. Main 2485. 22,26,29,31

TERRE A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

TERRES A VENDRE — S'adresser au Crédit Foncier Franco-Canadien, 30 rue Saint-Jacques. 258—n

TERRE — A vendre, une terre située dans Labelle, 100 acres, granges, remise, écurie, porcherie, glacière, laiterie, maison en très bon ordre, 20 acres en culture. S'adresser à François Hogue, Labelle. 302—4

HOTELS A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

HOTEL — Oscar Laferrière, 1572 Notre-Dame, Main 1156, March. 786 — Plusieurs hôtels, restaurants licenciés, dans différentes parties de la ville, conditions $1,000, $1,500, $2,000 comptant, balance à termes. Hôtel de campagne, $500 comptant; 26 pièces meublées, prix $3,000, $1,200 comptant.

HOTEL — Oscar Laferrière. — Plusieurs magasins cigares, bonbons, prix $150, $200, $300, $500. Epiceries, maisons de pension, 15 pièces meublées, loyer $25.00, chauffée, éclairée. Prix $375. Clos de bois, charbon. Une forte clientèle de bière. Bonnes conditions. 305—1

EPICERIES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

EPICERIE — Epicerie à vendre, très bonne place d'affaires, établie depuis longtemps. S'adresser au No 541 Plessis, de 7 à 10 p.m. 304—2

COMBUSTIBLES A VENDRE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BOIS — Bois pour allumer le poêle, $2 ; érable coupé, $3.00 ; blocs de moulin, $1.75 ; blocs d'épinette, $2.00 le voyage. Aussi charbon anthracite, livré partout en ville. J. C. MacDiarmid, No 3 Bassin du Canal, coin Guy et William. Tél. Bell Main 452. 183—n

BOIS — Rognures de boîtes, sèches, le meilleur bois pour allumer le poêle, gros voyage, $1.75, livré en ville. S'adresser à G. et J. Esplin, 126 rue Duke. Tél. Main 3647. 228—n

BOIS A VENDRE — Bois à vendre, $1 le voyage, bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands 131. 285—25

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10, et charbon de toutes sortes. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario. Tél. Bell Est 1005. 264—n

COMBUSTIBLE — A vendre, slabs sciées, le voyage, $1.00 ; bois mêlé scié, $1.50 ; épinette sciée, $1.40 ; charbon de toutes sortes. Chez T. Raymond, 1262 Ontario. Tél. Bell Est 1029. 300—mjs—16

OCCASIONS D'AFFAIRES

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

OCCASION — Pourquoi payer comptant lorsque vous pouvez acheter un habillement, un pardessus ou un costume de dame à termes faciles et s'ils ne font pas, pas de paiement. Ecrivez à L. L., 855 "La Presse", et on ira vous voir. 305—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Boulangerie à vendre, $3,000 profits par année, aussi maisons, lots à bâtir. Nous prêtons de l'argent à 1 pour cent. Conditions faciles. The Cooperative Home and Investment Company, 5 carré Place d'Armes. Tél. Main 3297. 27,28,31

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT — Perdu, samedi soir, dans la rue Sainte-Catherine, entre la rue Berri et Scott, le confiseur, dans l'Est, une enveloppe jaune contenant $7.00 : 1 billet de $5.00 et un de $2.00, et adressée à Mlle Belle Labbé. Récompense en rapportant chez Letendre et Fils, 1493 Sainte-Catherine. 305—1

PERDU

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

BAGUE — Perdu, une bague en or, au salon de toilette des dames, à la gare du Grand-Tronc. Récompense à celui qui la rapportera 211 Quesnel, Sainte-Cunégonde. 305—1

BAGUES — Perdues, deux bagues, une avec opale et 3 diamants, aussi bague unie, entre l'Hôtel-Dieu et l'avenue du Parc ou des Pins. Récompense généreuse. Mme Eliza A. Drapeau, 143A Bleury. 305—1

BAGUE — $5 de récompense — Perdue, mardi, 25 du courant, entre la gare Windsor et la gare Bonaventure, ou entre cette dernière gare et le No 28 rue Durocher, épinglette en nacre et saphire, et 1 bague unie en or. Récompense comme susdit en remettant à 28 Durocher. 305—1

CHAPELET — Perdu, rue Saint-Denis, un chapelet en nacre de perle, une médaille, et une clef. S'adresser 197a Sanguinet. 305—1

CHIENNES — Perdues, deux chiennes tachetées noir et blanc — Cocoach Dog — Récompense 1956 ou 2271 Notre-Dame, Tél. Bell Main 4485. 305—1

LIVRE — Perdu, de la Côte Saint-Paul à la rue Notre-Dame, le 27 octobre, livre de reçu et paquet de cartes de collection. Rapportez à la Singer Manufacturing Co, Lachine, 362 Saint-Joseph. Tél. 64. 305—1

LIVRET — Perdu un livret de poche jaune clair, contenant $40.00 et une vieille piastre française, perdu de chez MM. Dupuis et Frères jusqu'à la rue Dubord, par la rue Saint-Hubert. Récompense promise 12 avenue Union. 305—1

MONTRE — Perdue, dans le tramway Amherst ou Sainte-Catherine Est, dimanche avant-midi, montre en or, contenant un garanti de J. N. Leclerc. Récompense à qui la rapportera à Mlle A. Dion, hôpital Notre-Dame. 305—1

PORTE - MONNAIE — Perdu, samedi dernier, rues Saint-Denis, Sainte-Catherine ou Peel, porte-monnaie contenant argent et billets de chars. Prière de le rapporter à 97 rue Cherrier. Récompense. 305—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, dimanche, 30, porte-monnaie contenant $15.00, passant rues Aqueduc, Dorchester, Bishop et Sainte-Catherine, étant le montant complet de gages d'une pauvre personne. Retourner 39 Lusignan. Récompense. 305—1

PERDU — A l'église du Mile-End ou près de l'église, un porte-monnaie portant le nom de "Corinne" et contenant un chapelet et quelques menues monnaies. Récompense au No 1871 Notre-Dame, ou 651 Boulevard Saint-Joseph, ville Saint-Louis, ou Tél. Bell Est 2236. 305—1

PERDUE, dimanche, le 30 du courant, sur la rue Sherbrooke, près Peel, une chienne lévrier "Grey hound," répondant au nom de "Finette." Tache blanche sur poitrail, et quatre bouts des pattes, collier cuir jaune, et nickle. Quiconque la détiendra après cet avis, sera poursuivi. Récompense. Art. Paquette 176 Saint-Christophe, membre du C. C. C. C. Tél. Bell Est 152. 305—1

TROUVE

25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra.

TROUVE — A la pointe Saint-Charles, 221 rue Saint-Charles, chez M. Melançon, un jeune poulain s'est réfugié jeudi soir. Prière de le réclamer au plus tôt possible. 305—1

ASSURANCES contre L'INCENDIE

25 mots : 25 cents : 1 cent par mot extra.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE — Isidore Crépeau, Assureur, Chambre 4, bâtisse "New York Life". Téléphone Main 2367. Je sollicite respectueusement votre patronage et vous promets sous tous les rapports satisfaction. 304—2

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de 3 jours, tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tél. Est 1094. 279—mjs—n

AVIS — Après cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé de ma main. Joseph Fortin, 860 Sanguinet, 31 octobre 1904. 305—2

CLAIRVOYANCE — Toute personne désireuse de connaître quelque chose de sa destinée, ayant des inquiétudes, désirant certaines informations sur des choses secrètes, ayant perdu quelque objet ou ayant été volée, enfin sur tout ce que vous désirez savoir. Ecrivez-moi pour plus de détails. Confidentiel. Ecrivez et incluez enveloppe adressée et timbrée : Cautharin, boîte 618, Montréal. 31,2,5

DIVERS — Oculiste et auriste, docteur Thayer, 2757 rue Sainte-Catherine. Les yeux croches dressés instantanément. Cataractes ou taies ôtées sans danger. 305—1

DIVERS — Avis. Les listes de Champlain sont déposées 479 Dorchester. On peut les consulter dans l'intérêt de M. J. A. Rousseau. 303—3

DIVERS — La goélette "Marie-Louise Armanda," de l'île aux Coudres, arrivera demain matin, chargée de patates et de poissons, au quai Victoria. 305—1

HYPNOTISME — Science du succès — Cours complet, le seul français en Amérique, avec 25 splendides gravures explicatives. Prix $3.50. Boule hypnotique, $1.00. S'adresser : Institut Hypnotique de Montréal, boîte 572, B. P. Montréal. 305—1

NOTRE sac de morceaux. Pièces pour blouses d'enfants, pantalons de garçonnets, coussins, couvertures, collets, travail de fantaisie, garnitures, sac des plus utiles, pesant dix livres, pour un dollar. Grand paquet de morceaux de soie avec patron de collet. 25 cents. Home Circle Supply Co., Toronto, Ont. 197—s—n

NOS PLACEMENTS GARANTIS payent de 4 à 8 p.c. par mois par $25 et plus. Les meilleures références et témoignages. Industrial Guaranty Company, 1045 First National Bank Bldg, Chicago. 304—1

REMERCIEMENTS — Remerciements à saint Expédit, pour faveur obtenue. M. T. Lawrence. 305—1

REMERCIEMENTS à saint Expédit pour faveur obtenue avec promesse de publier. Dame J. Saint-Denis. 305—1

REMERCIEMENTS — Remerciements au Bienheureux Gérard de Magella, pour faveur obtenue avec promesse de publier. 305—1

TERRE — A donner à moitié une terre à Saint-Jérôme, bonne terre à jardinage, 100 arpents, près des chars, marché, etc. Le propriétaire fournira tous les instruments aratoires, 6 vaches, etc., etc. S'adresser à Alfred Pion, 641 Papineau. Tél. Bell Est 2815. 300—5

PEDICURE

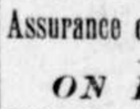

Cors, oignons, ongles incarnés, enlevés sans douleur. Prof. C. Maurer, pédicure, 21 Edifice Renouf, vis-à-vis chez Scroggie. 304-36

Assurance contre les Accidents

ON DEMANDE

Un homme actif, énergique et recommandable (doit parler l'anglais) comme

AGENT pour la VILLE de MONTREAL

Termes libéraux. UNE CHANCE SPLENDIDE pour celui qui a de bonnes relations d'affaires. Toute demande, confidentielle, si on le désire.

S'adresser par lettre à Boîte 2293, Bureau de Poste

15,18,20,22,25,27,29,1,3,5,8,10

... PLISSEUSES ...

On demande immédiatement des plisseuses expérimentées de blouses-corsages de dames, position stable. S'adresser à The G. H. Harrower Co., 8 Cote du Beaver Hall. 304-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 13231 — J. Duchesneau et al., vs H. Sansregrets et al. Le neuvième jour de novembre 1904, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des dits défendeurs, au No 299 rue Dorchester, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs, saisis en cette cause, consistant en un stock d'épicerie, un cheval, express, etc. Conditions : argent comptant. L. Gravel, H. C. S. Montréal, 29 octobre 1904. 305—1

PROFESSIONNEL.

NOS dents sont les plus belles et les meilleures, elles sont naturelles, inusables, incassables, garanties. Grande satisfaction à tous.
INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
162 rue St Denis. - MONTREAL
1Mvb

Pourquoi perdre votre temps après la classe; travaillez et faites-vous des économies pour le temps des fêtes.
Tout écolier intelligent peut se faire un joli montant.
Si vous voulez profiter de l'occasion venez aujourd'hui.

CADEAUX

Nous donnerons 10 habillements complets gratis aux dix petits vendeurs qui auront fait le plus de ventes.
Pour informations

Argent à Prêter au Taux le plus bas de la ville

SUR meubles de ménage, pianos et voitures, sans publicité et déménagement de marchandises. Nous prêtons de $10 à $1000, pour 1 à 12 mois. Nous accordons des escomptes généreux quand les paiements sont faits avant échéances. En faisant des transactions honnêtes nous gagnons chaque jour de nouveaux clients. Venez ou téléphonez-nous, Main 3361, ou East 1258 après 6 heures, et nous enverrons un de nos agents vous voir.

Montréal Loan & Brokerage Co.
Chambre 204, Edifice New-York Life, angle des rues Saint-Jacques et du carré de la Place d'Armes.
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant. 207-n

PRETS-ARGENT-PRETS

IL Y A 1001 USAGES POUR L'ARGENT

Nous vous le fournirons pour payer votre épicier, propriétaire, médecin ou pour vos taxes, charbon, vêtements, stock pour votre commerce, ou pour toutes autres fins. Nous combinerons vos comptes de manière que vous ne deviez qu'à nous.

Nous faisons affaires avec la meilleure classe de Montréal. Nos BUREAUX PRIVES sont spécialement adaptés aux transactions confidentielles. Nos employés sont habitués au SILENCE quant à ce qui concerne nos clients. Nous ne faisons aucune enquête chez vos voisins, amis ou patrons.
Les compagnies de prêts à hauts prix ridiculisent nos PRIX et nos METHODES, parce que nous avons le capital de beaucoup le plus considérable — $5,000,000 — et nous avons causé un soulèvement financier par NOTRE INTRODUCTION des taux les plus bas jamais connus. Nous n'avons aucune compétition dans les taux. Nous vous épargnons de $1.00 à $10.00.

NOUS PRETONS DE $10 A $10,000

Nous prêtons sur articles de ménage en usage, pianos, chevaux, voitures, accessoires de magasin, machines ou toute bonne sûreté, sans déménagement, sur paiements faciles, hebdomadaires, semi-mensuels ou mensuels, à temps court ou long.
Nos plans de paiements faciles rendent l'argent facile à emprunter et à payer.
Un emprunt de $100 peut être remboursé $2.50 à la semaine ou au mois.
Un emprunt de $50 peut être remboursé $1.50 à la semaine ou au mois.
Un emprunt de $25 peut être remboursé $1.25 à la semaine ou au mois.
Un emprunt de $10 peut être remboursé 80c à la semaine ou au mois.

Les prêts sont faits pour un délai d'un mois à un an avec le privilège de payer (en entier) en tout temps, alors on vous accordera une pleine réduction pour le temps gagné.
Nous garantissons le service le plus prompt possible, le plus confidentiel, courtoisie invariable et attention personnelle.
Nous n'annonçons pas déloyalement et vous référons à des banques, maisons de commerce et clients. Des centaines témoigneront de nos transactions faciles, bon marché, confidentielles. Nul frais à payer si le prêt n'est pas fait.
Aujourd'hui nous sommes RECONNUS LES PREMIERS dans notre ligne et nous n'y sommes arrivés que par nos METHODES HONNETES ET LIBERALES. Nous assurons le public que LE PRINCIPE DE TRANSACTIONS HONNETES qui nous a fait CONNAITRE par le passé sera notre devise à l'avenir. Il est aussi important de déterminer le caractère et la responsabilité financière de la compagnie de qui vous empruntez que de négocier l'emprunt.
S'il ne vous est pas facile de venir, TELEPHONEZ ou ECRIVEZ, nous enverrons notre représentant à votre maison pour vous donner les renseignements complets.

The Canadian Finance Co.,
Chambres 211 et 212, édifice Banque des Marchands, No 205 rue St Jacques, angle St Pierre. Téléphone Main 433.
300-n

Aronson & Rutenberg
Prêteurs sur gages et Bijoutiers, 601 rue Craig.
Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. 183-im M

ARONSON & RUTENBERG
Bijoutiers et prêteurs d'argent, 601 rue Craig. A vendre à des prix grandement réduits Diamants, Montres en or et en argent, et un gros assortiment de bijoux. On vous invite à venir examiner.
39—1M n

North Star Mining Company Ltd

Avis est par les présentes donné que les directeurs de THE NORTH STAR MINING COMPANY, LTD., ont décidé de faire une distribution d'argent au taux de trois cents — 3c — par action, payable le 15e jour de novembre 1904, aux actionnaires dont les noms seront sur le registre le 5e jour de novembre 1904.
Les livres de transferts seront fermés du 5 au 15 novembre, ces deux jours inclus.
CHAS. E. L. PORTEOUS, Secrétaire.
304—2

Cette liste peut contenir quelques articles dont vous avez besoin

Plumes, Crayons, Porte-plumes, Grattoirs, Efface en caoutchouc. Encre, Gomme Arabique, Rouleaux et Règles. Attaches-papier, Epingles, Presses à copier, Copies de lettres, Toiles et Bains à copier, Papiers à Chiffon et Lettres.
JOSEPH FORTIER, Fabricant Papetier,
219-mjsn 254 rue St Jacques.

LA PRINCIPALE MAISON DE

PRETS-SUR-SALAIRES

Les employés salariés les mieux vus du public peuvent emprunter de l'argent confidentiellement, hors la connaissance de leurs amis ou de leurs patrons, à une heure d'avis, au taux le plus bas du Canada. Pas de questions embarrassantes, mais des affaires franches et honnêtes. Argent remis à volonté. MORRISON, Chambre 212, 205 rue St Jacques. Téléphone Main 433. 300-n

L'INSTRUCTION DE LA JEUNESSE

M. l'abbé A. J. Hébert, P. S. S., directeur de la congrégation des jeunes gens de la paroisse Notre-Dame et directeur des membres du Cercle Ville-Marie, ouvrira la semaine prochaine les conférences qui, chaque année, se donnent dans cette salle, pour l'instruction de la jeunesse chrétienne.

ELECTIONS GENERALES

DIVISION MAISONNEUVE

GRANDE ASSEMBLEE PUBLIQUE EN FAVEUR DE

L'Hon. Raymond Préfontaine

Ministre de la Marine et des Pêcheries

Une grande assemblée sera tenue **CE SOIR A 8 HEURES,** dans la salle du

Conseil de DeLorimier,

Coin Mont-Royal et Chaussé en faveur de l'honorable Raymond Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries.

L'honorable Raymond Préfontaine, l'échevin E. N. Hébert, MM. M. Sauvalle, P. G. Martineau, C. R., Eugène Lafontaine C. R., Fred Villeneuve, Achille Latreille, président de l'Union des Tailleurs de Pierre, de Montréal, A. T. Lépine et autres orateurs distingués adresseront la parole.

DIVISION MAISONNEUVE

Boulevard Saint-Denis

GRANDE ASSEMBLEE POLITIQUE

EN FAVEUR DE

L'Hon. Raymond Préfontaine

Ministre de la Marine et des Pêcheries

MARDI APRES-MIDI, LE 1er NOVEMBRE

A Deux Heures

A LA SALLE LACASSE

No 960 Beaubien.

L'Hon. M. Préfontaine, MM. M. Sauvalle, Eugène Lafontaine, C.R., Fred. Villeneuve, Achille Latreille, A. T. Lépine, Jos. Béland, Ech. E. N. Hébert, et autres orateurs adresseront la parole.

KNABE

the most DESIRABLE PIANO.

L'achat d'un piano est pour tout le monde une affaire des plus importantes et son choix est quelque fois bien vite regretté.

A ceux qui désirent un instrument des plus désirables à tous les points de vue, le KNABE offre les traits caractéristiques les plus nombreux, les plus de valeur.

Trois générations de la famille Knabe et autant, sinon plus, de générations d'ouvriers et de fabricants habiles en pianos ont dévoué leur entière habileté à la fabrication du piano Knabe, le meilleur de l'univers.

WILLIS & CO.,
Seuls Agents
2470 rue Ste-Catherine
MONTREAL.

LES PIANOS KNABE SONT FAMEUX PAR TOUT LE MONDE. k

BLE POUR L'EST

450 wagons partent de l'Ouest dimanche.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Winnipeg, 31 — Carl Gustave Swanson, ingénieur civil, à l'emploi du C. P. R., et qui est arrivé dans l'Ouest après avoir passé quelques années à Montréal, a été trouvé mort, chez lui, dimanche.

Il occupait ici, la position de surintendant des chantiers de construction. Il laisse une femme et des enfants.

—Le feu a détruit la demeure de S. Hinds, située près de Burnside, au Portage des Plaines. L'incendie s'est déclaré dimanche matin. Les habitants se sont échappés en sautant par les fenêtres. Les pertes s'élèvent à près de $10,000, et les assurances sont de $4,000.

—F. McLaren, neveu de McLaren, le roi du bois, a été sérieusement blessé par une arme à feu, à Blainmore, C.A. On espère qu'il en guérira.

—La navigation des lacs sera ouverte jusqu'en décembre.

—450 wagons de blé sont partis pour l'Est, dimanche.

PARI

M. H. Paquet, banquier, 1644 rue Notre-Dame, offre à parier $300.00 contre $200.00 que le gouvernement Laurier aura au moins 20 de majorité et que M. Victor Geoffrion sera élu dans Chambly-Verchères par plus de 300 de majorité. Tous ceux qui aimeraient à faire un peu de pari seront les bienvenus. zr

ELLE SIGNIFIE BEAUCOUP

L'expression "Conservez les raquettes" a une signification que vous comprendrez mieux, lorsque vous viendrez au No 210 rue St Laurent, où sont étalés les articles donnés en échange de ces étiquettes provenant des palettes de tabac à fumer ou à chiquer.

L'IMMIGRATION

Chaque jour, notre pays voit augmenter le nombre de ses immigrants. Depuis un an, 4,000 Français ou gens parlant la langue française sont arrivés au pays. De ce nombre 400 à 500 se sont établis dans la province de Québec. Par contre l'immigration américaine va son train. Les fermiers de l'ouest des Etats-Unis désertent leurs régions pour venir s'implanter dans l'ouest canadien. Depuis un an contre 4,000 de nouveaux colons de langue française, 20,000 Américains possesseurs d'un capital assez rond, sont passés de ce côté-ci de la frontière. On semble prêter peu d'attention à cette immigration, mais l'Américain s'implante et le jour est proche peut-être, où le pavillon étoilé remplacera "l'Union Jack," dans nos régions de colonisation. Dans chaque pays, les questions politiques occupent maintenant les esprits. On semble du côté canadien prêter peu d'attention à la venue des Américains. Ceux-ci ont un but, ils y arrivent tranquillement mais sûrement et le travail d'englobement se fait petit à petit.

ORDINATION

Plusieurs jeunes ecclésiastiques des diocèses américains ont reçu, dimanche matin, des mains de Sa Grandeur Mgr Bruchési, les ordres majeurs et mineurs. Plusieurs diacres furent revêtus de la dalmatique, et d'autres la reçurent sur l'épaule droite. Ce sont les nouveaux diacres et sous-diacres envoyés des collèges américains au séminaire de philosophie de Montréal pour y étudier la langue française. Mgr Bruchési a présidé la cérémonie. Ses assistants étaient les professeurs de nos collèges. La cérémonie fut longue, et nombre de parents des nouveaux lévites assistaient à la cérémonie. Ce fut un spectacle touchant, quand la foule des parents de ces 25 nouveaux apôtres vint se ranger à la balustrade.

Les messes du dimanche avaient amené nombre de personnes et il y avait foule à la cérémonie.

M. L'ABBE BOURASSA

M. l'abbé Bourassa, ex-secrétaire de l'Université Laval, et maintenant curé de Saint-Louis de France, est encore retenu au lit par suite des blessures reçues, lors d'un accident, il y a quelques semaines.

M. le curé Bourassa souffre de douleurs à la tête.

C'est le Rév. M. Boissonnault, vicaire, qui remplit les fonctions d'administrateur. On espère que M. Bourassa sera capable de vaquer à ses occupations, dans quelques jours.

AUTOMOBILE EN FEU

Un accident peu banal s'est produit en face du No 2,101 rue Ste Catherine, vers 10 h. 25 p.m., samedi.

M. Davidson passait en automobile à cet endroit, quand soudain, une sorte d'explosion se produisit, et la voiture se trouva entourée d'un rideau de flammes. Le chauffeur parvint à s'échapper indemne ; mais il fallut l'intervention des pompiers de la station No 5 pour sauver la voiture d'une destruction complète.

Ils parvinrent à éteindre les flammes avec des extincteurs chimiques; mais l'automobile est fort endommagée. On attribue la cause de l'incendie au fait que la valve du réservoir à gazoline aurait été laissée ouverte par mégarde. L'accident a causé tout un émoi rue Ste Catherine-Ouest.

LA GARDE PIE X

Les membres de cette Garde donnent ce soir une réunion à leurs amis intimes, à la salle du marché St Jean-Baptiste, coin des rues St Laurent et Rachel.

Il y aura de la musique, chant, déclamation, exercices de fantaisie et un tournoi à l'épée par les membres de la Garde.

Un lunch sera servi aux invités à minuit précis.

REFUGE DE NUIT

Rapport du refuge de nuit dirigé par M. Rodias Ouimet, 1517A rue Notre Dame.

Du 10 au 31 octobre on a reçu au Refuge 679 catholiques et 382 protestants.

Nous mettons le public en garde contre les aventuriers qui se présentent dans les familles au nom de M. Rodias Ouimet, pour obtenir des dons au profit du Refuge.

DEPECHES DU JOUR

FEU PAUL KRUGER

La Haye, 31. — Les restes de l'ex-président Kruger ont été transportés aujourd'hui à Rotterdam, pour de là être expédiés au Sud-Africain, à bord du steamer "Batavier." Six couronnes, envoyées par la reine Wilhelmine, le prince consort et l'ex-président Steyn, recouvraient le cercueil. Le public n'a pas pris grand intérêt à la cérémonie. Une chapelle ardente a été préparée sur le steamer.

On y lit des inscriptions diverses, dont l'une se lit ainsi : "J'ai combattu de bons combats, j'ai terminé ma carrière, j'ai gardé ma foi."

REGIME BIENFAISANT

St Pétersbourg, 31. — Une preuve de la libéralité du régime inauguré par le prince Mirsky, le nouveau ministre de l'Intérieur de Russie, c'est bien l'ouverture de la campagne en faveur de l'éducation des masses.

Des souscriptions sont ouvertes à cet effet.

UNE GUERRE JUSTE

Hartford, Conn., 31. — Dans son sermon à l'église épiscopalienne St Paul, hier soir, l'évêque McCabe a dit : "Je n'aime pas et ne souhaite pas la guerre, mais il en est une que je voudrais voir entreprendre par les Etats-Unis et l'Angleterre alliés, contre la Turquie, afin de mettre fin aux massacres d'Arméniens."

IL SE RETABLIRA

New-York, 31. — Le ministre Sakahira, de l'ambassade japonaise, sera dans deux jours hors de danger, s'il ne se produit pas de complications.

APRES LE NAUFRAGE

New-York, 31. — Huit officiers et vingt-cinq matelots du steamer anglais "Kelvin," qui a sombré en mer, le 7 octobre, sont arrivés ici ce matin, à bord du vapeur "Ponce."

CHEZ NOS FRERES SEPARES

Edimbourg, 31 — Les églises libres surnommées les "Wee Kirkers," ont pris des mesures pour se faire remettre, en vertu d'une décision de la chambre des lords, tout le contrôle des propriétés de la "United Free Church," évaluées à $55,000,000, et comprenant entre autres les trois collèges de Glasgow, Edimbourg et Aberdeen.

RICHE CARGAISON

New-York, 31 — Heidelbach, Ickelheimer et Cie expédieront jeudi en Europe de l'or en barre pour une valeur de $1,000,000.

La "Royal Bank of Canada" expédie des lingots d'or pour un même montant.

Toutes ces valeurs sont consignées pour Paris.

ELLES ROUVRENT LEURS PORTES

Augusta, Me., 31 — Les filatures de la "Edwards Manufacturing Company" ont rouvert leurs portes, aujourd'hui, après avoir chômé pendant quatre mois. Les salaires sont réduits de 10 pour cent.

Nombre des anciens employés sont partis pour le Canada.

LE TRAVAIL REPREND

Providence, R. I., 31 — Les filatures de la compagnie Hop, dans les villages de Hop et de Phoenix, ont repris leur production normale ce matin, avec environ 500 employés, après avoir passé quatre mois à ne fonctionner que quatre jours par semaine.

Les filatures dites "Oriental Mills," de cette ville, fermées depuis un an, rouvriront leurs portes jeudi, avec 250 mains.

UN SOULEVEMENT

Gomel, Russie, 31 — On a acquis la preuve que toute la population juive de Gomel était organisée pour un soulèvement armé.

La ville était divisée en quartiers, et des armes étaient la forteresse pour attaquer les position principales et mettre fin a la lutte.

L'ACTIVITE PARTOUT

Lowell, Mass., 31 — Les filatures Boott, fermées depuis trois mois, ont repris ce matin leurs opérations.

Lundi prochain, 1,600 ouvriers seront à l'ouvrage.

LA MAIRIE A SAINT-LOUIS

M. Georges Marcil prié de se porter candidat—M. Joseph Plouffe accepte la candidature.

Malgré que l'on soit en pleine tourmente électorale, les citoyens de Saint-Louis ne perdent pas de vue qu'ils sont sans maire. Aussi les électeurs sont anxieux de savoir quels seront les candidats qui brigueront leurs suffrages. Jusqu'à présent, deux citoyens ont été

M. GEO. MARCIL, candidat à la mairie à Saint-Louis du Mile-End. — Photo J. A. Dumas, angle des rues Saint-Laurent et Vitré.

priés de se porter candidats, ce sont MM. Georges Marcil et Joseph Plouffe.

M. Marcil, agent des successions Bagg et Buller, a été l'un des premiers à s'établir dans l'ouest de la ville, alors que ces immenses terrains n'étaient que des champs. Par son énergie et son travail, il a beaucoup contribué à développer cette partie de la ville ainsi que la partie nord du centre de la ville. Ses amis et un grand nombre d'électeurs exercent une forte pression sur lui pour le décider à accepter la candidature. Mais M. Marcil est encore indécis sur le parti qu'il doit prendre.

M. Joseph Plouffe, comme nous l'annoncions, l'autre jour, a été lui aussi prié de se porter canadidat à la mairie. Il avait demandé quelques jours avant de donner sa réponse.

Hier soir, au groupe de citoyens qui se présentaient chez lui pour connaître sa décision, M. Plouffe a répondu qu'il acceptait et que, s'il était élu, il ferait tout en son pouvoir pour protéger et promouvoir les intérêts de Saint-Louis.

EN COUR DU RECORDER

Ce matin un grand nombre d'ivrognes, de mendiants et de prostituées sont venus devant la cour.

Entre autres, ont été condamnés:

Theresa Blake, une ivrognesse, $13.00 ou 1 mois de prison.

Mamie Payette, prostituée, $100 ou 3 mois; elle est accusée de plus d'avoir vendu des liqueurs enivrantes; pour ce fait elle devra payer $30.00 ou passer 3 mois en cellule.

Mary Haslyne, prostituée, $25.00 ou 2 mois.

Anna Leblanc, servante chez Mamie Payette, $15.00 ou 1 mois.

Henri Lussier, de St-Jean, Adelard Tremblay, de la rue Demontigny et Fred Jago, de St-Jean, trouvés dans la maison de Mamie ont vu leurs cautionnements forfaits pour ne s'être pas présentés ce matin.

Amelia Germain, une coureuse de rue, $10.00 ou 1 mois.

Cléophas Bertrand et Labelle pour assaut, $5.00 ou 1 mois.

Sarah Nelson, ivresse, $20.00 ou 2 mois. Blanche Gauthier, Bertha Lacasse et Delia Proulx, jeunes coureuses de rue, $20.00 ou 2 mois.

LA BOURSE

New-York, Oct., 29. — Le marché a été fort du commencement jusqu'à la fin. Le U. P. fut en tête du mouvement, et fut suivi par l'Erié, les Steel, At., Pa., Sucre, N. Y. Central et le People's Gas.

Le Twin faisait en même temps une avance considérable sur un rapport très favorable fait par des auditeurs désintéressés.

Le Met. et l'O. N. furent faibles sur des réalisations considérables, causées par la nouvelle que les actionnaires en minorité n'auraient pas les avantages de la majorité.

Le Cuivre eut des fluctuations considérables.

A MONTREAL

Le marché a été à la hausse samedi. Le Power surtout, ainsi que le Twin furent très actifs et très forts.

Le Power passa de 83 à 84¾, et les spéculateurs se précipitaient pour acheter à la hausse.

Le Twin passa de 104¼ à 106¼, grâce au mouvement qui se fit en même temps sur ce titre sur le marché de New-York.

Le Toledo, le Toronto, le Détroit et le Montréal furent aussi à la hausse, et les Bons du Steel firent 1¼ point comparé à la veille.

CE MATIN

L'ouverture a été forte en général, mais la liste après l'avance considérable de samedi dernier, se mit à fléchir bientôt sous le poids des réalisations. Les titres les plus actifs et les plus forts samedi ont eu les plus forts déclins ce matin.

Par exemple, le sucre, ouvert à 146, décline à 143 7-8 et ne remonte qu'à 144 3-8. Le U. P. ouvert à 113 descend à 111 3-8 et ne gagne que 3-8 plus tard.

L'O. N. perd 1 point de 43 à 42. Le Power perd 1 point de 138¼ à 137¼. Le New-York Central décline de 136⅛ à 134 5-8. Le G. W. de 25¼ à 24, le D. et H., de 183 5-8 à 182¼. L'Erié de 40⅜ à 39 1-8.

Quelques titres ont été très irréguliers : le Twin ouvre ex-divid à 106, monte à 107½ et descend à 106½. Le B. R. T. ouvre à 67½, monte à 68½ et revient au point de départ.

Le marché a atteint son niveau normal où les valeurs égalent les prix, mais la hausse ne semble pas encore finie.

A MONTREAL

Le marché est fort et actif ce matin, et rappelle les plus beaux "bull markets" d'autrefois.

Le Twin se vend ex-dividende ce matin, et dans une heure il reprend un point et quart, chiffre du dividende. La demande pour ce titre est très forte à New-York. Goodby, courtier de la métropole, achète à la hausse tout ce que Montréal veut vendre. Les Américains escomptent la hausse du dividende à 6 pour cent.

Le Power se vend ex-dividende à 83⅝, ce qui lui fait en réalité 84⅝, si l'on ajoute le dividende d'un point.

Le 28 octobre, finissait la fameuse option qu'une grosse maison de courtage avait vendue à un groupe de capitalistes. Ces spéculateurs intéressés dans la Lachine jusqu'à sa vente au Power, achetèrent avec l'argent obtenu par la vente, un "call" sur le Power à 80.

Cette option expirait le 28 octobre, et il n'y a plus de raison de retenir le Power aujourd'hui.

Les Bons du Steel qui ont parti le mouvement de hausse il y a trois mois, sont encore prêts à reprendre leur élan. Ils ont touché ce matin 76.

Le Détroit et le Street sont aussi à la hausse, mais moins actifs que le reste.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. G. Beaubien & Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p. m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Ach.	Vend
C. P. R. ...xd		130	Montm		
DuluthCom.			Republic		
" Pref.			War Eag		
Min.& S.P.			Payne		
M.S.R.	217	215¾	Virtue		
Tor. R.	106	105⅝	Nth Star		
TwinCT.	106⅜	106	B.Mont		
Dt E.	74¾	74⅝	B. Onta		
Hal.R.	98	95	Br.N A		
Tol.Ry.	26⅝	26	B.Mols		
StJohnR.			B.Tor		
W. E. R.			B.Merc		
W India			B. Royal		
N.M.S.R.		210	B.N.Scot		
Mackaycom	34⅝	33¾	B.E.Tow		
Mck.pfd.	74	73⅝	B.Québ		
R. & O.	62	58⅝	B.Nation		
M H.& L.	83⅝	83⅝	B Union		
D.I.& S. c.	14⅝	14⅜	B.Com		
D.I.& S.p	43⅝	42	B Dom		
D.Coal C.	57½	57	B.Stand		
D.Coal Pf.			B.Imper		
I.Coal Co			B.Hoche		
I.Coal P			B.O.law		
Mnt.S.W			Lds.L.Grant		
M.W.Pfd			" C.Cab. c.		
N.S.S.	64	60	" " p.		
N.S.S. Pfd			" H.E.R.		
C.Cable			" B. Tel.		
M.Tel.	160	158	" C.C.C		
Bell T.			" D.Coal		
Marconi W			" L. Pulp		
Ogil pfd.			" W.E.R.		
Ogilvie Com			" D.I.&S.	75	74¾
B.Pck'As.A			" St Ry		
" " B			" Ogil Co.		
L. Pulp C			" N.S.S.		
Trin. E. R.			" St Law.		
Wind. H.			" W. Ind.		
N.W.Ld.com			" M.S.R.		
N.W.Ld.pf.			M.H.L&P.		
Loan& Mor.			CapP.C.com		
Mont.Cot.			CapP.C. pfd		
Dom. "	35	32	Woods		
Col.C "			Lake Sup		
Merc "			C.P.R. R.s		

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Twin City xd. — 125 à 105¼, 25 à 105⅜, 25 à 106, 25 à 105¼, 100 à 105⅜, 50 à 106, 100 à 105¼, 50 à 106, 50 à 105⅞, 10 à 106, 125 à 107⅜, 75 à 106¼, 25 à 106⅜, 300 à 106¼, 25 à 106 3-8, 5 à 107.
Mo. Powers xd. — 100 à 83⅝, 50 à 84 comptant ; 10 à 83¼, 50 à 83⅝, 25 à 84, 400 à 83 7-8, 25 à 83⅝, 25 à 84, 350 à 83⅝, 25 à 83¼, 5 à 83¼.
Detroit xd. — 25 à 75, 50 à 75¼, 75 à 75, 10 à 75, 100 à 74⅝, 25 à 74⅝, 25 à 74¼.
Mo. Street xd. — 75 à 215¼, 10 à 215, 50 à 215¼.
Toronto Rails. — 10 à 106.
C. R. R. xd. — 125 à 130.
Mackay Common — 100 à 34¼.
Iron Common — 75 à 14⅝.
Mackay Pref. — 200 à 74, 25 à 73 7-8.
Dom. Coal — 5 à 57¼.
Rich. et Ont. — 10 à 60.
Mo. Bank — 2 à 253.
Toledo Ry — 25 à 26 5-8, 25 à 26 5-8, 50 à 26 3-8, 100 à 26¼, 25 à 26.
Power 4½ p. c., Bd. — 2000 à 101.
Bell Tel. — 4 à 160.
Mo. Cotton — 25 à 100.
Col. Cotton Bonds — 600 à 90.
Mols. Bank — 3 à 219.
Iron Bonds — 2000 à 76, 4000 à 75¾, 2000 à 75¼, 5000 à 75¼, 2000 à 75.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis à "La Presse" par E. & C. Randolph, courtiers, 87 rue St François-Xavier.

VALEURS	Ouv.	12.30	VALEURS	Ouv.	12.30
Am.Car F..	27¾	27⅝	K. & Tex C.	32⅜	31⅝
" prf			" prf.	59	18¾
Am. C. Oil			La. & Nash.	135⅜	135½
Am. L. Co.	78	[illegible]	Mann. Elev	163⅜	162¼
Am. Copper	71	70⅞	Miss. Pac.	105¼	103⅞
A. Smel. Co.	72⅜	71⅞	Metropolit.	123½	123¼
" " prf			Norfolk & W	73⅜	72⅜
A. Sug. R. C.	146	144⅜	M. S. P. & S. M	94	93⅜
A. T. & S. F.	87½	86⅝	" prf.	149¼	148
" " prf	102	101⅞	N. Y. C. & H.	136⅜	134⅜
Bal. & Ohio	94⅜	95¼	N. Y. & O. W.	42	42
" " prf			N. Lead, C.	23⅜	23⅜
B. R. T.	67⅝	66¼	Pac. Mail	39⅝	39⅜
Ch. & Al. Co.			Penn. R. R.	138⅜	137⅜
Can. Pac.	103⅜	170	P. S. com.	31½	31½
Can. South..			Peoples Gas	110⅜	109½
Ches. & Ohio	46¼	45⅞	Phil. & R.	75½	74
C. & N. W.	195	195	" " I prf	88	87½
C. M. & St. P.	173	172	" " II prf		
C. R. I. & Pac.			R. I. com.	35	35
" " prf.			S. R. com.	35¼	34½
C. G. N. Y.	216⅜	216¼	" prf.	95	95
Col. F. & I.	44½	43⅞	South Pac.	62⅜	61⅜
C. C. C. & St. L.	85½	85⅞	Ten. C. & I.	58⅜	56⅝
D. L. & W.			Texas Pac.	35½	34⅜
Del & Hud.	183⅜	182¼	Twin City	106⅝	106⅝
Det U. Ry	74½	74⅝	U. S. L. C.	12⅝	12⅜
D. & R. G. Co			" prf	92	91⅞
" " prf.			U. S. S. com	21½	20⅞
D. S. S. & Atl.	12½	12⅜	" prf	82½	81⅞
" " prf.	21¾	20	U. S. R. com	28¼	28
Erie Rail	40½	39½	" prf		
" II prf.	53⅜	52½	U. Pac. com	113	111½
" I prf.	73¼	72	" prf.		
Great W	25¼	24½	Wabash	22⅜	21⅞
Gen. Elec.	176½	176⅝	" prf	44	43
Hock. Vall.			West. U. Te	91⅝	91½
Ill cent.	141⅜	144¼	Wis. C. com	24	23⅜

CHICANES ELECTORALES

Deux poursuites en dommages, résultant d'altercations survenues au cours de la présente campagne électorale, ont été prises aujourd'hui en Cour Supérieure par Mtre Archer, Perron et Taschereau, au nom de M. Gustave Boyer, candidat libéral dans Vaudreuil.

L'une est dirigée contre M. Hyacinthe Bastien, de Rigaud, frère du candidat conservateur, et l'autre contre M. Liboire Constant, de Vaudreuil.

M. Boyer réclame de chacun d'eux $5,000 à titre de dommages-intérêts, parce qu'ils auraient fait circuler sur son compte des propos diffamatoires.

PAR RAE et DONNELY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Meubles de Salon, Chambre à Coucher et Salle à Manger
TAPIS.

Linoléums et Prélarts Anglais, Rideaux et Portières, Toile à Table de Belfast, Coutellerie, Couchettes en Cuivre et en Fer, Sommiers et Matelas, Oreillers, Pianos Droits de Haute Qualité, etc.

Le plus grand assortiment de carrés de tapis de toutes sortes et qualités de toute maison de la ville.
A vente positive pour couvrir les avances.

A L'ENCAN
Mardi après-midi, 1er Novembre.
A nos salles immenses, 241 et 243 rue Saint-Jacques, à 2.30 p. m.
RAE & DONNELLY, Encanteurs.
304-2

"A Glimpse At Wall Street And Its Markets"
UN COUP D'OEIL SUR WALL STREET ET SES VALEURS.
Publié sur demande par
IACOB BERRY & CO.
Membres { N. Y. Consolidated Stock Exchange. N. Y. Produce Exchange.
44-46 Broadway, New-York.
FONDE EN 1865.
S'occupent de courtage en général
Valeurs, Obligations, Grain et Coton
SUCCURSALE A MONTREAL
82 RUE ST FRANCOIS-XAVIER
JULES GOSSELIN, gérant.
Tél. Bell Main 1500 et 1066
FIL DIRECT A NEW-YORK.
Succursale à QUEBEC, 86 rue St Pierre, et aussi à Sorel. n

THEATRE A VENDRE.

L'immeuble du populaire THEATRE DES NOUVEAUTES — coin des rues Sainte-Catherine et Cadieux — sera vendu au bureau du SHERIF, à Montréal, JEUDI, le 3 NOVEMBRE 1904, à 2 heures de l'après-midi.
Ce coquet petit théâtre, dont la renommée n'est plus à faire, recrute sa nombreuse et fidèle clientèle dans l'élite de notre population.
L'immeuble est en parfait ordre et peut rapporter de gros revenus. Une chance rare de faire un placement superbe.
Pour renseignements, s'adresser à T. Dubreuil, comptable, 506 rue Craig. 305—2

POUR CLORE UNE SUCCESSION.
A Vendre par Soumission
LA
FONDERIE PARKER
Etablie depuis longtemps rue Dalhousie,
avec toute l'installation et tout l'outillage, ainsi que la clientèle. Excellente occasion à un homme expérimenté ayant un petit capital, d'acquérir un commerce fonctionnant parfaitement.
S'adresser à
JOHN McD. HAINS,
43 rue St Sacrement,
Ou à JAMES H. McKEOWN,
370 rue St Antoine.
306-

MAISONS A VENDRE
HAUT DE LA RUE SANGUINET — Maison moderne à 2 étages, bien bâtie, bonne écurie, remise à voiture, hangars, verger, jardin, grand lot 120 x 74, $4,000. Le terrain seul vaut pleinement l'argent. Vendra à bon marché pour vente prompte.
RUE SANGUINET — Logements bien bâtis, trois logements sur grand lot, se louent facilement, bons revenus, bon placement, $3.750. Conditions.
RUE SAINT-URBAIN — Juste au-dessus de la rue Prince-Arthur — Beau cottage à façade en pierre, toutes les améliorations modernes, grand jardin, $3,600. Conditions.
COTTAGE D'ETE — UNE OCCASION
Bonne situation sur la rive du lac. Charmant cottage d'été, avec meubles pour l'été. Beau terrain. Occasion. Propriétaire quitte Montréal, $2,500.
CHANCE A WESTMOUNT
AVENUE GREENE — Maisons très grandes, bien bâties, façade en pierre, deux étages, dix chambres, fournaise, grand jardin, beaucoup en-dessous de la valeur, $4,-250.
AVENUE GREENE — Près Sherbrooke. — Trois maisons très bien bâties et finies, toutes les améliorations modernes, dix bonnes chambres. Deux étages. Conditions No 1. Grand jardin. $5,500.
FRED. R. COLE.
138A rue St Jacques.
303—3

BANQUE DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE DE CINQ POUR CENT, sur le Capital-Actions payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant et qu'il sera PAYABLE à sa Maison de Banque en cette ville et à ses Succursales, le et après le JEUDI, le premier JOUR DE DECEMBRE prochain.

Les LIVRES DE TRANSFERT seront fermés du 16 au 30 novembre prochain, les deux jours inclus.

L'assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu dans la Maison de Banque de l'Institution, lundi, le cinquième jour de décembre prochain.

L'assemblée sera ouverte à midi.

Par ordre du Bureau,

E. S. CLOUSTON,
Gérant Général.

Montréal, 21 octobre 1904. 24,31,7,14,21,28

BELLE CEREMONIE

A la congrégation des hommes de Saint-Louis de France.

Une grandiose cérémonie religieuse avait lieu hier soir, à 7.30 p. m. dans la jolie église de Saint-Louis de France. C'était la fête du Patronage de la Vierge, la patronne de la Congrégation des hommes de la paroisse. Pour célébrer d'une manière mémorable ce jour glorieux, les autorités ecclésiastiques de la paroisse avaient invité les congrégations des paroisses voisines dont voici les noms : Congrégations de la paroisse de l'Enfant Jésus du Mile-End, celles des Révérends Pères du Très Saint-Sacrement, de Saint-Jacques, de Notre-Dame.

A 7.30, l'église était partiellement remplie. L'orgue joua ses plus beaux airs, et un choeur, sous la direction de M. Clarke, exécuta un magnifique programme musical au salut et aux prières qui suivirent.

C'est l'abbé Rasconi, du presbytère Saint-Jean-Baptiste, qui donna le sermon. Il prêcha sur la piété chrétienne et fut attentivement écouté.

Au salut solennel du Très Saint-Sacrement, M. l'abbé Bédard, P.S.S., présidait, ayant comme assistants, le Rév. Père Pitre, P.S.S., et M. l'abbé Benoit, de la paroisse de l'Enfant Jésus du Mile-End, comme diacre et sous-diacre. La cérémonie fut grandiose et encore une fois, ce fut un témoignage éclatant de la foi de nos populations.

VISITES JUBILAIRES

Les jeunes gens de la Congrégation de la paroisse Saint-Pierre ont fait hier les visites jubilaires dans les différentes églises de la ville. Nombre de jeunes gens de la paroisse se sont unis à la Congrégation.

C'est le Rév. Père Roy, d'Ottawa, maintenant le directeur de la Congrégation des jeunes gens de Saint-Pierre, qui a dirigé le pèlerinage.

PAR MARCOTTE FRERE

Avis de Faillite
Dans l'affaire de
ARTHUR GAGNON
"J. A. GAGNON & CIE"
Saint-Romuald, P.Q.

Vente à l'encan, au bureau de V. E. Paradis, Ecr., comptable, 44 rue Dalhousie, Québec, à onze heures du matin, le 8 novembre 1904.

Lot No 1 — Marchandises sèches, etc	$3,575.88
Hardes faites	886.48
Chaussures	778.72
Ameublement du magasin	87.65
	$5,328.73
Lot No 2 — Dettes de livres d'après liste	257.08
	$5,585.81
Lot No 3 — Loyer du magasin, à raison de $50 par mois, l'acquéreur du stock aura la préférence du loyer	

Le magasin sera ouvert le 7 novembre 1904, pour inspection.
Pour autres informations, s'adresser à V. E. Paradis, Ecr., 44 Dalhousie, Québec ou aux curateurs soussignés.
P. J. CHARTRAND,
P. L. TURGEON,
Curateurs conjoints,
180 Saint-Jacques, Montréal.
304—3

Avis de Faillite
In Re
A. VIAU & CIE,
2695 rue Notre-Dame, Montréal.

Vente à l'encan au No 69 rue Saint-Jacques, le 9 novembre 1904, l'actif des faillis, comme suit :

Marchandises pour dames, consistant en costumes, jupes et blouses	$684.87
Ameublement du magasin	180.90
	$865.77

Conditions : comptant.
Le magasin sera ouvert pour inspection, le 8 novembre 1904.
Pour autres informations, s'adresser aux curateurs soussignés,
CHARTRAND ET TURGEON,
180 rue St Jacques, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 31,5

PAR T. W. FOSTER

La grande vente à l'encan de T. W. Foster et Co, de chevaux trotteurs et ambleurs de première classe, ayant de très bons records, et de jeunes chevaux enregistrés descendant de Gazette, 2.07¼, et de Baronade, par Baron Wilkes, aura lieu à nos écuries, 605 rue Saint-Paul, VENDREDI, 4 NOVEMBRE, à 10.30 a.m. Voici quelques-uns des bons chevaux qui seront vendus : Molly B., record 2.17¼, ambleur ; Sailor Boy, record, 2.18¼, ambleur ; Palace Girl, record 2.19¾, ambleur ; Graham, record 2.25¼, essai sur la glace, 2.18¼, trotteur ; Sunday C., record 2.29¼, un des chevaux les plus rapides du Canada, attelés à un traîneau ; Ada Rywood, essai d'un demi mille en 1.10¾, étalon bai de premier ordre, demi frère de Dariel, 2.00¼, Jument ambleur champion du monde. Aussi plusieurs poulains de 2 et 3 ans par Gazette et Baronade et de juments de race, et nombre d'autres poulains de race et de chevaux rapides. Pour renseignements complets, voyez les journaux de la semaine prochaine. Demandez le catalogue complet de généalogie par tableau, qui sera prêt mercredi, 2 novembre, à T. W. Foster et Co, encanteurs, 601 à 605 rue Saint-Paul. 304—2

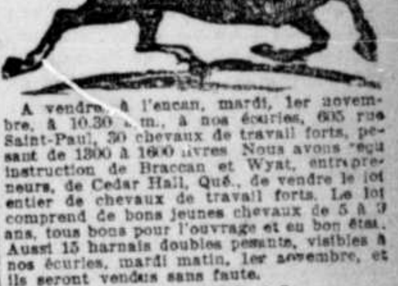

A vendre à l'encan, mardi, 1er novembre, à 10.30 a. m., à nos écuries, 605 rue Saint-Paul, 30 chevaux de travail forts, pesant de 1300 à 1600 livres Nous avons reçu instruction de Braccan et Wyat, entrepreneurs, de Cedar Hall, Qué., de vendre le lot entier de chevaux de travail forts. Le lot comprend de bons jeunes chevaux de 5 à 9 ans, tous bons pour l'ouvrage et en bon état. Aussi 15 harnais doubles pesants, visibles à nos écuries, mardi matin, 1er novembre, et ils seront vendus sans faute.
T. W. FOSTER et Co,
Encanteurs.
304—2 601, 605 rue Saint-Paul

TERRE A VENDRE
à Beaurepaire

Un arpent ou cinq arpents ou plus au gré de l'acheteur, convenable pour jardinage pour le marché, l'élevage des volailles, la culture ou autres fins. Bon service de convois par le G. T. R., et le C. P. R., terre bornée par des rues de 66 pieds de large et près du chemin principal et des gares de chemin de fer. Prix modiques et conditions faciles. Pour renseignements s'adresser à
THE CRADOCK SIMPSON CO.,
205 rue St Jacques, Montréal.
303-2

La Banque d'Hochelaga

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trois et une demie (3½) pour cent pour le semestre courant, égal au taux de sept pour cent (7 %) par année, a été déclaré sur le capital payé de cette institution, et sera payable au bureau chef de cette banque et à ses succursales, le et après jeudi, le premier jour de décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au 30 novembre, ces deux jours inclus.

Par ordre du Conseil,

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général.

1,M,v 301—n

ENTOURE DE FLAMMES

Un hôtelier de Nicolet est victime d'un sérieux accident.

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Nicolet, Qué., 31 — Samedi, pendant qu'il était occupé à mettre un générateur à gaz acétylène en ordre, M. L. N. D. Houde, hôtelier de cette ville, a été douloureusement brûlé au visage et aux mains par une formidable explosion qui ébranla tout l'édifice et projeta avec force la victime sur le parquet. Une flamme vive jaillit en même temps jusque dans les appartements avoisinant celui où le générateur était placé, mais l'édifice, heureusement, n'a pas souffert de dommages par l'incendie. M. Houde, quoique souffrant, n'est pas en danger.

8 LA PRESSE LUNDI 31 OCTOBRE 1904

LA PRESSE

31 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

BUREAU A LONDRES, (Angleterre), 25 HAYMARKET, CHS. DEWYNTER, Ltd., 31 Charing Cross Road, Trafalgar Square, Agent.

BUREAU A TORONTO, 72 KING OUEST, A. C. McCALLUM, Représentant.

BUREAU A QUEBEC, 124½ ST JOSEPH, J. D. CHAREST, Agent. R. E. CINQ-MARS, Correspondant.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 31 rue St Jacques, angle de la Côte St Lambert, Montréal, par Treffié Berthiaume, éditeur-propriétaire, ayant son domicile au No 463 rue St Urbain.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE, No 31 rue St Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT 29 OCTOBRE

LUNDI	81,401
MARDI	81,357
MERCREDI	81,303
JEUDI	81,589
VENDREDI	81,206
SAMEDI	97,298
TOTAL	504,154
HEBDOMADAIRE	44,028
	548,182

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

84,025

MONTREAL, 31 OCTOBRE, 1904

UN TRIOMPHE POUR LA FRANCE

Le règlement pacifique de l'imbroglio anglo-russe est un triomphe diplomatique pour M. Delcassé, ministre des affaires étrangères de France. C'est grâce à son intervention que le Roi d'Angleterre et le Czar de Russie ont consenti à soumettre tout le litige au tribunal international de La Haye. Les deux monarques, en acceptant la suggestion de M. Delcassé, ont obéi à la froide raison sans se laisser aucunement influencer par les clameurs des foules surexcitées outre mesure par la presse des deux pays. Un autre résultat n'eut été guère logique. Car, le rapport de l'amiral Rojestvensky sur l'incident de la mer du Nord a donné une tournure nouvelle à toute l'affaire. D'après ce rapport, comme "La Presse" l'a dit l'autre jour, ce n'est plus l'Angleterre mais la Russie qui se trouverait l'offensée. L'escadre russe de la Baltique aurait été attaquée par deux torpilleurs anglais et ceux-ci se seraient volontairement constitués les complices des torpilleurs japonais. Ceci est en contradiction directe avec la version des pêcheurs anglais de Hull.

La presse anglaise a déclaré, il est vrai, que l'incident était un monstrueux outrage, un attentat contre la civilisation, un forfait bien digne de la sauvagerie russe, et la populace de Londres s'est enflammée. Mais les esprits calmes n'ont pas manqué de se dire : "Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son". Le rapport de l'amiral Rojestvensky étant en contradiction directe avec le témoignage des pêcheurs de Hull, M. Delcassé a fait dire à l'Empereur de Russie comme au Roi d'Angleterre, que le litige, dans l'opinion de la France, devait faire le sujet d'une enquête. Il s'agit purement et simplement d'établir une question de fait. Si les officiers russes sont trouvés coupables d'avoir lancé leur canonnade sur les chalutiers anglais, l'Angleterre a droit à des réparations. Si, au contraire, les navires de la marine anglaise se sont faits les complices des torpilleurs japonais, c'est la Grande-Bretagne qui devra faire apologie et payer des dommages.

En acceptant la suggestion de M. Delcassé, les monarques des deux pays en présence ont évité à l'Europe une guerre épouvantable dans laquelle la France, à cause de son alliance avec la Russie, aurait été inévitablement entraînée.

Le ministre des affaires étrangères de France était déjà considéré dans le monde diplomatique comme une des têtes les mieux équilibrées et comme une garantie de la paix européenne. Il vient d'un seul coup de jeter son nom à l'histoire comme l'un des plus illustres génies du monde et l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

La France a raison d'être fière de lui et le monde entier, après cet immense succès diplomatique, a raison d'être fier de la France.

UN AVEU INUTILE

Dans le rapport annuel du président de la Compagnie des Tramways, on lit :

La charte de la Suburban Tramway & Power Company NOUS donne aussi une franchise dans la municipalité de la Longue-Pointe et dans le village de Maisonneuve.

NOUS donne! Ainsi ce n'est pas à une compagnie nouvelle à la SUBURBAN Tramway & Power Co. que le Parlement de Québec a accordé une charte, mais à la Compagnie des Chars Urbains, se cachant derrière des hommes plus ou moins en paille.

On s'en doutait bien un peu ; on s'en doutait tellement qu'il était inutile de le dire, de s'en vanter et que le président de la Compagnie des Chars Urbains aurait pu éviter l'affichage public de la complicité de la majorité du parlement provincial et de quelques-uns des ministres.

La charte de la Suburban est de celles qu'on peut qualifier de monstrueuses. Elle donne à cette compagnie, c'est-à-dire aux Trusts des Chars Urbains, de l'électricité, des pouvoirs presque illimités ; elle permet l'exploitation de la population pendant les siècles à venir. Créée soi-disant pour faire concurrence aux compagnies actuelles, elle n'est que leur propriété, leur chose, un nouvel instrument servant à pressurer le peuple.

Les peuples, après tout, n'ont que les gouvernements qu'ils méritent et les trusts qu'ils n'ont pas le courage de détruire.

S'il plaît au peuple de cette province d'envoyer à Québec des représentants favorables aux Trusts, il aurait tort de se plaindre de ce qui se passe et de trouver mauvais que l'honorable sénateur président de la Compagnie des Chars Urbains se moque de lui en lui apprenant que la charte du Suburban n'est qu'une franchise nouvelle ajoutée à celles que ses Trusts possèdent déjà sous des noms multiples.

LE SYSTEME METRIQUE

L'introduction du système métrique dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande a fait un pas important par l'adoption en seconde lecture par la Chambre des lords, d'un projet de loi prévoyant l'application obligatoire du système métrique à partir du 5 avril 1906, ou à une date ultérieure que le gouvernement est chargé de fixer. Le projet présenté par lord Belhaven, a été énergiquement soutenu par lord Kelvin, dont l'argumentation a bénéficié de la découverte récente d'une lettre par laquelle James Watt recommandait, dès l'année 1783, un système décimal très semblable à celui dont la commission française de 1790 proposa finalement l'adoption. Il n'est pas banal de découvrir aujourd'hui que la première idée du système métrique est d'origine britannique.

Il est intéressant de savoir quels ont été les avis exprimés par les gouvernements coloniaux au sujet de l'emploi éventuel du système métrique dans tout l'empire britannique. Ces avis qui avaient été demandés par circulaire envoyée en 1902 par le "Colonial office", ont été résumés récemment dans une publication officielle. Les voici :

Le système est déjà en usage à l'île Maurice et dans les Seychelles.

Sont favorables à l'adoption : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Cap, le Transvaal, l'Orange, la Rhodésie du Sud, la Gambie, la Nigérie du Nord, la Guyane anglaise, la Trinité, les Antilles sous le Vent et les Antilles du Vent sauf la Barbade.

Sierra-Leone, la Nigérie du Sud, Ceylan et les îles Falkland, sont favorables, mais attendront que le système soit adopté dans le Royaume-Uni ou dans l'empire colonial.

La Nouvelle-Galles du Sud, Victoria et l'Australie occidentale sont favorables, mais estiment qu'il faut prendre une décision pour tout l'empire à la fois.

Les îles Fidji et la Nouvelle-Guinée anglaise suivront l'Australie.

La Jamaïque et le Honduras anglais attendent que le système soit adopté aux Etats-Unis.

Les Straits-Settlements et le Labouan suivront l'Inde, dont la décision est inconnue.

Les îles Sainte-Hélène et de Chypre, Wei-Hai-Wei, Barbades et Bahamas sont défavorables.

La Côte-d'Or et le Queensland accepteraient le système pour l'expérimenter.

Le Natal attend que le gouvernement ait décidé quelque chose.

Les îles de Terre-Neuve, de Malte et les Bermudes ne se sont pas prononcées définitivement, et le Canada n'a pas donné de réponse autrement que par le ministère de ses chambres de commerce, en général favorables au projet.

MEDECINE NOUVELLE

Ce n'est pas sans étonnement que le vieux monde a appris que la médecine dispose depuis quelques jours de deux nouveaux agents thérapeutiques. Il paraît, en effet, que les Américains se guérissent comme par enchantement des maladies gastriques aiguës par ce qu'ils appellent la cure de sourire, et que d'autre part leurs médecins recommandent les "bains de lune", qui n'étaient à l'origine qu'un simple sport.

Trouver la cure de sourire, c'était simple, mais génial comme l'équilibre de l'œuf de Colomb. Suivez bien le raisonnement : les dyspeptiques, les gastriques et, en général, tous ceux qui souffrent de l'estomac sont renommés pour leur mauvais caractère : susceptibles, grincheux, irritables à l'excès, ils ne trouvent jamais rien de bon ni dans les hommes ni dans les choses, et promènent à travers le monde un visage long d'une aune, éternellement amer, stigmatisé d'un rictus rébarbatif. Le vulgaire, jusqu'à présent, attribuait cette grimace jaune à la maladie d'estomac ; le génial Américain, auteur de la nouvelle méthode a justement fait le contraire, et posé en principe que la maladie d'estomac provenant de l'air grincheux. Amener le sourire aux lèvres des malades équivaut donc à les guérir. Une clinique, au moins, fonctionne, paraît-il, déjà, où les malades s'installent commodément dans une salle très gaie, les uns en face des autres, et se sourient béatement et réciproquement ... jusqu'à ce que guérison s'ensuive.

Il y a trop de profonde philosophie dans cette méthode, qui semblera fantaisiste à la masse, pour que nous ayons le triste courage de plaisanter. Apprendre aux malades à sourire, n'est-ce pas leur apprendre à mépriser leur mal d'abord, à en faire ensuite abstraction, c'est-à-dire à mettre ce mal au second plan, dans la catégorie des petits ennuis négligeables : celui qui sait ne pas "vouloir" être malade est le plus souvent à moitié guéri.

Il est bien facile de prévoir que le principe sera élargi, et que l'on s'apercevra vite que les affections du foie, de la peau et du pancréas cèdent également devant le nouveau remède.

Pour ce qui est de l'action curative de la lune, elle paraîtra évidente à tous les bons esprits : les influences lunaires (ou lunatiques) sont tellement évidentes en mille matières, la puissance du globe qui cause les marées est telle, qu'il n'est guère difficile à un théoricien quelque peu subtil de démontrer les bons effets de l'astre des nuits sur l'entorse de l'appendicite.

Si au lieu de rire inconsidérément de pareilles découvertes on se plonge courageusement dans quelque poudreuse histoire des drogues, on arrive à dégager la philosophie de cette évolution de la pharmacopée, dont le principe directeur est : "Les peuples ont les remèdes qu'ils méritent".

Ce n'est point le hasard qui préside aux progrès de la médecine. Tout se tient dans la nature, et chaque état de civilisation comporte un certain cortège de maladies et l'ensemble de remèdes "ad hoc", appropriés à l'état général des corps et des esprits. De même qu'il y a des siècles voués à la peste, au choléra, à la lèpre, aux vapeurs, aux convulsions, à la neurasthénie, de même il y a des états de civilisation vouée à la saignée, à l'urine de vipère, aux langues de crapaud, aux cataplasmes, aux bains de boue et aux cures d'égout. Ce n'est pas seulement une spirituelle boutade, c'est une piquante observation que cette phrase d'un médecin illustre qui, au moment de prescrire un remède nouveau, disait : "Hâtons-nous de l'employer pendant qu'il guérit encore."

A une même époque les remèdes n'agissent pas de la même façon sur tous les individus : on ne traite pas les paysans comme les petits bourgeois, pas plus que l'on n'applique les mêmes ordonnances aux commerçants et aux intellectuels. Purger un esthète avec de l'aloès et prescrire un traitement électro-statique à un vacher, sont deux erreurs équivalentes, qu'un médecin ne commettra jamais. A chacun selon son intellectualité.

Les âges barbares ont eu les remèdes violents : les saignées, les sétons, les pointes de feu et les sangsues. Les époques artistiques ont eu le massage et les bains ; le siècle du positivisme a connu les préparations savantes de la chimie moderne, comme les âges superstitieux ont connu les bouillons étranges, préparés (déjà !) au clair de lune de minuit. Notre époque psychique et névrosée connaît les remèdes troublants, simples jusqu'au naturisme, ou très savants, comme les ondes de Hertz. Ceux que la grâce du transformisme a touchés comprendront du premier coup que nos ancêtres des cavernes et les automobilistes du dernier bateau ne sont pas justiciables des mêmes spécifiques.

CHOSES ET AUTRES

Dans son édition du dimanche, hier, le "New-York Herald" consacre deux colonnes à la situation politique du Canada. Pour lui, le succès de Sir Wilfrid Laurier, le 3 novembre, ne fait pas de doute.

× × ×

Une dépêche particulière au "New-York World" annonce que le docteur Laveran, de Paris, a découvert une méthode curative du sommeil, grâce à laquelle il réussit déjà à guérir des animaux ; il communiquera sa découverte incessamment à l'Académie de Médecine.

× × ×

Un contrat pour la construction de quatre torpilleurs a été signé par La Porte, avec la Société du Creusot. C'est un grand succès pour l'industrie française, le sultan ayant donné la préférence à cette Société sur ses compétiteurs anglais et italiens.

× × ×

Les revenus pour le troisième trimestre de 1904, en Angleterre, présentent une moins-value de 358,661 louis sur la période correspondante de l'année dernière. Les revenus du semestre finissant le 30 septembre sont en diminution de 3,046,705 louis sur le semestre correspondant de l'année dernière.

× × ×

On annonce qu'un inventeur danois, M. Poulsen, vient de découvrir le moyen d'empêcher l'interception des dépêches par la télégraphie sans fil ; de rendre pratique le téléphone sans fil et le moyen de diriger un navire ou de faire exploser des torpilles à grande distance, sans communication directe.

× × ×

Un inventeur français vient d'imaginer des ressorts de suspension à air comprimés, destinés particulièrement à remplacer dans les voitures les ressorts à lames horizontales. Ils comportent un piston coulissant dans un cylindre métallique, comme celui dont on se sert pour la fermeture des portes. Ce cylindre est pourvu d'une soupape qui permet d'y comprimer une quantité d'air déterminée par le poids du véhicule et de la charge à transporter. L'air forme un excellent matelas.

× × ×

Le ministre du commerce, en France, a soumis à la signature du Président de la République, un décret apportant un certain nombre de modificiations et d'additions aux actes qui régissent le Conservatoire national des arts et métiers. Un des dispositions de ce décret institue au Conservatoire un "Musée de la prévention des accidents du travail et d'hygiène industrielle". Ce Musée offrira aux industriels et aux ouvriers une exposition permanente de modèles et d'appareils qui se renouvelleront constamment au fur et à mesure qu'apparaîtront des inventions nouvelles.

COMMENT EMPLOYER SES ECONOMIES

N'est-ce pas faire un excellent emploi de ses économies que de parer à la fois aux conséquences de la maladie, d'un accident, de son décès prématuré et à celle de sa longévité ?

Un certificat de dotation et une inscription à une caisse des malades de l'Alliance Nationale vous permettent d'atteindre ces résultats opposés en apparence. Il garantit le paiement d'une indemnité durant le chômage par la maladie, le paiement d'un capital en cas de décès ou le paiement d'une rente annuelle temporaire lorsque le sociétaire est âgé de 70 ans. Tous ces avantages vous sont accordés contre un versement mensuel d'une couple de dollars, plus ou moins suivant l'âge.

Si vous avez bien compris qu'il n'y a pas de meilleur placement pour vos économies, il vous reste à faire choix d'une bonne société mutuelle. Ici nous ne pouvons vous donner qu'un conseil: prenez la meilleure ! C'est-à-dire la plus solide financièrement, la plus progressive et la plus patriotique. Nulle autre institution ne peut remplir mieux ces conditions que l'Alliance Nationale, notre puissante association canadienne-française. C'est la mutualité par excellence de l'Amérique entière. r

EXCURSION A NEW-YORK

Le New-York Central annonce une excursion à New-York par les trains réguliers de jeudi, le 10 novembre, au taux d'un simple billet de passage pour tout le voyage, aller et retour, les billets étant bons pour revenir jusqu'au 21 novembre inclusivement. Ceux qui profiteront de cette excursion pourront être témoins de l'Exposition des chevaux qui a lieu dans le Madison Square Garden pendant la semaine du 14 novembre.

La Cie S. CARSLEY Limitée

POURQUOI LE PUBLIC DEVRAIT VISITER SOUVENT NOTRE MAGASIN ! !

Parce que chaque visiteur a l'avantage d'épargner le bénéfice obtenu en achetant les offres du Grand Magasin, étalées par tout le magasin et qui ne jouissent pas des privilèges d'une annonce dans les journaux quotidiens, mais qu'on trouvera étiquettées.

"OCCASIONS NON ANNONCEES"

L'idée d'offrir ces avantages en prix spéciaux est unique en son genre, et le public démontre son appréciation par des achats augmentés. Elle fait en outre ressortir la nécessité de visites fréquentes au Grand Magasin où vous achèterez ce dont vous avez besoin à des prix plus bas que vous paieriez pour marchandises semblables annoncées par les magasins ordinaires.

ELEGANTS MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES

Assortiments Immenses. Prix Modiques

L'opinion générale est que les manteaux de dames chez Carsley sont la meilleure valeur jamais montrée en cette ville — c'est là notre propre opinion supportée par des centaines de dames qui ont fait des voyages infructueux pour se convaincre personnellement, puis ont dû revenir ici pour acheter. Deux manteaux spéciaux pour les ventes de mardi.

CHIC MANTEAU POUR DAMES, en tweed bleu foncé sans envers, garnitures en galon de goût, manches doubles, boutons en cuivre, très gentil vêtement. Prix spécial $12.25

PALETOT ELEGANT POUR DAMES, en tweed pesant mélangé, manche ample et poignet évasé, collet plat, large empiècement, garniture en galon de goût, dos à ceinture lâche, boutons en bronze. Prix spécial $14.50

LE PLUS GRAND ET LE MEILLEUR STOCK DE TAPIS DE TOUTES SORTES DU CANADA

AU CHOIX — AU PLUS BAS PRIX

On trouvera ici d'énormes stocks des plus beaux tapis qu'on ait vus dans le commerce, marqués à des prix plus bas que partout ailleurs. Si vous l'avez l'intention de garnir de tapis une pièce quelconque de votre maison, nous avons à votre disposition les dessins les plus choisis du continent. Il y a les Wilton, les Axminster, les Velours, les Bruxelles, Tapestry, etc., rien ne manque dans ce superbe stock et les prix sont merveilleusement bas.

TAPIS DE BRUXELLES

Dans les meilleures variétés de modèles, avec bordures 5/4 pour appareiller et la plus belle série de combinaisons de couleurs. Prix la verge, 89c, 97c et . . $1.25

TAPIS VELOURS WILTON

Un magnifique tapis de salon ou de chambres de réception, bordures pour appareiller. Prix, la verge, $1.15 et . . $1.25

RUGS AXMINSTER FRANCAIS

Un lot échantillon de seulement sept de ces jolis rugs, d'une seule pièce, sera offert mardi, à moitié prix. Grandeur: 6 pieds 6 pouces par 9 pieds 6 pouces. Prix ordinaire: $26.50. Pour . . $13.25

TAPIS AXMINSTER

Fabrication anglaise, excellente qualité, très élégants dessins très fourni $1.30
Prix, la verge. . . . . .

CENT CARPETTES TAPESTRY

Nous sont arrivées aujourd'hui et seront montrées pour la première fois, demain. Venez les voir. Exemples de prix :
Carpettes Tapestry, 3 x 2½ verges $4.50
Carpettes Tapestry, 3 x 3 verges $5.25
Carpettes Tapestry, 3 x 3½ verges $6.10
Carpettes Tapestry, 3 x 4 verges. $7.00

TROIS OFFRES SPECIALES DE MEUBLES A DES PRIX POUR PARTIR VITE.

Ameublements de Chambres à Coucher $20 pour $16.70

Ameublements de chambre à coucher, trois articles. Le bureau est orné d'un miroir glace anglaise de 20 x 24 pouces, de sculptures à la main à la partie supérieure ; le lit est de bonnes dimensions, aussi lavabo combinaison, sculpté, en fini chêne doré. Magnifique valeur à $20.00. Prix réduit. $16.70

$7.00 CANAPES POUR $5.70

Seulement 9 canapés confortables, couverts en velours à fleurs, en une variété de modèles au choix, avec sièges à ressorts et garnis de franges tout le tour. Prix ordinaire : $7.00. Pour $5.70

$5.00 BIBLIOTHEQUES $4.25

Seulement 15 bibliothèques finies en chêne doré, mesurant 26 pouces de large par 4 pieds 6 pouces de haut, munies de 4 tablettes, chics dessins, faites pour être fortes. Prix ordinaire: $5.00. Pour . . $4.25

PARAPLUIES

De $1.25 pour . . 89c

C'est là un prix excessivement bas pour un bon parapluie fort. C'est un secret de commerce, comment nous nous y sommes pris et vous n'avez pas intérêt à savoir la chose.

Voici exactement 25 douzaines de parapluies de dames et messieurs, monture Paragon, manche en acier, avec remontoir-bulbe, et un splendide assortiment de poignées naturelles et de fantaisie. Prix ordinaire: $1.25. Prix spécial 89c

OFFRE SPECIALE DE BON MARCHE

A vendre, mardi seulement, tricots pure laine, pour hommes. Ordinaire 76c. Sdécial..... 49c

Ces tricots (sweaters) sont de couleur cardinal et bleu-marine, avec large collet rouland de 9 pouces, bas à côtes et tricotés, avec poignets. Très bonne valeur 49c

COSTUMES DE NUIT POUR ENFANTS

Les mères apprécient ces excellents costumes parce qu'elles n'ont aucun besoin de s'inquiéter si le bébé prendra du froid en se débarrassant de ses couvertures.

Costumes de nuit finis en mérinos pour les petits tout jeunes, de 2 à 12 ans, finis avec poches de poitrine bien ajustés.

Grandeurs. . . .	1	2	3
Prix.	27c	33c	58c
Grandeurs. . . .	4	5	6
Prix.	44c.	50c.	56c

SOUS-VETEMENTS D'HIVER POUR HOMMES

C'est maintenant le meilleur temps pour choisir vos sous-vêtements d'hiver. Les stocks sont complets et les prix les plus bas que nous connaissions.

Sous-vêtements de tricot écossais pour hommes, corps ou caleçons, bonne laine épaisse, toutes grandeurs. Prix de grandeur, 34. . . 44c . . . . . .

Laine écossaire tricotée irrétrécissable, corps ou caleçons pour hommes, fini doux et élastique, toutes grandeurs. Prix de grandeur 34. . . . . 95c

Vente Spéciale de Services de Toilette

L'ajustement du stock a causé cette splendide occasion en services de toilette pour chambre à coucher, choisis directement à même nos stocks. Nous avons pris environ 25 services que nous offrirons demain à un prix spécial; quelques-uns d'entre eux valent jusqu'à $6.00 le service. Ils sont décorés de couleurs assorties et dorés en dessins fleuris. Dix morceaux parfaits par service. Votre choix, demain, pour service complet . . . $1.95

COUVERTURES DE MEUBLES

Si votre ameublement, si des meubles, ou si seulement une chaise, ont besoin d'être couverts de nouveau, nous pouvons vous être utiles avec une magnifique variété de ces articles, à bon marché.

REPS FRANÇAIS MOIRE, vert pâle et cramoisi, très bel effet pour portières, etc., 50 pouces. Prix spécial. 58c

REPS TIRE-BOUCHONS FRANÇAIS EN RELIEF, vert et cramoisi 54c

CORDIGANS POUR HOMMES

Nous avons la plus grande variété de gilets Cardigan, pour hommes, que nous ayons jamais vue, à des prix variant jusqu'à $4.05. Le genre dont nous voulons vous parler est en laine noire et brune, tricoté serré, à manches longues, et trois poches. Prix spécial. . 65c

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Pilules de Sang du docteur Roy

Les MEILLEURES DU MONDE POUR LA PAUVRETE DU SANG

Dame PAUL CROTEAU

25 Knight Avenue, Hebronville, Mass.

Souffrant depuis 12 années d'une maladie de reins, Rhumatisme et de faiblesse causée par la pauvreté du sang. Elle dit: "Depuis deux ans que je fais usage des Pilules de Sang du Dr Roy, ce sont les seules qui me soulagent, je ne puis m'en passer.

En vente partout à 50 cents la boîte,—6 pour $2.50—États-Unis : Dr Roy, 483 Broad, Central Falls, R. I. Canada : Henri E. Archambault, pharmacien, 1580 rue Notre-Dame, Montréal. 12

AVIS.

EXTENSION DE TEMPS

IL est donné avis par les présentes que le temps pour recevoir les soumissions pour l'achèvement du quai de Saint-Alexis, P. Q. est prolongé jusqu'à mardi, le 15 novembre prochain.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 29 octobre 1904.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 305—1

RHUM St JAMES

305—1-M-v—n

EXIGEZ LES FAMEUX CAFES ST-MARC ET LA SULTANE

240—1n

Gratis Durant Octobre

J'ai résolu, durant ce mois seulement, d'offrir gratuitement une quantité limitée de mes puissantes ceintures No 8 de première qualité et un de mes livres médicaux superbement illustré, intitulé " Electro Therapeutics" qui explique toutes les maladies des hommes et des femmes. J'ai résolu de donner un certain nombre de ces superbes Ceintures Electriques, et je me ferai un plaisir de procurer à toute personne, homme ou femme, qui a besoin d'un traitement, pourvu qu'elle m'envoie une carte postale avec son nom et son adresse, tout le confort et le bien-être possibles. Chaque personne qui reçoit un de mes livres apprendra parfaitement le corps humain plein de santé et de force et le corps humain malade, et elle trouvera que ce livre est un envoyé céleste d'une valeur constante et inappréciable.

C'EST GRATUIT

vous n'avez qu'à le demander. Notre puissante ceinture ne manque jamais de guérir la varicocèle, le lumbago, la sciatique, le rhumatisme, la faiblesse dorsale, les pertes, les maladies sexuelles, les maladies féminines, la faiblesse des nerfs, les maux de reins et d'estomac, etc., et son emploi n'offre aucun inconvénient. Nous ne chargeons pas notre ceinture de vinaigre, et elle est bien supérieure aux vieilles ceintures démodées chargées de vinaigre et qui brûlent. Ne différez pas, écrivez tout de suite et suivez immédiatement notre merveilleux traitement moderne. Ecrivez aujourd'hui.

Dr V. J. B. MACDONALD, 8 rue Bleury, Montréal.

Consultations gratuites données tous les jours aux bureaux du bas de la ville, 8 rue Bleury, de 11 heures à 1 heure.

Si vous souffrez, venez me voir, je vous donnerai un conseil honnête. 27,29,31

BONNES FOURRURES

A 25% PLUS BAS PRIX QU'AILLEURS

Toutes des nouveautés, même des modes anticipées, obtenues par nos agents acheteurs et expédiées aussitôt afin d'en faire bénéficier notre clientèle.

Une bonne fourrure dure longtemps, paraît toujours bien, se remodèle aisément, donne toujours satisfaction—c'est celle-là, seulement celle-là, que nous mettons en vente. Venez les voir.

E. A. STE MARIE, ANGLE DES RUES STE CATHERINE ET AMHERST.

PARAITRA PROCHAINEMENT :

LES RESSEMBLANCES

Chant et Piano par AMEDEE TREMBLAY.

En Vente, du même auteur "JE VOUS SALUE MARIE" Chant et Piano Prix.....30c

C. O. LAMONTAGNE, 140 Saint-Denis

Copie et Autographie de Musique. 271-n

Rideaux de Fenêtres

Nous venons justement de recevoir une consignation de nouveaux rideaux de fenêtres, en dentelles Russes et Arabes, dessins exclusifs, et comme d'habitude à très bas prix. Téléphonez Main 4198 ou 4199, pour avoir un homme qui vous apportera des échantillons et prendra vos mesures sans rien charger.

The Martel-Stewart Co

681-683-685 rue Craig.

Phones Main 4198 ou 4199. Mesures prises gratuitement.

Toutes sortes de Vêtements.....

TEINTS et NETTOYES

Ou nettoyés seulement par notre

Procede Chimique Special

Demandez la liste de prix.

Consultez nos experts.

Bureaux — 2433 Notre-Dame. 215 McGill. 1595 Ste Catherine.

BRITISH AMERICAN DYEING CO

FEU JEREMIE D DECARIE, Sr

LE DEPUTE DU COMTE D'HOCHELAGA MEURT APRES QUELQUES JOURS SEULEMENT DE MALADIE — CARRIERE DU DEFUNT.

C'est avec beaucoup de regret que nous annonçons aujourd'hui la mort de M. D. Jérémie Décarie, le député de la division Hochelaga, à l'Assemblée Législative. M. Décarie est décédé hier à l'âge de 68 ans, à sa demeure, à Notre-Dame de Grâces, après une maladie de quelques heures seulement.

Le défunt était né le 20 mars 1836 ; il était le fils de M. Jérémie Décarie,

Feu M. JEREMIE DECARIE, Sr., ex-député d'Hochelaga, à l'Assemblée Législative.

cultivateur et de Appoline Gougeon, son épouse. M. Décarie descend de Jean Décarie dit de Houx, l'un des compagnons de Maisonneuve, le fondateur de Montréal.

Il fit ses études au collège de Ste Thérèse, puis il se livra à l'agriculture.

M. Décarie a pris une part active à l'administration municipale de Notre-Dame de Grâces, dont il a été le maire depuis plus de 25 ans. Il fut président de la Commission Scolaire de 1876 à 1880, et préfet du comté d'Hochelaga depuis 1888. Depuis ce temps aussi il était président de la Société d'Agriculture d'Hochelaga et membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec. En 1879, il fut nommé juge de paix. En 1857, M. Décarie avait été nommé lieutenant dans le 11e bataillon.

Le défunt était un cultivateur modèle ; il reçut la médaille du "Très Grand Mérite" dans le concours de mérite agricole.

M. Décarie qui était libéral, représentait le comté d'Hochelaga à l'Assemblée Législative depuis 1897.

Le défunt laisse son épouse et cinq fils : MM. Jérémie L. Décarie, avocat, Dr Jean P. Décarie, Léandre J. Décarie, Alph. Edouard et J. Armand Décarie.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos plus vives sympathies.

UNE DOSE FORCEE

Pour calmer son mal, une jeune Américaine absorbe une forte dose de morphine.

Mabel Cope, une jeune américaine, a été transportée hier soir du "London House" à l'hôpital Général, souffrant d'empoisonnement. Les médecins de l'hôpital crurent que la maladie de Mabel était due à une trop forte dose de morphine. Au "London House" on a déclaré que la jeune fille avait pris ce remède comme calmant et que l'empoisonnement était tout à fait accidentel.

La jeune américaine a quitté l'hôpital hier soir, pour aller rejoindre son frère qui demeure, paraît-il, dans le Michigan.

PERTE DE BILLETS DE BANQUE

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Ottawa, 31 — Une jeune dame Anglaise arrivant à Ottawa, d'Angleterre, a perdu $500 en billets de banque, vendredi, dans la gare centrale, où elle examinait ses bagages.

ELIGIBILITE DES EX-MAITRES DE POSTE

Ottawa, 31 — Le lieutenant-colonel White, ancien sous-ministre des postes, dit que les maîtres de poste qui font la lutte à Berthier et à Russell sont éligibles, pourvu que leur démission ait été envoyée avant la nomination, même si leur démission n'a pas encore été acceptée. Il cite un précédent de ce genre qui a été réglé jadis par le juge Haggerty.

SUICIDE D'UN INCONNU

La police de Lachine et de Verdun n'a pas encore reçu de rapport au sujet de la rumeur, disant qu'un inconnu, élégamment vêtu, s'était suicidé vendredi soir, en se jetant dans la rivière, en face de la demeure du fermier Dunn, à Lachine.

Sur la grève on a ramassé le chapeau du malheureux et son parapluie.

A l'intérieur du chapeau, on pouvait lire les initiales "L. M.".

A la suite de cette nouvelle, plusieurs familles qui comptent parmi leurs membres, des disparus, sont allés s'informer à la morgue.

Le cadavre n'a pas encore été repêché.

L'EGLISE SAINT-MICHEL

L'église St Michel, dans le nord de la rue St Denis, a été inaugurée hier. Sa Grandeur Mgr Bruchési a présidé à la cérémonie de la consécration du temple religieux. Une grand'messe pontificale a été célébrée par l'évêque Lorrain, de Pembrooke, Ont. C'est le Rév. M. McShane qui a prononcé le sermon de circonstance. Un grand nombre de fidèles assistaient à la cérémonie. Un magnifique programme musical fut exécuté par le choeur de la paroisse. A la fin de la cérémonie, Sa Grandeur Mgr Bruchési adressa quelques mots à la foule. Il félicita les paroissiens de leur nouvelle église.

Le curé de cette paroisse est le Rév. Père Kiernan.

Hedrite

GUERIT N'IMPORTE QUEL MAL DE TETE

d'une manière sûre, rapide et scientifique.

Pour vous convaincre que nous avons le meilleur et l'unique remède efficace, nous préférons que vous nous écriviez et que vous nous en demandiez une boîte échantillon gratuite avant d'acheter notre boîte ordinaire de 25 cent.

Nous sommes les seuls spécialistes du monde pour le mal de tête.

The Herald Remedy Co.
Chicago. Montréal.
24,26,28-31

LETTRE OUVERTE AUX ELECTEURS DE LA DIVISION SAINT-JACQUES

Messieurs les électeurs,

Depuis que vous m'avez fait l'honneur de me choisir comme candidat protectionniste de cette division Saint-Jacques, je n'ai eu l'occasion de vous rencontrer qu'une seule fois ; et comme la maladie m'empêchera de sortir d'ici à quelques jours, j'ai cru qu'il était de mon devoir de faire connaître aussi brièvement et succinctement que possible les principaux articles du programme politique que je professe.

Comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le laisser savoir dans une assemblée publique, je me présente comme candidat protectionniste et mon programme n'est autre que celui de cet homme distingué qui vient de faire une tournée triomphale d'un bout à l'autre du pays et qui préside aux destinées du parti libéral conservateur ; donc, il ne saurait y avoir d'équivoque sous ce rapport, et pour aucune considération, je ne voudrais capter un seul vote sous de fausses représentations.

Les trois principaux articles du programme conservateur sont la protection, le tarif préférentiel et la construction du Grand Tronc Pacifique.

Permettez-moi, messieurs, de vous exprimer toute ma pensée sur chacune de ces questions.

LA PROTECTION

Je suis protectioniste parce que dans un jeune pays comme le nôtre, possédant un territoire d'une étendue immense, des ressources inépuisables et une population restreinte, c'est la seule politique qui puisse contribuer d'une manière efficace et durable au développement de notre richesse nationale et au progrès matériel du pays.

La preuve la plus frappante de l'avancé qui précède, je la trouve dans l'histoire politique des Etats-Unis, nos voisins, qui constituent aujourd'hui le peuple le plus riche et le plus puissant de l'univers.

Or dès 1778, alors que les Américains venaient à peine d'arborer le drapeau de l'indépendance, alors que leur population était à peu près ce qu'est la nôtre et alors qu'ils avaient un territoire plus vaste encore que celui de notre pays à coloniser et à développer, Washington et tous les grands partisans qui formaient son entourage n'ont pas hésité un seul instant d'inaugurer une politique de protection qui n'a jamais cessé d'être en faveur depuis et qui est devenue même à l'heure qu'il est, une politique que j'appellerais de protection à outrance. Si la chose était vraie il y a plus d'un siècle et quart pour nos voisins les Américains, et si l'expérience de ce siècle et quart a démontré que la protection pouvait faire des Etats-Unis le peuple le plus riche et le plus puissant de l'univers, pourquoi en serait-il autrement pour notre pays, le Canada ?

D'ailleurs, n'avons-nous pas constaté ici même, dans notre pays, un état de choses à peu près semblable dès 1878 ?

N'est-il pas vrai qu'après cinq ans du régime sémi-libre-échangiste de M. McKenzie, la misère régnait en maîtresse dans toutes les villes, que les campagnes se dépeuplaient pour grossir tous les jours le flot d'émigration vers les Etats-Unis, et que le pays était à la porte de la banqueroute ?

Or, quelle est la politique qui a fait cesser cet état de choses désastreux et qui a ramené la confiance dans les affaires; qui a relevé l'industrie nationale de ses ruines, qui a agrandi le commerce et inauguré une ère de prospérité, si ce n'est cette même politique protectionniste dont ce grand patriote, Sir John A. Macdonald a été le père ?

Or j'ai raison, il me semble, de dire qu'aujourd'hui encore la protection est encore la politique qui continuera l'oeuvre de progrès et de régénération nationale inauguré par Sir John A. Macdonald, en 1878, et qu'il est du devoir de tout bon patriote de travailler à agrandir.

D'ailleurs, il faut bien s'entendre sous ce rapport, et l'on aurait tort de croire que les conservateurs seuls sont protectionistes : ce serait une grave erreur de le penser. Or, et je m'adresse ici surtout aux libéraux qui me feront l'honneur de me lire, il y a dans le parti libéral des hommes qui aiment sincèrement leur pays, qui ont débarrassé leur esprit depuis longtemps des vieilles idées de libre-échange, de réciprocité illimitée et d'union commerciale, et qui ont adopté franchement et sincèrement, comme de bons patriotes, cette politique protectionniste. Je n'en veux citer d'autre exemple que l'Honorable George W. Ross, le premier ministre libéral de la province d'Ontario, qui, à la fin de septembre 1903, en pleine ville de Toronto, disait "qu'il ne doit pas y avoir deux opinions sur le tarif. La seule base véritable d'action pour le peuple canadien est de se donner un tarif qui réponde à ses besoins et à ses conditions naturelles." Et cet homme distingué dans le parti libéral ne craignait pas de réaffirmer, au banquet de l'hôtel Windsor, donné par l'Association des Manufacturiers, et cela même en présence de Sir Wilfrid Laurier, il y a à peine un mois, cette même doctrine de la protection en l'accentuant même davantage : c'est dans ce discours de l'hôtel Windsor que l'honorable M. Ross démontrait tout le bénéfice que retirerait l'ouvrier canadien avec une vigoureuse politique de protection en existence ; c'est là qu'il démontrait que nos manufactures de lainage de la Province de Québec et d'Ontario, au lieu de se fermer, rouvriraient leurs portes avec un regain d'activité qui leur manque. C'est également le même chef libéral qui démontrait qu'avec un peu plus de protection, nos manufactures de coton jouiraient d'une plus grande prospérité, et que toutes les classes, ouvriers, agriculteurs, marchands ou industriels, n'avaient qu'à y gagner en adoptant cette politique de protection.

Pour les raisons ci-dessus, je suis donc protectioniste ; je le suis avec les hommes bien pensants de mon parti, je le suis avec tous les patriotes sincères et éclairés du parti libéral, et je crois que les électeurs de la division St Jacques seront de mon opinion sous ce rapport et me supporteront de leurs votes le 3 novembre prochain.

TARIF PREFERENTIEL

Sir Wilfrid Laurier a inauguré un tarif préférentiel en faveur de l'Angleterre sans aucun avantage réciproque de l'Angleterre en faveur du Canada. Le parti conservateur, lui, est en faveur d'une préférence commerciale réciproque, c'est-à-dire une union commerciale par laquelle l'Angleterre accorderait aux produits de notre pays une préférence sur ses marchés, à l'encontre des produits étrangers, et que de notre côté nous accorderions aux produits venant de l'Angleterre des avantages spéciaux

Il me semble que la différence entre ces deux systèmes est bien tranchée et vaut la peine d'être étudiée un instant.

En effet, nous en sommes rendus, aujourd'hui, à accorder à l'Angleterre un tarif préférentiel de 33⅓ pour cent sur toutes les marchandises anglaises qui arrivent dans notre pays.

Or, quelle est la conséquence immédiate de cette énorme préférence à la marchandise anglaise, en autant, par exemple, qu'il s'agit de l'industrie des lainages seulement ?

C'est qu'en 1902, nous avons importé de l'Angleterre des étoffes pour une valeur de près de douze millions, inondant par conséquent notre marché de marchandises étrangères manufacturées en Angleterre, et cette énorme importation a entraîné comme résultat immédiat la fermeture d'une dizaine de manufactures canadiennes. C'est ainsi, par exemple, que cette belle manufacture située à l'encoignure des rues Ontario et Papineau de cette ville, où cinq à six cents personnes trouvaient un travail rémunérateur de tous les jours, a cessé ses opérations, et que d'autres manufactures du même genre, dans les Cantons de l'Est et dans Ontario surtout, ont dû suivre leur exemple, étant noyées pour ainsi dire par ce surcroît de marchandises anglaises.

Une autre conséquence de cette politique de tarif préférentiel, telle que comprise par sir Wilfrid Laurier est une perte énorme pour le cultivateur canadien, car toutes ces manufactures d'étoffes en laine, alors qu'elles étaient en opération dans notre pays, achetaient de nos cultivateurs du nord-ouest et des autres provinces 75 pour cent de la laine qu'elles employaient ; les prix variaient de 15 à 24 cents la livre, selon la qualité. Le cultivateur canadien est donc obligé d'envoyer à rabais la matière brute qu'il a en mains et qu'il ne peut écouler sur notre marché, et il en découle pour lui comme pour l'industriel et comme pour le commerçant une véritable calamité.

Le parti conservateur n'est pas opposé, en principe, à une certaine préférence accordée aux marchandises anglaises, mais nous voulons avoir de avantages réciproques. Nous voulons, par exemple, que notre beurre, nos farines, notre fromage et en général les produits de la ferme jouissent d'un droit de préférence lorsqu'ils arrivent sur le marché anglais, de manière que le consommateur anglais, trouvant l'avantage d'acheter nos produits agricoles dans de meilleures conditions, achètent les nôtres de préférence à ceux qui arrivent sur le même marché venant des autres pays.

Il me semble que cette politique est raisonnable, que nous ne sommes pas assez riches pour faire des cadeaux si considérables à l'Angleterre, et qu'avec une politique semblable mise plus longtemps en vigueur, le pays ne pourrait qu'y trouver une perte considérable.

Nous croyons donc sous ce rapport que tous les vrais patriotes, quelle que soit la couleur politique de leur drapeau, ne peuvent avoir qu'une opinion: protéger nos produits sur les marchés étrangers puisque nous protégeons les produits anglais sur les marchés canadiens.

LE GRAND TRONC PACIFIQUE

Tous les orateurs de husting ont été appelés à traiter cette question depuis trois mois, aussi je ne ferai qu'effleurer le sujet.

Quant à moi individuellement, je ne suis pas opposé au projet de la construction d'un chemin de fer transcontinental, même avec le montant de dépenses probable que cette ligne devra faire encourir au pays, car, dans mon humble opinion, nous n'avons pas encore suffisamment de voies de transport pour ouvrir les territoires immenses que nous possédons ; mais ce en quoi je condamne surtout ce projet, c'est parce que l'on veut mettre à exécution un plan sans même l'avoir tracé.

Ainsi, il est certain que ce chemin coûtera au pays qui emprunte les fonds nécessaires pour construire cette section de Moncton à Winnipeg, au delà de 125 millions : ce sont les chiffres des honorables MM. Blair et Scott, deux ministres alors dans le gouvernement Laurier. Voilà donc une dépense énorme dont se charge le pays. Ce chiffre représente une taxe d'au delà de $32.00 par tête de toute la population du pays, c'est donc une entreprise immense que celle que l'on veut construire.

Or malgré toute l'importance du projet, malgré les millions qu'entraîne cette construction, l'on est étonné de constater qu'il n'y a pas encore ni un tracé, ni un arpentage, ni un plan, ni aucune donnée certaine indiquant l'endroit où passera ce fameux transcontinental.

Nous disons, je crois, et avec raison, que c'est une dépense extravagante dans les circonstances. Faisons donc pour la dépense des deniers publics ce que nous faisons lorsque nous dépensons notre argent pour nos propre affaires. Prenons donc le temps nécessaire, deux ans, cinq ans s'il le faut, et prenons les moyens de faire attendre M. Cox. Etablissons un tracé certain constatant qu'il y a en arrière de ces immenses lignes de montagnes un territoire colonisable et susceptible d'être développé grâce à la construction de ce chemin-là, et alors nous verrons, quand tous ces rapports d'ingénieurs et d'arpenteurs auront été connus et étudiés, s'il est profitable pour le pays d'encourir une dépense aussi considérable que celle de 125 millions de dollars.

Quant à moi, c'est là ma manière de voir purement et simplement et je crois qu'elle est en conformité avec les opinions exprimées sur la matière par tous les hommes bien pensant de ce pays qui désirent l'agrandissement de notre territoire mais qui en même temps ne sont pas pour dépenser d'une manière inconsidérée, irréfléchie même, des capitaux aussi considérables sur des plans en l'air.

Voilà, messieurs les électeurs, le programme politique que j'adopte et que je m'engage de supporter en Chambre si vous me faites l'honneur de me confier le mandat de la division Saint-Jacques le 3 novembre.

UN MOT DE MON ADVERSAIRE

M. Honoré Gervais a déjà siégé comme député de cette division pendant une session, son expérience parlementaire n'est donc pas extraordinaire.

Il appartient depuis un certain nombre d'années à la division Saint-Jacques dans laquelle j'ai vécu depuis l'âge de treize ans : donc, le reproche qu'il lançait à M. Bergeron dans la dernière lutte, d'être un étranger dans cette division, ne me sera pas adressé, j'espère, pendant la présente lutte.

M. Gervais est un de mes amis personnels que je respecte hautement et dont j'ai toujours recherché l'estime. Cependant, je constate depuis trois semaines qu'il a commencé sa lutte dans Saint-Jacques, qu'il se donne trop souvent des coups d'encensoir, vantant outre mesure certains mérites qu'il possède et étalant trop souvent sur les tréteaux politiques son manteau d'hermine de professeur d'université.

Il me semble que mon adversaire pourrait faire la lutte d'une autre manière et laisser son manteau d'hermine à l'Université Laval, et ne pas s'en servir pour quémander des votes et essayer par ce moyen de se grandir au-dessus de son adversaire.

Quant à moi, je ne suis pas professeur à l'Université Laval, je suis avocat purement et simplement, et depuis les seize années que je pratique ma profession, je me suis toujours fait un titre de gloire de recruter le principal noyau de ma clientèle chez les ouvriers ; et je sais que toute la population ouvrière de la division Saint-Jacques, au milieu de laquelle j'ai grandi, me rendra cette justice qu'en aucune circonstance, quand elle m'a confié ses intérêts, j'ai failli à mon devoir, mais au contraire que j'ai fait l'impossible pour les défendre et les faire prévaloir.

Donc, si les électeurs de cette division me font l'honneur de m'élire, ce ne sera pas parce que je suis professeur à l'Université Laval, mais je demande que l'on m'élise purement et simplement sur le programme politique que j'ai émis plus haut. Et si je suis élu, je vous le déclare franchement que je ne promettrai pas une position qui deviendra vacante à quinze électeurs de ma division, mais au contraire que je ferai des promesses franches et loyales, sans y mettre plus de beurre que de pain, afin de pouvoir donner ce que j'aurai promis.

MES AMIS LES LIBERAUX

Un mot, en terminant, à votre adresse. Je compte dans vos rangs bon nombre de mes meilleurs amis. Il me semble que vous me rendrez cette justice d'avoir été toujours franc et loyal à votre égard, d'avoir été toujours d'une tolérance et d'une largeur de vues dont je n'ai pas à me repentir.

Quelles sont donc les grands principes politiques qui nous séparent ?

Relisez mon programme, je vous en prie, et vous verrez que la barrière qui sépare les deux partis politiques à ce moment se résume purement et simplement à une question d'administration des deniers publics.

Or, s'il en est ainsi, pourquoi briser les liens d'une amitié sincère qui m'unit à un si grand nombre d'entre vous ? Serait-ce pour le simple plaisir d'aller sacrifier encore une fois à l'esprit de parti ?

J'ai tout lieu d'espérer le contraire, car je sais que les libéraux de cette division sont indépendants des hommes qui gouvernent et ne sont pas liés comme des esclaves au char politique d'aucun parti.

C'est pourquoi, messieurs, je vous demande de voter pour votre humble serviteur, le 3 novembre, vous assurant d'avance que les quelques services que je pourrai rendre sur le parquet de la Chambre à Ottawa seront rendus à vous, mes amis, avec tout le plaisir et l'empressement que je mettrai à les rendre à mes amis les conservateurs.

Et d'ailleurs, après tout, rappelez-vous bien "qu'en votant pour moi vous ne voterez pas bleu puisque vous voterez cardinal..."

Montréal, 29 octobre 1904.

J. T. CARDINAL.

LE PIEDESTAL QUE L'ON VIENT D'ERIGER SUR LE SQUARE SAINT-LOUIS, ET SUR LEQUEL SERA PLACEE LA STATUE DE CREMAZIE

ENQUETE DU CORONER

Au sujet de la mort de Mme Moïse Bourgeois, tuée par un convoi du C. P. R., vendredi soir, à Saint-Louis du Mile-End, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

× × ×

Un verdict de même nature a terminé l'enquête au sujet de la mort du vieillard Honoré Bédard, décédé à l'hôpital Notre-Dame, samedi matin, à la suite d'un accident de tramway. Le vieillard avait la vue très courte et n'entendait pas bien.

ACCUSEE D'INFANTICIDE

Marie-Anne Vallée, une jeune femme de 22 ans, qui habite au-dessus du No 484 rue Saint-Jacques, sera envoyée devant la cour d'assises, accusée d'avoir causé la mort de son enfant nouveau-né.

Vendredi matin le caporal Picard, du poste No 6, faisait la découverte du petit cadavre dans la cour, en arrière de la demeure Vallée.

Le petit cadavre fut transporté à la morgue et la police fit des recherches.

A l'enquête tenue par le coroner, samedi après-midi, la mère de l'enfant n'a pu comparaître, étant encore alitée. Elle a été cependant trouvée coupable par le jury de négligence criminelle, et un mandat d'arrestation a été émané contre elle.

RECOMPENSES OBTENUES A L'EXPOSITION DE ST LOUIS.

La preuve convaincante que le mérite des marchandises et des articles anglais est reconnu partout, est dans les honneurs accordés par le comité de l'exposition de St Louis à MM. Burroughs, Wellcome et Cie, exposants des produits pharmaceutiques "Wellcome", "Tabloid" et autres, ainsi que des appareils médicaux "Tabloid". Ces articles ont remporté trois grands prix et trois médailles d'or.

CANAL DE TRENT

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

Ecluse Hydraulique à Kirkfield.

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumissions pour Ecluse Hydraulique", seront reçues à ce bureau jusqu'à 16 heures, mercredi, le 14 décembre, 1904, pour la construction d'une écluse hydraulique à Kirkfield, Ont.

On peut voir les plans et devis de l'ouvrage au bureau de l'ingénieur en chef du Département des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, au bureau de l'ingénieur surintendant du Canal de Trent, Peterboro, le et après le 14 novembre, 1904, où les soumissionnaires pourront obtenir des formules de soumissions.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, Ottawa, 26 octobre 1904. 305—5

DISPARITION

Encore une disparition dont la police tente d'éclaircir le mystère.

Samedi soir M. Xavier Boivin, âgé de 34 ans, pensionnant au No 90 rue Saint-Louis, chez Mme Marcoux, quittait sa pension vers minuit pour aller visiter quelques amis. Il n'a pas été revu depuis.

M. Boivin est né à la Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix. Il travaillait comme débardeur sur les quais de la compagnie Bristol. Célibataire, M. Boivin avait des habitudes rangées et son absence inquiète ses amis et camarades de pension qui ont, hier, fouillé les hôpitaux et les postes de police, dans l'espoir de l'y retrouver. Au moment de son départ, M. Boivin portait un tricot — sweater — noir, une blouse et un pantalon avec rayures blanches et noires. Il porte une moustache noire et a les yeux de cette couleur. L'homme était tempérant et jamais il n'a manifesté l'intention de quitter la ville.

La police informe.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

Mercredi, 2 novembre, la Chambre de Commerce tiendra son assemblée générale mensuelle, à 3.30 heures de l'après-midi, au lieu ordinaire de ses séances.

Plusieurs questions importantes y seront traitées et MM. les membres, en général, sont invités à vouloir bien en prendre note.

LA RETRAITE DES HOMMES

La retraite des hommes préparatoire au jubilé, commence ce soir à l'église du Sacré-Coeur. C'est le Révérend Père Adam, S. J., qui la prêche.

Roles des contributions foncières et taxes.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avis public est par les présentes donné que le rôle d'évaluation et de contribution foncière de la cité de Montréal pour les divers quartiers de ladite cité ainsi que le rôle des taxes, sont complétés et sont maintenant déposés au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau dans les dix jours de cette date sans autre avis.

WM ROBB,
Trésorier de la cité.

Relativement à l'avis public ci-dessus (exigé par l'article 386 de la charte) les contribuables sont priés de se rappeler que

L'INTERET

commencera à courir du 1er novembre et qu'après cette date des poursuites seront intentées contre ceux qui n'auront pas payé leurs taxes.

Ceux qui ont des

COMPTES

contre la Cité devront obtenir des mandats des Commissions auxquelles ils se rattachent et les faire certifier par le contrôleur avant qu'ils puissent être acceptés en règlement.

Le paiement des taxes pourra être effectué au moyen de chèques envoyés par la poste et des reçus seront transmis par la même voie.

WM ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, Hôtel de Ville,
Montréal, 18 octobre 1904.

AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES
Tél Est 1335.—Semaine du 31 Octobre
Début de M. Cassin, dans LE FILS DE GIBOYER par Emile Augier. Intermèdes tous les Lundis.
MATINEE SPECIALE, Mardi 1er Nov. et Matinée Samedi.
Semaine prochaine : La Famille Benoiton. 305-5

THEATRE NATIONAL 1440 rue Ste Catherine
Tel Bell Est 1736 Tel Marchand 520
SEMAINE DU 31 OCTOBRE 1904
LA NUIT DE NOEL
Mardi, Fête Légale, Matinée même prix qu'aux soirées. Prix, Matinées 10c, 15c, 20c, 25c et 30c. Soirées 10c, 25c, 35, 40c et 50c. 304-5

HIS MAJESTY'S
FESTIVAL D'OPERA
Ce soir à 8 hrs précises
LOHENGRIN
Voitures à 10 p. m.
LE FAMEUX GRAND OPERA ANGLAIS
de Henry W. Savage.
110 artistes et choeur. Orchestre de 40
Ces brillants répertoires, Compagnie et orchestre.
Mardi soir, à 8.15. . . . . TROVATORE
Mercredi soir, à 8.15. . . . . CARMEN
Jeudi soir, à 8.15. . . . . OTHELLO
Vendredi soir, à 8.15. . . LA BOHEME
Samedi matinée, à 2.00. . TANNHAUSER
Samedi soir } I PAGLIACCI.
Prog. double } Cavalleria Rusticana.
La semaine prochaine : PRINCE OF PILSEN.

ACADEMIE | Matinées, Mercredi, Jeudi et Samedi.
Ce Théâtre n'annonce pas dans la "Gazette"
STELLA MAYHEW dans "FLO FLO"
PRIX : 15c, 25c, 50c, 75c.
La semaine prochaine—"THE CRISIS". 305-5

THEATRE FRANCAIS | Tous les après-midi et soirs.
CETTE SEMAINE, 31 OCT.
The Cherry Blossom Co.,
BURLESQUES ET VAUDEVILLE.
Prix : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine : THE THOROUGHBREDS. 305—5

DANSE — Professeur LACASSE
1511 rue Notre-Dame. Tél. Bell Main 1354. Ouvert le jour et le soir.

Quéry Frères
PHOTOGRAPHES
Déménagés à leur Nouvel Atelier
1854 Rue Ste-Catherine,
—ENTRE—
Cadieux et Avenue Hotel-de-Ville
249 mjs-n E

TOUJOURS OUVERT LE **PETIT WINDSOR**
Alph. Cloutier Prop., 101 St Laurent
Repas à la Carte ou Dîner régulier 25c.
6 billets pour $1.00. Chef français.
257-mjsn

MILTON HERSEY, M.A.Sc. (McGill)
Analyste de la Ville, analyste provincial chimiste du C. P. R., analyses pour le public.
146 Rue Saint-Jacques, Montréal
TEL. MAIN 252

FRANCHÈRE - DENTISTE
1592 Ste Catherine. Tél. Est1591. 270-1Min

MAISONS D'ÉDUCATION

Enseignement Individuel du Jour et du Soir au
The Montreal Business College
46 Université, angle de la rue Ste Catherine. Venez, écrivez ou téléphonez Uptown 151 et demandez un prospectus.
J. D. DAVIS, Principal.
270-n

NAVIGATION

LIGNE ALLAN
MONTREAL A
LIVERPOOL via MOVILLE
Service de la MALLE ROYALE
Ionian. . . . . Vendredi, 2 sept. 6 a.m.
Bavarian. . . . Vendredi, 9 sept. 4.30 a. m.
Parisian. . . . Vendredi, 16 sept. 6 a.m.
Tunisian. . . . Vendredi, 23 sept. 5 a.m.
Ionian. . . . . Vendredi, 30 sept. 5 a.m.
PREMIERE CLASSE, $50.00 et plus suivant le steamer, la situation et le nombre de personnes par cabine.
DEUXIEME CLASSE, Liverpool ou Londonderry, Bavarian, Tunisian ou Ionian, $35.00. Autres steamers, $30.00. Billets de retour à prix réduits.
TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Glasgow, $15.00; Paris, $22.00.
SERVICE DIRECT DE GLASGOW
Sicilian. . . . . Jeudi, 8 sept.
Pretorian. . . . . Jeudi, 15 sept.
Corinthian. . . . . Jeudi, 29 sept.
Toutes les classes de passagers. Confort excellent et bas prix.
H. & A. ALLAN, agents généraux, Montréal. 162-mjsn

LA CIE DU PACIFIQUE CANADIEN
LIGNES DE STEAMERS ATLANTIQUES
MONTREAL ET LIVERPOOL
VOYAGES D'ETE
De Liverpool De Montréal
Mardi, 25 oct. . . Lake Erie . . . Jeudi, 10 nov.
Mardi, 1 nov. Lake Manitoba. Jeudi, 17 nov.
Les steamers quittent Montréal au lever du jour, les passagers devant embarquer la veille.
TAUX DE PASSAGE
Première cabine, $47.50 et $50.00 et plus. Billets de retour à taux réduits. Seconde cabine : à Liverpool, $30.00 ; à Londres, $32.50. Troisième classe : à Liverpool, Londres, Glasgow, Belfast, Londonderry et Queenstown, $15.00. De Liverpool ou Londonderry à Québec, $15.00. De Londres, $17.00.
LIGNES DE STEAMERS ATLANTIQUES DE LA CIE DU PACIFIQUE CANADIEN
Edifice du Board of Trade, rue Saint-Sacrement, Montréal.
159—mjs—n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs a. m.
*LA SAVOIE . . . . . . 3 Nov.
*LA TOURAINE . . . . . 10 Nov.
*LA LORRAINE . . . . . 17 Nov.
LA GASCOGNE . . . . . 24 Nov.
*LA SAVOIE. . . . . . . 1 Déc.
*LA TOURAINE. . . . . 8 Déc.
* Paquebots à deux hélices.
Renseignements : Genin, Trudeau et Cie. agents généraux pour le Canada, 1676 rue Notre-Dame, Montréal. IMvu

Steamers de la **Ligne Dominion**
Voyages hebdomadaires à Liverpool de Montréal
*Dominion.. 29 Oct. †Canada.... 12 Nov.
De Montréal à Avonmouth (Bristol)
*Turcoman.. 9 Nov. *Manxman...16 Nov.
*Compartiment frigorifique.
†Compartiment frigorifique et à air froid.
Les vapeurs partent à l'aurore.
PRIX MODERES
Demandez des renseignements aux agents au sujet du service à taux réduits.
Pour Liverpool, $35.00 ; pour Londres, $37.50 en montant selon le paquebot et la cabine.
Vous pouvez vous renseigner sur le fret et le passage en vous adressant à l'agent local ou à la
LIGNE DOMINION, 17 rue St Sacrement, Montréal. 126-n

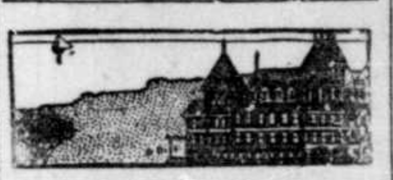

HOTEL ET PENSION
A L'HOTEL CECILE
Vous dînez à 25c dans la salle publique et à 50c dans les cabinets particuliers.
Mme BOUGEANT, Prop.
No 64 ST GABRIEL
(4)

ESSAYEZ LES REPAS POPULAIRES
à 15c
DE STILLWELL
Ouvert Jour et Nuit.
Angle des rues Craig et Saint-Alexandre.
IMvn

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
$3.00
PREMIERE CLASSE
Québec et Retour
DE MONTREAL.
Bon pour départ le 2 ou 3 Novembre. Valide pour retour jusqu'au 4 Novembre 1904.
ELECTIONS FEDERALES
AU PRIX D'UN SEUL PASSAGE.
Pour toutes les Stations du
CANADA, PORT-ARTHUR et L'EST.
Bons pour aller les 2 et 3 novembre. Bons pour revenir jusqu'au 4 novembre 1904.
BUREAU DES BILLETS
129 rue Saint-Jacques,
(Près du bureau de Poste.)

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
ELECTIONS FEDERALES
3 NOVEMBRE 1904.
A l'occasion des élections fédérales, des billets d'aller et retour seront émis entre toutes les stations du Canada au prix
D'un billet simple de première classe
Aussi, de Montréal, Ste Rosalie et les stations intermédiaires à Chaudière, Québec et les stations intermédiaires
Aux Prix d'un Billet Simple de deuxième classe
Dates de départ : 2 et 3 novembre. Limite de retour : 4 novembre 1904.
EXPOSITION UNIVERSELLE
ST LOUIS, MO.
BONS POUR 15 JOURS $24.00
BILLETS EN VENTE TOUS LES JOURS
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE
137 rue St Jacques, Téléphones : Main 460 et 461, ou Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
ELECTIONS FEDERALES
3 NOVEMBRE 1904.
Des billets de retour seront émis à des prix très réduits.—Pour informations s'adresser aux agents.
Les trains partent de la gare Bonaventure.
Bureau des Billets de la Ville, 143 rue St Jacques, Montréal, et gare Bonaventure.

Chemin de Fer Rutland
GARE DE LA RUE WINDSOR
Les Trains partent comme suit :
8.50 a. m.—EXPRESS DE JOUR, tous les jours le dimanche excepté, arrivant à Burlington à 11.55 a.m., Troy, 4.20 p.m., Albany 4.55 p.m., New York, 8.45 p.m., Boston p.m., Worcester 7.29 p.m.
7.10 p.m.—EXPRESS DE NUIT, tous les jours arrivant à Burlington à 10.10 p.m., Troy 2.50 a.m., New-York, 7.17 a.m., Boston 7.00 a.m. Worcester, 4.27 a.m.
Chars Pullman dortoir et salon sur les convois directs.
Pour confort et billets s'adresser à 141 rue St Jacques et à la gare Windsor.
C. A. NIMMO, agent gén. des passagers.
T. M. FALLON,
295-1Man Agent des passagers et billet de la V.

New York Central R.
Les trains quittent la gare Windsor pour New-York à 8 a.m. excepté le dimanche et à 7.30 p.m. tous les jours. Trains locaux pour Valleyfield à 10.20, 2 p.m., p.m. — 9.45 a.m., le dimanche seulement.
Bureau de la ville pour les billets : rue St Jacques. Phone, Main 158. 263-

Un Cheval avec Fers "Nevers" est sûr de ne pas glisser.
LudgerG...
26 Place Jacques-Cartier, MONTREAL

LES COSAQUES DANS L'ARMÉE RUSSE

UN COLONEL COSAQUE

LE GENERAL KENNENIKAMPE

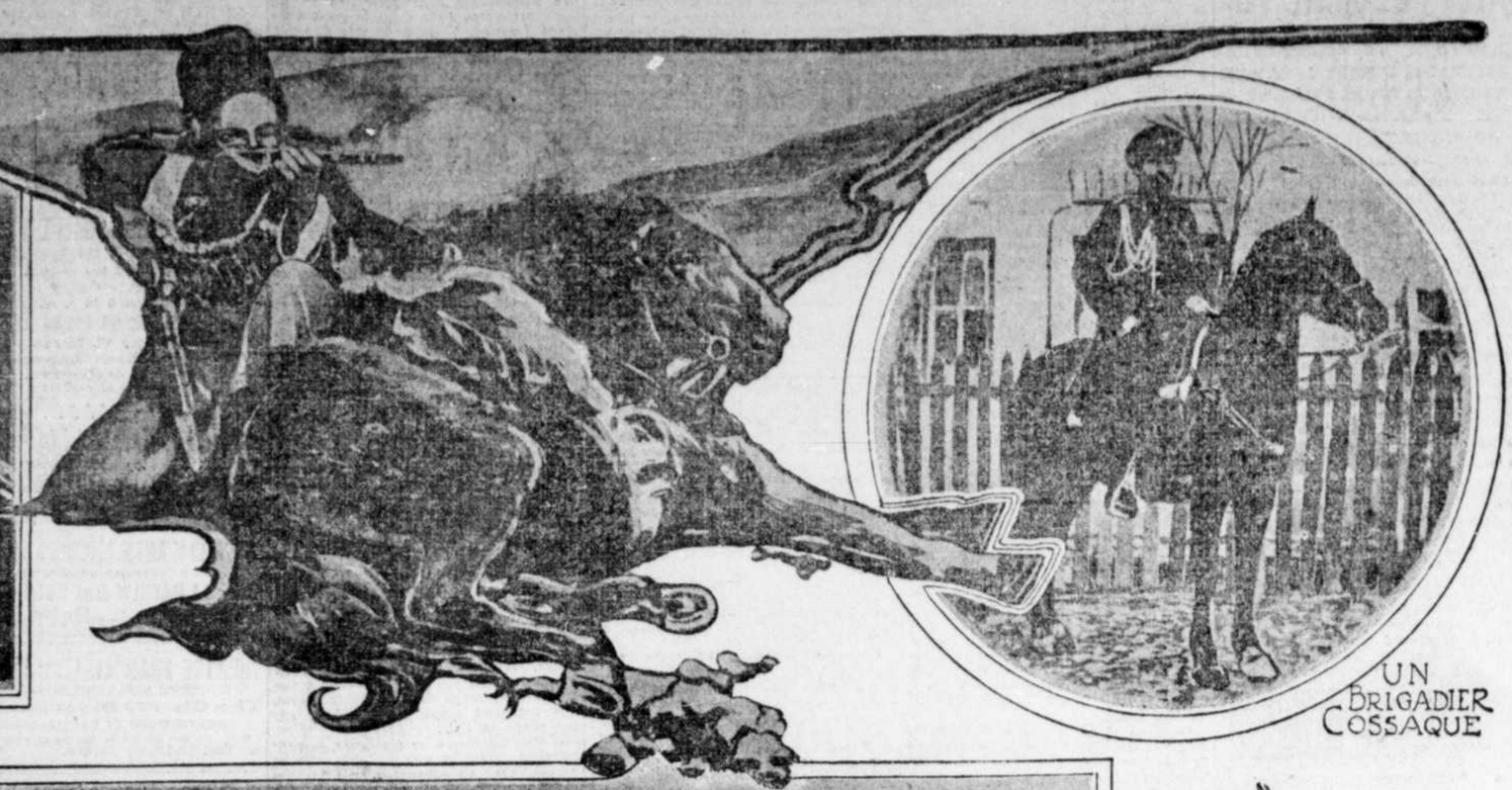

UN BRIGADIER COSSAQUE

POSTE AVANCEE DE COSAQUES

GROUPE DE COSAQUES BLESSES.

AUTOUR DU SAMOVAR

a peut affirmer que pas une armée monde n'est composée de tribus et aces aussi diverses que celle de l'er ur de Russie.

ais qu'il soit un Cosaque ou un Po is, un Finlandais ou un Mongol, un assien, un Lapon ou un fils des reuses tribus du Caucase, tou du Czar, en joignant l'armée, le un simple soldat de la Russi es les diverses nationalités étan es, équipées et disciplinées prat ent de la même façon.

ns l'armée régulière russe, aujour , les Cosaques sont sans contredit les plus pittoresques et les plus intéressants de tous.

L'éducation militaire du Cosaqu commence pour ainsi dire dès son ber ceau, car les premiers sons qui vier nent frapper ses oreilles sont ceux de hymnes guerriers, qu'on lui chante e l'endormant.

Tous les jeux des enfants des Cosa ques ont un caractère guerrier, et avant même qu'ils puissent marcher on les place sur le dos d'un cheval.

Les Cosaques sont de beaux hommes, au teint bronzé et aux traits pleins d'énergie ; leurs femmes sont renommées par leur beauté.

Le Cosaque et son cheval ne forment qu'un.

Son costume est simple, dépouillé de tous ces ornements qui ne pourraient servir qu'à déceler sa présence à l'ennemi. Il ne porte pas d'éperons, et toutes ses armes sont tellement bien disposées qu'elles ne font aucun bruit ni cliquetis.

On a dit que cent Cosaques font moins de bruit qu'un seul soldat de cavalerie régulière.

Dans le service actif, il est l'âme et l'oeil de l'armée ; il en est plutôt le chien d'arrêt.

Il semble deviner la présence de l'ennemi là où personne autre ne songerait à le rencontrer.

Comme guérillas, les Cosaques sont sans rivaux. Ils ne donnent pas à l'ennemi un instant de repos, ni de la nuit ni du jour, paraissent toujours sur les points où on les attend le moins.

Ce sont eux qui, avec les rigueurs de l'hiver, ont le plus contribué à l'extermination des Français, en 1812.

Un train d'équipage, quelque près qu'il soit du gros des troupes, ne peut jamais être assuré d'échapper aux attaques des Cosaques.

Ils paraissent soudain et attaquent avec la rapidité de l'éclair, mais ils sont toutefois inférieurs à la cavalerie régulière, en bataille rangée. Dans ce dernier cas, ils se dispersent comme un nuage à l'horizon, pour revenir bientôt dans une autre direction.

Le Cosaque se bat également bien à pied et à cheval. C'est un tireur émérite. Lorsqu'il se voit surpris par des forces supérieures et qu'il lui est impossible de retraiter, il fait se coucher son docile coursier, dont il se sert alors comme d'un rempart.

Un correspondant militaire décrit ainsi le Cosaque, tel qu'il l'a vu durant la guerre Russo-turque :

"Un Cosaque du Don ressemble tellement à un autre qu'on les croirait tous avoir été ciselés sur un même modèle.

"Son visage hâlé est vivant de perspicacité, on y lit la gaieté et la bonne humeur.

"Ses yeux sont petits, mais intelligents ; sa bouche est large et son nez plutôt rouge est une touffe de moustache couleur de paille, cheveux longs, épais, de même couleur.

"Il est mieux armé que n'importe quel soldat en Europe, et il pourrait fort bien perdre une couple de ses armes tout en restant encore un adversaire dangereux à rencontrer.

"Ce sont : sa longue lance à la pointe empoisonnée ; une carabine, qu'il porte sur son dos ; un revolver, dans un étui en cuir, et un sabre recourbé.

"Son veston de peau d'agneau, il le porte le poil tourné sur sa chair. Aujourd'hui, le thermomètre marquait 70 degrés au soleil.

"Son fouet complète son équipage : il ne porte pas d'éperons.

"Le cheval qu'il monte ne ressemble pas non plus aux autres : il est très petit, mais excessivement robuste.

On emploie les Cosaques indifféremment à tous genres d'ouvrages. Ils furent les premiers à entrer en Roumanie ; ils vont presque seuls porter les dépêches ; ils escortent les espions suspects, gardant soigneusement la pointe de leurs terribles lances à très faible distance du dos de ces personnages, afin de les transpercer, en cas de tentative de fuite. Les Cosaques sont encore placés en sentinelle sur les navires ancrés aux quais de Galatz, afin d'en empêcher le départ.

"Mettant pied à terre, et liant les pieds de sa monture, il s'en va prendre position tout-à-fait sur le bord de la jetée, avec sa lance pointée vers les navires, comme s'il voulait les embrocher dans le cas où ils tenteraient de quitter le port ; et il se tient là, debout, ferme, composé, mais affable, alerte et avec une expression semblant signifier qu'il est là comme un tuteur à cette portion de la chrétienté. Il acceptera bien une cigarette et vous aidera à allumer la vôtre, mais vous ne parviendrez jamais à lui faire détourner les yeux des navires dont il a la garde."

Une partie de la garde personnelle de l'empereur est composée de Cosaques, mais ces derniers ne sont pas équipés comme les sauvages lanciers des steppes, bien qu'ils soient de même race et puissent manier la lance aux aussi. Il n'y a pas à trouver étrange qu'un corps de Cosaques soient ainsi joints à la garde impériale, car on doit se rappeler quels immenses services ces hommes ont toujours rendus aux armées russes, en 1812 et dans la guerre contre la Turquie.

La confiance que l'on place en lui est pleinement démontrée par l'anecdote suivante, racontée par un officier russe.

"Au cours de l'expédition du Turkestan, un éclaireur vient rapporter au général qu'un corps ennemi occupait le village où se dirigeaient les Russes pour y passer la nuit.

"L'officier supérieur ne fut en aucune façon alarmé. Se tournant vers ce lui qui rapporte ce récit :

"Lieutenant, dit-il, prenez avec vous dix Cosaques, chassez l'ennemi et préparez tout pour nous recevoir.

"Le général connaissait ses Cosaques : il ne pouvait lui entrer dans l'idée qu'il aurait exigé là d'eux une tâche au-dessus de leurs forces."

La grande qualité de ces derniers, c'est leur obéissance aveugle aux ordres donnés. Sous ce rapport, ils éclipsent même le soldat allemand, dont l'esprit de discipline est tant vanté. Si son officier lui ordonnait de sauter pardessus un précipice, il s'exécuterait sans hésitation.

La mort n'a pas de terreur pour le soldat russe.

Le Cosaque n'est pas soumis aux lois ordinaires de la conscription. Il est tenu toutefois de servir durant 12 années, et il doit fournir son propre cheval.

REVUE COMMERCIALE

ja avons dit déjà que l'industrie co tre qui a tant fait pour le progrès nation américaine, menaçait de se dé quelque peu.

à les Indes sont devenues un con nt sérieux pour les Etats-Unis qui tend la grande partie des matières pre s consommées dans l'Europe conti le et les Iles Britanniques.

nouveau facteur va entrer en lice au concours du gouvernement fran lont le domaine colonial en Afrique solument propre à cette culture si et si facile.

conférence a eu lieu à cet effet entre inistre des colonies M. ergue, et les membres de l'Association ière coloniale. Le but de cette confé a été de décider, d'un commun ac les mesures pratiques à prendre pour spérer la culture du coton dans les co françaises, principalement dans l'A occidentale française, et délimitant t de concours et les rôles de l'admi tion d'une part, et de l'Association de

fort pour secouer un peu le monopole tôt la prépondérance des Etats-Unis donc d'être sérieux si on en juge ent par les résultats acquis déjà par agne même, également dans ses co d'Afrique.

sujet voici quelques passages d'un t de comité colonial allemand sur nportante question :

colonies allemandes où de grands sont faits pour faire prévoir à du coton, sont le Togo et l'Afrique le allemande.

omité estime qu'avec la construction emins de fer qui fait d'énormes pro l aura résolu la question cruciale nsports onéreux par des indigènes. timé, cette année, à Togo, la récolte balles de 600 livres environ. La se rapproche de celle des meilleurs ents des Etats-Unis. Le Comité Al garantit aux indigènes le prix de — 8 cents — par trois livres qui une livre de coton égrené.

une organisation a été installée au écoles techniques, fermes d'essai, s de vente du coton récolté, etc., et rganisation méthodique a donné de sultats ; l'école a cinquante élèves, direction de nègres américains, et re obtenir peu à peu un produit de aleur.

l'Afrique orientale allemande, où la de 1904 est aussi forte que celle du n compte sur des ensemencements plus grands en 1905, 50,000 livres nes Mitafifi-Abassi-Isonowitsch et Haute-Egypte, ont été ensemencées. il on n'a pas encore osé faire les cements avec les graines de coton , on examine sérieusement cette té.

rapport il importe de retenir la donnée, par le comité colonial al d'un prix de vente minimum pour coton récolté.

ésultats obtenus, tant par le Comité l que par les sociétés similaires erre, de France, de Belgique et d'I ent communiqués à toutes les So Européennes s'occupant de la culture du coton et on espère ainsi arriver peu à peu à un résultat qui donnera un premier coup à la trop grande prépondérance de la production américaine du coton.

× × ×.

Les efforts faits pour sortir le fromage de Québec de la situation défavorable que lui font les marchands-commissionnaires sont à signaler.

Voici le texte des questions que la Chambre de Commerce du District de Montréal vient de poser par circulaire aux fromagers de notre province :

"1.—Le système actuel suivi pour la vente de ces produits vous donne-t-il satisfaction ? Si non, en quoi pèche-t-il et que pourriez-vous suggérer ?

"2.—Les produits de la province de Québec sont-ils traités par le commerce sur un même pied d'égalité que ceux d'Ontario ? Si non, quelle en est la raison ?

"3.—Ne croyez-vous pas qu'il serait plus avantageux pour le producteur que le stock des beurres, fromages, etc., soit préalablement inscrit dans les bureaux de la Bourse pour que la vente puisse en être effectuée avant tout mouvement du produit ? Laquelle Bourse pourrait être installée dans les bureaux de la Chambre de Commerce.

"4.—Enfin, ne croyez-vous pas que l'installation d'une telle "Bourse" à Montréal aurait pour effet, en facilitant les ventes, de permettre au producteur d'obtenir les meilleurs prix du marché ?"

Nous avons déjà dit l'excellence des produits de nos fromageries modèles, qui ne le cèdent en rien aux produits d'Ontario.

La mission d'une "Bourse au fromage" pourrait être non seulement de vendre les produits aux plus hauts prix, mais d'indiquer les défectuosités de fabrication au fur et à mesure qu'elles se produisent et de permettre un classement homogène qui est de première nécessité.

× × ×

Le rapport mensuel des opérations des banques, durant le mois de septembre vient d'être publié.

Les dépôts en comptes courant ont augmenté de $6,000,000 en chiffres ronds et diminués de $2,280,000 pour ceux à terme.

Voici les chiffres comparatifs pour août et septembre de cette année :

PASSIF

	31 août 1904	30 sept. 1904
Capital versé	$79,458,433	$79,642,783
Réserves	52,520,981	52,479,464
Circulation	90,227,074	93,795,962
Dépôts du Gouv. Fédéral	2,374,110	3,806,154
Dépôts des gouvernements provinciaux	5,268,902	5,081,526
Dép. du public remb. à demande	119,137,382	125,472,424
Dép. du public remb. après avis	315,780,663	318,502,733
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada	32,770,951	37,446,637
Emprunts à d'autres banques en Canada	915,397	1,016,298
Dépôts et bal. dus à d'autres banq. en Canada	4,745,796	4,632,964
Bal. dues à d'autres banq. en Angleterre	7,119,238	6,910,246
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger	1,179,966	2,100,271
Autre passif	10,252,880	11,021,636
	$530,781,428	$574,785,940

ACTIF

Espèces	$16,286,923	$17,600,537
Billets fédéraux	34,060,012	35,984,556
Dépôts en garantie de circulation	3,328,771	3,328,771
Billets et chèques sur autres banques	16,847,212	18,725,091
Prêts à d'autres banques en Canada garantis	915,486	1,016,297
Dépôts et bal. dans d'autres banq. en Canada	5,422,266	6,024,180
Bal. dues par agences et autres banq. en Ang.	9,771,971	6,375,994
Bal. dues par agences et autres banq. à l'étranger	21,425,042	22,264,184
Obligations des gouvernem.	10,880,176	10,945,569
Obligations des municipalités	15,165,214	16,947,926
Obligations actions et autres valeurs mobilières	38,811,984	38,925,896
Prêts à demande rem. en Canada	35,710,410	35,827,596
Prêts à demande rem. ailleurs	42,507,582	49,364,843
Prêts cour. en Canada	418,240,567	412,197,377
Prêts cour. ailleurs	17,869,809	19,746,702
Prêts au Gouv. Fédéral		
Prêts aux gouvernem. provinciaux	2,058,737	2,048,689
Créances en souffrance	2,299,972	2,362,612
Immeubles	799,072	793,728
Hypothèques	772,065	764,803
Imm. occupés par banq.	9,048,637	10,141,570
Autre actif	7,918,306	8,134,531
	$701,630,340	$719,650,434

× × ×

Il y a augmentation à signaler dans les cours des porcs, des harengs salés, de l'avoine, du fromage et tendance à la baisse pour les farines et les pommes toujours de plus en plus abondantes.

Voici la nomenclature des cours moyens de la semaine :

SUCRES

Extra granulé, sac 100 livres net	....	4.45
Extra granulé, baril	....	4.55
Extra granulé, ½ baril	....	4.70
Extra ground, baril	....	4.95
Extra ground, bte 50 lbs	....	5.15
Extra ground, ½ bte 25 lbs	....	5.25
No 1 Yellow, baril	....	3.95
No 2, Yellow, sac 100 lbs net	....	3.85
No 2, Yellow, baril	....	4.05
No 3, Yellow	....	4.25
Powdered, bte 50 lbs	....	4.95
Paris Lumps, bte	....	5.10
Paris Lumps, ¼ bte	....	5.20
Sucres bruts	3.75	4.25

CONSERVES ALIMENTAIRES

La concurrence américaine empêche des cours plus élevés pour les tomates en conserves. Il n'y a rien de bon d'offert en dessous de $1.20 à $1.25 la douzaine. On cote :

Asperges, 2½ lbs doz	....	4.25
Haricots Beans, 3 lbs, doz	1.00	1.10
Blé d'inde nouveau, 2 livres, doz	....	1.20
Champignons, bte	0.15	0.24
Citrouilles, 3 livres, doz	....	0.85
Epinards, doz	....	1.40
Haricots verts importés, bte	0.13	0.16
Haricots verts canadiens, dz	0.80	0.82½
Petits pois français, bte	0.09	0.10
Petits pois français, mi-fins, boîte	0.10	0.11
Petits pois français, fins, bte	0.11½	0.12½
Petits pois français, ext. fins boîte	0.13½	0.14½
Petits pois français surfins, boîte	0.16	0.17
Pois canadiens, 2 livres, doz	0.82½	1.30
Tomates, 1 gallon, doz	....	3.60
Tomates, 3 livres, doz	1.20	1.25
Truffes, doz	4.80	5.00

BLES ET GRAINS

Les cours du blé sont soutenus. Il s'est vendu pour la première fois du No 2 nord, Manitoba et Duluth, en dépit du droit de 25 cents par boisseaux et du fret. L'avoine a monté d'un demi centin. Les farines sont plus faibles. On cote à Montréal :

GRAINS

Blé du Manitoba, No 1, dur	....	1.10
Blé du nord, No 1	....	1.06
Avoine blanche, No 2	0.38½	0.39
Avoine blanche No 3	0.37½	0.38
Orge à moulée, 48 lbs	0.50	0.51
Pois No 2, ordinaires, 60 lbs	0.70	0.71
Seigle, 56 livres	0.64	0.65
Blé d'Inde américain	0.57	0.58

FARINES

Patente d'hiver, baril	5.60	5.70
Patente du printemps, baril	....	5.80
Straight roller, baril	5.30	5.40
Forte de boulangerie, 2 sacs	....	5.50
Farine de blé d'inde	1.40	1.45
Farine à pâtisseries	2.50	2.60

FARINE D'AVOINE

Avoine roulée, baril	4.65	4.80
Avoine roulée, 90 livres, sac	2.20	2.30

ISSUES DE BLE

	En sacs	
Son d'Ontario, au char, ton.	18.44	18.50
Son Manitoba, au char, ton.	....	19.00
Gru Manitoba, au char	....	21.00
Gru d'Ontario, au char	20.00	22.00
Moulée, au char	23.00	27.00

FOIN ET FOURRAGE

Marché très bien approvisionné ; qualité bonne mais prix faibles. On cote :

Foin pressé No 1	$8.50	$9.00
Foin pressé No 2	7.50	8.00
Foin pressé mélange de trèfle	6.50	7.00
Foin pressé pur trèfle	6.00	6.50

JAMBONS ET LARDS

Les prix sont soutenus. On cote :

Lards de côtes, le quart	....	$21.00
Désossés, 50-60 morceaux	....	22.00
Désossés, 30-40 morceaux	....	23.00
Lards canadiens, qt	$17.50	18.50
Lard fumé, livre	....	....
Jambons, la livre	0.09½	0.12

SAINDOUX

La demande est bonne pour toutes les qualités. On cote :

Pur de panne, en seaux	1.75	1.85
Pur de panne, en tinette	0.08¾	0.09¾
Canistres de 50 livres, la lb	0.09¾	0.09¾
Canistres de 5 lbs, la lb	0.09¾	0.10
Canistres de 3 lbs, la lb	0.09¾	0.10½
Composé, en seaux	1.40	1.50
Canistres de 10 lbs, la lb	0.07¾	0.08
Canistres de 5 lbs, la lb	0.07½	0.08¼
Canistres de 3 lbs, la lb	0.07¾	0.08¼

POISSONS SALES

Il y a baisse sur les nouveaux harengs fumés, de 20c à 30c la boîte. On cote :

Morue verte, la lb	0.03½	0.03¾
Morue sèche, désossée, paquets 1 et 2 lbs, la lb	0.07	0.10
M. étuvée, caisse 100 lbs	5.00	5.25
M. étuvée, ½ caisse	2.60	2.70
Saumons Labrador, ½ qrt. 100 lbs	....	9.00
S. Labrador, qts 200 lbs	—	16.00
Harengs fumés, la boîte	—	0.13
Harengs Labrador, ½ quart	—	3.50
Harengs Labrador, quart	—	6.25

FRUITS ET LEGUMES

On cote pour le gros :

Aubergines, la doz	....	1.50
Betteraves, panier	....	0.40
Carottes, panier	....	0.40
Céleri, la doz	0.20	0.60
Choux, la doz	0.12	0.50
Champignons, la lb	0.50	0.80
Choux-fleurs, la doz	0.75	2.00
Concombres, la doz	....	1.50
Fèves vertes et jaunes, panier	....	4.00
Navets, le sac	0.60	0.70
Oignons d'Espagne, la caisse	....	3.00
Oignons rouges, le quart	....	3.50
Patates au détail, le sac	0.70	0.75
Patates au char, le sac	0.50	0.60
Patates douces, le quart	2.75	3.25
Piment, le panier	....	0.75
Radis, la douzaine	0.20	0.25
Salade pommée du pays, doz.	0.40	0.60
Salade de Boston, la doz	....	0.90
Tomates de l'ouest, le panier	0.00	0.50

Le marché reste encore bien approvisionné de fruits. Les raisins Concord se donnent presque. On cote :

Atocas, le quart	6.50	7.00
Bananes, le régime	0.50	1.00
Citrons Messine, la boîte	2.50	3.00
Citrons nouveau, la boîte	....	3.25
Oranges Jamaïque, la qt	5.00	....
Poires, le qt	4.00	5.00
Pommes, le qt	1.50	2.00
Pommes fameuses, le qt	2.00	3.50
Pêches Delaware, panier	....	0.90
Raisin Malaga, le baril	4.00	5.00
Raisin Delaware, la boîte	....	1.75
Raisin Tokay, le crate	....	1.75
Raisin bleu, le panier	....	0.15
Raisin rouge, le panier	....	0.15
Raisin vert, le panier	....	0.17½
Raisin Delaware, le panier	....	0.35

PEAUX VERTES

Les prix sont fermes, sans changement. Peaux de Montréal : boeuf No 1, 9 cents ; No 2, 8 cents ; No 3, 7 cents ; veau, No 1, 13 cents ; No 2, 11 cents. Peaux d'agneaux, 65 cents à 70 cents ; cheval, No 1, $2 ; No 2, $1.50.

Peaux de la campagne : boeuf No 1, 8½ cents ; No 2, 7½ cents ; No 3, 6½ cents. Veau No 1, 11 cents ; No 2, 9 cents. Peaux d'agneaux, suivant la valeur.

× × ×

A la dernière assemblée de la Chambre de Commerce Française la correspondance contenait de nombreuses demandes de commerçants français sur le commerce qui se fait au Canada des conserves et pâtes alimentaires, des tissus, soieries, nouveautés, etc.

Les maisons françaises paraissent anxieuses de nouer des relations commerciales avec les négociants de ce pays, et demandent des agents pour vendre leurs propres produits, ou encore les noms des exportateurs canadiens qui peuvent expédier en France les produits de l'industrie ou de l'agriculture canadiennes.

Ces sortes de demandes se faisant de plus en plus nombreuses, la Chambre se propose de faire des efforts pour établir dans tous les grands centres commerciaux du Canada des comités du commerce français avec lesquels elle sera en relation constante.

Ceux-ci pourront, de leur côté, lui communiquer leurs vues sur toutes les questions qui lui sont soumises touchant le développement du commerce français au Canada.

De cette façon il lui sera possible de répondre plus efficacement aux demandes qui lui sont adressées, et de mettre plus rapidement les maisons canadiennes et les maisons françaises en communication les unes avec les autres.

Les exportateurs canadiens pourront aussi par ce moyen être mis plus facilement en relations avec les importateurs de France susceptibles de faire des affaires avec eux.

Vers la fin de la séance, M. E. Gallbert, de retour d'un long voyage en Russie, donna quelques détails intéressants sur ce pays.

LE SILENCE DE M. BLAIR

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 31 — L'hon. M. Blair n'a pas encore fait connaître au public ce qu'il entend faire dans les quelques jours qui précèdent l'élection. A votre correspondant, il a dit qu'il n'avait rien à annoncer quant à ses intentions pour l'avenir.

BELLES FUNERAILLES

Les funérailles de M. Moïse Brossard, négociant de notre ville, ont eu lieu ce matin à 8 heures 30. Le convoi funèbre est parti de la demeure du défunt, 133 rue Berri, pour se rendre à l'église St Jacques où le service a été chanté.

M. le curé Troie, de Notre-Dame, a fait la levée du corps et M. Larue, vicaire de St Jacques, officiait.

Le choeur de l'église St Jacques a rendu avec talent la messe de plain-chant.

Conduisaient le deuil, MM. Télesphore Brossard, frère du défunt, J. N., Victor, Alexandre, Edmond, Arthur, Ernest, J. C. Brossard, Wilfrid Lefebvre, Hector Demers et Olivier Demers ses neveux, Dr Demers, son beau-frère, et Dr Dubuc, Wilfrid Grenier et Edouard Turgeon, cousins du regretté défunt.

Parmi le nombreux cortège nous avons remarqué : l'hon. juge Loranger, Honoré Gervais, M.P., L. G. A. Cressé, C.R., E. J. Bisaillon, C.R., Alphonse Racine, William Lespérance, L. G. Saint-Jean, Raphaël Bellemare, Dr Rottot, Dr Demers, D. C. Brosseau, P. Martin, C. B. Lanctôt, A. Lamarche, Jos. A. Desmarais, C. R., hon. M. Desjardins, hon. L. O. Taillon, J. C. Cardinal, C. R., J. Fletcher, J. J. de Bellefeuille, C. E. Leclerc, N. P., H. Dufort, L. Jarry, L. Lesage, C. D. Papineau, Geo. Daveluy, J. T. Sadler, P. P. Perrin, P. Hudon, A. Gauthier, Dr Lesage et une foule d'autres.

Un grand nombre de messes et de fleurs ont été offertes à la famille éprouvée.

A LA CATHEDRALE

Demain soir, une cérémonie religieuse aura lieu vers 6.30 à la Cathédrale. Sa Grandeur qui, une heure plus tard, montera dans le convoi de New-York où il doit s'embarquer le trois novembre pour se rendre à Rome, présidera un Salut Solennel du Très Saint-Sacrement que suivront les prières de l'itinéraire.

Tous les fidèles se réuniront à cette occasion au pied de l'autel pour demander au ciel de bénir le voyage du dévoué pasteur. Mgr Bruchési compte rester trois mois à Rome, où il assistera au cinquantième anniversaire du dogme de l'Immaculée Conception. A son départ, tous les chanoines, prêtres et ecclésiastiques de l'archevêché et des paroisses de l'Ile de Montréal lui formeront escorte jusqu'à la gare.

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

A qui devrait revenir en justice une grande partie du mérite des splendeurs à l'exposition de St Louis—Grande assemblée ce soir chez les charpentiers-menuisiers du local No 134—La façon dont on traite les ouvriers et ouvrières en Allemagne—La prochaine réunion des machinistes de cette ville—Pas d'assemblée du Conseil des Métiers et du Travail, jeudi prochain—Les conflits entre employeurs et employés dans l'industrie textile du Nord de la France—Ce que sont les unions ouvrières de nos jours—Faits divers.

Un homme très distingué de la république voisine et en même temps très bien vu parmi la classe ouvrière, de retour d'une visite à l'exposition de St-Louis, disait dernièrement ce qui suit: J'ai beaucoup admiré ces grandes merveilles et j'ai constaté une fois de plus tout ce que l'intelligence humaine et tout ce que la classe ouvrière ont fait pour créer cette fête du travail et de la paix, et je suis resté presque abasourdi de toutes ces grandeurs.

On distribue des prix, des médailles d'or et d'argent; les jurés du concours décernent les récompenses aux plus méritants, et l'univers proclamera que telle ou telle maison a le plus grand mérite.

Et pourtant, qui est-ce qui a créé toutes ces belles choses? L'argent seul n'a certainement pu batir ces palais ainsi que ces machines et merveilles de toute sortes; l'argent seul n'a jamais pu ouvrir et mouvoir les millions de bras laborieux qui ont contribué à faire cette ville féerique près de St-Louis.

Où est la récompense pour toutes les classes productrices, pour tous les artistes aussi bien que pour les simples ouvriers et manœuvres, qui sont les exécuteurs de cette sublime idée, assemblant tout ce que le génie humain a su accomplir jusqu'à ces jours?

Vraiment, ils ont été bien mal récompensés. Une grande exposition attire beaucoup de monde; cela fait augmenter les loyers. Le prix des vivres se double sans qu'on puisse apercevoir cependant une augmentation de salaires.

Les ouvriers résidents surtout ont à soutenir une concurrence fâcheuse de la part de travailleurs étrangers à la recherche d'une occasion de gagner du pain pour leurs familles.

× × ×

C'est ce soir cette grande assemblée générale de l'union locale No 134, des charpentiers-menuisiers, à la salle St-Joseph.

On s'occupera, comme nous l'avons déjà dit, à cette réunion, de questions d'un intérêt capital pour tous, entre autres celle de la nomination d'un secrétaire permanent pour le conseil de district.

Il n'y a aucun doute que chacun aimera à dire son mot sur les différents sujets qui seront traités, et que pas un seul ne manquera à cet appel. Les délibérations commenceront à 8 heures précises.

× × ×

Les ouvriers en Allemagne commencent leur journée de travail à 6 heures et 6 heures 30 du matin pour ne la terminer qu'à la même heure correspondante le soir. On leur accorde cependant un quart d'heure pour le déjeuner, une heure pour le diner et une demi-heure dans le cours de l'après-midi pour une légère collation. Le travail du soir est complètement prohibé pour les femmes et il est défendu par la loi de les retenir dans l'usine après 5 heures 30 du soir le samedi ou la veille d'un jour de fête.

Elles ont droit de plus à un congé d'une heure vers le milieu du jour et toutes celles qui ont une maison à avoir soin peuvent demander une demi-heure de plus.

× × ×

Les machinistes de Montréal qui s'étaient groupés en deux loges distinctes, ont résolu de s'amalgamer et de ne former à l'avenir qu'un seul et même local. Il y aura donc mercredi prochain, au No 251 rue Saint-Jacques, une importante assemblée de tous les machinistes à l'effet de choisir le nom que devra porter la nouvelle union et aussi pour procéder à l'élection des nouveaux officiers. Tous les intéressés sont donc priés d'en prendre note et d'assister sans faute à cette intéressante réunion.

× × ×

L'assemblée régulière du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal qui devait avoir lieu jeudi prochain est remise au jeudi suivant, le 10 novembre à cause du scrutin pour les élections générales qui tombe ce jour-là.

Comme cet événement cause d'ordinaire beaucoup d'occupations et d'anxiété chez un grand nombre, le comité exécutif a cru bien faire en prenant cette décision.

Tous les délégués au conseil seront d'ailleurs officiellement informés du changement par voie régulière.

× × ×

"Neuvilly, village du nord de la France, est un petit centre de tissage où l'exploitation patronale a atteint des bornes inimaginables, nous dit une revue ouvrière. L'omnipotence du patron y était autrefois sans limites et les salaires rabaissés à un niveau inconnu partout ailleurs. Malgré cette déprimante situation économique les ouvriers avaient, il y a quelque temps, jeté les bases d'un syndicat, qui, aussitôt né, servit de cible aux coups du patron. A la fin de l'année dernière cet état d'hostilité latente dégénéra en guerre ouverte à la suite de la déclaration de la grève. Les patrons menacèrent alors de cesser définitivement leur exploitation. Il y a quelques mois au cours d'une manifestation, des pierres étaient lancées contre la maison du directeur du tissage et presque au même moment, un incendie s'y déclarait qui la détruisait complètement. "De l'aveu même du maire de la localité, l'accident est dû à une lampe allumée". Une enquête fut immédiatement ouverte par la justice et l'on procéda à l'arrestation de quelques ouvriers que l'on relâcha quelques heures après, les preuves faisant entièrement défaut. Et la grève poursuivit son cours pour se terminer au bout de quelques semaines par un arrangement. C'est là que se plaça un véritable coup de théâtre. Le lendemain, alors que tout semblait avoir repris son cours normal, le village était cerné par d'importantes forces militaires et 27 ouvriers étaient arrêtés sous l'inculpation d'incendie d'une maison habitée, délit passible de la peine de mort.

Sous la pression de l'opinion publique, dix-huit des inculpés étaient mis en liberté provisoire, les autres restant incarcérés. Enfin le parquet de Cambrai vient de clore son instruction en renvoyant 12 des accusés en cour d'assises sous l'inculpation d'incendie volontaire et les 25 autres en police correctionnelle pour bris de clôture. Voilà donc quatre mois que, sans l'ombre de preuves la justice retient des travailleurs sous les verrous".

× × ×

Les unions ouvrières ne sont plus aujourd'hui à l'état d'expérience, elles sont le plus grand succès du siècle. Rien au monde n'a plus contribué à apporter la prospérité au foyer du travailleur qu'une bonne organisation. L'ouvrier qui ne fait pas partie de l'union des gens de son métier s'expose inévitablement à la misère et aux ennuis de toutes sortes.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Au moment ou des congrès s'assemblent un peu partout afin de chercher le moyen de combattre ce terrible fléau, la tuberculose, il convient de ne pas passer sous silence l'intéressante préparation que M. Arthur Décary, le sympathique et bien connu pharmacien de la rue Ste Catherine, recommande si hautement. Il ressort en effet de ce que nous a dit M. Décary, que la créosote employée dans la préparation des Capsules Crésobène est un produit tout à fait extraordinaire. Cette créosote manufacturée par Lambiotte, Paris, France, est bien reconnue dans tous les pays du monde comme la plus pure et comme presque la seule qui puisse être prise en grande quantité, sans troubler en rien les fonctions digestives.

Le traitement des maladies pulmonaires par les Capsules Crésobène, outre qu'il assure la guérison, a l'avantage inappréciable d'être des plus simples. Après chaque repas, le malade n'a qu'à prendre deux capsules avec un peu de liquide, et sous l'influence de ce remède, les poumons sont tonifiés. Au bout de quelque jours, le catarrhe, qui accompagne toujours la tuberculose, disparait, ainsi que la toux irritante.

De plus, le malade recouvre le sommeil, absolument nécessaire pour entrer en convalescence, l'appétit augmente et, en pouvant supporter une nutrition plus substantielle, la seconde condition préliminaire pour la guérison est obtenue. Voilà ce que M. Décary tient à faire connaître.

Echantillon gratuit sur demande.

Adresse: M. ARTHUR DECARY, pharmacien, 1888 rue Ste Catherine, Montréal.

EN MER

Le bombardement d'une flotte de chalutiers par l'escadre russe, dans la mer du Nord, nous rappelle une dramatique nouvelle de Guy de Maupassant, nouvelle qui n'est pas inédite, sans doute, mais qu'on relira avec plaisir.

On lisait dernièrement dans les journaux les lignes suivantes :

"Boulogne-sur-Mer, 22 janvier. — On nous écrit :

"Un affreux malheur vient de jeter la consternation parmi notre population maritime, déjà si éprouvée depuis deux années. Le bateau de pêche, commandé par le patron Javel, entrant dans le port, a été jeté à l'ouest et est venue se briser sur les roches du brise-lames de la jetée.

"Malgré les efforts du bateau de sauvetage et les lignes envoyées au moyen de fusil porte-amarre, quatre hommes et le mousse ont péri.

"Le mauvais temps continue. On craint de nouveaux sinistres."

Quel est ce patron Javel ? Est-il frère du manchot ?

Si le pauvre homme roulé par la vague, et mort peut-être sous les débris de son bateau mis en pièces, est celui auquel je pense, il avait assisté, voici dix-huit ans, maintenant, à un autre drame, terrible et simple comme sont toujours ces drames formidables des flots.

Javel aîné était alors patron d'un chalutier.

Le chalutier est le bateau de pêche par excellence. Solide à ne craindre aucun temps, le ventre rond, roulé sans cesse par les lames comme un bouchon, toujours dehors, toujours fouetté par les vents durs et salés de la Manche, il travaille la mer, infatigable, la voile gonflée, traînant par le flanc un grand filet qui racle le fond de l'océan, et détache et cueille toutes les bêtes endormies dans les rocles, les poissons plats collés au sable, les crabes lourds aux pattes crochues, les homards aux moustaches pointues.

Quand la brise est fraiche et la vague courte, le bateau se met à pêcher. Son filet est fixé tout le long d'une grande tige de bois garnie de fer qu'il laisse descendre, au moyen de deux câbles glissant sur deux rouleaux aux deux bouts de l'embarcation. Et le bateau, dérivant sous le vent et le courant, tire avec lui cet appareil qui ravage le sol de la mer.

Javel avait à son bord son frère cadet, quatre hommes et un mousse. Il était sorti de Boulogne par un beau temps clair pour jeter le chalut.

Or, bientôt le vent s'éleva et une bourrasque survenant, força le chalutier à fuir. Il gagna les côtes d'Angleterre ; mais la mer démontée battait les falaises, se ruait contre la terre, rendait impossible l'entrée des ports. Le petit bateau reprit le large et revint sur les côtes de France. La tempête continuait à faire infranchissables les jetées, enveloppant d'écume, de bruit et de danger tous les abords des refuges.

Le chalutier reprit encore, courant sur le dos des flots, ballotté, secoué, ruisselant, soufflété par des paquets d'eau, mais gaillard, malgré tout, accoutumé à ces gros temps qui le tenaient parfois cinq ou six jours errant entre les deux pays voisins sans pouvoir aborder l'un ou l'autre.

Puis enfin l'ouragan se calma comme il se trouvait en pleine mer, et, bien que la vague fût encore forte, le patron commanda de jeter le chalut.

Donc le grand engin de pêche fut passé par-dessus bord, et deux hommes à l'avant, deux hommes à l'arrière, commencèrent à filer sur les rouleaux les amarres qui le tenaient. Soudain il toucha le fond ; mais une haute lame inclinant le bateau, Javel cadet, qui se trouvait à l'avant et dirigeait la descente du filet, chancela, et son bras se trouva saisi entre la corde un instant détendue par la secousse, et le bois où elle glissait. Il fit un effort désespéré, tâchant de l'autre main de soulever l'amarre, mais le chalut traînait déjà et le câble roidi ne céda point.

L'homme crispé par la douleur sanglota. Tous accoururent. Son frère quitta la barre. Ils se jetèrent sur la corde, s'efforçant de dégager le membre qu'elle broyait. Ce fut en vain. "Faut couper, dit un matelot, et il tira de sa poche un large couteau qui pouvait, en deux coups, sauver le bras de Javel cadet.

Mais couper, c'était perdre le chalut, et ce chalut valait de l'argent, beaucoup d'argent, quinze cents francs ; et il appartenait à Javel aîné, qui tenait à son avoir.

Il cria, le cœur torturé : "Non, coupe pas, attends, je vas lofer." Et il courut au gouvernail, mettant toute la barre dessus.

Le bateau n'obéit qu'à peine, paralysé par ce filet qui immobilisait son impulsion et entraîné d'ailleurs par la force de la dérive et du vent.

Javel cadet s'était laissé tomber sur les genoux, les dents serrées, les yeux hagards. Il ne disait rien. Son frère revint, craignant toujours le couteau du marin : "Attends, attends, coupe pas, faut mouiller l'ancre.

L'ancre fut mouillée, tout la chaîne filée, puis on se mit à virer au cabestan pour détendre les amarres du chalut. Elles s'amollirent, enfin, et on dégagea le bras inerte, sous la manche de laine ensanglantée.

Javel cadet semblait idiot. On lui retira la vareuse et on vit une chose horrible, une bouillie de chairs dont le sang jaillissait à flot qu'on eût dit poussé par une pompe. Alors l'homme regarda son bras et murmura : "Foutu."

Puis, comme l'hémorragie faisait une mare sur le pont du bateau, un des matelots cria : "Il va se vider, faut nouer la veine."

Alors ils prirent une ficelle, une grosse ficelle brune et goudronnée, et, enlaçant le membre au-dessus de la blessure, ils serrèrent de toute leur force. Les jets de sang s'arrêtèrent peu à peu et ils finirent pas cesser tout à fait.

Javel cadet se leva, son bras pendait à son côté. Il le prit de l'autre main, le souleva, le tourna, le secoua. Tout était rompu, les os cassés ! les muscles seuls retenaient ce morceau de son corps. Il le considérait d'un œil morne, réfléchissant. Puis il s'assit sur une voile pliée, et les camarades lui conseillèrent de mouiller sans cesse la blessure pour empêcher le mal noir.

On mit un seau auprès de lui et, de minute en minute, il puisait dedans au moyen d'un verre, et baignait l'horrible plaie en laissant couler dessus un petit filet d'eau claire.

—Tu serais mieux en bas, lui dit son frère. Il descendit, mais au bout d'une heure il remonta, ne se sentant pas bien tout seul. Et puis, il préférait le grand air. Il se rassit sur sa voile et recommença à bassiner son bras.

La pêche était bonne. Les larges poissons à ventre blanc gisaient à côté de lui, secoués par des spasmes de mort ; il les regardait sans cesser d'arroser ses chairs écrasées.

Comme on allait regagner Boulogne, un nouveau coup de vent se déchaîna; et le petit bateau recommença sa course folle, bondissant et culbutant, secouant le triste blessé.

La nuit vint. Le temps fut gros jusqu'à l'aurore. Au soleil levant, on apercevait de nouveau l'Angleterre, mais, comme la mer était moins dure, on reparlit pour la France en louvoyant.

Vers le soir, Javel cadet appela ses camarades et leur montra des traces noires, toute une vilaine apparence de pourriture sur la partie du membre qui ne tenait plus à lui.

Les matelots regardaient, disant leur avis.

"—Ça pourrait bien être le 'Noir,' pensait l'un.

"—Faudrait de l'eau salée là-dessus," déclarait un autre.

On apporta donc de l'eau salée et on en versa sur le mal. Le blessé devint livide, grinça des dents, se tordit un peu ; mais il ne cria pas.

Puis quand la brûlure se fut calmée :

"Donne-moi ton couteau," dit-il à son frère. Le frère tendit son couteau.

"Tiens-moi le bras en l'air, tout droit, tire dessus.

On fit ce qu'il demandait.

Alors il se mit à couper lui-même. Il coupait doucement, avec réflexion, tranchant les derniers tendons avec cette lame, aiguë comme un fil de rasoir; et bientôt il n'eut plus qu'un moignon.

Il poussa un profond soupir et déclara : "Fallait ça. J'étais foutu."

Il semblait soulagé et respirait avec force. Il recommença à verser de l'eau sur le tronçon du membre qui lui restait.

La nuit fut mauvaise encore et on ne put atterrir.

Quand le jour parut, Javel cadet prit son bras détaché et l'examina longuement. La putréfaction se déclarait. Les camarades vinrent aussi l'examiner et ils se le passaient de main en main, le tâtaient, le retournaient, le flairaient.

Son frère dit : "Faut jeter ça à la mer à c't'heure."

Mais Javel cadet se fâcha : "Ah ! mais non, ah ! mais non. J'veux point. C'est à moi, pas vrai, pisque c'est mon bras."

Il le reprit et le posa entre ses jambes.

"—Il va pas moins pourrir," dit l'aîné. Alors une idée vint au blessé. Pour conserver le poisson, quand on tenait longtemps la mer, on l'empilait en des barils de sel.

Il demanda : "J'pourrons t'y point l'mettre dans la saumure."

"Ca, c'est vrai," déclarèrent les autres.

Alors on vida un des barils, plein déjà de la pêche des jours derniers ; et, tout au fond, on déposa le bras. On versa du sel dessus, puis on replaça, un à un, les poissons.

Un des matelots fit cette plaisanterie : "Pourvu que je l'vendions point à la criée."

Et tout le monde rit, hormis les deux Javel.

Le vent soufflait toujours. On louvoya encore en vue de Boulogne jusqu'au lendemain dix heures. Le blessé continuait sans cesse à jeter de l'eau sur sa plaie.

De temps en temps, il se levait et marchait d'un bout à l'autre du bateau.

Son frère, qui tenait la barre, le suivait de l'œil en hochant la tête.

On finit par rentrer au port.

Le médecin examina la blessure et la déclara en bonne voie. Il fit un pansement complet et ordonna le repos. Mais Javel ne voulut pas se coucher sans avoir repris son bras, et il retourna bien vite au port, pour retrouver le baril qu'il avait marqué d'une croix.

On le vida devant lui et il ressaisit son membre bien conservé dans la saumure, ridé, rafraîchi. Il l'enveloppa dans une serviette emportée à cette intention, et rentra chez lui.

Sa femme et ses enfants examinèrent longuement ce débris du père, tâtant les doigts, enlevant les brins de sel restés sous les ongles ; puis on fit venir le menuisier qui prit la mesure pour un petit cercueil.

Le lendemain, l'équipage complet du chalutier suivit l'enterrement du bras détaché. Les deux frères, côte à côte, conduisaient le deuil. Le sacristain de la paroisse tenait le cadavre sous son aisselle.

Javel cadet cessa de naviguer. Il obtint un petit emploi dans le port, et quand il parlait plus tard de son accident, il confiait tout bas à son auditeur : "Si le frère avait voulu couper le chalut, j'aurais encore mon bras, pour sûr. Mais il était, regardant à son bien."

GUY DE MAUPASSANT.

LA PLUS HAUTE RECOMPENSE

Médaille D'Or A L'Exposition Universelle de St Louis

—A ETE ACCORDEE A—

'SALADA'

THE DE CEYLAN. C'est ce qui prouve ce qui a toujours été reconnu, à savoir: qu'on ne saurait obtenir d'aucun autre thé la même qualité ou saveur.

Noir, Mélangé ou Vert. PAR TOUS LES EPICIERS.

Buveurs de Thé du Japon, essayez le Thé Vert "SALADA."

257-m,s,u y

SAXE

Sans discussion le plus grand étalage

DE PARDESSUS

de la ville.

Sans aucun doute les plus belles marchandises et les prix les plus bas. N'achetez pas avant d'avoir vu nos articles et nos prix.

MAGASIN DE CONFECTIONS A RAYONS

Angle des rues Ste Catherine et St Laurent

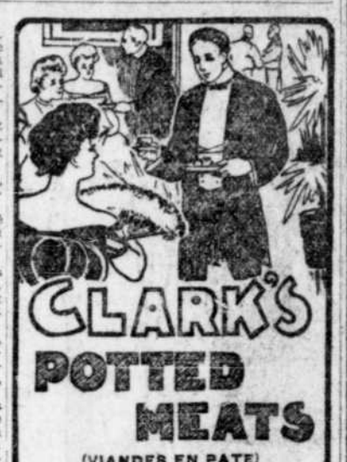

(VIANDES EN PATE)

Inimitables pour Sandwichs—bien cuites—bien assaisonnées—nourrissantes—s'étendent sur le pain comme du beurre.

PATE DE JAMBON
" BOEUF
" DINDE
" GIBIER
ETC., ETC.
Les bons épiciers les vendent.

W. CLARK, Manufacturier, MONTREAL.

WILDER

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPT OF THE TRADERS ADV CO NOT TRANSFERABLE

VIENNENT D'ARRIVER

45 TONNES

De Prélarts Anglais

ET

Linoléums Ecossais

Par le S.S. POMERANIAN.

PENSEZ DONC ! UNE SI ENORME QUANTITE !

Où ailleurs, en ville, avez-vous la même chance d'acheter des prélarts et linoléums, et le même choix des plus nouveaux et récents dessins ?

Vous pouvez dépenser quelques dollars avec la ferme assurance que vous trouverez ici ce qu'il vous faut et que la qualité est des meilleures.

Achetez de manière à obtenir satisfaction. On y gagne à acheter ces marchandises de nous et on ne regrette jamais les achats faits chez nous.

VOYEZ LES PRIX Avec de Pareils Avantages, ça ne vous Paiera-t-il pas, croyez-vous, de venir nous voir ?

Véritables Prélarts Anglais, 1½ verge et 2 verges de large, 25c la verge carrée.
Véritables Prélarts Anglais, 3 verges et 4 verges de large, 45c la verge carrée.
Linoléums Ecossais très pesants, 2 verges de large, 45c la verge carrée.
Linoléums Ecossais très pesants, 3 et 4 verges de large, 55c la verge carrée.
Linoléum Marqueté, convenable pour magasins et bureaux, à 80c la verge carrée.

Stock complet de Tapis et Carpettes Axminster, Milton, Bruxelles et Tapestry.

Nous vendons la fameuse balayeuse de tapis Bissell.

Il y a des occasions extraordinaires dans ce rayon. Au sortir de cette morte-saison de la mi-été, nous voulons créer de l'animation avec de véritables offres spéciales. Vous pourrez faire un bon marché, c'est le moins qu'on puisse dire, à même les plus nombreux et plus jolis dessins de marchandises.

Les seuls magasins de Meubles de la Ville donnant des Reçus Verts au comptant.

H. A. WILDER & CO.

258 RUE ST JACQUES
2415 RUE STE CATHERINE
1837 RUE NOTRE-DAME
2080 RUE NOTRE-DAME

LE CLUB NATIONAL

Le Club National est l'un des plus anciens clubs de Montréal. Sa fondation remonte à 1873, à la veille des jours de triomphe de sir Alexander MacKenzie.

Il a produit de vaillants lutteurs qui ont fait leur marque dans le parti libéral.

La liste de ses présidents est intéressante à consulter. La voici :

A. Christin, 1873-74 ; A. Forget, 1874-75 ; P. H. Roy, 1875-76 ; E. Lareau, 1876-77 ; J. N. Bienvenu, 1877-78 ; E. Trembley, 1878-79 ; F. G. Bouthillier, 1879-80 ; E. Poirier, 1880-81 ; W. Scallon, 1881-82 ; A. Dorion, 1882-83 ; P. G. Martineau, 1883-84 ; R. Dandurand, 1884-85 ; H. B. Rainville, 1885-86 ; R. F. Préfontaine, 1886-87 ; E. N. Saint-Jean, 1887-88 ; C. Lebeuf, 1888-89 ; Lomer Gouin, 1889-90 ; E. Beauset, 1890-91 ; M. G. Larochelle, 1891-92 ; E. Taillefer, 1892-93 ; Eug. Lafontaine, 1893-94 ; W. Mercier, 1894-95 ; C. S. Roy, 1895-96 ; Thomas Côté, 1896-97 ; Camille Piché, 1897-98 ; J. A. Drouin, 1898-99 ; J. L. Décarie, 1899-1900 ; J. A. Lamarche, 1900-01 ; Godfroy Langlois, 1901-02 ; Robert Rocher, 1902-03 ; Arthur Geoffrion, 1903-04 ; Evariste Brassard, 1904-05.

POUR TENTATIVE DE VOL

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Ottawa, 31 — Valmar Bédard, fils du gardien du pavillon du 43e, à Rockliffe, qui a été surpris par son père, avec un petit compagnon, en train de commettre un vol dans ce pavillon, a été acquitté, samedi, par le magistrat Smith. Le compagnon, Ovila Giroux, a été condamné à un mois de détention.

CHRONIQUE RELIGIEUSE DE QUEBEC

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec a présidé, dimanche dernier, la clôture de la retraite du jubilé à Sainte Antoine de Pontbriand.

—Mardi dernier, Mgr Bégin a béni la nouvelle église de N.-D. du Sacré-Coeur d'Issoudun.

—Mgr Marois, V. G. de l'archidiocèse de Québec, est revenu mardi dernier, d'Ottawa, où il a passé quinze jours.

—A Anticosti, Mgr Guay est remplacé à ce poste difficile par les Révérends Pères Travert et Le Strat, religieux eudistes, qui ont pris possession de leur nouvelle cure, le 11 septembre.

—Quatre religieuses de saint François d'Assises, de la ville de Lyon, sont maintenant rendues à Saint-François de Beauce, où M. le curé L. Zoël Lambert leur a confié la direction de l'hospice. La révérende soeur Saint-Rémi remplit les fonctions de supérieure. Ces religieuses se consacrent à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles ; elles donnent les mêmes soins aux petits garçons dans les orphelinats et les écoles enfantines, et se dévouent au service des hôpitaux, des séminaires et des collèges. Trente maisons de cette congrégation existaient en France, mais on n'en compte aujourd'hui que trois tolérées par le gouvernement. La maison de Saint-François de Beauce est la première fondation du genre en Amérique.

—L'assurance mutuelle des évêchés et des maisons d'éducation et de charité dans la province de Québec a maintenant des risques pour plus de $1,500,000. Elle peut donner des polices jusqu'au maximum de $13,000. L'assurance mutuelle des fabriques a actuellement des risques pour $4,640,000.

Les souscriptions pour l'érection d'un monument à Mgr Laval s'élèvent maintenant depuis cinq mois à $19,000.

—Le R. P. Cl. Ferrand, des Missions-Etrangères, a quitté Québec, mardi dernier, en route pour reprendre son poste de Tokio, après avoir passé une dizaine de jours en notre ville. Le 20 et le 21 du mois, il donna à l'Université Laval, deux conférences, avec projections, sur le Japon, la seconde de ces conférences étant destinée au public. En outre, le zélé missionnaire a aussi donné des conférences dans les principales maisons d'éducation de Québec et de Lévis. Les aumônes qu'il a recueillies par ces moyens, il les destine à son oeuvre admirable des Etudiants japonais.

—La semaine dernière, le T. R. Frère Firmin, supérieur général des Frères de la Croix, a fait un séjour à l'Archevêché, revenant du Manitoba. La Congrégation des Frères de la Croix, chassée de la France, n'existe plus qu'en Suisse, au Manitoba, et dans le diocèse de Rimouski.

—Le samedi, 22 octobre, on a terminé, dan sla basilique de Sainte-Anne de Beaupré, l'installation de la chaire attendue depuis si longtemps. Nous avons pu voir cette chaire monumentale, toute en marbre et en cuivre, et nous pouvons dire que nous n'en avons vu aucune qui lui soit comparable, comme oeuvre d'art, en aucun des pays d'Europe et d'Amérique que nous avons visités.

Il est probable que la bénédiction de cette chaire aura lieu le dimanche, 6 novembre, et que S. G. Mgr l'archevêque présidera à cette cérémonie.

—La semaine prochaine, Mgr L. A. Pâquet, directeur du Grand Séminaire, et M. l'abbé L. H. Pâquet, aumônier des Franciscaines Missionnaires, s'embarqueront pour l'Europe. Les distingués voyageurs passeront l'hiver à Rome.

—Depuis quelques jours, on procède à l'archevêché à l'audition de témoignages intéressant la cause de béatification des Jésuites martyrisés au Canada.

A LONGUEUIL

Une cinquantaine d'amis de M. Hector Joncas, hôtelier de Longueuil, se réunissaient chez lui samedi soir dans le but de célébrer le trente-septième anniversaire de sa naissance. La démonstration, qui avait été organisée dans le plus grand secret, fut un succès sous tous rapports.

C'est M. Edouard G. Lalonde, maire de Longueuil, qui se fit l'interprète des participants à la fête.

—M. le chef de police Lefebvre a confisqué, samedi matin, au marché, huit poches de patates et trois poches d'avoine qui ne pesaient pas le poids réglementaire. Les patates ont été envoyées à l'hospice St Antoine.

RECETTES DU QUEBEC SOUTHERN

Les recettes brutes du chemin de fer Quebec Southern pour le mois d'août ont été de $22,270.68 contre 14,088.97 pour le mois d'août l'an dernier, soit une augmentation de 8,181.61 ou plus de 58 pour cent. Les recettes nettes ont atteint 6,171.99 contre $956.34 en août 1903, soit une augmentation de $5,215.65.

TABLETTES PURGATIVES

CONSTIPATION

Un véritable spécifique de la Constipation sont les Tablettes Purgatives de la Cie Chimique Franco-Américaine. Elles agissent sûrement sans coliques, ni chaleurs à l'estomac. Prix partout 25cts la boîte. Par la poste, sur réception du montant. Echantillon gratuit. Cie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal.

304—1-M-s—n yw

L'ANGLETERRE AU TRIBUNAL DES NATIONS

UN CAPITAINE DANOIS AFFIRME AVOIR VU DES JAPONAIS S'EMBARQUER SUR DES CHALUTIERS ANGLAIS — GRAVES REVELATIONS — L'ENQUETE EST COMMENCEE SUR LES VAISSEAUX QUI ONT ETE MELES A LA TRAGEDIE DE LA MER DU NORD—LA DEMISSION DE ROJESTVENSKY.

Paris, 31 — Le correspondant du "Petit Journal" à Lorient télégraphie :

"Le capitaine d'un voilier danois, arrivé de la mer du nord, ayant été forcé de se réfugier dans un port anglais, à cause de la tempête, a vu embarquer des Japonais et quantité d'explosifs à bord d'un navire de pêche. Le chargement s'effectuait en plein jour.

LA COMMISSION INTERNATIONALE

St Pétersbourg, 30 — Le "Messager Officiel" publie aujourd'hui une dépêche du ministère des Affaires étrangères Lamsdorff au comte Benkendorff, l'ambassadeur russe en Grande-Bretagne, et la réponse de l'ambassadeur à cette dépêche. La dépêche du comte Lamsdorff, qui est datée du 28 octobre à Tsarskoïé-Sélo, se lit ainsi qu'il suit :

"Dans le désir de faire répandre le plus de lumière possible sur ce qui s'est passé dans la mer du Nord, notre monarque considère qu'il serait avantageux de soumettre l'affaire à une commission internationale d'enquête, sous les règlements de la Convention de La Haye, pour examen approfondi. L'empereur donne instructions à Votre Excellence de proposer au gouvernement anglais ce moyen de régler la question."

A cette dépêche, le comte Benkendorff a répondu le 28 octobre :

"J'ai communiqué à lord Lansdowne la dépêche de Votre Excellence. Le gouvernement anglais accepte la proposition de soumettre l'incident de la mer du Nord, dans toute son étendue, à l'examen d'une commission internationale, tel que prévu par la Convention de La Haye.

Londres, 31 — M. Gerald Balfour, président du Board of Trade, a nommé l'amiral sir Cyprian Bridge et Butler Aspinall, avocat, qui a pratiqué principalement en Cour d'Amirauté, pour conduire l'enquête sur l'incident de la mer du Nord, à Hull.

L'ENQUETE EST COMMENCEE

Vigo, 31 — On croit que l'enquête a commencé ici sur l'incident de la mer du Nord.

Le croiseur anglais "Lancaster," qui a été quelque temps dans le port hier, et qui est parti dans la soirée, après que son commandant eût conféré avec le vice-amiral Rojestvensky, à bord du vaisseau russe "Kniaz-Souvaroff," est revenu aujourd'hui.

Il y a eu une autre conférence entre les commandants anglais et russes à bord du même navire. Peu après, le "Lancaster" est parti pour Villagarua, où l'on suppose que la flotte de la Manche est rassemblée.

Cinq navires de guerre anglais croisent au large de Vigo ; ils surveillent évidemment les navires russes qui sont ici.

Le yacht anglais "Ventura" est dans le port, apparemment aussi en vue de surveiller les mouvements de l'escadre russe.

IL RESTERA AU POSTE

Les enquêtes qui ont été faites, au sujet de la nouvelle annonçant que l'amiral Rojestvensky avait demandé d'être relevé du commandant de l'escadre n'ont abouti à aucun résultat. Le consul général russe ne croit pas à l'exactitude de la nouvelle.

Le bureau des affaires étrangères espagnol annonce officiellement que le gouvernement russe a demandé à l'Espagne l'autorisation de laisser à Vigo les vaisseaux de guerre incriminés dans l'affaire de la mer du Nord jusqu'après l'enquête; les puissances ayant été consultées et ayant donné leur consentement, l'Espagne a accédé à cette demande.

SYMPATHIES ESPAGNOLES

L'amiral russe et ses officiers sont l'objet de manifestations les plus sympathiques chaque fois qu'ils font une promenade en ville.

TOUJOURS SUR LE QUI-VIVE

Londres, 31. — Les préparatifs navals que l'on faisait avec une activité fiévreuse, la semaine dernière se sont ralentis; cependant, les navires de guerre anglais sont toujours sur le qui-vive et sont disposés de façon à surveiller attentivement toutes les routes maritimes que doit suivre l'escadre de la Baltique, y compris les environs des Iles Canaries, où les Russes doivent renouveler leur approvisionnement de charbon: des charbonniers allemands attendent en effet, dans cette direction, les vaisseaux russes.

UNE AUTRE VERSION

Les quatre cuirassés de l'amiral Rojestvenky sont encore à Vigo. On dit maintenant que c'est l'escadre de l'amiral Voelkersan, actuellement à Tanger, qui a tiré sur les navires de pêche anglais.

C'est hier que les Russes ont commencé, à Vigo, leur enquête.

Un grand nombre de ministres protestants, en faisant allusion à l'incident de la mer du Nord, se sont réjouis, hier, dans leur église, du règlement pacifique des difficultés anglo-russes.

EN CONFERENCE

Saint-Pétersbourg, 31. — L'empereur a reçu en audience, hier, sir Charles Hardinge, ambassadeur anglais. Tous deux ont eu une longue conférence.

L'INFLUENCE DE DEUX REINES

Copenhague, 31. — L'incident de la mer du Nord a causé la plus profonde anxiété au roi Christian du Danemark. "Si la guerre éclate entre la Russie et l'Angleterre, a-t-il dit, ce sera la cause de ma mort." L'impératrice douairière de Russie promit à son père, le roi Christian, d'employer toute influence pour empêcher le conflit.

On dit que plus de cent télégrammes ont été échangés entre l'impératrice douairière et la reine d'Angleterre, durant la semaine dernière et que les efforts réunis des deux augustes soeurs ont été pour beaucoup dans le règlment de la question en feu.

LETTRE DE PARIS

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Paris, 22 — La mort de Mme de Lotbinière-Harwood a créé parmi la colonie canadienne de Paris un deuil profond qui s'est manifesté par un grand élan de sympathie vers le docteur de Lotbinière-Harwood et ses enfants.

De ma vie je n'ai assisté à cérémonie plus impressionnante que celle qui eut lieu le mercredi, 19 octobre, en l'église St Honoré d'Eylau. Nous étions là une centaine de compatriotes réunis autour de l'époux accablé de douleur, des enfants en larmes, pour rendre les suprêmes hommages à celle qui venait de s'éteindre au moment où ses parents et ses amis renaissaient à l'espoir de la conserver encore longtemps.

Atteinte d'une maladie cruelle, Mme de Lotbinière-Harwood était venue à Paris demander à la science de chirurgiens illustres, sinon la guérison complète, du moins un soulagement à ses souffrances. Après avoir examiné la malade, les médecins s'étaient montrés très optimistes. Une opération chirurgicale fut décidée, de laquelle on attendait les meilleurs résultats. Le docteur de Lotbinière-Harwood avait même repris confiance, au point de compléter sans plus attendre des arrangements pour un séjour de trois ans à Paris. L'opération avait complètement réussi, la joie succédait à l'angoisse, lorsque des complications survinrent qui emportèrent la malade en quelques heures.

C'est en plein rêve que la mort a frappé.

Un service funèbre a été célébré pour le repos de l'âme de la défunte, en l'église St Honoré d'Eylau, à onze heures du matin, par l'abbé Marband, curé.

Assistaient à ce service : M. le docteur de Lotbinière-Harwood, époux, Mlles Henriette et Marguerite, Monsieur William de Lotbinière-Harwood, enfants de la défunte ; Mme Bennertante, M. le docteur et Mme Raoul Masson, M. et Mme R. LeSourd, M. Henri Bossange, M. et Mme Douchement, M. Armand Masson, cousins ; le marquis et la marquise de Darrax, Mlle de Darrax, M. Hector Fabre, commissaire-général du Canada ; M. C. L. de Martigny, l'hon. G. A. Nantel, Mme Nantel et Mlles Nantel, Mlle L. Taschereau, Mlle Verret, Mme et Mlles Drummond, Mlle Lacaille, M., Mme et Mlles Wiellard, Mlle Gauthier, les docteurs Dupont, Trudeau, Bourgouin, Bédard, Beaudry, Pâquet, Brisset, Bonin, Verner, Maillet, Cassegrain, Latreille, Lamontagne, Corsin, Dufresne, Desnos, Edge, Ethier, Garceau, Coote, M. et Mme Emile Bélanger, M. Beauchesne, M. Hébert et autres.

A l'issue de la cérémonie, le corps embaumé a été déposé dans le caveau de l'église St Honoré, pour être transporté ultérieurement à Montréal, où les obsèques et l'inhumation auront lieu.

× ×

Aujourd'hui, 22 octobre, a été inaugurée, en présence de M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, la statue de César Franck, en face de l'église de Ste Clotilde, dont le maître fut organiste pendant vingt ans.

César Franck est mort depuis quatorze ans : à sa mort il était pauvre et presque ignoré de la foule qui s'obstinait à le dédaigner ou à le dénigrer. Même au Conservatoire où il occupa la chaire d'orgue jusqu'au dernier jour, on le traitait si ouvertement en paria que nul ne représenta l'école de musique française à ses obsèques, dont le gouvernement, du reste, ne se désintéressa pas moins.

Sauf chez quelques rares admirateurs qui l'entourèrent constamment d'affection et de respect, il ne rencontra partout qu'indifférence et souvent que raillerie et hostilité.

Mais depuis, César Franck est entré dans l'immortalité, sa musique s'est imposée à la foule; et sa gloire, faite de sévérité, s'épanouit radieuse comme un soleil qui poursuivrait une course ininterrompue et non comme un astre qui aurait percé les nuages après un fracas de tonnerre.

César Franck a composé "Rédemption," "Ruth," et "Rebecca," trois oratorios qui peuvent affronter la comparaison avec ceux de Bach : les "Béatitudes," fresques musicales aussi grandioses que les plus nobles symphonies qu'inspira jamais le mysticisme chrétien ; il a inventé des harmonies et des contre-points où la science la plus prodigieuse le dispute à la mélodie le plus suavement angélique qu'ait jamais produite la musique française.

La statue de César Franck est due au ciseau de Lenoir. Le sculpteur a représenté le maître sur son banc d'orgue, laissant, dans un moment d'inspiration, courir ses doigts sur les claviers. C'est une oeuvre remarquable, digne du sujet qui l'a inspirée.

× × ×

Quelques artistes montmartrois ont conçu le projet d'élever un monument à l'illustre sculpteur Pigalle, surnommé le "Phidias français".

M. Fagel, le distingué statuaire, exécutera le buste, et l'on parle de M. Frantz-Jourdain, comme architecte du monument.

× × ×

Un des doyens de la presse parisienne est mort, hier, M. Laurent Lapp, chef du bureau de l'étranger, au "Temps", ne fut jamais que journaliste, et brillant journaliste, depuis qu'il arriva d'Alsace à Paris. Il laisse d'unanimes regrets.

Une dépêche de Pau annonce aussi la mort d'un autre vétéran du journalisme, M. Ivan de Woestine, ancien rédacteur au "Figaro", et en divers journaux français et étrangers.

TRIBUNE LIBRE

Les entrepôts permanents

M. le directeur de "La Presse."

J'ai pris beaucoup d'intérêt aux diverses discussions relatives aux nouveaux entrepôts sur les quais et que vous avez rapportées dans votre journal. J'ai pensé que mes vues sur ce sujet ne seraient peut-être pas hors de propos, car je suis intéressé vivement dans l'amélioration du port de Montréal. J'ai visité tous les ports importants du monde entier et j'ai vu de près les systèmes de manutention employés dans chacun d'eux.

J'ai visité, hier, les travaux inaugurés sur nos quais et me suis laissé dire que sur chaque fondation de ciment aux nouveaux entrepôts que je voyais devait s'élever un poteau. Ceci veut dire que nous aurons ici l'exacte contre-partie de ce que les gens de Saint-Jean, N. B., ont déjà reconnu comme une erreur grave, à cause de l'impossibilité de mouvoir des colis ou des charges volumineux ou longs entre les rangées de poteaux.

Un entrepôt pour la manutention des cargaisons doit avoir le moins possible d'obstruction sur ses planchers.

On construit en ce moment une véritable forêt de poteaux dont déjà l'on pourrait supprimer trois rangées tout en laissant facilités pour un second étage solide.

Il est évident que pour plaire à tout le monde on ne peut contenter personne, mais je crois que dans une question difficile comme celle des entrepôts à Montréal, où les besoins des chemins de fer et des bateaux sont si différents, un compromis doit se faire.

Je suis d'avis qu'un entrepôt dont le niveau de plancher serait d'un pied au dessus du niveau du quai avec des tranchées creuses et bien drainées de deux pieds de profondeur pour les voies d'accès, avec de plus une petite plateforme et plans inclinés pour compenser la différence de niveau nécessaire tant aux bateaux qu'aux trains pourrait donner satisfaction.

Je suis fortement en faveur d'entrepôts à deux étages dont le supérieur serait utilisé pour les passagers et les cargaisons entrant au port, et pourvus d'un simple système de "chutes" par lesquelles tous les colis de marchandises seraient descendus à l'étage inférieur.

Au moyen de galeries établies le long du quai au bord de l'eau, toute la cargaison des navires, à l'exception des longues pièces de fer, etc., pourrait être débarquée au deuxième étage et l'étage du bas serait exclusivement réservé aux cargaisons d'exportation.

Le plan de faire passer une voie ou route pour les camions à l'étage supérieur me semble inutile, car cela signifie ni plus ni moins qu'un chemin de fer élevé le long du quai, très coûteux sans doute en raison de la solidité qu'il devra avoir pour résister au trafic exceptionnellemetn fort qui s'y ferait. Le coût d'une approche ou rampe seule coûterait presque autant que l'entrepôt et l'argent qu'il faudrait dépenser pour une chose si coûteuse trouverait avantageusement son emploi sur les quais.

Les rames et descentes à travers les planchers nuisent et sont fréquemment causes qu'une partie de la surface entreposable reste déserte. Il y a un bel exemple de ceci à Boston-Est, où la voie ferrée traverse le centre de l'entrepôt. Le côté près du steamer est toujours encombré et l'autre est sans colis.

Dans la plupart des pays, il a été impossible de faire des entrepôts ou quais qui puissent convenir à toutes les cargaisons. Le charbon et le fer sont débarqués à des quais spéciaux à Liverpool, Glasgow, Londres, Hambourg, Rotterdam, Anvers, Marseille, Gênes, Venise, Trieste, Alexandrie, Calcutta, Bombay, Adélaïde, de fait dans tous les ports maritimes bien outillés.

Les plus pratiques de ces systèmes et les moins coûteux se trouvent dans les ports autrichiens et hongrois de Trieste et de Fiume. Ces entrepôts sont simples mais vastes de construction légère à un étage, couvrant une étendue considérable de quais, propres et faciles à réparer, et ils sont journellement utilisés par plusieurs lignes de steamers qui vont dans toutes les parties du monde et qui les trouvent très pratiques.

Je pense que des constructions de ce genre conviendraient au port de Montréal et seraient une grande économie sur les plans actuels.

La question d'un plan de construction d'édifices de ce genre doit être bien pesée et l'opinion d'armateurs pratiques, de capitaines, de stevedores et autres devrait être provoquée par les Commissaires du Port, avant que ces derniers ne s'engagent dans une erreur irréparable qui augmentera au lieu de diminuer le coût de la manutention du fret.

Si dans la suite ils dotent notre port d'entrepôts bien établis pour la manutention de toutes les cargaisons qui viennent dans notre port, et cela d'une façon économique et efficace ils auront fait tout leur devoir.

STEVEDORE.

TROIS MORTS DOUZE BLESSES

Tel est le nombre des victimes d'un tamponnement de chemin de fer à Tipton, Mo.

Kansas City, 31. — La journée d'hier a été fatale à trois personnes, et une douzaine d'autres ont été plus ou moins grièvement blessées dans un accident de chemin de fer. Le désastre a eu lieu à Tipton, Mo.

De bonne heure, hier matin, le spécial "Missouri Pacific World's Fair" laissait St-Louis, Mo., pour Kansas City, en deux sections, la seconde partant quelques minutes plus tard que la première. Elle allait à une allure de trente milles à l'heure lorsqu'elle arriva à Tipton où la première section prenait des passagers.

D'après la version du mécanicien Ramsay, de la seconde section, le fanal d'une locomotive stationnée dans la cour l'aveugla au point de l'empêcher de voir la section première. Il ajouta de plus que ses ordres étaient de passer tout droit. La seconde section frappa la première, démolissant le dernier char-dortoir et renversant le deuxième.

Les morts sont: Mme Bright Water, de Lewisbury, Pe; Mme Margaret Burke, de Kansas City: M. J. W. Bagby, secrétaire-trésorier de la "Linotype Publishing Company," de Kansas City.

Parmi les blessés sont: M. W. J. Black, agent général des passagers du Atchison, Topeka et Santa Fe, fracture de la clavicule; Mme W.J. Black, fracture de la cheville et contusions à la tête; J. S. Calfeo, de St-Louis, grièvement blessé: L. B. Twined, de New-York, grièvement blessé. Plusieurs autres sont plus ou moins blessés.

La locomotive de la seconde section a frappé le pullman "Tapax," le fendant jusqu'aux deux tiers de sa longueur, et tous les passagers, au nombre de quatorze, furent tués ou blessés. Dans le char en avant se trouvaient vingt-deux personnes, et malgré qu'elles aient été rudement secouées, quelques-unes seulement furent grièvement blessées.

Le surintendant, W. J. McKee, dit que le mécanicien et le conducteur de la seconde section sont responsables de l'accident. Ils allaient à une vitesse de vingt-cinq milles à l'heure, alors qu'ils auraient dû avoir leur train sous contrôle.

—La Poudre Désinfectante de Lever Y. Z. est un bienfait à toute famille. Elle désinfecte et nettoie en même temps. 30

LUGUBRE DECOUVERTE

Y a-t-il eu crime?

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Québec, 31 — Le parti d'arpenteurs travaillant à la ligne du transcontinental, dans le comté de Portneuf, a trouvé un squelette dans l'érablière de M. Hardy, à la Pointe-aux-Trembles.

Le coroner Jolicoeur, prévenu de cette lugubre découverte, a chargé le détective Sylvain de se rendre sur les lieux et de faire, si possible, un peu de lumière sur cette affaire.

Le squelette a été transporté à la morgue de Québec, où il restera quelques jours pour permettre aux autorités policières de faire des recherches afin d'en établir l'identité. Le squelette est celui d'un homme de taille moyenne dont la mort doit remonter à plus d'un an. Il a été trouvé à quelque distance de la cabane à sucre de M. Hardy. Personne n'est disparu mystérieusement de la Pointe-aux-Trembles depuis nombre d'années, et la police est probablement en présence d'un crime, et vu l'état du cadavre — un squelette décharné — il sera bien difficile d'approfondir le mystère qui entoure cette affaire.

LA GUERISON MUNYON POUR LE RHUMATISME

Je vous rembourserai votre argent si elle fait défaut.

Je sais que ma guérison pour le rhumatisme guérira ces élancements aigus dans les bras, les jambes, le côté, le dos, la poitrine, les enflures rhumatismales ou sensibilité dans aucune région du corps, en quelques heures.

Elle opérera une guérison prompte et permanente de toutes formes de Rhumatismes, Sciatique, de Lumbago ou Douleurs Dorsales, Boiterie, Articulations Raides ou Enflées, et de toutes douleurs dans les hanches ou dans les reins. Le remède n'endort pas la maladie, mais la chasse du système. Il neutralise l'acide et produit un sang rouge, pur et riche.

Obtenez une bouteille de ce remède, et si vous n'êtes pas entièrement satisfait des résultats, je vous rembourserai votre argent. — MUNYON. yw

Elle Nourrit les Enfants

Aucune autre nourriture du Bébé n'est aussi nourrissante, ni si salutaire, ni si employée partout. C'est un substitut parfait au lait de la mère.

Nestle's Food

Echantillon (suffisant pour huit repas) envoyé gratis.

LEEMING, MILLS & CO., Montréal. 130 mnk

6 Cassez les Rhumes avec "L.F." Atwood's Bitters

Les changements de temps arrêtent la transpiration non constatée. Les impuretés sont alors retenues dans l'organisme. "L. F." Atwood's enlève cette matière délétère par l'intermédiaire des intestins et guérit le rhume. 35c la bouteille. Demandez à votre fournisseur d'en somme der ...

DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal. ou à la ... DRUG CO., BOSTON MASS., E.U.A. 35-1Man

La Naissance d'un Enfant est une époque critique

Elle est facilitée si la mère prépare son système avec un traitement reconstituant au

FERROZONE

Un tonique puissant qui relève, vivifie et renforce la femme

En prenant Ferrozone vous constaterez aussitôt un réel regain de pouvoir et de force, car c'est un vrai tonique pour les nerfs et le sang. Il effectue des cures permanentes sans parallèles dans l'histoire de la médecine.

Ferrozone fournit les principes essentiels de la vie épuisée par le surcroît de travail, la fatigue, l'indigestion ou la vie intense. Il contient ce dont manque tout organisme épuisé.

En faisant une vie nouvelle dans le sang, Ferrozone fait du bien à tout le corps. La digestion s'améliore, les yeux brillent les joues se colorent comme celles d'une jeune fille. La puissance normale est rendue aux organes régénérateurs, les nerfs sont rechargés d'énergie et le malade constate que ce bienfait est le résultat de l'usage de Ferrozone.

Il n'y a pas de plus grande bénédiction que Ferrozone pour les femmes souffrantes. Il remplit l'organisme avec l'énergie et le feu de la jeunesse, fait des tissus fermes jusqu'à ce que l'état de femme parfaite soit atteint.

Ferrozone est le tonique le plus sûr à employer par les dames, parce qu'il ne contient ni alcool ni drogues dangereuses. Les filles qui grandissent, les jeunes femmes, celles qui sont pour devenir mères — toutes les femmes retireront un bénéfice incontestable de ce grand restaurant. Préparé seulement sous forme de tablettes, 50c la boîte de cinquante tablettes ou six boîtes pour $2.50, chez tous les marchands ou N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E.U.A., et Kingston, Ont. w

C'est une question de Santé

ROYAL

BAKING POWDER

Est absolument pure

Aucun produit ne peut prendre sa place

GRANULES BUROT

Elles Guérissent pendant que vous Dormez !

Foie	LE MEILLEUR REMEDE AU MONDE POUR LE FOIE, L'ESTOMAC ET LES INTESTINS	Intestins

Enfants et Vieillards, tous les Prennent.

Plus de ces purgatifs violents qui ruinent la santé. LES GRANULES BUROT, produit de la distillation de l'huile contenue dans les fleurs de camomille, associée à la cascara et autres substances végétales, sont puissantes et inoffensives dans leurs effets.

Si vous souffrez de MAUX DE TETE, ETOURDISSEMENTS, BOUCHE AMERE SURTOUT LE MATIN EN VOUS LEVANT, TEINT JAUNE, PEAU SECHE, SOMMEIL TROUBLE PAR DES REVES, CRAMPES D'ESTOMAC, PITUITE, VOMISSEMENTS, RAPPORTS DE BILE, VENTS, VERTIGES, PALPITATIONS, MIGRAINES, BOUTONS, CLOUS DE COU, ENFLURE DES MAINS ET DES PIEDS, MAL DE REINS, tous symptômes conduisant à la débilité et souvent à la mort, etc., c'est que vos intestins ne fonctionnent pas bien ; VOTRE FOIE EST ENGORGE DE BILE, VOS REINS SONT MALADES. Prenez alors les GRANULES BUROT DE PARIS, elles vous guériront sûrement et préviendront des maladies souvent mortelles. Elles aident la digestion, nettoient le foie, les intestins et les reins. A dose de trois, elles purgent mieux que n'importe quel fort purgatif et ce, pendant que vous dormez ; sans douleurs, coliques, etc. Elles rafraîchissent le sang et donnent un beau teint. Suivez les directions de la circulaire autour du flacon. Vous y lirez des certificats de médecins et d'hôpitaux qui prouvent que les GRANULES BUROT sont un remède excellent pour L'ESTOMAC, LE FOIE ET LES INTESTINS. En vente dans toutes les pharmacies de gros et de détail. Envoyées franco sur réception de 40 cents ou 2 francs, timbres, argent ou mandats ; 6 flacons pour $2.00. Cie Médicale Paris-Canada, chambre 6, La Presse. Tél. Bell, Main 977.

N. B.—Consultations écrites et conseils donnés gratuitement.

Dépositaires pour Québec : W. BRUNET & CIE.

Estomac		Reins

PLEIN DE PLEURESIE

Les médecins disent que le pays en est plein. C'est, d'abord, un frisson, puis un rhume; l'inflammation grandit jusqu'à ce que la pleurésie en soit le résultat. Donnez vingt gouttes de la Nerviline de Polson dans de l'eau chaude et faites-le vite. On prévient la congestion, on rétablit la chaleur et la circulation — vous êtes guéri. Toute maladie peut être prévenue par Nerviline. Elle épargne de gros comptes de médecins et ne coûte que 25c pour une grande bouteille. Essayez Nerviline, vous-même.

LES BONS LITS sont de très indications d'une bonne administration de ménage. Pourquoi dormir sur des matelas bossués, inégaux, quand vous pouvez les faire refaire et renouveler à $1.25 et plus,—rapportés le même soir, si nécessaire? Un stock considérable de Couchettes en Fer et de Literie toujours en mains. Couchettes en Fer à $3.50 et plus. Toutes grandeurs. Satisfaction garantie. C. E. TOWNSHEN, Manufacturier de Literie. 380 rue St Jacques. Tél. Main 3914. 303-3

RHUM ST JAMES

305-1-M-v-n

LE PAIN PURETE

de James Strachan est la perfection même.

Echos Mondains

Samedi aux "Nouveautés", nous aurons le plaisir d'entendre la spirituelle pièce d'Emile Augier, "La Fils de Giboyer." La représentation est au bénéfice de notre jeune et sympathique artiste. M. Laliberté, qui poursuit à Paris des études consciencieuses et nous fait honneur.

Il y aura des surprises charmantes au programme.

Nous savons plusieurs groupes de jeunes filles du meilleur monde qui se sont déjà organisés pour être aux premières places. N'est-ce pas gentil?

Toutes les loges, sauf deux, sont retenues, quelques-unes par des jeunes gens. Il semble que toute notre jeunesse instruite devrait concourir au succès de cette soirée-là!

× × ×

Le comité des dames de la société Saint-Jean-Baptiste, présidée par Mme Béique, nous prie de convoquer en son nom toutes les dames de Montréal à l'assemblée de lundi le 7 novembre, où des résolutions seront soumises au vote, touchant les écoles ménagères.

Chacun sait que le besoin se fait sentir d'une telle fondation qui s'organisera par tout le pays, sur des bases pratiques et solides. Il importe donc à notre société entière de se mettre au courant des efforts que la Saint-Jean-Baptiste veut tenter dans ce sens, et de pousser aussi au succès de l'entreprise, chacun suivant ses moyens.

Mlles Antil et de Beaujeu, les déléguées de l'oeuvre nouvelle, qui doivent s'embarquer le 10 novembre pour l'Europe, assisteront à l'assemblée et seront présentées aux dames.

Dans la requête que nous a adressée le comité, l'on ajoutait: Si les messieurs veulent bien nous prêter le secours de leurs lumières, la force de leur opinion, et l'autorité de leurs voix, ils seront, cela va sans dire, admis dans la vaste salle avec un empressement unanime, écoutés, par toute l'assistance féminine avec une déférence digne des temps antiques!

Ce sera pour 3 hrs. de l'après-midi, au Monuument National.

× × ×

La semaine dernière, thé intime et charmant chez Lady Lacoste, en l'honneur de Mlle Thaïs Lacoste, qui doit faire son début cet hiver. Des chrysanthèmes souriaient partout, dans l'élégant salon. Très peu de monde avait été invité: quinze à vingt personnes environ, heureuses privilégiées qui apprécièrent visiblement la faveur, et donnèrent à la réunion un cachet de gaieté sincère.

C'étaient Mlles Roy, Angers, Pauline, et Berthe, Larocque, Pérodeau, Featherstonhaugh, Bagg, Bonin, Robidoux, Hiam, Duchastel de Montrouge; Mlle Gobeil, fille du Sous-Ministres des Travaux Publics, de passage à Montréal, en route pour New-York, et Mlle O'Farrell, de Québec.

× × ×

Brillante soirée, dimanche dernier, chez M. et Mme P. A. Thouin, du Parc Lafontaine, à l'occasion du 21ième anniversaire de naissance de leur fils Eugène, M. Thouin reçut de riches cadeaux au nombre desquels une magnifique corbeille de fleurs présenté par les jeunes demoiselles. A minuit, un délicieux goûter fut servi aux invités. Il y eut chant, musique et danse jusqu'à une heure avancée de la nuit.

× × ×

Mlle Antoinette Saint-Jean, fille de M. Ephrem Saint-Jean, de la rue Cadieux, qui était depuis quelques semaines, à l'Hôtel-Dieu, où elle a subi deux opérations, est de retour dans sa famille, parfaitement rétablie.

× × ×

Le commandant Spain, d'Ottawa, est au Viger.

× × ×

L'hon. William Chisholm, de Halifax, est retourné chez lui.

× × ×

M. Andrew Broder, qui a représenté Dundas, dans le dernier parlement, est au Windsor.

× × ×

Mercredi, de 2 hrs. p. m. à 4 h. 30, il y aura une réunion de couture chez les sourdes-muettes. Les dames patronesses de l'Oeuvre y assisteront en nombre: leur charité est anxieuse de se dépenser pour les pauvres. Ces dames commencent déjà à préparer le grand souper aux huîtres, qui attire toujours une si nombreuse affluence.

Plusieurs dons généreux arrivent dès maintenant à l'Institution.

× × ×

La conférence des dames patronesses de la Crèche, qui devait avoir lieu demain, mardi, est remise à mardi de la semaine prochaine.

LES FEMMES ET MARCEL PREVOST

Le brillant littérateur français, Marcel Prévost, qui a fait des études fort intéressantes sur les femmes, vient de publier dans "Le Figaro", un article dont les Parisiennes ont été affectées. Il prétend en effet que si les mondaines de Paris passent pour être de belles femmes, cette renommée est bien usurpée. La toilette seule et un certain cachet de bon ton, ne peuvent remplacer chez elles la beauté. La ligne de leur corps n'est onduleuse, svelte et harmonieuse qu'à force d'adresse de la part des couturières qui savent dissimuler avec talent les défauts. La plupart des Parisiennes sont chlorotiques et les traits de leurs visages sont déformés par les pâles couleurs qu'elles cachent sous le fard plus ou moins habilement appliqué.

Marcel Prévost est un expert en questions féminines et s'il se prononce aussi sévèrement sur la beauté de ses compatriotes, c'est pour les inviter à enrayer le mal qui les ronge : l'anémie et ses funestes conséquences.

Nous voulons aussi jeter un cri d'alarme et dire à nos charmantes Canadiennes qui passent avec raison pour de belles femmes, qu'elles doivent conserver cette réputation. Lorsque leur fidèle miroir reflète l'image de traits fatigués, de deux yeux cernés de bistre et de lèvres décolorées ; lorsqu'elles éprouvent une sensation de lassitude générale, il est grand temps de réagir.

Il faut au plus vite rendre au sang son énergie vitale en lui donnant l'aliment par excellence qui est contenu dans les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, le meilleur reconstituant connu pour rétablir la santé des femmes.

Vous savez, Mesdames, ce qu'un maître incontesté dit des Parisiennes. Au nom de cette beauté dont vous êtes justement fières, ne permettez pas qu'on porte sur vous un semblable jugement. Vous connaissez le remède qui a fait ses preuves pour vaincre l'anémie ; en faisant usage de ce précieux régénérateur de la vie, vous aurez la santé plus précieuse encore que la beauté. (6)

NOMMEE PAR LE PEUPLE

Il y a un demi-siècle environ, quand feu le Rév. Père John O'Brien, de Lowell, Mass., recommanda à ses paroissiens et à ses amis la prescription qui lui avait rendu la santé et la force, le peuple l'appela Father John's Medicine et elle devint ainsi connue et annoncée sous ce nom à sa connaissance et avec son approbation. C'est la prescription d'un spécialiste éminent, c'est un remède pur, hygiénique et exempt d'alcool et de narcotiques délétères ou de drogues qui sont la mort pour les nerfs sous toute forme — ce n'est pas un remède breveté. Son pouvoir pour renforcer et comme reconstituant explique pour quoi elle a eu tant de succès depuis cinquante ans pour guérir les rhumes et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Father John's Medicine est en vente chez tous les pharmaciens. The Leeming Miles Co., distributeurs en gros.

y w k

POUR LA PAIX UNIVERSELLE

TEXTE DE LA LETTRE CIRCULAIRE ADRESSEE A TOUTES LES NATIONS PAR LE SECRETAIRE HAY — UN PROGRAMME — LE DESIR DE ROOSEVELT EST DE FAIRE REGLER PAR L'ARBITRAGE TOUTES LES DISPUTES INTERNATIONALES — A LA HAYE.

Washington, 31 — Dans une note circulaire, le secrétaire Hay s'est conformé aux instructions du Président relativement à la proposition d'une deuxième conférence à LaHaye.

La note ne vise pas seulement à une nouvelle convocation de la conférence de LaHaye pour étudier les questions spécifiquement mentionnées par la première conférence, qui devront être discutées de nouveau, telles que les droits et les devoirs des neutres : l'inviolabilité de la propriété particulière dans la guerre navale et les bombardements des ports par des forces navales, mais elle va plus loin en appuyant virtuellement le projet d'un système général de traités d'arbitrage et l'établissement d'un congrès international qui se réunirait périodiquement dans l'intérêt de la paix.

L'émission de l'appel pendant la guerre actuelle est justifiée par le fait que la première conférence de LaHaye a été convoquée avant la conclusion du traité de paix entre les Etats-Unis et l'Espagne.

DOCUMENT HISTORIQE

Voici le texte de la circulaire :

Aux représentants des Etats-Unis accrédités auprès des gouvernements signataires de l'acte de la conférence de LaHaye :

"Monsieur, — La conférence de la paix réunie à LaHaye, le 18 mai 1899, a marqué une époque dans l'histoire des nations ; elle avait été convoquée par l'empereur de Russie en vue de discuter la question du maintien de la paix générale, de fixer des règlements à observer pendant les opérations militaires, ou d'en amoindrir le fardeau. Le résultat fut que les puissances signataires de la convention, acceptèrent le principe du règlement pacifique des difficultés internationales, et acceptèrent certains amendements aux lois et coutumes en usage, chez les peuples en état d'ohstilité ouverte, en vue de les rendre plus humains. La conférence avait donc accompli une grande et belle oeuvre ; d'autres sujets furent ajournés à une conférence ultérieure, comme ceux concernant les droits et devoirs des neutres, l'inviolabilité de la propriété privée dans les guerres navales le bombardement des ports, des villes et des villages, par les vaisseaux de guerre."

M. Hay fait allusion à l'excellent travail de l'union interparlementaire, qui a préparé les voies de la prochaine conférence et aidé à maintenir la paix parmi les nations ; la conclusion de traités d'arbitrage entre les nations est l'une des oeuvres de cette union. Il parle de l'adoption d'une résolution par l'union interparlementaire, réunie à Saint-Louis, et dans laquelle tous les délégués, moins deux, déclaraient que des différents entre nation devraient être réglés de la même manière que ceux qui s'élèvent entre individus.

La conférence internationale prochaine s'occupera des questions laissées en suspens, par la conférence de LaHaye : de la négociation de traités d'arbitrage entre les nations représentées à la conférence ; de l'opportunité d'établir un congrès international qui se réunirait périodiquement, pour discuter les questions internationales.

Ces résolutions de l'union interparlementaire furent présentées au président Roosevelt avec prière de convoquer une nouvelle conférence. Le président accepta.

UNION NATIONALE FRANCAISE

Hier, à deux heures après-midi, les membres de l'Union nationale française, réunis en assemblée générale, ont procédé à l'élection de leurs officiers.

La séance s'est ouverte par la lecture du rapport financier pour l'année écoulée, qui accuse un surplus net de $2,851.76.

A signaler l'item concernant la "Garde Républicaine". Les déboursés faits par l'organisation du concert de l'Arena s'élèvent à $4,545.00. Les recettes, d'autre part, ont atteint le chiffre de $5,298.00, ce qui laisse une balance de $753.00 à l'actif de l'U. N. F.

Les élections ont donné le résultat suivant :

Président M. Jules Helbronner.
1er vice-président, M. E. Boudet.
2e vice-président, M. A. Martin.
Trésorier, M. L. Fréchon.
Secrétaire, M. B. Hubert.
Commissaires. — MM. L. Hamon, M. Helbronner, E. Bernadet, L. Maillard, F. Delville, A. Duboulay.
Censeurs. — MM. M. Beulac, E. Deliot, J. Laurent.
Censeur suppléant, M. J. Damlincourt.

L'assemblée s'est terminée par quelques discours qui ont eu la double qualité d'être éloquents et courts. Tour à tour, M. l'abbé Lecocq, M. l'abbé Richard, aumônier de l'U. N. F., M. l'abbé Charrier, curé de Saint-Jacques, M. Kleckowski, M. des Iles, ont redit les bienfaits de la charité et l'influence de la France chevaleresque et généreuse à travers le monde.

AUX ALCOOLIQUES

Le Dr MacKay sera à l'hôtel de ville, Montréal, le mercredi de chaque semaine: faites-lui visite ou envoyez-lui votre adresse. Toute communication strictement confidentielle. Guérison en peu de temps et à peu de frais. m-n

Les rhumatisants qui ont pris Hood's Sarsaparilla ont été soulagés radicalement.

LA MORT DE JOHN DOUGLASS

22 JURES SONT ASSERMENTES A L'ENQUETE DU CORONER— LA DECISION DU JURY NE SERA CONNUE QUE LE HUIT NOVEMBRE PROCHAIN.

Les jurés suivants ont été assermentés pour l'enquête au sujet de la mort de John Douglass, tué lors de l'explosion des gazomètres à la Montreal Gas Co., vendredi soir.

MM. Jérémie Rhéaume, 301 des Carrières ; Wilfrid Lamoureux, 1599 Ste Catherine, Georges Maréchal, 1526 Ste Catherine ; Eugène Roy, 51A Montcalm ; Joseph Lamoureux, 1615 Sainte-Catherine ; Rodrigue Crépeau, 1620 Ste Catherine ; F. X. Valiquette, 1545 rue Ste Catherine ; Louis R. Bourbonnière, 1602 Ste Catherine, F. X. Lenoir, 1568 Ste Catherine ; Nazaire Laliberté, 1604 Ste Catherine ; Adolphe Gravel, 1628 Ste Catherine ; Henri Poirier, 1638 Ste Catherine ; Absalon Thouin, 1570 Ste Catherine ; Romuald de Chevigny, 1499 Ste Catherine ; Wilfrid Lacouture, 1513 Ste Catherine ; Arthur Léger, 1520 Ste Catherine ; Avila Lecompte, 1527 Ste Catherine ; Philippe Silverstone, 1510 Ste Catherine ; Elzéar Dérôme, 1537 Ste Caeherine ; Aimé Gélinas, 1514 Ste Catherine ; George Stroud, 1519 Sainte-Catherine ; Napoléon Desjardins, 1569 Ste Catherine.

L'enquête, commencée samedi matin, a été remise au huit novembre prochain. Durant cet intervalle, les inspecteurs de chaudières et de bâtisses visiteront les lieux de l'accident et dresseront un rapport.

Thomas Flood, le beau-frère du défunt a été le seul témoin entendu, samedi matin.

Il a déclaré que son parent travaillait à la "Montreal Gas Co.", depuis plus d'un quart de siècle. Jamais le défunt n'a fait des remarques, devant le témoin, au sujet des chaudières ou de l'édifice.

TAUX REDUITS POUR LES ELECTIONS GENERALES

A l'occasion des élections de la Puissance, jeudi, 3 novembre, le chemin de fer St Lawrence et Adirondack vendra des billets d'excursion au taux d'un billet simple aller et retour, bons pour aller les 2 et 3 novembre, valables pour revenir le ou avant le 4 novembre. Pour horaire, etc., s'adresser aux agents des billets. 309—3

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. 159-m-M-j-v-n

VITE

Si votre enfant a la coqueluche, soignez-le avec du "Baume Rhumal" qui arrêtera les quintes si douloureuses pour le bébé et pour sa pauvre mère qui le voit et le sait souffrir.

MLLE RITCHIE OFFRE SA DEMISSION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 31 — Mlle Ritchie, surintendante de l'hôpital des contagieux, a chargé son avocat de soumettre sa démission au comité de salubrité publique. Elle est froissée des questions indélicates que l'avocat du conseil municipal lui a posées à l'enquête sur son administration. Le comité a refusé d'accepter cette démission qui n'est pas écrite, mais a décidé plutôt d'accorder trois semaines de vacances à Mlle Ritchie. Celle-ci a été forcée d'admettre qu'il se passait des choses étranges dans son hôpital. Elle a causé une surprise, quand elle a déclaré que le régisseur Cluff, celui-là même qui a provoqué l'enquête, s'était fait inviter par elle pour aller de temps à autre prendre sa tasse de thé dans l'après-midi. Elle a refusé de répondre à plusieurs questions très sérieuses, concernant les visites assidues d'un Dr Ballantyne et d'un échevin. Quand celui-ci n'allait pas la visiter le soir, il la tenait au téléphone des heures entières, la nuit. C'est du moins ce que l'avocat du conseil, M. McVeity, a dit, mais Mlle Ritchie a refusé de répondre. Elle a également refusé de donner tous les éclaircissements voulus au sujet de l'envoi supposé de malles remplies de linge à ses parents, à Pakenham. Le juge O'Meara, cependant, a été sévère envers elle, en lui imposant l'obligation de répondre à une foule de questions auxquelles elle cherchait à se soustraire.

Pourquoi c'est Meilleur Marché

Nous avons trente établissements à approvisionner, nous achetons en gros, et des meilleurs fabricants du monde entier—de Sir Titus Salt, Bart, de Saltaire ; Isaac Carr, le fameux fabricant de Meltons et Beavers, de West of England, de Brown Brothers, Galashield, Ecosse, les plus grands et les plus renommés de tous les fabricants de Cheviots et Tweeds Ecossais, des Athlone Woolen Mills qui fabriquent les plus fins Homespuns Irlandais. En nous procurant ces fins tissus, nous épargnons du temps, parcequ'ils se confectionnent plus facilement.

Nous employons cinq-cents experts—Ces experts sont installés en unités, un habit passe rapidement et soigneusement d'une unité à l'autre, épargnant par là beaucoup de temps.

Cette économie de temps, cette habilité fait la supériorité des Semi-ready, et donne aussi l'avantage de vendre à des prix plus raisonnables, que les habits faits sur commande.

Et de plus, si vous n'êtes pas satisfait, l'argent vous est remis.

416 P

Semi-ready Tailoring
MONTREAL 231 RUE SAINT-JACQUES 1551 RUE STE. CATHERINE

Il n'y a pas de plus grand péché contre les lois de l'hygiène que l'usage d'un brandy inférieur.—Il n'y a pas de spiritueux ayant une aussi grande valeur, s'il est de qualité supérieure que le

Cognac a Trois Etoiles de Martell

qui est recommandable en tous points. Il a supporté toutes les épreuves depuis près de deux siècles, a été analysé fréquemment par les plus hautes autorités, et est reconnu par tout l'univers comme la meilleure production dans son genre.

En Vente par tous les Principaux Marchands de Vins

x

POUR AVOIR UNE BELLE CHEVELURE

Il faut donner aux cheveux un soin convenable, et il n'y a pas un remède sous le ciel aussi hygiénique, aussi efficace et aussi propre que l'est la prodigieuse

CHEVLURINE DE PARIS

Une seule bouteille de cette grande nourricière du cuir chevelu suffit pour ramener tous les cheveux blancs à leur belle couleur de jeunesse, les arrêter de tomber et les faire pousser d'une manière remarquable. Nous avons en mains des milliers de témoignages qui prouvent qu'elle a déjà fait pousser d'abondantes chevelures sur des têtes absolument chauves. Prix 50c la bouteille. Satisfaction garantie ou argent remis. Si votre marchand ne l'a pas adressez :

COOPER & CO, 425 rue St Paul, Montréal. 263-1n

CHARBON !

LA MEILLEURE QUALITÉ, — TOUTES GROSSEURS. — PROMPTE LIVRAISON.

THE HARTT & ADAIR COAL CO.,
228 RUE SAINT-JACQUES. 284-n

"USINES ISLAND CITY"

PEINTURES ALUMINIUM faites spécialement pour les couvertures et clochers d'églises.
PEINTURES EMAILLEES pour maisons, meubles, lits en fer.

P. D. DODS & CO., Prop.
230-mjsn

Machines à Coudre
De la plus Grande Manufacture de l'Amérique
(Garanties pour 5 ans)
Prix : de $15.00 à $25.00
278-mjsn LA CIE LETANG, 287 rue St Paul

FOURNAISE GENRE QUEBEC

2	3	4
$4.49	$5.59	$6.49

Ronds, tours, portes et clef nickelés. Réceptacle dessous le poêle pour recevoir les cendres.

JEAN PAQUETTE, 1123 St Laurent, 873 à 877 St Dominique.
Tél. Bell Est 1068-1069.
Echantillons et Commandes reçus chez Demers, au No 1836 rue Notre-Dame, près McGill. 287 1Mvx

LE PROPAGATEUR

Abonnez-vous au "Propagateur," bulletin mensuel du clergé et des familles (50 cents par année) lisez-le et faites-le lire. Voyez dans le numéro qui paraîtra le 15 novembre les belles primes offertes. Demandez un numéro spécimen à la

CIE CADIEUX & DEROME, 15,19,22,25,28,31,2,5. 1666 Rue Notre-Dame, MONTREAL

Dyspeptiques !

Le fameux Remède du Dr Pinet "L'HERBELETTE" se vend dans les Principales Pharmacies à $1 la bouteille. Envoi par l'Express, $1.25 la bouteille. Dans les places non desservies par l'express, demandez à votre fournisseur de vous procurer ce remède éprouvé.

Pour toutes informations, écrivez à la Cie du Dr PINET, St Laurent, P. Q.

258—1mlv—n

COOK'S FRIEND
dans les patisseries en facilite la digestion en leur donnant la souplesse. En vente chez tous les Epiciers.

RHUM St JAMES
305—1-M-v—n

LA LIBRAIRIE J. G. GRATTON EST MAINTENANT AU No 1410 SAINTE-CATHERINE, ANGLE VISITATION.

COMMON SENSE
Tue les Rats, les Souris, les Coquerelles, les Punaises.
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les marchands, ou au No 381 rue Queen Ouest, Toronto. Méfiez-vous des imitations. 112n

Nous vous invitons à venir examiner
Nos perruques et toupets et l'homme qui se sent prématurément vieux par cause de la perte de ses cheveux, y gagnera, car inspecter veut dire acheter et pour l'acheteur cela veut dire une apparence des plus améliorées.
PUNDE & BOEHM, 2365 rue Ste Catherine
Tel, Up 2161 191-mjsn

Quand vous voulez avoir des en-têtes de lettres, des en-têtes de billets, des en-têtes de comptes et des états de comptes, demandez à votre imprimeur le

Windsor Mills Special
Un superbe papier pour écrire.

THE de CEYLAN
VERT OU NOIR
a gagné sa grande popularité à cause de sa pureté et de son prix économique. La théière de famille reconnait son mérite. Procurez-vous-en un paquet. Vous serez surpris des délices qu'on en extrait.
En vente chez tous les Epiciers de premier ordre.
24,26,28,31 x k

QUEL SERA LE VOTE TOTAL AUX PROCHAINES ELECTIONS ?

Si en 1887 il y a eu 666,539 votes d'enregistrés
1891 " 720.094 " " augmentation 8 p.c.
1896 " 835,600 " " " 16 "
1900 " 952,496 " " " 14 "
pour les réponses les plus précises NOUS DONNERONS

$3.250
QUATRE REPONSES POUR $1.00.

Calculez promptement et souvent et envoyez par poste à

THE TRUSTS & GUARANTEE CO,
14 rue King O., Toronto, Ont.,
qui détient les prix, reçoit les réponses et paie les gagnants pour
THE CALCULE COMPANY

COUPON

Servez-vous de ce blanc ou d'un autre à votre choix et envoyez-le par la poste à The Trusts & Guarantee Company Limited, 14 rue King O., Toronto, Ont., Dept. C.

Nom .....
Adresse .....
B. de P. .....
Ci-inclus $ .....
J'estime que le vote total aux prochaines élections sera de .....

Si vous avez besoin de quelques renseignements, envoyez une carte postale ou timbre de 2c pour la réponse, en faisant la remise.

Ecrivez vos réponses sur chacune des lignes ci-dessus.
Les réponses doivent être mises à la poste avant minuit, le 3 Novembre 1904. 305-2

Savon Baby's Own
Pur et d'un Parfum Délicat et Agréable.
Recommandé à ceux qui désirent une peau douce et blanche.
ALBERT TOILET SOAP CO., MONTREAL.

UN TAPIS NAVAJO
sera l'article pour votre "Cozy Corner". Il a besoin d'un nouveau dessus n'est-ce pas? Le vieux est probablement usé et sans apparence et vous pouvez le remplacer en achetant un nouveau Navajo aux prix que nous les vendons. Ils sont mous et de texture soyeuse, de couleurs riches et belles, et de très bonne grandeur. Ils sont actuellement en vente à bas prix, soit $2.25 et $3.15.
RENAUD, KING & PATTERSON,
Téléphone Up 3328. Angle Guy et Sainte-Catherine.
VOYEZ NOS VITRINES

AUX MARCHANDS
PEAUX DE MOUTON DE PERSE---Très Bas Prix.
N'achetez pas sans visiter notre Manufacture.
McCOMBER, 516 rue St Paul. Notre Devise : Grand Débit, Petits Profits.
m vn

Pas de DYSPEPSIE POSSIBLE
Si vos gâteaux sont faits avec
LA POUDRE A PATE OCEAN
L'avez-vous essayée? Si non, essayez-en une boîte, elle vous épargne à la fois du trouble, du temps et de l'argent. Si votre marchand ne la tient pas, envoyez-nous son adresse.
Boites ¼ lb 5c ; ½ lb 10c ; 1 lb 15c.
MOULIN OCEAN, O. LEFEBVRE, Prop. MONTREAL.

W. H. Scroggie
LIMITEE

Rues Ste Catherine et Université.

OUVERT A 8 HEURES A. M. FERME A 6 HEURES P. M.

ETALAGE D'OUVERTURE D'ARTICLES DE MODE D'HIVER

Mardi, Mercredi et Jeudi, 1, 2 et 3 Novembre 1904

De splendides créations qui ne manqueront certainement pas de vous plaire. Modèles importés, chapeaux copiés ou modifiés par nos modistes en ne peut plus habiles. Il est difficile de dire lesquels sont les plus beaux. Neuf sur dix choisiront les derniers.

La plupart sont à effets de fourrure et de velours. Nous ne voulons pas en publiant des détails élaborés, diminuer le charme de l'étalage. Venez examiner ! Examiner durant l'exposition d'ouverture, alors que l'assortiment est au complet.

Chapeaux de $2.50 et $3.00 pour 45c

Chapeaux garnis en feutre poil de chameau, garnis d'une bordure de velours, de pompons de velours et de boutons dorés ; aussi formes non garnies, en feutre poil de chameau, bordure en velours, pour dames. Prix ordinaires $2.50 à $3.00. Mardi à, chacun. 45c

TRÈS BONS JUPONS POUR 49c

Un nouveau lot, deux styles différents, sera mis en vente mardi. Tous confectionnés en sateen mercerisé. L'un de ces jupons a un volant à plis accordéon et un volant contre la poussière. L'autre a un volant lâche et est fini avec ruche. Les deux valant au moins 75c. Prix de mardi. . . . 49c

Chaussures de Première Qualité pour Dames de $3.50 pour $1.95

Ce sont toutes des chaussures à lacets, en beau chevreau vici, en chevreau dongola, en chevreau verni et en poulain verni. Elles ont presque toutes les semelles flexibles moyennement pesantes et sont finies avec talons militaires, cubains et français. Chaque paire vaut au moins $3.50. Prix de vente de mardi. $1.95

VOYEZ L'ETALAGE DANS LA VITRINE.

LA JUPE DE VILLE

Hygiénique et Confortable

Qui l'a définie ? Madame La Mode, et elle a de plus été approuvée par les femmes qui ont adopté la mode. La meilleure jupe de sortie, surtout le printemps et l'automne.

Vente du reste des nombreuses lignes de jupes de ville de bon style et de bonne qualité.

Mardi, de 8 à 10 a.m.

Jupes de ville pour dames, de $3.00 et $3.75 pour $1.75

Jupes de ville en tissus variés, couleurs : noir, bleu, gris foncé et brun, quelques-unes garnies de taffetas, d'autres de galon. Valant de $3.00 à $3.75. mardi, de 8 à 10 a.m. $1.75

Celles qui choisissent les premières obtiennent ce qu'il y a de mieux et épargnent de l'argent.

UN PLEIN CHAR DE FERBLANTERIES *achetées à un prix exceptionnellement bas.*

D'un manufacturier qui abandonne les affaires. Afin d'effectuer une vente rapide de son stock, il s'est montré en ne peut plus généreux sous le rapport des valeurs. La pensée du profit ne l'influença nullement — il ne s'est pas occupé du prix qu'il avait payé. Les chiffres comparatifs, les valeurs et nos prix de vente rendent ce fait très apparent.

A vendre mardi et mardi seulement, à 8 a.m. précises.

100 bouilloires rondes en ferblanc, valant 60c, pour, chacune.	35c
150 grandes bouilloires rondes en ferblanc, valant 75c chacune, pour. . . .	45c
500 bouilloires à blanchissage en ferblanc, de forme ovale, valant 75c chacune, pour.	37½c
1,000 grands gobelets en ferblanc épais, capacité 3 pintes, valant 8c chacun, pour.	4c
750 bidons à pétrole en ferblanc, capacité 1 gallon, valant 25c chacun, pour.	15c
300 coudes de tuyaux de poêle, valant 15c chacun, pour.	8c
500 canards en ferblanc, valant 16c chacun, pour.	10c
400 bassins à vaisselle en ferblanc, capacité 10 pintes ,valant 15c chacun, pour	10c
200 bassins à vaisselle en ferblanc, capacité 14 pintes, valant 20c chacun, pour	12½c
100 bassins à vaisselle en ferblanc, capacité 20 pintes ,valant 25c, pour, chacun	18c
300 sas à farine Victor, valant 15c chacun, pour.	9c
200 moules à gâteaux sur cadre, valant 15c chacun, pour.	10c
600 lèchefrites en ferblanc perforé, valant 25c chacune, pour.	19c
1,000 assiettes à tartes en ferblanc, de 9 pouces, valant 5c, pour, chacune.	1c

Au Rayon des Epiceries Mardi

C'est un de nos plus gros jour d'affaires

Pourquoi ? Nos listes spéciales ne laissent aucun doute à ce sujet.

21 livres de sucre granulé.	$1.00	24 livres de farine.	75c
Le meilleur beurre de crémerie. . .	21c	7 livres d'avoine roulée.	25c
Saucisse de porc frais fraîche. . .	11c	7 barres de savon Strathcona. . .	25c
Jambons de "cochon nourri aux pois", la livre.	15½c	5 barres de savon Naptha.	25c
Bacon désossé de "cochon nourri aux pois", la livre.	16½c	Saumon fer à cheval, boîte plate de 1 livre.	17c
7 livres de fèves blanches, la livre	25c	7 livres de pâtates sucrées. . . .	25c
7 livres de tapioca.	25c	7 livres d'oignons espagnols. . . .	25c
7 livres de riz.	25c	2 paquets de Wheat Germ Meal.	20c
3 livres de corinthe nettoyé. . . .	20c	Sirop d'érable, boîte de 1 pinte. . .	20c
3 livres de raisins de Valence. . .	25c	3 paquets de farine Quakers . . .	25c
Boîtes de 2 livres de mélasses Orléans.	10c	Gingembre en conserve de C. et B., la livre.	25c
Pelures mélangées, toutes sortes, la livre.	15c	3 sacs de sel Windsor.	10c
		Thé "Mélange Assam" à déjeuner, 30c la livre, 5 livres pour. . . .	$1.40

Nous ferons connaître les avantages de cette vente avec les Biscuits de Blé Concassé.

Gilets d'enfants, de $5.50 pour $2.75

MARDI, DE 8 A 10 A.M.

Ils sont en serge à manteau vert foncé, bleu et gris, dos box avec ceinture, grandes collerettes, nervure de drap blanc, collet militaire, grandeurs pour enfants de 4 à 10 ans. Valeur, $5.50. En vente, mardi, de 8 à 10 a.m., pour. $2.75

Gants de 65c pour 29c

MARDI, DE 8 A 10 A.M.

125 paires de gants en laine écossaire blanche, noire et de fantaisie, aussi gants en cachemire noir, grandeurs pour dames. Aucune paire ne vaut moins de 49c la paire, d'autres valant 65c. En vente, mardi, entre 8 et 10 a.m., au prix uniforme de, la paire. 29c

Cache-Corsets en Flanellette de 45c pour 33c

MARDI, DE 8 A 10 A.M.

Cache-corsets en flanellette, encolure ronde, ajustement corsé, devant à beaux remplis, garnis à l'encolure et aux bras avec imitation de dentelle Cluny, pour dames. Valeur 45c. Spécial, entre 8 et 10 a.m., mardi. 33c

Chemises de Nuit en Flanellette de 69c pour 49c

MARDI, DE 8 A 10 A.M.

Chemises de nuit en flanellette, encolure haute, garnies à l'encolure, sur le devant et aux manches, avec frisons et galon, pour dames. Ordinaire, 69c. En vente, mardi, de 8 à 10 a.m., pour chacune. . . . 49c

Doublure de 20c pour 8½c la verge

MARDI, DE 8 A 10 A.M.

20 pièces de doublure Silesia croisée forte, couleurs gris, brun et noir, qualités de 18c et 20c. Spécial, mardi, de 8 à 10 a. m. 8½c

Voile de Paris Noir de 90c pour 59c

MARDI, DE 8 A 10 A.M.

Voile de Paris noir, "laine d'une teinture indélébile," tissu durable, valeur splendide à 90c la verge. Prix de vente, mardi, de 8 à 10 a.m. 59c

Voile de Paris de Couleur $1.00 pour 69c

MARDI, DE 8 A 10 A.M.

Voile de Paris de couleur, en une belle variété de couleurs. Valeur capitale $1.00 la verge. Prix de vente, mardi, de 8 à 10 a.m. 69c

Blouses en Sateen Noir, de $1.00 pour 59c

MARDI, DE 8 A 10 A.M.

Blouses en sateen noir de splendide qualité, très jolis styles, plis sur le devant, manches amples unies, joli collet rabat, non doublées, points 32 à 40. Blouses ordinaires de $1.00. En vente, entre 8 et 10 a.m., mardi, seulement. . 59c

Coton à Drap de 20c pour 14½c la verge

MARDI, DE 8 A 10 A.M.

20 pièces de pur coton à drap blanc, uni, bonne qualité durable, largeur 8-4. Ordinaire, 20c la verge. Mardi, de 8 à 10 a.m. 14½c

Pas plus de 15 verges au même client et aucune commande par téléphone acceptée.

Prélart à Escalier

MARDI, DE 8 A 10 A.M.

4 pièces de prélart à escalier, 18 pouces de large, fini doux, achat de la dernière saison, valeur 15c la verge. Seront vendues mardi, entre 8 et 10 a. m., pour seulement, la verge. 9½c

DANS LE MONDE POLITIQUE

Suite de la page 5

DRUMMOND ET ARTHABASKA

Vendredi soir, il y a eu une grande assemblée contradictoire dans la grande salle de l'hôtel de ville, à Victoriaville. Ont adressé la parole, MM. Lavergne et Montplaisir, les candidats, Paul Tourigny, M.P.P., J. E. Méthot, avocat, C.R., J. E. Perrault, avocat, et Henri Hains, avocat. Tous furent très bien écoutés, et l'assemblée a été un véritable succès. Jusqu'au jour de la nomination et même une heure après la nomination, il y avait trois candidats sur les rangs dans notre comté pour l'élection actuelle. Une heure après la nomination, M. L. P. Courval, candidat libéral indépendant, donna sa résignation, alléguant qu'il ne voulait pas de division dans le parti libéral.

DES OUVRIERS QUI EXPOSENT LEURS VUES EN FAVEUR DE LA PROTECTION ADEQUATE

Ayant pris communication d'un document signé par M. Campbell Lane, candidat de la présente élection fédérale dans la division Saint-Laurent ; par M. F. D. Monk, candidat dans le comté de Jacques-Cartier ; par M. Maréchal, candidat dans la division Sainte-Marie ; l'échevin H. B. Ames, candidat dans la division Saint-Antoine ; par M. Morrison, candidat dans la division Sainte-Anne ; par M. J. T. Cardinal, candidat dans la division Saint-Jacques, et par M. Vallières, candidat dans la division Maisonneuve, document dans lequel ces candidats donnent de la façon la plus catégorique l'assurance que le parti conservateur sera un parti protectionniste, et de plus ayant pris communication d'un engagement écrit, déposé ledit engagement devant être placé entre les mains de M. John A. Flett, de la Fraternité des menuisiers-charpentiers, de Hamilton, Ont., et de M. le maire Laporte, comme gardien à jamais dudit engagement qu'ils garderont comme propriété des ouvriers du Canada. En vertu de cet engagement, qui est de la nature la plus catégorique, les candidats s'obligent à travailler, en parlement, et ce jusqu'à ce qu'ils les aient obtenues, à obtenir telle mesure qui assurera aux ouvriers des gages suffisants comme fruit d'une protection suffisante.

Vu le fait que les candidats susmentionnés promettent, s'ils sont élus, l'adhésion des autres députés conservateurs, nous, ouvriers de Montréal, n'avons pas d'hésitation à dire que voici pour les ouvriers, l'occasion d'opérer un changement politique qui leur permettra de partager dans les bénéfices d'une politique de protection suffisante pour l'industrie canadienne et le travail canadien.

W. C. Allen, W. B. Robinson, C. Belacer, O. Maunier, R. Stannard, George Hughes, George Letarte, Emery Cyr, Nap. Thibodeau, J. W. Pagé, Edouard Drolet, Wm Dickson, Jos. Michaud, L. T. Legallée, F. Marineau, C. Martineau, D. Proulx, J. T. Pepin, X. Vainer, H. Vainer, H. Girard, J. B. Gannon, M. Saucher, J. Filiatrault, D. Poitras, X. Damien, P. Whitty, C. Fortunay, C. Turner, C. Polson, A. Taminy, J. Courteau, V. H. Mortimer, W. H. Halford, Alfred Richard, David Leclerc, J. Webber, R. Kirkwood, J. E. Monday, A. Anger, J. Ayotte, E. A. Bougri, A. Berard, J. Crevier, T. Huot, C. Laviolette, J. Lebrun, P. J. Leblanc, J. Leclerc, L. Moquin, C. Mongreau, L. Cloutier, P. Daoust, X. Dupré, J. Davies, C. Leblanc, J. T. Papineau, Joseph Houle, Georges Lesage, Olivier Archambault, Joseph Archambault, J. E. Fortier, O. Beaulieu, Théo. Bienvenue, J. Puelitte, Jos. Pepin, et plusieurs autres.

John Faulkner, président Montreal Working Mens Educational Assoc. ; James B. Mack, ex-vice-prés., Trades and Labour Congress of Canada ; A. H. Laverdure,, ex-secrétaire-financier du Conseil Central des Métiers et du Travail ; Geo. McDonald, H. Kronenberg, ex-Financial Secretary Government Workers Union of Canada ; Q. Berenstein, Hyman Schwartz, H. Lang, B. Cheapord, B. Sanders, M. Charkwaspy, Rubin Rosenberg, Nathan Cohen, A. Adler, S. Papkow, A. Shano, D. Miller, Max Fair, J. Grenberg, Chas. Shark, T. Raymond, W. Raymond, T. Médéric Magnan, O. Giroux, A. Lafrance, Nazaire Payette, M. St Cyr, H. Houle, A. Charest, Omer Tanguay, Pacifique Latour, Hercule Tanguay, Ulric Desormeaux, J. A. Major, Chs Fortier, Alex. Castonguay, Z. Normandin, Louis Coderre, Willie Poirier, Albéric Cartier, J. A. Gougeon, Camille Bastien, Philias Girard, U. Lachapelle, Jos. St Jean, Ant. Laurin, A. Lefebvre, J. E. Fortier, O. Beaudin, Théo. Bienvenu, J. Ouellette, Jos. Pélerin, Geo. L. Lamb, Jno. McDonald, Wm Bonnell, James Brown, Omer Beatty, Jno. McVicar, P. J. McCallum, Chas. Chappell, Evans Chappell, W. H. Spooner, sr., A. E. Soney, W. H. Spooner, jr., Seth E. Harris, W. Kearney, Sike Kredeater, Mendel Aron, S. Rubenstein, E. Sherman, J. Komback, Max Margolin, L. B. Narolencluy, Ovide Aumais, Narcisse Berquin, Jos. J. Gervais, Geo. Bouthillier, Nathan Ashkaloney, S. Long, B. Shapiro, A. Werngist, E. Therriante, R. Muttleworth, E. Dufresne, Jos. Laflamme, A. Roussin, O. Tremblay, A. Laflamme, Xavier Pepin ,Jonh J. Upton, R. C. Argoll et plusieurs autres.

CANDIDATS PROTECTIONNISTES

Outre M. Maréchal dans Sainte-Marie; M. Lane dans Saint-Laurent, Dr Bernard dans Hochelaga, M. Ames dans Saint-Antoine, M. Vallières dans Maisonneuve, M. Cardinal dans Saint-Jacques et M. Morrison dans Ste-Anne, ceux qui suivent sont aussi candidats protectionnistes:

Dr Worthington, dans le comté de Sherbrooke; J. de la B. Taché, dans la division de Saint-Hyacinthe; R. H. Pope, dans le comté de Compton; J. G. H. Bergeron, dans le comté de Beauharnois; T. Chase Casgrain, dans le comté de Montmorency; Dr Bernard, dans la division d'Hochelaga; F. D. Monk, dans le comté de Jacques-Cartier; M. Bastien, dans le comté de Vaudreuil; Jos. Lavoie, dans Saint-Jean et Iberville; Dr Comeau dans le comté de Missisquoi; Dr Seguin, dans le comté de Soulanges; E. Léonard, dans le comté de Laval; Dr Marcotte, dans le comté de Champlain; L. N. Duplessis dans la division de Trois-Rivières; A. Comeau, dans le comté de Maskinongé; B. Nantel, dans le comté de Terrebonne; G. N. Fauteux, dans le comté des Deux-Montagnes; J. E. Marion, dons le comté de Monteal;m J. A. Renaud, dans le comté de Joliette; George Hall, dans le comté éde Nicolet; B. Leclair, dans le comté de Richelieu; E. Pélissier, dans le comté de Yamaska; M. Coupal, dans le comté de Napierville; Thomas Crockett, dans le comté de Bonaventure; E. Paquette, dans le comté de L'Islet; R. Forget, dans le comté de Charlevoix; E. Brabazon, dans le comté de Pontiac; S. Fiset, dans Québec-Est; H. A. Powell, dans Westmorland, N. B.; Dr Mackay, dans Sydney, C. B.; John Culbert, dans Brockville, Ont.; J. W. Hanna, dans Essex-Nord, Ont.; L. Wigle, dans Essex-Sud, Ont.; D. R. McDonald, dans Glengary, Ont.; M. Avery, dans Frontenac, Ont.; Dr Reid, dans Grenville, Ont.; Capt. Caskin, dans Kingston, Ont.; A. F. McLaren, dans Perth-Nord, Ont.; Dr Steele, dans Perth-Sud, Ont.; L. Charbonneau, Prescott, Ont.; John Askwith, dans Russell, Ont.; Thomas Birkett, dans la ville d'Ottawa; Nap. Champagne, dans la ville d'Ottawa; G. H. Perley, dans Argenteuil; et plus de 90 autres.

DANS SAINT-LAURENT

M. Campbell-Lane, le candidat conservateur dans la division St Laurent, a tenu une assemblée, samedi soir, au No 102 de la rue St Laurent. La salle était remplie et plusieurs personnes se tenaient à la porte. Parmi les orateurs mentionnons, outre le candidat : M. Damase Parizeau, J. A. Labelle, G. E. Mathieu, A. Blumenthal et F. J. Curran. Il y eut donc des discours en anglais et en français. M. Campbell-Lane fut très applaudi.

A SAINTE-CUNEGONDE

Une assemblée aura lieu ce soir, à la salle du collège, 48 rue Vinet, en faveur de M. L. A. Rivet, candidat libéral.

Les orateurs seront M. L. A. Rivet, l'hon. Dr Lanctôt, Godfroy Langlois, Marc Sauvalle, Arthur Geoffrion, S. Létourneau, M. Bazin, M. Rhéaume, P. Duchesne, etc.

M. CAMILLE PICHE

M. Camille Piché a lancé un manifeste aux électeurs de Ste-Marie leur demandant de l'appuyer de leurs votes le 3 novembre. Son programme peut se résumer ainsi:

1.—Construction immédiate du Transcontinental National, selon le plan de Sir Wilfrid Laurier, qui donnera à notre province l'essor et l'agrandissement qu'elle doit avoir et que le plan Borden tend à lui refuser injustement.

2.—Modification opportune de nos tarifs douaniers, selon les besoins économiques de l'époque, pour conserver ou assurer à l'agriculture, au commerce et à l'industrie une protection rationnelle et suffisante.

3.—Conservation intégrale de notre autonomie provinciale et obtention complète de notre autonomie nationale.

A MAISONNEUVE

L'Hon. M. Préfontaine a adressé aux électeurs de la division Maisonneuve une lettre au cours de laquelle il demande de nouveaux les suffrages qu'il croit avoir mérité par son dévouement à la division et à la ville de Montréal en général. Il déclare qu'il est protectionniste, mais qu'il est opposé à un tarif prohibitionniste; il veut le développement des industries qui emploieront le plus d'ouvriers possibles. Comme membre du Cabinet il assure que le gouvernement est disposé à accorder son appui aux industries nationales qui prouveront qu'une augmentation des droits ont pour effet de les protéger contre une concurrence déloyale.

M. Préfontaine dit qu'à sa demande il a obtenu que $250,000 fussent mis dans les estimés pour la cale sèche. Il croit aussi qu'il a fait tout son possible pour assurer la construction d'un pont entre Montréal et Longueil.

En terminant, M. Préfontaine fait allusion à la prospérité qui règne partout et fait l'éloge de Sir Wilfrid Laurier.

A SHEFFORD

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Granby, 31.—La lutte continue à être très chaude dans le comité de Shefford. Les conservateurs n'ont pas perdu espoir de remplacer M. C. H. Parmelee par leur candidat M. Hayes. Ils ont ouvert, ces jours derniers, une salle de comité dans l'édifice Nicol où leurs amis peuvent se renseigner.

Les libéraux, de leur côté, sont à terminer leur organisation et comptent sur la victoire. Leur salle de comité, au coin des rues Cowie et Saint-Joseph, est toujours bien achalandée. Chaque soir plusieurs orateurs, entre autres, M. G. H. Boivin, E. E. D. de Montréal et enfant du village, y adressent la parole aux partisans de la cause libérale..

Les deux candidats font le tour du comté en ce moment. Samedi, ils étaient à Valcourt et Saint-Joachim, aujourd'hui ils parlent à Saint-Valérien et Roxton et demain soir, aura lieu une grande assemblée à l'hôtel de ville ici, où outre les candidats, des orateurs de Montréal adresseront la parole.

NOCES D'OR

M. Etienne Primeau, bourgeois, et son épouse dame Caroline Daignault, de la paroisse de l'Immaculée-Conception, ont célébré, hier, le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Le jubilaire qui a atteint sa 76ème année, et son épouse âgée de 69 ans, sont tous deux natifs de Châteauguay où ils ont passé la plus grande partie de leur vie, cultivant un beau domaine sur lequel ils ont élevé une nombreuse famille.

M. Etienne Primeau était le frère aîné de feu le Rév. M. Joachim Primeau, curé de Boucherville, et des défunts docteurs Alphonse et Honoré Primeau.

De leurs douze enfants, il ne reste

M. et Mme ETIENNE PRIMEAU, DE L'Immaculée Conception

aujourd'hui aux vénérables vieillards que cinq survivants, qui sont le Rév. Père A. Primeau, S.J., Mme J. Faubert, de Bellevue, Châteauguay ; Révde Sr. Daignault, de l'Hôpital Général des Soeurs Grises; Révde Sr. St Albinus, de la Congrégation de Notre-Dame, et M. Alphonse Primeau, avocat. Parmi leurs enfants défunts, il y avait aussi deux religieuses, Révde Sr. St Joachim, des Soeurs Grises, et Révde Sr. St Donat, de la Congrégation Notre-Dame.

A cause de deuils récents dans la famille, et aussi à cause d'absences nécessitées par l'obéissance religieuse, la fête jubilaire de M. et Mme Primeau a revêtu un caractère tout à fait simple et intime.

C'est dans la chapelle privée de l'Immaculée-Conception que la cérémonie religieuse a eu lieu hier matin. Le pieux sanctuaire était orné avec beaucoup de goût, et le Rév. Père Rottot, S.J., qui officia à la messe, adressa aux heureux jubilaires une touchante allocution, les félicitant d'avoir fourni au clergé et aux communautés religieuses un nombre aussi considérable de membres distingués.

Mme J. Faubert et ses deux filles, Mlles Célina et Alberta Faubert, représentaient les autres membres de la famille à cette fête privée.

Par une délicate attention, les RR. PP. Jésuites, comprenant le sacrifice imposé aux vénérables vieillards par l'absence de leur fils, le Rév. Père Primeau, voulurent néanmoins le rattacher à la fête, autant que possible, en leur offrant eux-mêmes le déjeuner des noces d'or.

Mlle Alberta Faubert présenta une belle adresse à ses grands-parents, au nom de toute la famille, et M. et Mme Primeau ont reçu de nombreux et riches cadeaux de leurs enfants, parents et amis.

VIN TONIQUE RED-HEART — "LA COUPE ENCHANTÉE DE LA VIE"

Si vous avez perdu votre appétit, le

Vin Tonique RED-HEART

le retrouvera pour vous.—On n'a jamais su qu'il avait manqué.—Il est superbe pour

RELEVER UN SYSTEME DELABRE

J. M. DOUGLAS & CO., MONTREAL, Agents Canadiens.

xk

FOURRURES ! FOURRURES !

La saison s'avance, c'est le meilleur temps de commander vos Fourrures avant les froids d'hiver. Vous n'avez pas à hésiter, ces achats de fourrures demandent toujours un déboursé assez considérable, vous avez donc tout avantage à visiter notre maison : c'est la plus ancienne dans le commerce de fourrures, c'est une maison honnête et respectable. Nous avons à votre disposition le plus grand choix et le plus beau choix de Fourrures que l'on puisse réunir dans une grande maison dont le commerce s'étend aujourd'hui à toutes les parties du monde. Vous choisirez la fourrure que vous désirez : Mouton de Perse, Seal, Marte, Ermine, Renard, Chinchilla, Thibet, etc., etc. Nous vous montrerons les derniers modèles, les modes les plus nouvelles, et nous vous ferons un ouvrage de première classe dont vous serez satisfait. Vous aurez une Fourrure élégante et confortable que vous porterez avec contentement.

Paletots Doublés en Fourrures

Articles de choix et de première qualité, dont la demande augmente toujours, vêtement d'hier recherché pour la ville, élégant et confortable, fourrure de choix, doublure de choix, garniture de choix. ***Prix modérés.***

CAPOTS EN CHAT SAUVAGE

Le plus grand assortiment et un choix que vous ne trouverez pas ailleurs.

CHAPEAUX D'AUTOMNE

Nous avons les Chapeaux des meilleures manufactures anglaises et américaines, modèles et formes que vous ne trouverez pas ailleurs. ***Prix modérés et qualité supérieure.***

CHAS. DESJARDINS & CIE

1533-1541 Rue Sainte-Catherine, Montréal. 28.31

AMERICAN DeFOREST WIRELESS TELEGRAPH CO.

New York, 42 Broadway. St Louis, 520 Olive St.

AEROGRAM

ABRAHAM WHITE, President. LEE DeFOREST, Ph. D., V.P. and Scientific Director

The American De Forest Wireless Telegraph Company transmits and delivers this message subject to the terms and conditions printed on the back of this blank.

Counter Number.	Time Filed.	Check.
	3.25 P.M.	J. C.

Send this Message, subject to the terms and conditions printed on the back of this blank.

(Traduction)

Humphrey & Company, St Louis, Mo., le 28 Octobre 1904
160 rue St Jacques,
Montréal,

Informez s'il vous plait nos amis et connaissances que les jurés de l'Exposition de St Louis nous ont accordé pour le meilleur système de Télégraphie sans Fil non seulement la Médaille d'Or, mais encore une récompense plus élevée, le

GRAND PRIX.

(Signé) ABRAHAM WHITE, Président
de la Cie Américaine de Télégraphie sans Fil DeForest

The DeForest System is used by the U. S. Government, London Times, N. Y. Times, Public Ledger. Wireless War Service in Far East. Land and Marine Wireless. Seven Installations at World's Fair.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Un Sommeil abondant et régulier conserve la santé et prolonge la vie. Il est indispensable au développement des enfants.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN guérit les plus mauvais cas d'insomnie. Il augmente et régularise le sommeil et conserve le Bébé en bonne santé.

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

M. L'ABBE H. VALOIS

Vendredi dernier, Mgr Bruchési conférait à deux jeunes diacres l'auguste sacrement de l'Ordre. L'un des nouveaux lévites, M. l'abbé H. Valois, dont la famille est l'une de celles qui fréquentent depuis plusieurs années la cathédrale, est le premier prêtre que la paroisse St-Jacques-le-Majeur donne à l'Eglise depuis son érection canonique. C'est le fils de feu le Dr A. Valois, ancien médecin de Vaudreuil et de Sainte-Cunégonde. L'abbé Héliodore Valois est né à Vaudreuil le 30 novembre 1880. Il a fait ses études au collège de Montréal et sa théologie au grand séminaire des Sulpiciens de Montréal.

Le jour de l'ordination, une fête intime eut lieu à l'hospice Saint-Joseph, où un banquet préparé par les religieuses de cette institution réunissait toute la famille. Mgr Bruchési voulut bien présider à ce joyeux festin.

Le lendemain, M. l'abbé Valois dit sa première messe dans l'oratoire privé de Mme P. V. Lussier, à laquelle seule la famille Valois assistait; et la première messe solennelle du jeune prêtre fut chantée hier à la cathédrale, son église paroissiale, et dans l'après-midi, il chanta un salut solennel dans la nouvelle église de Sainte-Hélène.

Le jour de la Toussaint, M. l'abbé Valois ira officier au collège de Montréal, son "Alma Mater."

Le nouveau prêtre exercera, selon toutes les probabilités, son ministère dans la paroisse de Malone, N.Y.

Service d'Essuie-mains pour BARBIERS

Notre établissement est depuis si longtemps et si favorablement connu comme distributeur d'essuie-mains, qu'il n'y a pas lieu de s'en étonner. Aussitôt que nous avons entrepris de fournir des essuie-mains etc., aux barbiers, nous nous sommes fait un nombre considérable de clients. Nous pouvons en servir encore davantage. En avez-vous besoin ? Prix 60c le 100.

The Toilet Laundry Co., Ltd
200 RUE GUY
Téléphones Up 3490, 3491, 3492.

DECEDE SUBITEMENT

(Par dépêche spéciale à "La Presse".)

Rutland, Vt., 31 — M. Walker Dionne, un vieux citoyen de notre ville, est mort subitement hier, à l'âge de 56 ans. Il laisse 8 fils et 2 filles.

Colonial House

SQUARE PHILLIPS

RAYON des LIVRES

LIVRES DE SORTIE

With the Trees, Maud Going.	$1.00
My Days in the Northland, Young.	1.00
The Outcasts, W. A. Fraser.	1.00
My Woodland Intimates, Effie Bignall.	1.00
The Magic Forest, Stewart Edward White.	1.25
Neighbors of Field, Wood and Stream, Morton Grinnell.	1.25
Among the Forest People, C. D. Pierson.	1.25
Clerk of the Woods, B. Torrey.	1.25
Along Four-Footed Trails, Ruth A. Cook.	1.25
Birds' Nests, Charles Dixon.	1.35
Dooryard Stories, C. D. Pierson.	1.50
Beautiful Birds, Edmund Selus.	1.50
Mooswa, W. A. Fraser.	1.50
Following the Deer, W. J. Long.	1.50
The Story of a Bird Lover, W. E. D. Scott.	1.50
A Sporting Paradise, F. St Michel Podmore.	1.65
How to Know the Ferns, F. T. Parsons.	1.65
A Hermit's Wild Friends, M. A. Walton.	1.65
Guide to the Wild Flowers, Lounsberry.	1.75
Fowls of the Air, W. J. Long.	1.75
Beasts of the Field, W. J. Long.	1.75
A Little Brother to the Bears, W. J. Long.	1.75
According to Season, F. T. Parsons.	1.75
Wild Animals I Have Known, Ernest Thompson Seton.	1.75
Getting Acquainted With the Trees, J. H. McFarland.	1.75
Life of the Hunted, Ernest Thompson Seton.	1.75
Watchers of the Trails, C. G. D. Roberts.	2.00
Kindred of the Wild.	2.00
Our Ferns in Their Haunts, W. N. Clute.	2.15
Studies of Trees in Winter, Annie O. Huntington.	2.50
How to Know the Wild Flowers, W. Starr Dana.	2.25

DICTIONNAIRES

Royal English	$0.30
Collin's, gros caractère	0.30
Webster Moderne, avec index	0.35
Dictionnaire Globe	0.35
Dictionnaire des termes de musique	0.50
Dictionnaire "Companion," relié en cuir	0.65
Nuttall's Standard	0.85
100,000 Synonymes et Antonymes	1.00
Chambers' 20th Century	1.00
Webster's New Standard	1.50
Phrase and Table, Brewer	1.75
Peloubet's Bible	1.75
Chambers' 20th Century, ½ relié, avec index	2.50
Webster's New Stanuard, ½ relié, avec index	2.50

Grande Variété de Reliures en Cuir de Choix

Presbyterian Book of Praise.
Prières et Hymnes de l'Eglise d'Angleterre.
Livres de dévotion — Bibles, livres de prières catholiques.
Poètes, livres pour anniversaires de naissance, les meilleures séries d'auteurs populaires. livrets.

LIVRES POUR ENFANTS

Nous avons porté une attention spéciale à cette ligne. Notre stock comprend toutes les meilleures publications anglaises et américaines. On a considéré tous les âges, goûts et bourses, comme un examen le démontrera.

LIVRES JOUETS,
LIVRES EN CARTON,
LIVRES EN TOILE,
VOLUMES ANNUELS,
LIVRES ILLUSTRES POUR CADEAUX.
LES NOUVEAUX LIVRES DUMPY.
PRIX 10c à $5.00.

Sur la même Galerie que le Rayon des Jouets

Attention Spéciale Donnée aux Commandes par la Poste.

HENRY MORGAN & CO., MONTREAL.

Achetez les *Cacao, Chocolat, Glaces à Gâteaux, Barres de Chocolat à la Crème, Chocolat au Lait, etc.,*

DE COWAN

Ce sont des marchandises absolument pures.

THE COWAN CO. LTED, TORONTO.

275-1n

A FERMETURE DE BONNE HEURE

Le comité de la Fermeture de bonne heure a eu une assemblée, hier après-midi, sous la présidence de M. J. E. Prier.

On a pris connaissance du rapport des avocats de la Cité, soumis à la Commission de la Fermeture de bonne heure, chargée de régler cette question devant le Conseil.

Le rapport n'est pas favorable à la mesure demandée par le comité. Pour appuyer leurs déclarations, les avocats se sont basés sur le règlement 222, adopté en 1895. Ce règlement avait été décrété "ultra vires" à cette époque, par le juge Loranger.

Cette décision était connue du comité de la Fermeture de bonne heure, qui avait seulement demandé au Conseil de faire un nouveau règlement, et en relaxant les amendements à la charte autorisés par la Législature provinciale lors de la dernière session.

Le règlement 95 n'a jamais été déclaré inconstitutionnel.

Les membres du comité ont tous décidé de ne pas accepter cette décision, et continueront à lutter pour obtenir la fermeture de bonne heure. On a résolu d'écrire aux différentes municipalités : Ottawa, Toronto, Winnipeg, Vancouver et autres villes des provinces, pour obtenir des autorités une copie des règlements municipaux qui fonctionnent dans les villes sur l'appui des statuts provinciaux.

Dans l'opinion des avocats de la Cité, il est mentionné que cette question est du ressort de la loi fédérale. Cependant à Ottawa, la capitale, une loi existe pour la fermeture de bonne heure, et elle a passé sur les statuts de la province d'Ontario.

Quand le comité aura en mains tous ces documents il les soumettra de nouveau au Conseil dans le but de démontrer le bon côté de la cause.

Une délégation doit se rendre, cette semaine même, après du maire et des échevins, afin d'exposer la situation, car le comité plus que jamais décidé à lutter, a de l'appui des marchands. La décision des avocats n'est qu'un retard apporté dans le règlement de la cause.

CE QU'A FAIT LA PROTECTION

Le trust de l'acier viendrait construire au Canada des hauts-fourneaux, au prix de $12,000,000.

(Par dépêche spéciale à "La Presse")

New-York, 31 — On mande de Washington : "D'après une déclaration de M. W. R. Holloway, consul-général des Etats-Unis à Halifax, N. E., la "United States Steel Corporation" serait à considérer sérieusement le projet de l'établissement au Canada d'immenses établissements pour la fabrication des rails et de divers autres articles en acier.

Les agents du Trust recueillent des informations sur le rendement possible, la consommation, etc., aussi bien que sur les lieux que pourrait occuper la nouvelle entreprise.

"Les droits de $7 par tonne imposés par le gouvernement canadien sur les rails d'acier, dit M. Holloway, ferment complètement le marché du Canada aux produits des fournaux américains ; et comme ce pays offre des avantages toujours de plus en plus grands aux producteurs, le seul moyen qui reste à la "United States Steel Corporation" pour vaincre la difficulté, c'est de venir établir ici une succursale."

Des experts affirment que ce serait là une entreprise nécessitant plus de $12,000,000 de dépenses.

ASSEMBLEE REMISE

L'assemblée de l'Association des Marchands de chaussures, qui devait avoir lieu demain soir, au Monument National, a été remise à mercredi, à cause de la Toussaint.

TRANSPERCE D'UNE BALLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 31.

Un jeune garçon de 15 ans, Arthur Lockwood, d'Asbestos, vient d'être la victime d'un malheureux accident de chasse, au cours duquel il a eu le bras droit transpercé d'une balle de gros calibre. Le patient a été transporté à l'hôpital où tous les moyens possibles seront pris en vue de sauver le membre affecté.

Consultez votre médecin, mais faites comme il vous le dit

S'il vous dit de prendre le Pectoral Cerise d'Ayer pour votre gorge, toux ou trouble bronchial, alors prenez-le. S'il a quelque chose de mieux alors prenez-le. Seulement, rétablissez-vous le plus tôt possible. Les retards sont toujours si dangereux dans les cas de troubles des poumons.

J. C. Ayer Co., Lowell, Mass. yw

SIR WILFRID LAURIER

FAIT UNE VISITE A LA FILATURE DE LA "DOMINION COTTON MILLS", SAMEDI MATIN.

Sir Wilfrid Laurier est allé, samedi matin, visiter la "Dominion Cotton Mills," à Hochelaga, en compagnie de M. R. W. Withycomb, de la société R. W. Withycomb et Cie. A l'usine le Premier Ministre fut reçu par M. A. B. Mole, directeur-gérant de la compagnie. Le Surintendant-Général, M. John Taylor, et le personnel administratif furent alors présentés au distingué visiteur qui leur serra cordialement la main en s'informant de leurs diverses occupations, après quoi, il fut conduit au bureau du gérant-général, où une discussion eut lieu sur l'industrie du coton par tout le Canada.

On fit ensuite la visite de l'usine, de la chambre où la matière première est reçue et emmagasinée, jusqu'au département où les produits sont empaquetés, prêts pour l'expédition.

Sir Wilfrid montra beaucoup d'intérêt dans l'examen des divers procédés par lesquels le coton doit passer avant d'en arriver à son état définitif.

Les chefs de départements furent présentés au Premier Ministre.

L'inspection terminée, Sir Wilfrid et M. Whitycomb sautèrent dans leur carrosse et partirent, salués, par les acclamations enthousiastes des employés.

La "Dominion Cotton Mills Co." est la plus grande manufacture de coton au Canada et l'une des plus importantes sur le continent. Les usines de la Cie sont celles d'Hochelaga et de Ste-Anne pour Montréal.

Il y en a une à Halifax, N.-E., une à Moncton, N.-B., deux à Magog, Qué., une à Kingston, Ont.; une à Brantford, Ont.

Le sénateur L. J. Forget est le président de la compagnie et parmi les directeurs sont MM. A. B. Mole, Jacques Grenier, James Wilson, R. R. Stevenson, S. H. Ewing, etc.

TELEGRAPHIE

L'Eglise et l'Etat en France.

Paris, 31 — Le premier ministre Combes a, hier, présenté le projet du gouvernement relatif à la séparation de l'Eglise et de l'Etat à la commission de la Chambre des députés chargés de l'affaire.

La mesure comprend 25 articles, qui ne diffèrent pas essentiellement de la mesure que la commission avait préparée auparavant. Les traits principaux du projet du gouvernement sont les suivants :

Au lieu d'une séparation complète comme le proposait le comité, le projet Combes pourvoit à une période de transition en vue de l'organisation des nouvelles conditions ecclésiastiques, et accorde au clergé une indemnité de quatre cents francs pour quatre ans, après la séparation, afin de lui permettre de prendre de nouvelles mesures pour l'entretien des églises.

Un système de pensions est prévu pour les dignitaires de l'Eglise suivant leur âge et leur position. Il est aussi pourvu contre les manifestations publiques et religieuses dans les rues et les chemins.

La surveillance générale des cultes est conservée ; l'ambassade française est supprimée, et il y a nombre de stipulations de détail pour la mise à exécution du nouveau régime.

Retour à Rome.

Rome, 31 — M. de Courcel, ancien chargé d'affaires auprès du Vatican, a eu une entrevue avec le secrétaire papal, samedi; il s'est occupé du règlement des affaires des différentes institutions religieuses françaises administrées autrefois par l'ambassade.

L'entrevue a été des plus courtoises et des plus cordiales.

Il est mieux.

Cincinnati, O., 31 — L'archevêque W. H. Elder, dont la condition était critique, samedi, a pris un mieux sensible depuis hier.

Une triste noce.

Saint-Pétersbourg, 31 — Onze personnes ont été brûlées à mort, dans une maison où l'on fêtait l'union d'un jeune couple ; cinq autres personnes n'ont pas été revues depuis. On ignore l'origine du feu qui a détruit la maison.

Les démocrates sont sûrs de la victoire.

New-York, 31 — MM. Woodson, secrétaire du comité national démocratique, prédit que le juge Parker, candidat à la présidence, sera élu par une écrasante majorité ; tous les Etats douteux éliront des candidats démocrates.

"Nous allons certainement remporter New-York, le New-Jersey, le Connecticut, l'Indiana, le Maryland, la Virginie Occidentale, l'Idaho, le Colorado, l'Utah et le Nevada; en d'autres termes, tous les Etats douteux sont pour nous et pour l'élection du juge Parker.

"L'Illinois est douteux, l'Ohio même est douteux. Les hommes qui contrôlaient cet Etat sont morts à présent. Les républicains présument qu'ils vont gagner là, mais on nous dit qu'ils pourraient bien perdre.

"La Californie même nous a envoyé de bons rapports et nous espérons remporter aussi cet état.

"Le Maryland est certainement aussi démocrate que le Kentucky ; la Virginie Occidentale est aussi sûre que le Maryland."

A JOLIETTE

REQUETE IMPORTANTE AU C. P. R. — LES VOLEURS DE BOIS —MENACE DE L'EMPOISONNEMENT DU SANG.

Par dépêches de télégraphie sans fil, système De Forest, spéciales à "La Presse".

REQUETE AU C. P. R.

Joliette, 31 octobre, 8.47 a.m. — Les citoyens de Joliette signent actuellement une requête qui sera présentée à M. W. J. Singleton, surintendant du C. P. R., pour demander à la compagnie d'ouvrir une rue de la gare, qui serait la continuation de la nouvelle rue que la ville vient d'ouvrir. Par cette mesure, la compagnie accommoderait grandement les commerçants et le public en général.

VOLS DE BOIS

Joliette, 28 octobre, 3.50 p.m. — Plusieurs citoyens de la rue de Lanaudière se plaignent de déprédations causées par des voleurs. Ces derniers ont dérobé du bois, dans la nuit, chez MM. Venne et Vignault. Les voleurs semblent appréhender un hiver rigoureux.

CHUTE PERILLEUSE

Joliette, 28 octobre, 4.12 — M. Eugène Bordeleau, charpentier, est tombé d'un échafaudage de 22 pieds de hauteur. Un clou lui a transpercé la main droite, et le médecin redoute l'empoisonnement du sang.

CHUTE FUNESTE

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Sherbrooke, 31 — Comme résultat d'une chute qu'il fit d'une palissade haute d'une trentaine de pieds, M. Downing, de Windsor Mills, un employé des scieries de la St Francis Mills Co., est actuellement retenu au lit, souffrant d'assez sérieuses blessures, entre autres, de la rupture de plusieurs côtes.

LESSIVE PRISE POUR DU LAIT

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Sherbrooke, 31 — Un jeune maître-boucher, de Black Lake, vient d'être la victime d'une grave erreur qui pourra lui coûter la vie. Etant entré à son domicile tard dans la soirée, et voulant se payer le luxe d'un réveillon à la "bonne franquette", il absorba au lieu de lait une forte quantité de lessive concentrée, trouvée dans un bocal placé dans une armoire de la cuisine. La victime est dans un état précaire.

Mademoiselle Nettie Blackmore, Minneapolis, nous dit comment toute jeune femme peut être radicalement guérie des douleurs périodiques en prenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

"Jeunes Femmes : — J'eus souvent de douloureuses migraines, les yeux cernés et mes périodes me faisaient horriblement souffrir. Un membre de la loge me conseilla d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, mais je méprisai ce bon conseil et je sentis que mon cas était désespéré, mais elle tint bon jusqu'à ce que j'en eusse acheté une bouteille et commencé à la prendre. J'eus bientôt les meilleures raisons du monde de modifier mon opinion au sujet de ce remède ; chaque jour ma santé s'améliora et enfin, mes périodes ne me causèrent aucune douleur. Je suis des plus reconnaissantes." — Nettie Blackmore, 28 Central Ave., Minneapolis, Minn. — Nous offrons $5,000 si l'original de cette prouvant son authenticité, ne peut être produit.

Si vous désirez quelqu'avis spécial à propos de votre cas, écrivez sans crainte à Mde Pinkham. Votre lettre sera strictement personnelle. Elle peut certainement vous soulager car personne en Amérique ne possède une aussi grande expérience dans le traitement des maladies des femmes. Elle a ramené des milliers de femmes à la santé. Son adresse est Lynn, Mass. ; ses conseils sont gratuits. yw

L'ESSAYER c'est l'adopter pour toujours

"Saratoff (Russie), le 14 janvier 1898.

"Monsieur,

"Je vous remercie beaucoup du gracieux envoi que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je suis très satisfaite du bien-être que l'on sent dans la bouche après avoir employé votre merveilleux dentifrice, le Dentol ; car l'essayer, c'est l'adopter pour toujours. Signé : Marie Alexandrowna."

Le Dentol (eau, pâte et poudre) est, en effet, un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

MARIE ALEXANDROWNA

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et les maux de gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve chez MM. les coiffeurs-parfumeurs et dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. Dépôt général, 19, rue Jacob, Paris.

En vente : A Montréal dans les pharmacies : Lachance, 1594 rue Sainte-Catherine ; Migneron, 540 Saint-Denis ; Laurence, 395 Saint-Denis ; Bisaillon, 258 Saint-Denis ; Lanctôt, 299 et 525 Saint-Laurent. — A Québec : chez M. J. E. Livernois et dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie. k

LA FABRIQUE D'ARMES A FEU

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Québec, 31 — Le lieutenant-colonel Cartwright, d'Ottawa, inspecteur de mousqueterie, est ici en rapport avec l'établissement d'une école de tir à la manufacture d'armes à feu de Sir Chs. Ross.

Cette école serait instituée expressément pour faire l'essai des fusils Ross, avant de les livrer au département de la milice du Canada.

MARIAGE D'UNE MILLIONNAIRE

Mlle Pauline Astor épouse le capitaine Spender Clay, à Londres.

Londres, 31 — Mlle Pauline Astor, fille de William Waldorf Astor, a épousé, samedi après-midi, le capitaine Spender Clay. La cérémonie a eu lieu dans l'église de Sainte-Marguerite, Westminster. L'évêque de Londres officiait, assisté de plusieurs dignitaires ecclésiastiques. La mariée était accompagnée de dix filles d'honneur et de deux pages. L'église était remplie de personnages distingués.

Les cadeaux étaient magnifiques et parmi les donateurs on remarquait des membres de la famille royale, de la haute noblesse et des sommités politiques.

N'ATTENDEZ PAS LE DANGER

Prévenez les effets d'un rhume en vous soignant dès qu'il se prononce, avec le "Sirop Mathieu", de Goudron et d'Huile de Foie de Morue. Ce remède est absolument sans égal et ses effets toniques peuvent même secouer la maladie presque immédiatement. 35 cts le gros flacon. En vente partout. r

REUNION DES COLLECTIONNEURS DE TIMBRES

Une assemblée de l'Association Philatélique de Montréal est convoquée pour le 2 novembre, à 8.30 p. m., à la nouvelle salle de club de l'Association, No 3 côte du Beaver Hall. La salle de club sera ouverte tous les soirs, après le 2 novembre, et les collectionneurs de timbres et leurs amis pourront se rencontrer et discuter les différents sujets concernant les timbres. Chacun est cordialement invité à assister à la prochaine réunion.

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPT OF THE TRADERS ADV CO NOT TRANSFERABLE

Election Election

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPT OF THE TRADERS ADV CO NOT TRANSFERABLE

AUX DEUX GRANDS MAGASINS DEPARTEMENTAUX

LAMY

Nous voulons remporter la victoire à nos comptoirs, à deux grands jours mémorables,

MERCREDI ET JEUDI

Tous nos nombreux clients qui feront UNE PIASTRE d'achat, auront droit à un

Magnifique Cadeau

ACHAT DE DEUX PIASTRES donnera droit à un cadeau plus beau.

ACHAT DE TROIS PIASTRES, à un cadeau qui surpassera de beaucoup les premiers, etc., etc., etc., et ainsi de suite pour chaque piastre d'achat.

Les timbres seront doubles pendant ces deux jours, et remarquables par les excellents cadeaux que nous vous offrirons, rendez-vous en foule à l'avance pour avoir le plus grand choix.

Ces PORCELAINES sont exposées dans nos vitrines, et tenons de vous assurer à l'avance de leur valeur.

Nous serons préparés pour servir tout le monde.

Adem Lamy
Seul Propriétaire
3551 à 3561 Notre-Dame,
WEST, ST HENRI.

Arsène Lamy
Seul Propriétaire
830 rue Saint-Denis
COIN AVE DULUTH.

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPT OF THE TRADERS ADV CO NOT TRANSFERABLE

2 POUR 1

COPYRIGHTED CASH 10 RECEIPT OF THE TRADERS ADV CO NOT TRANSFERABLE

Eclairez-vous

LE CATARRHE La Mauvaise Haleine

Si vous raclez, graillonnez et crachez, si des matières vous tombent du nez dans la gorge ; si votre haleine est mauvaise et fétide ; si vous ne sentez plus ou peu, si vous ne goûtez plus, c'est que vous avez le catarrhe ; un seul de ces symptômes l'indique.

LISEZ BIEN ! Toute personne souffrant du catarrhe ***a mauvaise haleine,*** et le malheur est que souvent, ayant perdu le ***sens de goûter et sentir,*** elle ne s'en aperçoit pas. Elle continue de râcler et cracher partout, dégoûtant et éloignant tout le monde, sa seule vue rend malade.

LE CATARRHOL n'est pas comme beaucoup de remèdes annoncés, il attaque le mal à sa racine ; dans le nez, c'est un remède sérieux, fait suivant la formule du plus grand spécialiste du siècle, Sir Morell MacKenzie. Cet onguent est purement végétal et ne rancit jamais, ne contenant ni graisse ni saindoux. Introduit dans le nez, il se dissout immédiatement, se répandant partout. Il nettoie et débouche le nez l'instant de le dire ; guérit les parties ulcérées et malade.

"La Presse", dans sa colonne éditoriale des nouvelles découvertes, en décrit les qualités et le dit appelé à rendre les plus grands services en guérissant le catarrhe et autres affections des muqueuses et de la peau.

En vente partout, envoyé franco sur réception du prix ici ou aux Etats-Unis, 75c ou 3 pots pour $2.00.

Aux gens éloignés : Ecrivez, dites à nos médecins ce dont vous souffrez ; ils vous guériront gratuitement et sûrement, car ils sont habitués à traiter par correspondance.

Cie Méd. Paris-Canada, Ch. 6, "La Presse", Montréal.

Pot 2 Onces.

LES MALLES POUR L'EUROPE

Les malles pour l'Angleterre et les pays d'Europe partiront du bureau de poste de Montréal, durant toute cette semaine, aux heures suivantes:

Lundi — 9 h. 30 a.m., le "Baltic," ligne White Star ; 6 p.m., supplémentaire.

Vendredi — 9 h. 30 a.m., le "Campania," ligne Cunard ; 6 p.m., le "Bavarian," ligne Allan.

Les malles pour la France, l'Allemagne, l'Italie, etc., etc., par "La Savoie," de la Compagnie Générale Transatlantique, partiront mercredi à 6 hrs p.m.

Les lettres devront être mises à la poste avant 6 hrs p.m., les autres matières avant 5 heures.

JAMES STRACHAN est le fabricant du

PAIN PURETE

qui est pétri par une machine et livré dans des sacs aux clients. w

TEMPERATURE

Vents variés, nuageux et froid. Mardi, nuageux et un peu plus chaud.

Montréal, 31 octobre 1904.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineers Supply Co.", 1628 rue Notre-Dame. R. de Meslé, gérant.

Aujourd'hui maximum. . . .	35
Même date l'an dernier. . . .	56
Aujourd'hui minimum. . . .	29
Même date l'an dernier. . . .	42

Baromètre — 8 a.m., 30.33 ; 11 a.m., 30.30 ; 1 p.m., 30.27.

LA TOUSSAINT

Demain, 1er Novembre, fête de la Toussaint, "La Presse" ne paraitra pas.

84,025

La circulation de "La Presse" a atteint, pour la semaine dernière, une moyenne de 84,025 numéros par jour.

Nous signalons au public ce nouveau et brillant succès de "La Presse".

Cette marche ascensionnelle, qui se continue sans interruption et d'une manière normale, est bien la meilleure preuve que notre institution de publicité est conduite selon un programme et un mode de facture vraiment populaires.

L'augmentation, si constante dans la circulation de "La Presse", rapproche de plus en plus son tirage du chiffre de 100,000 numéros par jour. C'est l'objectif maintenant tout visible auquel tendent nos efforts, et nous sommes sûrs d'y arriver avant longtemps.

La faveur que nous accordent si généreusement le commerce, l'industrie et le lecteur nous est une sûre garantie d'avancement incessant.

"La Presse" continuera donc son chemin, améliorant graduellement son outillage, son volume, et sa matière écrite, pour en arriver à l'importance et à la prospérité des plus fameux journaux américains.

84,025 de circulation, voilà certes un record dans la publicité canadienne-française.

LA PERSPECTIVE

La circonstance est trop importante pour n'être pas exaltée.

Reportons-nous à 1887, époque à laquelle la Presse débutait avec une circulation de 7,000 numéros par jour.

Combien d'étapes franchies depuis lors!

Combien de mille lecteurs gagnés à la Presse!

Disons une augmentation annuelle de 4,000 à 6,000 numéros par jour.

Quel autre journal du Canada peut en dire autant?

Le passé répond de l'avenir.

C'est par enjambées gigantesques que la Presse a monté cette échelle sans fin, qui est la circulation.

A l'altitude où elle est, la Presse se sent de taille à monter encore.

Perfectionnement et agrandissement d'outillage, addition de nouvelles presses, de matériel d'imprimerie, élargissement et développement du cadre de rédaction, devise de progrès, en tout et partout, voilà le programme de la Presse, qui sera, dans l'avenir, digne du passé le plus étonnant, dont un journal du Canada se soit encore illustré.

100,000 numéros par jour avant un an!

Au sympathique public, nos sincères remerciements.

FEU M. J. D. DECARIE

C'est avec un chagrin réel que nous avons appris la mort de M. Jérémie D. Décarie, député du comté d'Hochelaga à la Législature de Québec. M. Décarie est mort à sa résidence de Notre-Dame de Grâces, hier soir, après quelques heures de maladie seulement. Il représentait depuis 1897 à la Législature de Québec le comté d'Hochelaga, qui est la division électorale la plus considérable de la province, au point de vue du nombre des électeurs. Mais bien avant d'aller siéger dans notre parlement provincial, M. Décarie avait pris une part active à l'administration de la chose publique à Notre-Dame de Grâces, dont il a été le maire pendant plus de vingt-cinq années. Depuis au delà de quinze ans il était préfet du comté d'Hochelaga. En politique M. Décarie était un libéral convaincu.

M. Décarie était probablement l'un des agriculteurs les plus riches et les plus éclairés de notre province. Il a été pendant plusieurs années membre du Conseil d'Agriculture de Québec. M. Décarie était âgé de 68 ans. Il est né et a toujours vécu à Notre-Dame de Grâces.

Il laisse son épouse et cinq enfants, M. Jérémie L. Décarie, avocat, le Dr Jean P. Décarie, Léandre J. Décarie, Alphonse Edouard et J. Armand Décarie.

"La Presse" offre à cette famille en deuil ses vives sympathies.

MOUVEMENTS DES MINISTRES

Sir Wilfrid Laurier adresse aujourd'hui la parole aux électeurs du comté de Champlain, dans une grande assemblée à Grand'Mère. Demain il sera dans la ville de Québec.

L'honorable L. P. Brodeur, ministre du Revenu de l'Intérieur, est dans son comté.

L'honorable Raymond Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries, passe la journée à Montréal.

L'honorable Rodolphe Lemieux est dans le comté de Nicolet.

LE PROCES MAUCHON

Le procès de M. J. Mauchon, hôtelier, de St Henri, qui est accusé d'avoir volé $1,246 à M. Massé, de Joliette, est continué à vendredi prochain.

Mauchon devra attendre la décision de son procès en prison.

NI ANGLAIS, NI JAPONAIS

La flotte de Rojestvensky aurait coulé à fond ses propres torpilleurs.

FATALE MEPRISE

Des journaux russes accusent l'Angleterre d'avoir pactisé le Japon pour retenir l'escadre de la Baltique.

HOMMAGE A LA FRANCE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

New-York, 31 — Une dépêche spéciale de Paris au "Sun" dit qu'à St Pétersbourg, il est rumeur qu'un torpilleur russe est disparu de la flotte de la Baltique, entre Liban et Vigo. Il est aussi rumeur que le croiseur "Aurora" a fait feu sur ce torpilleur, qui se rendait au vaisseau amiral pour y porter un rapport.

On mande de Londres au "World": "Le correspondant du "Daily Telegraph" à St Pétersbourg télégraphie ce qui suit : "J'apprends, de haute autorité, que le ministère de la marine russe a obtenu des informations positives que la flotte de la Baltique avait tiré sur ses propres torpilleurs, les prenant pour des Japonais.

"Lorsque les petits navires sortirent du brouillard,en face de la division des cuirassés, ils exécutaient alors des manoeuvres d'éclaireurs, et deux d'entre eux parurent près du transport précédant le vaisseau amiral. L'officier de quirt annonça aussitôt par signaux qu'il était attaqué.

"L'un des torpilleurs réussit à s'échapper dès que les Russes ouvrirent le feu ,mais le commandant du second, se croyant lui aussi ataqué par les Japonais, ouvrit le feu de ses canons à tir rapide, et on affirme que plusieurs marins ont été alors blessés à bord du cuirassé russe qui se trouvait le plus près.

"Le commandant du torpilleur fut le premier à s'apercevoir de son erreur ; il multiplia les signaux désespérés et réussit enfin à se mettre à l'abri.

UN HOMMAGE A LA FRANCE

St Pétersbourg, 31 — La presse russe, notamment la "Gazette," donne beaucoup de crédit à la France pour l'issue favorable de l'incident anglo-russe. La "Gazette" dit: "A la diplomatie française revient en grande partie le mérite du règlement pacifique des difficultés. C'était là la première occasion qui se présentait pour la France d'offrir ses bons officies aux deux nations, dont elle possède également la confiance.

"Tous les amis de la paix doivent se féliciter des admirables résultats obtenus par notre empereur en prenant l'initiative du congrès de La Haye.

LA PRESSE ANGLOPHOBE

D'autres journaux continuent, toutefois, à déblatérer contre la Grande-Bretagne. Le "Sviet Panslavist" avertit la Russie de se tenir prête à la guerre, "car, dit-il, l'incident n'est pas encore clos. En France, on est convaincu que l'Angleterre a promis au Japon de retenir l'escadre de la Baltique, ce qui expliquerait le double jeu de la presse et du gouvernement anglais. La Grande-Bretagne ne veut pas la guerre, car une guerre entraînerait la France dans le conflit ; mais elle compte sur sa marine pour embarrasser la Russie, provoquer une répétition de l'incident de Hull, ou pis encore, faire préparer par les Japonais une embuscade d'où les Russes ne pourraient sortir vainqueurs.

"En général, l'attitude de l'Angleterre ne dit rien de bon pour la Russie.

"Jamais ce pays n'avait une si belle occasion de nous injurier et de nous humilier."

ACCUSATION DIRECTE

L'amiral Abazab lui-même, qui est attaché à la suite du tsar, a déclaré que Rojestvensky n'ayant pas avec lui de torpilleurs, il faut bien que ce soient des Japonais réfugiés dans les eaux anglaises qui aient attaqué la flotte de la Baltique. A tout événement, ajoute-t-il, Rojestvensky était justifiable de prendre toutes les mesures voulues pour protéger sa flotte, qui coûte $150,000,000.

La conviction que les Russes redoutaient une attaque des Japonais est clairement démontrée par une lettre mise à la poste à Copenhague, et reçue par un fonctionnaire de St Pétersbourg.

L'auteur y décrit les précautions prises pour échapper aux ruses des Japonais "qui, dit-il, sont capables de tout."

ENTRE DIPLOMATES

Londres, 31 — Lord Lansdowne et le comte Benkendorff, ont eu une nouvelle entrevue, ce matin, dans le but de choisir les commissaires qui seront chargés de conduire l'enquête internationale sur l'incident anglo-russe. Il y a eu ensuite séance du cabinet.

DANS LES EAUX FRANCAISES

Alger, Algérie, 31 — Trois contre-torpilleurs russes sont arrivés ici, ce matin. Ils passeront 24 heures dans notre port, pour y prendre du charbon.

UN RAPPORT DETAILLE

Vigo, Espagne, 31 — Deux officiers russes sont partis pour Madrid aujourd'hui, probablement porteurs du rapport détaillé de l'amiral Rojestvensky. Ils auront une entrevue avec l'ambassadeur russe en Espagne.

AU TOMBEAU DE MERCIER

Le Club National qui a pris jusqu'ici l'initiative du pèlerinage que font chaque année au tombeau de feu Honoré Mercier, les amis de l'ancien Premier Ministre, a décidé cette année, à cause de la période électorale dans laquelle nous nous trouvons, de ne pas faire de démonstration. Il y a eu parfois dans l'esprit de certaines gens une tendance à attribuer un caractère politique à cet hommage funèbre auquel prenaient part un si grand nombre des admirateurs du chef libéral disparu. En pleine période électorale on n'aurait pas manqué de donner davantage à cette démonstration un but politique qui n'existe pas dans l'esprit de ceux qui y ont jusqu'ici participé. Le Club National a donc agi sagement en ne faisant pas cette année de manifestation publique. Les amis de M. Mercier, cependant, se rendront individuellement à son tombeau pour y déposer des fleurs et lui payer un nouveau tribut d'hommages.

VISITE DE MGR SBARETTI

Du correspondant régulier de LA PRESSE

Ottawa, 31 — Mgr Sbaretti a rendu visite, samedi après-midi, aux jeunes élèves du couvent de la rue Rideau. Son Excellence avait invité dans le mois de juin dernier ces jeunes demoiselles à passer l'après-midi dans ses vastes jardins.

UN DRAME DE L'ONDE

Deux jeunes américains périssent dans une excursion de chasse

AU LAC PYTHONGA

Leur chien fidèle est trouvé à demi-mort sur les vêtements glacés de ses maîtres, au bord du lac .

SCENE LUGUBRE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Ottawa, 31 — Donald McLean, 19 ans, et Frank Richter, 21 ans, tous deux de Buffalo, N. Y., ont perdu la vie, jeudi soir, dans le lac Pythonga, dans le district de la Gatineau Supérieure.

Ces deux infortunés jeunes gens faisaient partie d'un groupe d'excursionnistes arrivés lundi dernier, sur le lac, situé à environ 27 milles du nord-ouest de Gracefield.

La triste nouvelle nous a été communiquée par M. Angus McLean, ancien résident de Thurso, le père de l'une des victimes.

Jeudi soir, en regagnant leur camp, avec un chien de chasse qu'ils avaient longtemps attendu, les deux camarades, assaillis par une tempête, ont dû périr au milieu de l'obscurité, car le lendemain matin on a retrouvé leur canot renversé, flottant à la dérive, tandis que sur la grève apparaissaient épars certains vêtements trempés des malheureux.

Sur un habit glacé, près du chapeau de McLean, on trouva le chien fidèle, demi-mort de froid.

Les deux chasseurs étaient d'habiles nageurs et ils ont dû lutter vainement dans les ténèbres pour atteindre la rive.

Les noyés n'ont pas encore été repêchés. Un plongeur a été appelé à l'endroit où a eu lieu le naufrage pour faire des recherches.

McLean et Richter étaient deux amis intimes, qui faisaient partie de la même compagnie militaire, à Buffalo.

Le premier était un gradué du Collège militaire américain de St John, où il avait mérité une médaille d'or.

Tous eux étaient des athlètes habiles, ayant chacun plus de 6 pieds de taille. La nouvelle de leur fin prématurée dans des circonstances si cruelles suscite de très vifs regrets.

ENTRE PATRONS ET OUVRIERS

SERIEUSES DIFFICULTES DANS L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE A QUEBEC.

Le prix du lait—Grièvement brûlés—A Limoilou—M. Lomer se plaint—Un récidiviste—Trop de politique—Voies de faits .

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 31 — Les laitiers de Québec formés en association ont résolu de hausser le prix du lait de 4 cents par gallon, c'est-à-dire d'en fixer le prix à 32 cents le gallon.

—Wilfrid Parent et Olivier Lapointe, deux jeunes gens de Saint-Roch de Québec, âgés respectivement de 17 et 19 ans, ont reçu de sérieuses brûlures, à la suite de l'explosion d'une lampe à pétrole.

—La Compagnie du chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean doit reconstruire immédiatement la gare du village Limoulou, détruite l'été dernier par un convoi de fret, dont les employés avaient perdu le contrôle.

—M. Art. T. Lomer, gérant de la Compagnie de Remorquage et de Transport du Canada, publie une lettre dans les journaux locaux, disant que la compagnie qu'il représente ne veut plus prendre de contrats pour envoyer ses barges à Québec, à cause des charges excessives de quaiage et de tonnage de la commission du hâvre de Québec, lesquelles charges n'existent pas ailleurs, soit à Montréal, soit à Trois-Rivières.

—De nouvelles difficultés ouvrières viennent de surgir dans l'industrie de la chaussure, à Québec. Quelques manufacturiers ont résolu de fermer leurs portes plutôt que de se laisser mener par le bout du nez par les chefs locaux de l'Union Nationale, sans compter qu'en n'employant que des ouvriers des unions nationales, ils ont beaucoup de difficultés à étendre leur commerce dans l'ouest canadien. MM. Tourigny et Marois ont fermé leurs portes pour cette raison, tandis que les maisons Marsh, Ritchia, Langlois et autres, qui ont également suspendu leurs opérations, disent que c'est parce qu'elles n'ont pas d'ouvrage.

Somme toute, les choses vont très mal en ce moment, entre ouvriers et patrons, et ces derniers, croit-on, profiteraient de la morte saison pour améliorer leur position.

—Le nommé Plante, récidiviste, arrêté l'autre jour pour port d'armes, a été conduit devant le juge Chauveau, ce matin. Il plaide non-coupable et l'enquête préliminaire est ouverte .

—M. Leclerc, agent des Terres de la Couronne pour le district de Montmagny, a été suspendu de ses fonctions, par le gouvernement provincial, pour s'être trop mêlé de politique, en faveur de Harry Price, candidat conservateur à Montmagny.

—M. J. McWilliams, maire de la paroisse de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski ,télégraphie aux journaux de Québec qu'il a été victime d'un assaut brutal, et qu'il a fait arrêter ses assaillants.

UNE DESESPEREE

Une jeune femme absorbe du vert de Paris.

Au moment où notre journal va sous presse, une femme vient d'être transportée à l'hôpital Général. Jeune encore, la malheureuse, minée par des chagrins domestiques, a tenté de s'empoisonner en avalant une forte dose de vert de Paris. A l'hôpital, les médecins lui prodiguent leurs soins, mais désespèrent de la sauver. Elle n'a pu donner son nom. Dans son délire, elle divague, et sur les questions des médecins toute une nomenclature de noms tombent de ses lèvres. On est actuellement à faire une enquête. L'état de la femme semble désespéré. On nous apprend qu'elle habitait au No 294, rue Lagauchetière.

SINISTRE RUMEUR

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 31 — Il circule ici une sombre rumeur allant à dire qu'un inconnu a été lâchement assassiné le 15 du courant par deux autres inconnus, ses compagnons, sur la ferme du Dr Graham, à trois milles de Hull. La police informe.

LES HEROS AU COMBAT

La colline de Poutiloff de nouveau le centre des attaques.

LA GRANDE BATAILLE

A Port-Arthur, les assiégeants gagnent peu à peu du terrain, dans de sanglants assauts.

LE BUDGET

Moukden, 31 — Depuis ce matin, les Japonais bombardent avec acharnement la colline de Poutiloff. De fortes colonnes japonaises se sont dirigées vers l'est, samedi et hier, distribuées partout,

A LA BOUCHERIE

Moukden, 31 — Après plusieurs jours de repos, les gros canons ont recommencé à tonner, hier soir, au sud-est de Moukden, pour se faire entendre jusqu'à ce matin. Des engagements ont lieu entre des partis d'éclaireurs, les Japonais ayant traversé la Shakhe vers le sud-est.

On s'attend à une grande bataille cette semaine : ce sera la dernière de la saison, à moins que les Russes y soient victorieux.

Ceux-ci travaillent à l'heure qu'il est à une réorganisation complète de l'armée. Kouropatkine reste commandant en chef. Le vice-roi Alexieff est parti le 30 octobre pour la Russie.

LES HEROS DE PORT-ARTHUR

Che Foo, 31 — L'asaut général de Port-Arthur, commencé par un combat préliminaire le 24, s'est développé hier en une grande et terrible bataille les Japonais lançant des forces considérables contre la forteresse, pour conduire au succès leur troisième attaque.

Résultat encore inconnu. Les Japonais préparaient cet assaut depuis un mois.

On ne croit pas qu'ils s'attendent cette fois encore à une victoire décisive, mais plutôt à n'avancer que d'un grand pas vers le succès final. Cette tactique a été adoptée à la suite d'un premier asaut, au cours duquel les Japonais perdirent des milliers d'hommes, en cherchant à emporter la place sans s'occuper des sacrifices de vies à faire.

On croit qu'il faudra deux autres assauts pour que les assiégeants soient assez près de la ville.

POUR LES FRAIS DE LA GUERRE

New-York, 31 — Une dépêche de Tokio au "Times" dit : "Il appert que des financiers japonais ont résolu de réunir les fonds nécessaires à la guerre pour l'an prochain. Les nouvelles taxes de guerre produiront 770,000,000 de yens, — environ $385,000,000 — et les emprunts, 550,000,000 yens.

La taxe de guerre portera surtout sur le monopole du sel et les fabriques de soie.

LES MINES FLOTTANTES

Tokio, 31 — Le steamer "Chiyoda" a découvert une mine flottante au large de Che Foo et l'a transportée à Moji hier.

La canonnière "Yamato" envoya alors un navire pour en prendre charge, mais le terrible engin de guerre fit soudain explosion, coulant à fond le vaisseau en question, endommageant le "Chiyoda" et blessant plusieurs personnes.

Le département de la marine a mis les navires marchands en garde contre les mines qui pourraient se trouver dans le golfe de Petchili, où les vents et les tempêtes charroient celles que les Russes ont semées sur d'autres points.

BANQUET DE CHARITE ASILE DE LA PROVIDENCE

Quatre cents convives assistent au banquet aux huitres.

Le banquet de vendredi soir a remporté le plus beau succès. Tous nos compliments à Mmes A. Renaud, Globensky,Vinet et Thibeault,les dévouées organisatrices de ces agapes de la charité.

L'hon. L. O. Taillon présidait. La salle était décorée d'inscriptions et de banderoles aux couleurs variées. Les tables ployaient sous les mets et les fleurs.

Un orchestre improvisé a fait entendre de la musique ravissante. Mlle Albertine Gervais et M. Dufresne ont chanté de superbes chansons aux applaudissements de l'auditoire.

L'hon. M. Taillon, dans un joli discours, a parlé des bienfaits de la charité.

M. l'abbé Desnoyers a remercié en termes choisis, les organisatrices du banquet.

M. L. G. A. Cressé, C.R., président général de l'Association Saint-Jean-Baptiste de la division Est, a prononcé un discours qui a été très applaudi. M. Cressé a fait l'éloge des Révérendes Soeurs de la Providence et des dames dévouées qui se consacrent au soulagement des pauvres et des orphelins. Il a dit des mots aimables à l'adresse de la milice canadienne et de nos sociétés de bienfaisance qui étaient largement représentées à cette belle fête de charité.

L'orateur a eu des élans magnifiques en parlant de la charité et de l'oeuvre de bienfaisance à laquelle nos ordres religieux se dévouent.

M. Cressé a reçu une véritable ovation en reprenant son siège.

Remarqués à la table d'honneur : Mme Surveyer, L. G. A. Cressé, C.R., les Révds MM. Charpentier et Desnoyers, Mme Louis Deguise, Mlle Marie Cressé, Mlle R. Deguise, Mme U. Emard, M. l'échevin Robillard et dame, T. W. P. Patterson et dame, M. et Mme Sévère Thibeault, M. et Mme F. X. Saint-Charles et demoiselle, M. et Mme Paquette, l'échevin Lapointe, Chs. Desjardins, E. A. Sainte-Marie, J. A. Beaudry, Mme de Lorimier, Napoléon Laperle, M. et Mme Nazaire Chartrand, M. et Mme Beaubien, M. Prince et dame, Mlle L. Beaudoin.

La table voisine était présidée par le lieut.-col. Gordon.A cette table étaient assis 25 officiers des différents bataillons de Montréal.

Le service des tables a été fait avec un tact charmant par les dames patronnesses.

SOUS LES DEBRIS

Un édifice de Memphis, Tenn., s'effondre, ensevelissant un grand nombre de victimes.

Memphis, Tenn., 31 — Un édifice du square Madison, occupé par la "Continental Savings Bank", s'est effondré. On rapporte qu'un grand nombre de personnes sont sous les débris.

A midi, on a retiré des décombres huit personnes blessées, dont l'une grièvement.

On n'a pas encore découvert de cadavres.

LA TERRE TREMBLERA

Les murs du théâtre Orpheum seront certainement ébranlés.

CES DEUX CONSTABLES

Ils sont prêts à se rencontrer demain soir, casque en tête et bâton à la ceinture.

CONJECTURES

La chose est bien décidée, irrévocablement décidée. Malgré l'opposition, malgré tous les obstacles, les deux constables qui ont juré de s'arrêter mutuellement, vont se faire face demain. Tout a été réglé, et l'argent a été déposé de part et d'autre. Seul, l'endroit où cette rencontre devait se faire, était resté problématique jusqu'à ce matin. Les uns proposaient le Champ de Mars, mais quelqu'un fit la remarque que c'était trop près de l'hôtel de ville. Un autre proposa la ruelle Fortification ou la rue St Timothée afin de donner de la couleur locale à la rencontre. Un troisième proposait le bord de l'eau, mais on craignait que les deux combattants dans leurs efforts et leur rage, ne s'entraînent dans l'eau froide du fleuve et n'y périssent dans une dernière et mortelle étreinte.

Pendant que l'on discutait ainsi, le gérant de l'"Orpheum Theatre", Monsieur Daulnais, eut vent de l'affaire. Monsieur Daulnais est un impresario très entreprenant, et depuis qu'il dirige l'Orpheum Theatre, situé à l'ancienne place du théâtre de la Gaieté, près du chemin Papineau, Monsieur Daulnais est à l'affut de toutes les attractions intéressantes qui se présentent.

Voilà donc que Monsieur Daulnais s'amène à la course en entendant parler de cette rencontre originale et fantastique ; puis sans prendre le temps de reprendre haleine, il offre aux deux constables cinquante dollars s'ils veulent consentir à faire la lutte chez lui. De plus il leur garantit de remplacer à ses frais leurs habits déchirés, et de payer lui-même de sa poche tous les dommages qui pourraient être causés à la propriété du théâtre. Les chaises, les toiles brisées seront à la charge du théâtre.

Les deux adversaires ont accepté à ces conditions et la rencontre aura lieu à l'Orpheum Theatre, demain, mardi, à 10 heures du soir.

Les deux hommes devront se rencontrer en costume, le casque en tête, le bâton au côté. Le gagnant sera celui qui pourra enfermer son adversaire dans une boîte qui représentera le poste de police.

Cette boîte ou guérite est en bois très épais et très solide; elle sera de plus fortement étançonnée et assujettie au plancher.

Les conditions de la rencontre seront faciles à comprendre: "everything goes" comme disait l'Irlandais. Qu'ils se tirent, qu'ils se traînent, qu'ils se poussent, ou qu'ils se roulent, tout est permis. L'important est que l'un des deux hommes réussisse à enfermer son adversaire dans le poste.

Notre reporter est moins enthousiaste qu'il ne l'était il y a quelques jours. Son courage commence à fléchir; l'estomac lui remonte à la bouche rien que de penser à cette aventure.

"Cette aventure pourrait tourner mal pour tout le monde" dit-il, en hochant la tête.

Ces gaillards vont sûrement se fâcher comme des tigres, car ils sont loin de s'aimer, et alors qu'adviendra-t-il de moi s'il y a de la bataille?

Pour courir moins de dangers, notre reporter cherche depuis ce matin à faire ami avec les deux antagonistes. Déjà, il a demandé à chacun d'eux leur portrait, que nous publions en changeant un peu leur figure de crainte de complications.

Pour la même raison, nous taisons les noms des deux concurrents; mais le secret sera dévoilé demain soir, quand le cirque commencera.

Pour aujourd'hui nous sommes tenus au secret absolu; nous pouvons seulement donner les détails suivants: l'Irlandais a environ 5 pieds 10 pouces et demi, et pèse 195 livres. Le Canadien mesure 6 pieds et pèse 190 livres.

Les deux adversaires sont des hommes redoutables dans une démêlée; ils ont fait leur marque sur les quais et ailleurs.

"La "Presse" aura un artiste demain soir à l'Orpheum Theatre, rue Ste-Catherine pour prendre sur le vif quelques-uns des détails épiques de cette rencontre titanesque.

M. L'ABBE J. BONIN

Reçoit les ordres sacrés dans la cathédrale de Joliette.

Par dépêche de télégraphie sans fil, système DeForest, spéciale à LA PRESSE

Joliette, oct., 31 — 9.44 a. m. — M. l'abbé Joseph Bonin, C.S.V., fils de feu Pierre Bonin, de Joliette, a été consacré sous-diacre jeudi, le 27 du courant.

Dimanche dernier il a été fait diacre dans la cathédrale par Mgr Archambault et il sera ordonné prêtre dans quelques jours.

M. l'abbé Bonin ayant été malade n'avait pu recevoir les ordres sacrés en même temps que les confrères de sa classe. Heureusement que sa santé s'est améliorée depuis.

SANS AVOIR REPRIS CONNAISSANCE

Ephrem Poirier, le malheureux trouvé inconscient à fond de cale dans un bateau de la "Montreal and Lake Superior Transportation Coy" et transporté à l'hôpital Notre-Dame, vendredi après-midi est mort à une heure et demie cet après-midi. Le défunt n'a pas recouvré sa connaissance. Le coroner tiendra une enquête sur cette mort.

FEU A LA PRISON

Samedi soir, vers 11h 56, les pompiers ont été appelés à la prison de Montréal, où un commencement d'incendie venait de se déclarer dans le charbon, par suite d'une combustion spontanée. Les pompiers de la caserne No 8 ont eu vite raison des flammes, et au bout de quelques minutes d'un travail ardu, tout est rentré dans l'ordre. Les dommages sont insignifiants.

EST-CE UN VOL?

La police de Saint-Henri se trouve en présence d'un fait qui la rend perplexe. Vendredi soir, un citoyen de la rue Agnès venait déclarer que dans la nuit précédente on avait déposé dans le passage de sa cour dix auvents complets.

Par qui ces auvents-là ont ils été déposés à cet endroit, voilà ce que se demandent les policiers. Sans doute par quelques employés d'une maison qui fait spécialité d'emmagasiner ces toiles.

Le propriétaire en les réclamant pourrait jeter de la lumière sur cette affaire qui paraît des plus louches.

DU WINDSOR A LA PRISON

Un jeune lord anglais traduit devant les tribunaux sous le chef de filouterie.

TRAHI PAR SA FEMME

Dans l'impossibilité d'obtenir des renseignements sur son compte on le garde en prison

JUSQU'A PLUS AMPLE INFORME

Le juge Choquet a été saisi, ce matin, d'un procès important. Il s'agit d'un jeune lord anglais, qui aurait enlevé une jolie petite barmaid de Manchester, et qui l'aurait épousée, ici, dans l'église anglicane de la rue Ste Catherine, la semaine dernière.

Le jeudi, 20 octobre courant, M. Parker Thompson, soi-disant de Forthgryve, près Manchester, Angleterre, arrivait à Montréal, à bord d'un transatlantique de la ligne Allan, avec une jeune personne qui peut avoir de vingt à vingt-cinq ans. Dès l'arrivée à Montréal, le jeune couple se rendit à l'hôtel Windsor et s'installa chacun dans leur chambre, au premier. Le samedi, 22, leur mariage était célébré dans la cathédrale anglicane et les deux fugitifs revenaient à l'hôtel et prenaient la chambre nuptiale, à $11 par jour. Thompson, qui cherchait évidemment à éblouir sa compagne par sa richesse, conduisit sa nouvelle femme dans les magasins principaux de la ville, entre autres chez Morgan, Hamilton, Scroggie et Carsley, et lui acheta des nouveautés et divers bibelots pour des centaines de dollars. La jeune femme était réellement charmée de procédés aussi délicats. Aussi, sa surprise fut-elle grande lorsqu'elle découvrit que ces achats n'avaient pas été payés. Elle demanda des explications à son mari d'un jour, et apprit que le jeune lord attendait justement quelques louis de sa famille pour défrayer les dépenses qu'il avait encourues pour sa bien-aimée.

Incrédule, elle voulut avoir d'autres explications, mais le mari fit une scène et elle dut se plaindre à M. Waldon, le gérant du Windsor, qui soumit la chose aux agents de la sûreté, après avoir essuyé un échec lorsqu'il présenta une note de $109.90 à Thompson.

Le jeune lord disait qu'il attendait de l'argent de son père pour payer la note, mais cette explication ne pouvait satisfaire le gérant de l'hôtel, et le constable Johnson fut vite appelé pour éclaircir l'affaire.

Comme Thompson ne pouvait produire de meilleurs renseignements sur sa famille que ceux qu'il avait d'abord donnés dès son arrivée à l'hôtel, il dut se rendre de bonne grâce à la sûreté, tandis que sa pauvre petite femme pleurait des larmes amères dans sa chambre d'hôtel.

Mtre J. A. St Julien, qui avait été prévenu de l'arrestation de Thompson, et qui s'était intéressé au sort du jeune couple, fit télégraphier à Forthgryve, pour avoir des renseignements sur le compte des nouveaux arrivés. La réponse ne venait pas et Thompson dut affronter le juge Choquet ce matin, en attendant que les nouvelles d'Angleterre fussent arrivées ici.

Thompson, accusé d'avoir obtenu logement et diverses autres choses à l'hôtel Windsor sous de faux prétextes, protesta de son innocence et déclara qu'il était la victime d'un retard inévitable. Il ne put, cependant, être admis à caution, et il devra attendre en prison que le jour fixé pour son enquête vendredi, soit arrivé.

Si la dépêche de ses parents arrive de Forthgryve, avec ordre de payer ses dettes, il sera libéré, mais si le père refuse de payer la note monumentale que son fils a faite dans la métropole canadienne, Thompson devra subir son procès au prochain terme de la cour d'Assises qui s'ouvre mercredi prochain.

Il a été impossible de faire admettre Thompson à caution. La pauvre petite femme qui l'a accompagné ici devra rester au Windsor tant que l'affaire n'aura pas été réglée.

NAISSANCES

LEVESQUE — A Montréal, le 26 octobre, l'épouse de M. Joseph Lévesque, fils, épicier, un fils : Marie-Joseph-Paul-Alfred.

Parrain et marraine, M. Alfred Lévesque et Mlle Valérie Boudreau, oncle et tante de l'enfant.

MIRON — A Montréal, le 29 du courant, au No 263 rue des Carrières, l'épouse de M. A. Miron, un fils : Arthur-Joseph-Marcel.

Parrain et marraine, M. Arthur Varin et Mlle Bertha Miron, cousin et soeur de l'enfant.

ROBERT — A Montréal, le 28 du courant, au No 56 rue Christophe-Colomb, l'épouse de M. A. Robert, une fille : Marie-Aurélie-Laetitia-Jeanne.

Parrain et marraine, M. F. Robert et son épouse, grands-parents de l'enfant.

GOYETTE — A Longueuil, le 24 du courant, l'épouse de M. Aug. Goyette, jr., une fille.

DESORMEAUX — A la ville Saint-Louis, le 28 du courant, au No 711 rue Mont-Royal, l'épouse de M. J. Alf. Desormeaux, maître-plombier, une fille. Décédée le même jour.

MILOT — A la Pointe Saint-Charles, le 29 du courant, au No 85 rue Laprairie, l'épouse de M. C. H. Milot, épicier, une fille.

Parrain et marraine, M. Amédée Gélinas, marchand, et Mlle Mary Gélinas.

SYLVESTRE — Le 29 du courant, au No 36 Garnier, l'épouse de M. Ulric Sylvestre, un garçon : Jean-Marie-Louis-Philippe-Hector.

Parrain et marraine, M. Louis-Philippe Sylvestre, oncle de l'enfant, et Mademoiselle Rose-Alma Dansereau, cousine de l'enfant.

SENEZ — A Verdun, le 24 du courant, au No 125 rue Ethel, l'épouse de M. Louis Senez, un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme Albert Brisebois, oncle et tante de l'enfant.

MARCIL — A Sainte-Cunégonde, le 26 du courant, au No 137 rue Duvernay, l'épouse de M. Arthur Marcil, un fils : Joseph-Alfred-René.

Parrain et marraine, M. Alfred Marcil, médecin interne de l'Hôtel-Dieu, et Mme Georgiana Gratton.

RICHARD — A Montréal, le 27 du courant, au No 247 rue Quesnel, l'épouse de M. Jos. Richard, un fils : Joseph-Salomon-Zoël-Réal.

Parrain et marraine, M. et Mme Salomon Bélair, grands-parents de l'enfant.

GAGNE — A Montréal, le 26 du courant, rue Fullum, l'épouse de M. Joseph Gagné, une fille : Marie-Médora-Emilda.

Parrain et marraine, M. Joseph Paquette, boucher, et Mlle Marie-Louise Gagné. Porteuse, Mme C. Lavoie.

MASSICOTTE — A Montréal le 28 du courant, au No 1164 rue Sanguinet, l'épouse de M. Arthur Massicotte, un fils.

LARIN — A Montréal, le 28 du courant, au No 2237 rue Notre-Dame, l'épouse de M. Joseph Larin, entrepreneur de pompes funèbres, un fils : Joseph-Eugène-Octave.

Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Larin, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

FOURNIER-LECLAIR — Ce matin, à l'église Saint-Jean-Baptiste, de Québec, M. Jos E. Fournier, agent, conduisait à l'autel Mlle Maria Leclaire.

L'heureux couple est parti pour voyage dans les provinces maritimes.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent. Pas de cartes.

AUTOMOBILE VS TRAMWAY

L'auto de M. H. Lionais vient en collision avec un tramway.

DEGATS

La machine a été fortement endommagée, mais aucun des occupants n'a été blessé.

LES RESPONSABILITES

Un accident d'automobile est arrivé hier qui aurait pu avoir des conséquences fatales. Heureusement personne n'a été tué ni blessé.

M. Hardouin Lionais, dentiste, qui fait maintenant le commerce d'automobiles, se promenait hier après-midi en automobile dans la rue Sherbrooke avec son père, son frère et M. Cusack, son associé. M. Lionais possède un superbe auto à quatre sièges.

A l'angle de la rue Bleury, vers une heure et demie, il est venu en collision

avec un tramway qui montait la rue Bleury.

M. Lionais prétend qu'il n'allait pas vite. Rendu à l'angle de la rue Bleury, il vit soudain un tramway qui montait la côte à une allure très rapide. Il renversa le pouvoir, mais ne put arrêter sa machine assez tôt. Le tramway n'arrêta pas. L'auto le frappa par le milieu et fut traîné avec lui sur une distance d'une vingtaine de pieds.

Les occupants furent précipités violemment sur le sol. Les roues et l'essieu de devant de l'auto furent brisées, ainsi que la boîte du moteur.

Les dommages peuvent être évalués à une couple de cents dollars. L'automobile a été transporté chez M. Baillargeon, rue Sainte-Catherine, pour y être réparé.

Au moment de la collision, la machine ne s'est pas brisée. Ce n'est qu'en se faisant traîner par le tramway qu'elle a été endommagée.

DECES

SAVARIA — En cette ville, le 30 du courant, à l'âge de 79 ans et 3 mois, Louis Savaria, ex-employé du Grand Tronc.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 156 rue Aqueduc, à 7¼ heures précises, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — En cette ville, le 30 du courant, à l'âge de 4 ans, 5 mois et 9 jours, Gaston-Wilfrid, fils aîné de J. W. Charbonneau, voyageur de la maison The Sevbold and Sons Co.

Les funérailles auront lieu mardi, le 1er novembre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 2660 rue Sanguinet, à 1¼ heure, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 37 ans et 2 mois, Arthur Caron ferblantier. Le service aura lieu le 2 novembre, à Sainte-Elisabeth du Portugal, à 8 heures.

Les funérailles ont eu lieu hier, le 30 du courant.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOMBARDIER — A Marieville, le 29 du courant, est décédé, le notaire G. Bombardier.

Les funérailles auront lieu le 2 novembre prochain.

LARIVEE — En cette ville, le 30 du courant, à l'âge de 89 ans et 1 mois, Joseph Larivée, ancien citoyen de la Rivière des Prairies.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funèbre partira de l'Hospice Gamelin, rue Sainte-Catherine, à 6¼ heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNIER — En cette ville, le 30 du courant, à l'âge de 73 ans, Gatien Bernier, père d'Octave Bernier, marchand de chaussures.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Charles Duval, No 21 rue Boyer, à 8¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARIE — A Notre-Dame de Grâces, le 31 du courant, à l'âge de 68 ans, Daniel Jérémie Décarie, membre du parlement provincial pour le comté d'Hochelaga.

Les funérailles auront lieu le 2 novembre prochain. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à Notre-Dame de Grâces, à 9 a.m., pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU — En cette ville, le 31 octobre, à l'âge de 2 mois et 23 jours, Joseph-N[illegible]-léon-Jean-Roger, enfant de Henri V[illegible], comptable, 840 rue Berri.

Funérailles privées.

GRAVEL — En cette ville, le 29 du courant, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédée Madame veuve Louis-Adolphe Gr[illegible], née Joséphine Paré.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 novembre. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 730 rue Sanguinet, à [illegible] précises, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOWDEN — Au No 364 avenue [illegible], Westmount, le 29 octobre, Catherine [illegible], épouse bien-aimée de James D[illegible], à l'âge de 50 ans.

Le convoi funèbre partira de l'adresse ci-dessus, mardi, à 2 heures p.m., [illegible] novembre, pour se rendre à l'église [illegible] et de là au cimetière Mont-Royal.

Amis sont priés d'y assister.

Les journaux de Manor, Har[illegible], Irlande, et Terreneuve, sont priés de reproduire.

SERVICE ANNIVERSAIRE

RENAUD — Jeudi, le 2 novembre, à 8.30 heures, à l'église de la Longue-Pointe, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Dame [illegible] Neff, épouse de Joseph Renaud.

Parents et amis sont priés d'y assister.

LES MEMBRES DE LA Cour Balmoral No 269 de l'Ordre Indépendant des Forestiers Sont priés d'assister aux funérailles

MAINS — Le 31 octobre, Archibald McGown Mains, à l'âge de [illegible] ans. Funérailles mercredi, [illegible] novembre. Le convoi funèbre devant [illegible] à 2.30 p.m. de la résidence du défunt, rue Brunswick.